



# Le point sur la situation économique et financière du Québec

AUTOMNE 2025

# Le point sur la situation économique et financière du Québec

AUTOMNE 2025

Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2025

Dépôt légal – 25 novembre 2025  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-555-02667-4 (Imprimé)  
ISBN 978-2-555-02668-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2025

# **LE POINT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU QUÉBEC – AUTOMNE 2025**

## **Section A**

Vue d'ensemble

## **Section B**

Protéger notre pouvoir d'achat et notre économie

## **Section C**

L'économie du Québec :  
évolution récente et perspectives pour 2025 et 2026

## **Section D**

La situation financière du Québec

## **Section E**

La dette du gouvernement du Québec

## **Section F**

Les scénarios alternatifs de prévision



# Section A

## VUE D'ENSEMBLE

<b>Sommaire .....</b>	<b>A.3</b>
<b>1. Protéger notre pouvoir d'achat et notre économie.....</b>	<b>A.11</b>
1.1 Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois.....	A.11
1.2 Accroître la résilience économique du Québec .....	A.11
<b>2. La situation économique du Québec .....</b>	<b>A.13</b>
<b>3. La situation financière du Québec .....</b>	<b>A.17</b>
3.1 Le cadre financier.....	A.17
3.2 Le retour à l'équilibre budgétaire .....	A.20
<b>4. La dette du gouvernement du Québec .....</b>	<b>A.21</b>
<b>ANNEXE : Perspectives économiques au Québec de 2023 à 2029 .....</b>	<b>A.23</b>



## SOMMAIRE

### Protéger notre pouvoir d'achat et notre économie

Le contexte géopolitique et économique mondial a été perturbé au cours des derniers mois. Comme dans la majorité des économies, les répercussions de la mise en place des tarifs douaniers et les effets du climat d'incertitude continuent de se faire sentir au Québec.

Entre 2018 et 2024, les Québécois ont vu leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat augmenter davantage que le reste des Canadiens, notamment grâce aux importantes initiatives mises en œuvre par le gouvernement du Québec.

Néanmoins, le contexte économique actuel se caractérise par une augmentation importante du coût de la vie. Bien que l'inflation globale se maintienne autour de 2 %, les hausses de prix des composantes liées au logement et à l'alimentation restent nettement supérieures à ce seuil.

- Il demeure donc essentiel pour le gouvernement de poursuivre son action afin de soutenir les Québécois et les entreprises subissant les impacts de ces changements économiques majeurs.

Dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement entend protéger notre pouvoir d'achat et notre économie. Il remet de l'argent dans le portefeuille des Québécois et vise à accroître la résilience économique du Québec. Le gouvernement réaffirme également son engagement à pratiquer une gestion responsable des finances publiques et présente des résultats favorables à cet égard. Il maintient le cap vers un retour graduel à l'équilibre budgétaire, qui sera atteint d'ici 2029-2030.

#### □ La situation économique au Québec

Le contexte mondial est profondément marqué par des bouleversements géopolitiques, économiques et technologiques. Le Québec s'engage dans cette période de turbulences en excellente position pour affronter les défis et pour saisir de nouvelles occasions favorables.

Depuis 2018, en dépit d'un contexte économique difficile et du choc de la pandémie, le Québec a mieux performé que le reste du Canada. Les importantes initiatives mises en œuvre par le gouvernement du Québec pour accroître le potentiel de l'économie ont permis de créer davantage de richesse.

- En particulier, la hausse du PIB réel s'est accélérée au Québec en 2024 (+1,7 %). Il s'agit d'une progression plus forte que celle attendue dans le budget 2025-2026 (+1,4 %)<sup>1</sup>.

**La bonne performance économique du Québec a permis de réduire l'écart de niveau de vie, défini par le PIB réel par habitant, avec l'Ontario et le reste du Canada. Il est passé de 15,9 % en 2018 à 10,2 % en 2024 par rapport à l'Ontario et de 20,2 % à 13,6 % par rapport au reste du Canada.**

- Parallèlement, le gouvernement du Québec a mieux protégé le portefeuille de ses citoyens que ses provinces voisines dans les dernières années.
  - Entre 2018 et 2024, le pouvoir d'achat des ménages, tel que mesuré par le revenu disponible en termes réels par habitant, s'est amélioré de 9,2 % au Québec, comparativement à 5,1 % en Ontario et dans le reste du Canada.

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, la mise à jour de l'automne 2025 reflète les données économiques disponibles au 7 novembre 2025.

Depuis le printemps 2025, la multiplication de nouveaux droits de douane imposés par les États-Unis et l'incertitude qui en découle perturbent les échanges commerciaux et freinent les projets d'investissement. Ces effets devraient continuer de restreindre l'activité économique en 2025 et en 2026, ce qui pourrait retarder la modernisation des entreprises, affaiblir leur compétitivité à long terme et limiter le potentiel économique du Québec.

- Le PIB réel devrait afficher des gains de 0,9 % en 2025 et de 1,1 % en 2026. En mars dernier, des augmentations de 1,1 % en 2025 et de 1,4 % en 2026 étaient escomptées.

La mise à jour de l'automne 2025 repose sur la prémisse que le taux effectif moyen des droits de douane imposés par les États-Unis devrait demeurer inférieur à 10 %. Rappelons que les prévisions économiques du budget 2025-2026 reposaient sur l'hypothèse que les effets des droits de douane seraient en moyenne équivalents à des tarifs de 10 % et que ces droits seraient en place pour une période transitoire d'environ deux ans. Toutefois, il semble maintenant probable que certaines mesures tarifaires seront persistantes, voire permanentes.

## □ Protéger notre pouvoir d'achat et notre économie

Dans le contexte économique actuel, qui est incertain, le gouvernement poursuit son action et protège davantage notre pouvoir d'achat et notre économie.

**Dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement annonce qu'il consacre plus de 8,3 milliards de dollars sur cinq ans pour protéger notre pouvoir d'achat et notre économie.**

- Une somme de 5,9 milliards de dollars est consacrée aux particuliers, dont 4,1 milliards de dollars liés à l'indexation du régime fiscal. Le gain direct par particulier s'élève à 182 \$ en moyenne en 2026-2027.
- Une somme de 2,5 milliards de dollars est allouée aux entreprises en stimulant leurs investissements et en réduisant certaines cotisations sociales.

## ■ Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois

En raison de l'augmentation du coût de la vie, il peut devenir difficile pour certains de couvrir leurs besoins essentiels, notamment en logement ou en nourriture<sup>2</sup>. Ainsi, le gouvernement souhaite redonner de l'argent aux Québécois. Il réduit donc les cotisations des travailleurs au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale, et indexe les paramètres du régime fiscal des particuliers et des prestations d'assistance sociale au taux de 2,05 % dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

De plus, il renforce ses efforts pour intervenir dès maintenant afin d'assurer le bien-être de personnes plus vulnérables à l'égard de besoins liés à l'habitation et à certains services sociaux critiques.

En outre, en harmonisation avec le changement d'orientation du gouvernement fédéral annoncé dans son budget du 4 novembre dernier, le gouvernement du Québec annule la hausse du taux d'inclusion des gains en capital qui avait été annoncée en 2024.

<sup>2</sup> En octobre 2025, plus du quart des Canadiens âgés de 15 ans et plus vivaient dans un ménage qui trouvait difficile de répondre à ses besoins financiers et d'effectuer d'autres dépenses nécessaires. Statistique Canada, « Enquête sur la population active, octobre 2025 », *Le Quotidien*, 7 novembre 2025, [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251107/dq251107a-fra.htm>].

## ■ Accroître la résilience économique du Québec

Le gouvernement investit pour accroître la résilience économique du Québec en stimulant l'investissement des entreprises, en réduisant certaines cotisations sociales, en favorisant le développement économique des régions, notamment pour les industries touchées par les tarifs américains, et en créant des chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec.

L'instauration d'une nouvelle passation en charges immédiate, qui s'ajoute aux mesures d'amortissement accéléré déjà annoncées, favorisera davantage l'investissement des entreprises en augmentant leur rentabilité et en rendant plus attrayantes les nouvelles opportunités d'investissement.

Par ailleurs, l'instauration d'un congé temporaire de cotisation au Fonds des services de santé pour les entreprises des secteurs agricole, forestier et de la pêche apportera un soutien rapide à celles-ci afin de soutenir la vitalité des régions du Québec.

## □ Maintenir une saine gestion des finances publiques

Malgré l'incertitude entourant les politiques économiques américaines, le gouvernement réaffirme son engagement à l'égard d'une gestion responsable des finances publiques et fait état de résultats favorables.

Sur une base comparable aux soldes budgétaires des autres provinces canadiennes et du gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec a réduit son déficit comptable de 2,9 milliards de dollars en 2024-2025, portant celui-ci à 5,2 milliards de dollars, ce qui représente 0,8 % du PIB, alors que dans le dernier budget, le déficit attendu représentait 1,3 %<sup>3</sup> du PIB.

Le gouvernement réduit également la prévision de son déficit comptable en 2025-2026. En effet, la croissance économique plus forte qu'attendu en 2024 entraîne une hausse des revenus fiscaux pour l'ensemble de l'horizon de prévision.

- Grâce à une amélioration de 1,5 milliard de dollars, le déficit prévu se situe maintenant à 9,9 milliards de dollars, soit 1,5 % du PIB, comparativement à 1,8 % du PIB en mars 2025. Après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire présente un déficit de 12,4 milliards de dollars, soit 1,9 % du PIB.

**Le cadre financier présente une amélioration du déficit comptable de 2,9 milliards de dollars en 2024-2025 et de 1,5 milliard de dollars en 2025-2026.**

<sup>3</sup> Sauf indication contraire, ce document repose sur les données budgétaires disponibles au 12 novembre 2025. Les données présentées pour 2024-2025 sont des résultats réels publiés dans les *Comptes publics 2024-2025*. Les données présentées pour 2025-2026 à 2029-2030 sont des prévisions et celles pour les années subséquentes sont des projections.

Compte tenu du contexte économique incertain, le gouvernement maintient une provision pour éventualités de 8,5 milliards de dollars sur l'horizon du cadre financier, incluant 2,0 milliards de dollars en 2025-2026. Cette provision lui permet de préserver sa capacité à faire face à une détérioration accrue de la situation économique, à des tarifs supplémentaires sur certains secteurs clés dans le contexte du conflit commercial entre le Canada et les États-Unis et à une révision potentielle de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM).

TABLEAU A.1

### Perspectives économiques et financières du Québec

(en milliards de dollars, sauf indication contraire)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>						
Revenus	156,1	158,7	164,6	170,3	175,3	179,5
Dépenses	-161,3	-166,6	-169,8	-173,0	-175,2	-177,7
Provision pour éventualités	—	-2,0	-2,0	-1,5	-1,5	-1,5
<b>Surplus (déficit) comptable</b>	<b>-5,2</b>	<b>-9,9</b>	<b>-7,1</b>	<b>-4,2</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,3</b>
<i>En % du PIB</i>	<i>0,8</i>	<i>1,5</i>	<i>1,1</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>
<b>ENDETTEMENT</b>						
Dette nette	236,2	254,5	269,8	281,8	285,7	286,9
<i>En % du PIB</i>	<i>38,3</i>	<i>39,7</i>	<i>40,8</i>	<i>41,3</i>	<i>40,4</i>	<i>39,3</i>
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>
<b>INDICATEURS ÉCONOMIQUES</b>						
PIB réel (variation en %)	1,7	0,9	1,1	1,4	1,5	1,5
PIB nominal (variation en %)	5,9	4,0	3,1	3,3	3,4	3,4

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

### ■ Un versement additionnel au Fonds des générations

En 2025-2026, les revenus consacrés au Fonds des générations s'élèveront à 2,5 milliards de dollars. Ils s'établiront ensuite à 2,4 milliards de dollars en 2026-2027. Dans un souci d'équité intergénérationnelle et dans une perspective de soutenabilité des finances publiques, le gouvernement prévoit un versement additionnel de 1,8 milliard de dollars en 2026-2027 qui correspondra au surplus cumulé du Fonds d'électrification et de changements climatiques au 31 mars 2026. Les versements au Fonds des générations totaliseront ainsi 4,2 milliards de dollars en 2026-2027. En 2029-2030, les revenus consacrés au Fonds des générations s'élèveront à 2,8 milliards de dollars.

Comme annoncé dans le budget 2025-2026, le gouvernement vise à réduire la dette nette au PIB à 35,5 % d'ici 2032-2033 et à 32,5 % d'ici 2037-2038. Il y arrivera notamment en rétablissant l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030 et en maintenant les versements au Fonds des générations.

## ■ Le retour à l'équilibre budgétaire

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement a présenté le plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. La présente mise à jour confirme le respect de la trajectoire établie.

- Le solde budgétaire selon la Loi sur l'équilibre budgétaire présente un déficit de 12,4 milliards de dollars en 2025-2026, soit 1,9 % du PIB, et de 9,5 milliards de dollars en 2026-2027, soit 1,4 % du PIB.
- À compter de 2027-2028, les déficits décroîtront graduellement jusqu'à l'atteinte de l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030.

Un écart à résorber de 1,0 milliard de dollars en 2027-2028 et de 2,5 milliards de dollars en 2028-2029 et en 2029-2030 sera éliminé grâce :

- à une croissance économique et à une création de richesse plus soutenues que prévu;
- à la poursuite des représentations auprès du gouvernement fédéral pour obtenir des transferts additionnels, notamment en santé et en infrastructures;
- à la non-utilisation de la provision pour éventualités;
- aux gains d'efficience et de productivité dans la prestation des services publics.

TABLEAU A.2

### Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE</b>	<b>-9 898</b>	<b>-7 149</b>	<b>-4 185</b>	<b>-1 362</b>	<b>285</b>
<i>En % du PIB</i>	<i>1,5</i>	<i>1,1</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>
Écart à résorber	—	—	1 000	2 500	2 500
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 461	-2 379	-2 510	-2 638	-2 785
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>	<b>-12 359</b>	<b>-9 528</b>	<b>-5 695</b>	<b>-1 500</b>	<b>—</b>
<i>En % du PIB</i>	<i>1,9</i>	<i>1,4</i>	<i>0,8</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Une nouvelle vision économique du Québec pour faire face à l'urgence

Le contexte mondial est marqué par de grands bouleversements, dont le protectionnisme américain, l'augmentation historique de la demande en énergie et l'accélération des développements technologiques. L'incertitude et le ralentissement économique génèrent déjà des pertes d'emplois. Le marché du travail demeure résilient, mais la situation pourrait se détériorer davantage. Bien que le Québec puisse s'appuyer sur un bilan économique positif et sur de grands atouts stratégiques, il y a urgence d'agir pour protéger notre niveau de vie.

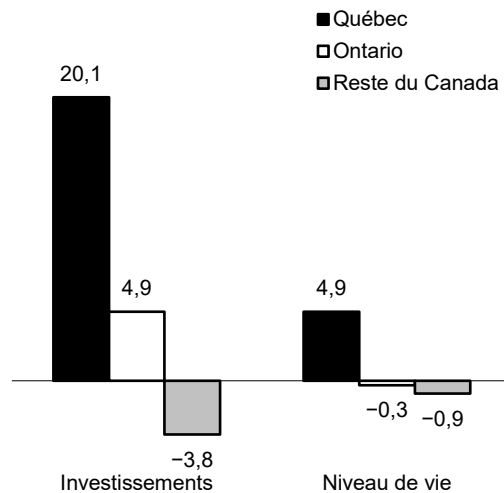
Ainsi, le 10 novembre dernier, le gouvernement a présenté sa nouvelle Vision économique du Québec : *Le pouvoir québécois – Réponse au nouveau contexte mondial*.

Entre 2018 et 2024, en dépit d'un contexte économique difficile et de la pandémie, le Québec a mieux fait que le reste du Canada, comme en témoignent :

- les investissements non résidentiels des entreprises par habitant en termes réels, un important déterminant de la productivité d'une économie, qui ont affiché une croissance de 20,1 % au Québec, comparativement à une hausse de 4,9 % en Ontario et à un recul de 3,8 % dans le reste du Canada;
- le niveau de vie au Québec, qui a crû de 4,9 %, alors que des reculs de 0,3 % en Ontario et de 0,9 % dans le reste du Canada ont été observés;
- la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec, qui a affiché une hausse de près de 30 %, comparativement à 26,6 % en Ontario et à 24,9 % dans le reste du Canada;
- le pouvoir d'achat au Québec, soit le revenu disponible réel par habitant, qui a crû de 9,2 %, alors qu'il a affiché une hausse de 5,1 % en Ontario et dans le reste du Canada.

### Investissements non résidentiels des entreprises et niveau de vie – 2018-2024

(variation pour l'ensemble de la période en pourcentage)

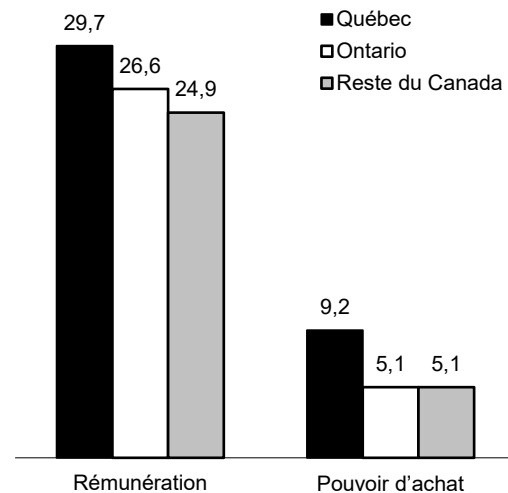


Note : Les investissements par habitant sont exprimés en termes réels et le niveau de vie correspond au PIB réel par habitant.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

### Rémunération hebdomadaire moyenne et pouvoir d'achat des ménages – 2018-2024

(variation pour l'ensemble de la période en pourcentage)



Note : La rémunération hebdomadaire moyenne est exprimée en termes nominaux et le pouvoir d'achat représente le revenu disponible réel des ménages par habitant.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

### **Une nouvelle vision économique du Québec pour faire face à l'urgence (suite)**

Ce bilan positif, sur lequel peut s'appuyer l'économie du Québec pour relever les défis considérables auxquels elle est confrontée, témoigne du succès des interventions gouvernementales.

Il démontre également qu'afin de construire l'économie de demain, de consolider nos acquis et de créer de la richesse, l'ensemble de l'action économique du gouvernement doit se poursuivre, et même s'accélérer.

La vision économique a pour objectif d'accroître la résilience, la productivité et l'influence du Québec, tout en misant sur ses atouts stratégiques dans un contexte de transformations rapides et de bouleversements à l'échelle internationale. Elle repose sur quatre grandes orientations, soit :

- l'accélération de la production d'énergie renouvelable pour tendre vers la souveraineté énergétique et soutenir la décarbonation et la réalisation de projets économiques;
  - Un premier jalon prévoit l'ajout par Hydro-Québec de 60 térawattheures (TWh) d'ici 2035, pour des investissements pouvant atteindre 200 milliards de dollars.
- la création d'un environnement d'affaires plus simple et efficace pour les entreprises en réduisant la bureaucratie, en se dotant d'un État plus performant et en mettant en place une voie rapide pour les projets stratégiques;
- le soutien à la croissance et à la pérennité des entreprises québécoises, notamment par des mesures pour soutenir l'innovation et le repreneuriat, tout en favorisant la diversification des marchés et le développement des infrastructures stratégiques;
- le positionnement du Québec comme acteur clé dans la sécurité et la défense ainsi que dans la filière des minéraux critiques et stratégiques, qui sont essentiels à la transition énergétique et technologique.

Avec cette nouvelle vision économique, le gouvernement poursuivra ses efforts pour bâtir une économie plus productive et moins dépendante des États-Unis, en mobilisant tous les acteurs publics et privés.



## 1. PROTÉGER NOTRE POUVOIR D'ACHAT ET NOTRE ÉCONOMIE

Dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement annonce des actions représentant 8,3 milliards de dollars sur cinq ans pour protéger notre pouvoir d'achat et notre économie.

### 1.1 Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois

Le gouvernement remet 5,9 milliards de dollars sur cinq ans dans le portefeuille des Québécois.

- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, les taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale seront réduits, ce qui permettra une économie de 1,8 milliard de dollars sur cinq ans pour les travailleurs.
- Le régime fiscal des particuliers et les prestations d'assistance sociale seront indexés au 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce qui représente une économie de 4,1 milliards de dollars sur cinq ans.
  - La réduction des taux de cotisation et l'indexation du régime fiscal représentent un gain moyen de 182 \$ par particulier.
- Des investissements totalisant 58,8 millions de dollars sur cinq ans sont prévus dans le but de poursuivre les programmes d'adaptation et de rénovation domiciliaires pour les ménages à revenus faibles ou modestes demeurant en région et de renforcer certains services sociaux critiques.

### 1.2 Accroître la résilience économique du Québec

Afin de faire face au contexte économique mondial empreint d'incertitude, le gouvernement prévoit une somme de 2,5 milliards de dollars pour accroître la résilience économique du Québec, soit :

- 130,1 millions de dollars pour stimuler l'investissement des entreprises au moyen de l'instauration d'une nouvelle passation en charges immédiate, qui s'ajoute à l'ensemble des mesures d'amortissement accéléré mises en place par le gouvernement;
- 1,9 milliard de dollars pour réduire les cotisations sociales des employeurs au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale;
- 400,6 millions de dollars pour favoriser le développement économique des régions, notamment pour les industries touchées par les tarifs douaniers américains, avec entre autres un congé temporaire de cotisation au Fonds des services de santé pour les entreprises des secteurs agricole, forestier et de la pêche<sup>4</sup>;
- 8,5 millions de dollars pour créer des chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec.

Par ailleurs, les mesures fiscales destinées aux entreprises et annoncées par le gouvernement permettent au taux effectif marginal d'imposition (TEMI) sur l'investissement du Québec de se comparer avantageusement sur le plan international, notamment en Amérique du Nord.

---

<sup>4</sup> Sur ce montant, 31,3 M\$ en 2025-2026, 126,3 M\$ en 2026-2027 et 97,1 M\$ en 2027-2028 seront financés par des disponibilités financières découlant d'un rehaussement de la part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques. De plus, 30,0 M\$ seront pourvus à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques de 2025-2026 à 2027-2028.

TABLEAU A.3

**Protéger notre pouvoir d'achat et notre économie**  
(en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois	-333	-1 347	-1 379	-1 396	-1 420	-5 875
Accroître la résilience économique du Québec	-151	-631	-632	-519	-537	-2 470
<b>TOTAL</b>	<b>-483</b>	<b>-1 979</b>	<b>-2 011</b>	<b>-1 915</b>	<b>-1 957</b>	<b>-8 345</b>

**Accélérer l'autorisation et la réalisation des projets d'envergure nationale**

Dans un contexte économique incertain où les projets sont à la fois coûteux et longs à réaliser et où la compétition pour attirer des investissements structurants s'intensifie, il devient essentiel de mettre en place des mesures concrètes pour soutenir leur réalisation et maximiser leurs retombées au Québec.

À l'instar du gouvernement fédéral et d'autres provinces canadiennes, comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, le gouvernement du Québec souhaite réduire les délais liés à l'obtention des autorisations pour accélérer le déploiement de projets économiques et énergétiques qui sont stratégiques pour le Québec et pour fournir aux investisseurs davantage de prévisibilité.

C'est pourquoi le gouvernement déposera prochainement un projet de loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation de projets prioritaires et d'envergure nationale. Les projets publics ou privés admissibles devront être de grande ampleur et avoir un potentiel significatif pour le Québec.

L'objectif sera d'offrir un parcours administratif simplifié et une meilleure coordination gouvernementale à l'égard de ces projets. En effet, le parcours administratif sera intégré et accéléré, avec une coordination des analyses et des autorisations nécessaires sous une gouvernance unique, afin d'éviter les redondances, de réduire les délais et d'accroître la prévisibilité pour les promoteurs.

- Il ne s'agira donc pas d'une solution de contournement, mais plutôt d'une approche optimisée permettant une exécution plus rapide, tout en assurant la santé et la sécurité des personnes ainsi que la qualité de l'environnement.
- Le respect des standards en matière environnementale continuera de s'appliquer, notamment en ce qui a trait au processus d'évaluation environnementale.

Les principes de transparence, d'acceptabilité sociale, de participation citoyenne et de respect des droits des communautés autochtones seront au cœur de la démarche gouvernementale.

- La participation des peuples autochtones, le respect des droits ancestraux et issus de traités, ainsi que l'obligation constitutionnelle de consulter les peuples autochtones lorsqu'ils sont concernés, constitueront des principes fondamentaux pleinement intégrés au processus.

Cette initiative s'ajoute à celles déjà en place pour soutenir la croissance de l'économie et maintenir la qualité de vie des Québécois.

## 2. LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Le contexte mondial est profondément marqué par des bouleversements géopolitiques, économiques et technologiques. Le Québec s'engage dans cette période de turbulences en excellente position pour affronter les défis et pour saisir de nouvelles occasions favorables. Depuis 2018, en dépit d'un contexte économique difficile et du choc de la pandémie, le Québec a mieux fait que le reste du Canada. Les importantes initiatives mises en œuvre par le gouvernement pour accroître le potentiel de l'économie ont permis de créer davantage de richesse.

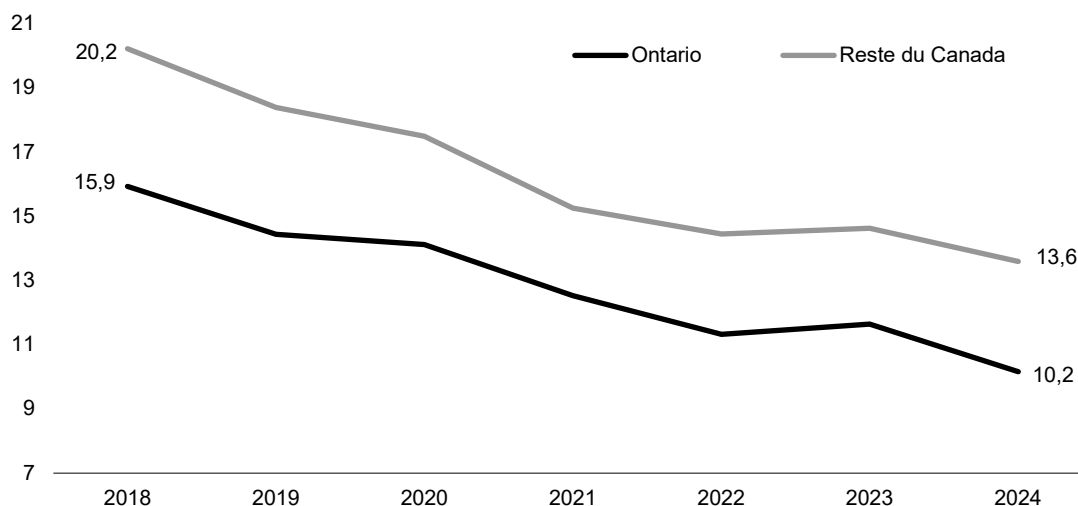
- En particulier, la hausse du PIB réel s'est accélérée au Québec en 2024 (+1,7 %). Il s'agit d'une progression plus forte que celle attendue dans le budget 2025-2026 (+1,4 %).

**La bonne performance économique du Québec a permis de réduire l'écart de niveau de vie, défini par le PIB réel par habitant, avec l'Ontario et le reste du Canada. Il est passé de 15,9 % en 2018 à 10,2 % en 2024 par rapport à l'Ontario et de 20,2 % à 13,6 % par rapport au reste du Canada.**

- Parallèlement, le gouvernement du Québec a mieux protégé le portefeuille de ses citoyens que ses provinces voisines. Plusieurs mesures mises en place par le gouvernement du Québec ont soutenu le pouvoir d'achat des ménages, ce qui a solidifié leur situation financière.
  - Entre 2018 et 2024, le pouvoir d'achat des ménages, tel que mesuré par le revenu disponible en termes réels par habitant, s'est amélioré de 9,2 % au Québec, comparativement à 5,1 % en Ontario et dans le reste du Canada.
  - Le ratio d'endettement des Québécois (145,9 % en 2024) est plus faible que celui des Ontariens (210,7 %) et des Canadiens (180,5 %). En outre, les ménages québécois avaient, en 2024, un taux d'épargne (8,3 %) plus élevé que celui des ménages ontariens (4,1 %) et canadiens (5,0 %).

GRAPHIQUE A.1

### Écart de niveau de vie entre le Québec et ses principaux partenaires commerciaux (en pourcentage)



Note : Le niveau de vie correspond au PIB réel par habitant.  
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

- En outre, le marché du travail demeure résilient, bien qu'il présente des signes de ralentissement.
  - En particulier, le taux de chômage est passé de 5,3 % en moyenne en 2024 à 5,7 % en moyenne pour les mois disponibles en 2025. Il reste néanmoins l'un des plus faibles parmi les provinces canadiennes (6,9 % dans l'ensemble du Canada en moyenne en 2025).
- L'assouplissement de la politique monétaire a placé le secteur résidentiel sur une trajectoire de reprise. Notamment, après une hausse de 25,2 % en 2024, les mises en chantier devraient augmenter de 19,1 % en 2025.
- Le dollar canadien, qui se maintient à un niveau faible, soutient la compétitivité des exportations.

### ❑ **La croissance économique se poursuivra au Québec malgré les répercussions du conflit commercial**

Depuis le printemps 2025, la multiplication de nouveaux droits de douane imposés par les États-Unis et l'incertitude qui en découle perturbent les échanges commerciaux et freinent les projets d'investissement. À cet égard, la faiblesse de l'investissement risque de retarder la modernisation des entreprises et d'affaiblir leur compétitivité. Dans ce nouveau contexte mondial, la croissance économique au Québec ralentira en 2025 et en 2026.

- Le PIB réel devrait afficher des gains de 0,9 % en 2025 et de 1,1 % en 2026. En mars dernier, des augmentations de 1,1 % en 2025 et de 1,4 % en 2026 étaient escomptées.
  - Dans son scénario de référence, le ministère des Finances évalue que le taux effectif moyen des droits de douane devrait demeurer inférieur à 10 %. Rappelons que les prévisions économiques du budget 2025-2026 reposaient sur l'hypothèse que les effets des droits de douane seraient en moyenne équivalents à des tarifs de 10 % et que ces droits seraient en place pour une période transitoire d'environ deux ans. Toutefois, il semble maintenant probable que certaines mesures tarifaires seront persistantes, voire permanentes.
  - Ce contexte freine les exportations vers les États-Unis et les investissements non résidentiels des entreprises, ce qui limitera la croissance économique potentielle du Québec et du Canada.

**Au Québec, malgré les répercussions du conflit commercial, la progression de l'activité économique se poursuit. Le PIB réel devrait augmenter de 0,9 % en 2025 et de 1,1 % en 2026.**

#### **Un risque d'escalade du conflit commercial avec les États-Unis**

Dans le climat d'incertitude actuel, le ministère des Finances a élaboré deux scénarios alternatifs qui pourraient caractériser l'économie au cours des prochaines années. Ceux-ci permettent d'évaluer les incidences d'une croissance économique différente de celle prévue sur le cadre financier, ainsi que sur la dette et le programme de financement du gouvernement du Québec.

Un de ces scénarios est une récession, qui pourrait survenir, par exemple, à la suite d'une escalade du conflit commercial avec les États-Unis, notamment si ces derniers se retiraient de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

- L'activité économique au Québec reculerait alors de 0,3 % en 2026, avant de croître de 1,3 % en 2027.

Les scénarios alternatifs sont présentés dans la section F, « Les scénarios alternatifs de prévision », de la mise à jour de l'automne 2025.

## ❑ L'inflation demeure sous contrôle, mais reste plus élevée qu'au Canada

Au Québec, malgré des soubresauts mensuels, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), se maintient généralement dans la fourchette cible de 1 % à 3 % de la Banque du Canada. Néanmoins, la croissance des prix reste sensible à l'instabilité du contexte commercial.

Au cours des prochains mois, l'inflation devrait demeurer près de la cible de 2 %.

- Au Canada, la croissance annuelle de l'IPC devrait demeurer relativement stable et atteindre en moyenne 1,9 % en 2025 et 2,0 % en 2026.
- Au Québec, l'inflation devrait se situer en moyenne à 2,2 % en 2025 et à 2,1 % en 2026.

Pour ces deux années, l'inflation globale au Québec devrait être légèrement supérieure à celle observée au Canada.

- Cette évolution s'explique notamment par les coûts du logement, qui connaissent une croissance plus rapide qu'au Canada, et par la baisse des prix de l'essence, qui a été moins marquée au Québec que dans l'ensemble du pays.
  - En particulier, le retrait de la redevance fédérale sur les combustibles pour les consommateurs canadiens sauf au Québec, le 1<sup>er</sup> avril 2025, continue d'avoir une incidence sur l'inflation annuelle. Rappelons que le Québec a son propre mécanisme de tarification du carbone.
  - L'effet temporaire sur l'inflation engendré par l'abolition de la taxe sur le carbone au Canada se dissipera dès avril 2026.

TABLEAU A.4

### PIB réel et ses principales composantes au Québec (variation en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	Variation			Contribution		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
<b>Demande intérieure</b>	<b>3,1</b>	<b>2,4</b>	<b>0,9</b>	<b>3,1</b>	<b>2,5</b>	<b>0,9</b>
Consommation des ménages	2,5	2,9	1,6	1,4	1,7	1,0
Investissements résidentiels	5,9	12,4	2,0	0,4	0,7	0,1
Investissements non résidentiels des entreprises	5,5	-1,2	-1,9	0,5	-0,1	-0,2
Dépenses et investissements des gouvernements	2,5	0,3	0,0	0,7	0,1	0,0
<b>Secteur extérieur</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,1</b>
Exportations	0,5	-1,9	1,0	0,2	-0,9	0,4
Importations	1,8	1,9	0,6	-0,9	-0,9	-0,3
<b>Stocks</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
<b>PIB RÉEL</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.  
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.



### 3. LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC

Le budget 2025-2026 a permis au gouvernement de présenter son plan prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030, incluant des mesures aux revenus et aux dépenses. La présente mise à jour en révèle les premiers résultats, qui se traduisent par une situation financière plus favorable en 2024-2025 et en 2025-2026.

Sur une base comparable aux soldes budgétaires des autres provinces canadiennes et du gouvernement fédéral, le déficit comptable est réduit de 2,9 milliards de dollars en 2024-2025, ce qui le porte à 5,2 milliards de dollars, soit 0,8 % du PIB.

La croissance économique plus forte qu'attendu en 2024 entraîne une hausse des revenus fiscaux pour l'ensemble de l'horizon de prévision. En 2025-2026, le solde comptable affiche un déficit de 9,9 milliards de dollars, soit 1,5 % du PIB. Il s'agit d'une révision à la baisse du déficit de 1,5 milliard de dollars.

— Après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire présente un déficit de 12,4 milliards de dollars, soit 1,9 % du PIB.

Le Québec se démarque des autres juridictions canadiennes. Au moment de la préparation de cette mise à jour, le Québec et l'Ontario étaient les seules provinces qui prévoient une réduction de leur déficit en 2025-2026. Par ailleurs, le Québec se situe dans la moyenne des provinces, avec un déficit comptable en pourcentage de son PIB évalué à 1,5 %.

Le gouvernement réitère son engagement en ce qui concerne la réalisation du plan de retour à l'équilibre budgétaire et confirme que les cibles de déficit annoncées dans le budget 2025-2026 seront respectées.

#### 3.1 Le cadre financier

Les revenus atteignent 158,7 milliards de dollars en 2025-2026, avec une croissance de 1,7 %. Celle-ci augmentera à 3,7 % en 2026-2027.

— Sur l'horizon du cadre financier, soit jusqu'en 2029-2030, la croissance annuelle des revenus atteindra 2,8 % en moyenne.

— Cette croissance est notamment limitée par l'évolution des transferts fédéraux, qui ne croîtront que de 0,9 % par année en moyenne sur cinq ans.

En 2025-2026, la croissance des dépenses de portefeuilles s'établira à 3,4 %. Les dépenses totales, incluant le service de la dette, s'élèvent quant à elles à 166,6 milliards de dollars en 2025-2026, avec une croissance de 3,3 %. Celle-ci sera de 1,9 % en 2026-2027.

**De 2025-2026 à 2029-2030, la croissance annuelle des dépenses atteindra 2 % en moyenne, soit un rythme compatible avec la croissance annuelle moyenne des revenus à près de 3 % et le plan de retour à l'équilibre budgétaire.**

À la mi-année financière 2025-2026, le gouvernement maintient sa provision pour éventualités à 2,0 milliards de dollars afin de préserver sa capacité à faire face à une détérioration accrue de la situation économique, à des tarifs supplémentaires imposés à certains secteurs clés dans le contexte du conflit commercial entre le Canada et les États-Unis et à une révision potentielle de l'ACEUM.

- Le cadre financier prévoit également une provision pour éventualités de 2,0 milliards de dollars en 2026-2027 et de 1,5 milliard de dollars par année par la suite.

Après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le déficit budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire est abaissé à 12,4 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente 1,9 % du PIB.

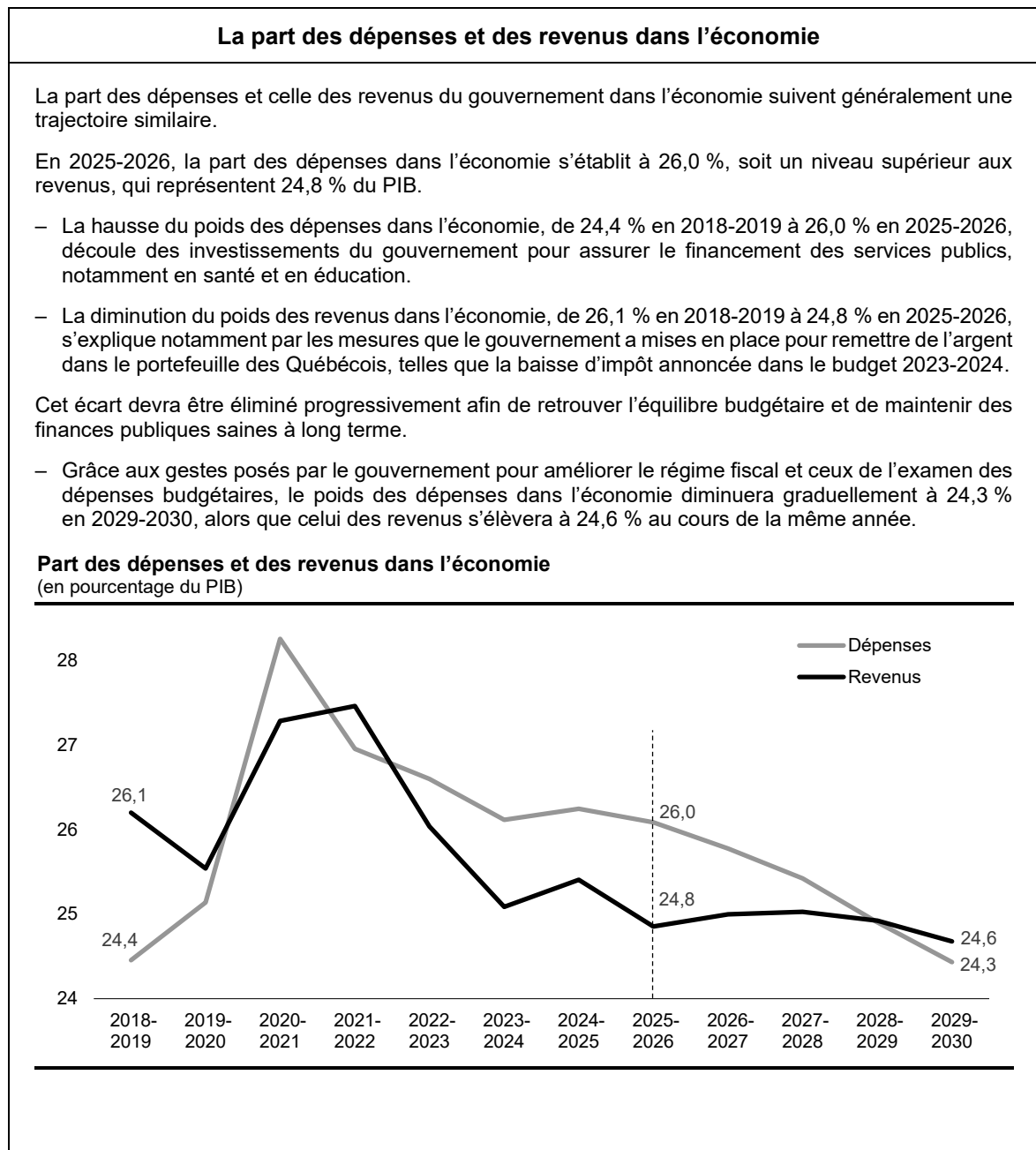


TABLEAU A.5

**Cadre financier pluriannuel**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	TCAM <sup>(1)</sup>
<b>Revenus</b>							
Impôt des particuliers	45 689	47 838	49 601	51 387	53 457	55 360	
Cotisations pour les services de santé	8 852	9 082	9 297	9 579	10 022	10 307	
Impôts des sociétés	13 344	13 552	13 663	14 496	14 459	15 116	
Impôt foncier scolaire	1 196	1 255	1 378	1 531	1 675	1 816	
Taxes à la consommation	28 377	28 821	29 662	30 630	31 473	32 258	
Droits et permis	6 191	6 040	6 849	7 148	7 461	7 800	
Revenus divers	16 252	15 511	15 704	16 134	16 911	17 493	
Entreprises du gouvernement	5 689	5 442	6 389	7 272	7 327	7 377	
<b>Revenus autonomes</b>	<b>125 590</b>	<b>127 541</b>	<b>132 543</b>	<b>138 177</b>	<b>142 785</b>	<b>147 527</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>9,5</b>	<b>1,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>
Transferts fédéraux	30 498	31 194	32 077	32 088	32 546	31 935	
<i>Variation en %</i>	-1,2	2,3	2,8	0,0	1,4	-1,9	0,9
<b>Total des revenus</b>	<b>156 088</b>	<b>158 735</b>	<b>164 620</b>	<b>170 265</b>	<b>175 331</b>	<b>179 462</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>7,2</b>	<b>1,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>
<b>Dépenses</b>							
Dépenses de portefeuilles	-151 294	-156 435	-159 486	-161 669	-163 607	-165 950	
<i>Variation en %</i>	6,9	3,4	2,0	1,4	1,2	1,4	1,9
Service de la dette	-9 969	-10 198	-10 283	-11 281	-11 586	-11 727	
<i>Variation en %</i>	-0,1	2,3	0,8	9,7	2,7	1,2	3,3
<b>Total des dépenses</b>	<b>-161 263</b>	<b>-166 633</b>	<b>-169 769</b>	<b>-172 950</b>	<b>-175 193</b>	<b>-177 677</b>	
<i>Variation en %<sup>(2)</sup></i>	<b>6,4</b>	<b>3,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>2,0</b>
Provision pour éventualités	—	-2 000	-2 000	-1 500	-1 500	-1 500	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE<sup>(3)</sup></b>	<b>-5 175</b>	<b>-9 898</b>	<b>-7 149</b>	<b>-4 185</b>	<b>-1 362</b>	<b>285</b>	
<i>En % du PIB</i>	0,8	1,5	1,1	0,6	0,2	0,0	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur cinq ans, soit de 2025-2026 à 2029-2030.

(2) De 2025-2026 à 2029-2030, la croissance annuelle des dépenses atteindra 2 % en moyenne, soit un rythme de croissance compatible avec la croissance annuelle moyenne des revenus à près de 3 % et le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

(3) Le surplus (déficit) comptable réfère au surplus (déficit) lié aux activités tel que présenté dans les comptes publics.

### 3.2 Le retour à l'équilibre budgétaire

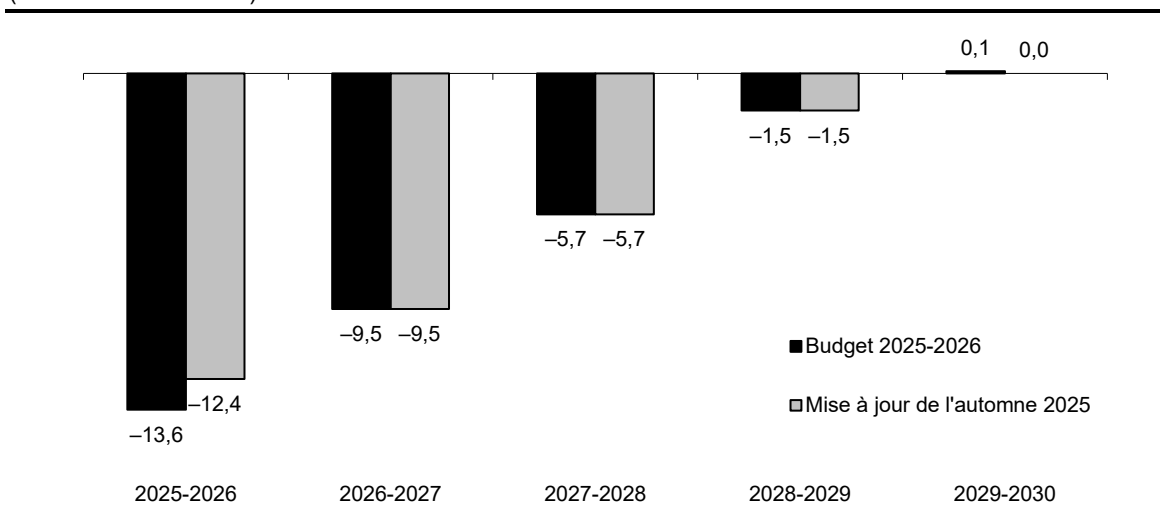
Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement a réitéré son engagement à maintenir une saine gestion des finances publiques en déposant son plan de retour à l'équilibre budgétaire. Le plan démontre une approche prudente et responsable en prévoyant l'atteinte, d'ici 2029-2030, de l'équilibre budgétaire après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, et ce, conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire.

La présente mise à jour est l'occasion pour le gouvernement de faire état des premiers résultats et de présenter une situation budgétaire plus favorable que celle prévue dans le budget 2025-2026.

- Le solde budgétaire selon la Loi présente des déficits de 12,4 milliards de dollars en 2025-2026, soit 1,9 % du PIB, et de 9,5 milliards de dollars en 2026-2027, soit 1,4 % du PIB.
- À compter de 2027-2028, les déficits décroîtront graduellement jusqu'à l'atteinte de l'équilibre budgétaire, d'ici 2029-2030.

GRAPHIQUE A.2

#### Trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire (en milliards de dollars)



## 4. LA DETTE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

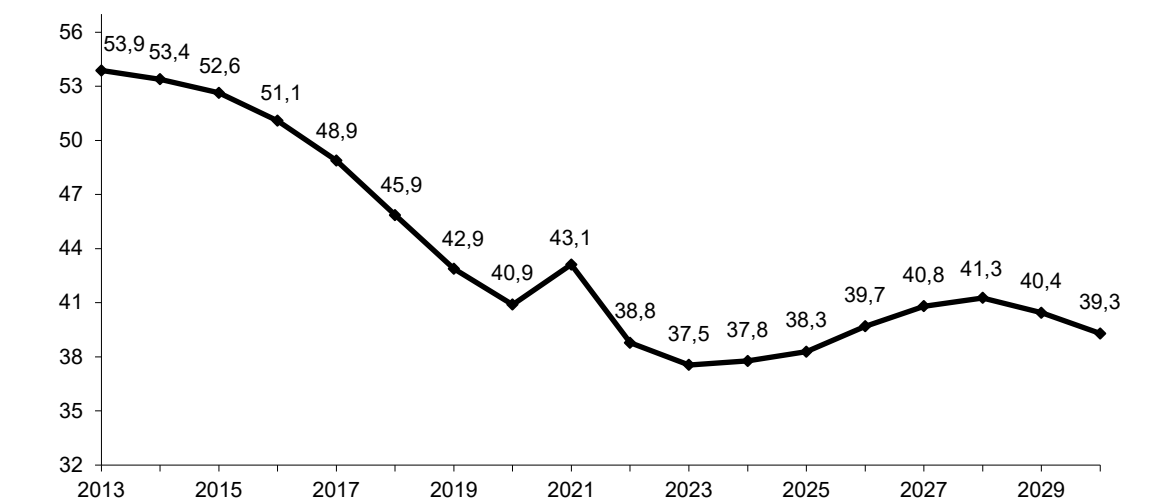
Le poids de la dette nette en fonction de l'économie s'établira à 39,7 % du PIB au 31 mars 2026. Il s'agit d'un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, qui était de 42,9 % au 31 mars 2019 et de 40,9 % du PIB au 31 mars 2020. Au 31 mars 2021, soit pendant la pandémie, la dette nette s'était établie à 43,1 % du PIB.

La dette nette au PIB augmentera jusqu'en 2027-2028, sous l'effet notamment des investissements importants en infrastructures publiques nécessaires à la stimulation de la croissance économique dans un contexte de tensions commerciales avec les États-Unis. Elle redescendra par la suite pour s'établir à 39,3 % du PIB au 31 mars 2030. Il s'agira alors d'un niveau bien inférieur au sommet atteint en 2012-2013, soit 53,9 % du PIB.

Le gouvernement vise à réduire la dette nette au PIB à 35,5 % d'ici 2032-2033 et à 32,5 % d'ici 2037-2038. Il y arrivera notamment en rétablissant l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030 et en maintenant les versements au Fonds des générations.

GRAPHIQUE A.3

### Dettes nette au 31 mars (en pourcentage du PIB)

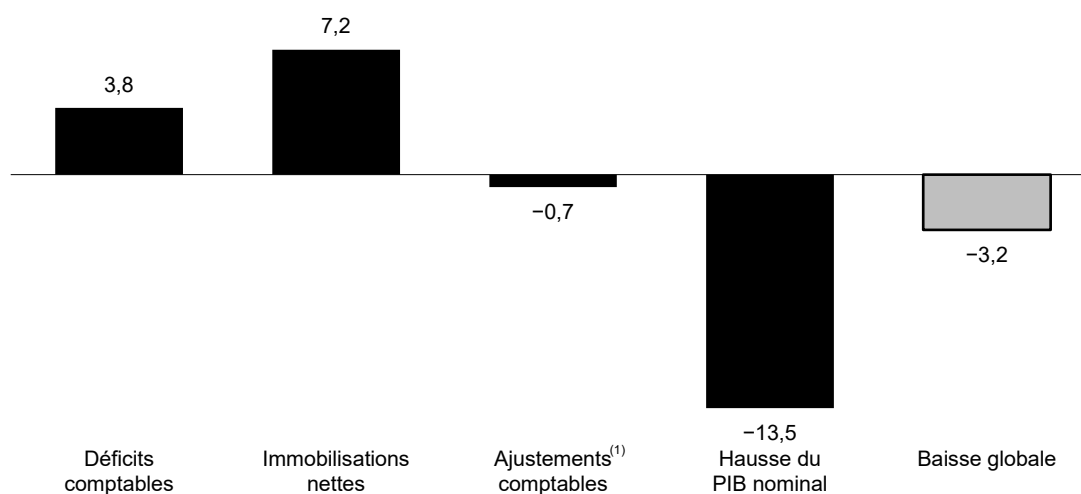


## □ Le poids de la dette nette est moins élevé qu'il ne l'était au 31 mars 2019

Au 31 mars 2019, la dette nette s'élevait à 42,9 % du PIB, alors qu'il est prévu qu'elle s'établira à 39,7 % du PIB au 31 mars 2026. Sur sept ans, la dette nette au PIB aura donc baissé de 3,2 points de pourcentage, et ce, en dépit de la pandémie, d'investissements majeurs dans les infrastructures publiques et d'un réinvestissement dans les services publics, notamment afin d'améliorer les conditions de travail des employés des secteurs public et parapublic. La baisse du poids de la dette nette s'explique par la croissance économique nominale importante au cours de cette période.

GRAPHIQUE A.4

### Facteurs d'évolution de la dette nette du gouvernement de 2019 à 2026 (en points de pourcentage du PIB)



Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit, par exemple, de gains de réévaluation liés aux entreprises du gouvernement.

En plus d'aider à l'enrichissement collectif et de contribuer à la soutenabilité des finances publiques, la réduction du poids de la dette permettra au Québec :

- de contribuer à l'équité intergénérationnelle;
- d'assurer un financement stable des principales missions de l'État, notamment la santé et l'éducation;
- de faire face aux coûts associés au vieillissement de la population;
- de mettre en place des mesures pour lutter contre les changements climatiques;
- de continuer à financer des investissements importants dans les infrastructures publiques;
- de réduire le fardeau fiscal des Québécois;
- de contrer une nouvelle récession;
- d'augmenter son autonomie financière dans la fédération.

## ANNEXE : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC DE 2023 À 2029

TABLEAU A.6

### Perspectives économiques au Québec

(moyenne annuelle, variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Production</b>							
PIB réel	0,7	1,7	0,9	1,1	1,4	1,5	1,5
PIB nominal	4,7	5,9	4,0	3,1	3,3	3,4	3,4
PIB nominal (en milliards de dollars)	582,5	616,8	641,3	661,2	683,0	706,3	730,2
<b>Composantes du PIB</b> (en termes réels)							
Demande intérieure finale	0,5	3,1	2,4	0,9	1,0	1,0	1,1
– Consommation des ménages	1,9	2,5	2,9	1,6	1,6	1,6	1,5
– Dépenses et investissements des gouvernements	1,5	2,5	0,3	0,0	0,0	0,3	0,6
– Investissements résidentiels	-14,6	5,9	12,4	2,0	0,0	-2,7	-2,2
– Investissements non résidentiels des entreprises	2,3	5,5	-1,2	-1,9	1,1	2,5	2,4
Exportations	3,9	0,5	-1,9	1,0	2,2	2,1	2,0
Importations	0,6	1,8	1,9	0,6	1,2	1,3	1,2
<b>Marché du travail</b>							
Population (en milliers)	8 822	8 995	9 058	9 064	9 042	9 022	9 015
Population de 15 ans et plus (en milliers)	7 252	7 435	7 573	7 594	7 590	7 590	7 600
Emploi (en milliers)	4 523	4 566	4 633	4 648	4 662	4 675	4 688
Création d'emplois (en milliers)	130,8	43,2	67,4	14,9	13,4	13,0	12,9
Taux de chômage (en pourcentage)	4,5	5,3	5,7	5,6	4,6	4,2	4,1
<b>Autres indicateurs économiques</b> (en termes nominaux)							
Consommation des ménages	5,8	5,1	5,3	3,6	3,4	3,4	3,3
– Excluant les produits alimentaires	5,4	4,1	4,9	3,1	3,1	3,2	3,1
Mises en chantier (en milliers d'unités)	38,9	48,7	58,0	55,0	48,8	41,5	36,9
Investissements résidentiels	-12,9	9,4	16,6	4,7	2,5	-0,2	0,1
Investissements non résidentiels des entreprises	7,9	9,2	1,8	0,2	3,5	4,9	4,7
Salaires et traitements	5,4	6,0	3,6	2,5	3,3	3,2	3,2
Revenu des ménages	5,5	7,1	3,1	2,6	3,3	3,4	3,2
Excédent d'exploitation net des sociétés	1,5	3,1	2,2	3,4	3,2	3,4	3,6
Indice des prix à la consommation	4,5	2,3	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0
– Excluant les aliments et l'énergie	4,5	2,7	2,6	2,3	2,0	2,0	2,0

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.



# Section B

## PROTÉGER NOTRE POUVOIR D'ACHAT ET NOTRE ÉCONOMIE

<b>Sommaire .....</b>	<b>B.3</b>
<b>1. Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois .....</b>	<b>B.7</b>
1.1 Réduire les cotisations sociales des travailleurs.....	B.8
1.2 Indexer le régime fiscal au bénéfice des Québécois.....	B.13
1.3 Un gain important pour l'ensemble des ménages.....	B.14
1.4 Intervenir dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables .....	B.15
1.5 Près de 52,6 G\$ au bénéfice des Québécois depuis l'automne 2018.....	B.19
<b>2. Accroître la résilience économique du Québec .....</b>	<b>B.21</b>
2.1 Stimuler l'investissement des entreprises.....	B.25
2.2 Réduire les cotisations sociales des employeurs.....	B.28
2.3 Favoriser le développement économique des régions.....	B.30
2.3.1 Appuyer les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche.....	B.31
2.3.2 Prolonger le crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec.....	B.38
2.3.3 Renouveler le financement pour le Réseau accès PME .....	B.39
2.4 Créer des chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec.....	B.40



## SOMMAIRE

La bonne performance économique du Québec et les actions mises en place depuis 2018 ont permis de réduire l'écart de niveau de vie avec l'Ontario et le reste du Canada. Le gouvernement du Québec a mieux protégé le portefeuille de ses citoyens que les provinces voisines puisque le pouvoir d'achat des ménages, mesuré à partir du revenu disponible en termes réels par habitant, s'est amélioré de 9,2 % comparativement à 5,1 % dans le reste du Canada entre 2018 et 2024.

— De plus, pour la même période, l'investissement non résidentiel par habitant des entreprises a progressé de 20,1 %, alors qu'il a diminué de 3,8 % dans le reste du Canada.

Malgré ces bons résultats, l'incertitude économique demeure grande dans le contexte actuel. Le gouvernement souhaite donc continuer à agir pour renforcer le développement et la résilience économiques tout en protégeant le pouvoir d'achat des Québécois.

**Le gouvernement annonce la réduction des taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale ainsi que l'indexation de 2,05 % du régime fiscal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce qui représente un gain moyen de 182 \$ par particulier.**

— **L'ensemble des mesures touchant les particuliers représente 5,9 milliards de dollars sur cinq ans, dont 4,1 milliards de dollars pour l'indexation du régime fiscal.**

**De plus, le gouvernement vise à accroître la résilience économique du Québec, notamment en stimulant l'investissement des entreprises et en favorisant le développement des régions.**

— **En incluant les baisses de cotisations sociales, ces mesures représentent 2,5 milliards de dollars au bénéfice des entreprises.**

Face au contexte économique actuel, plusieurs Québécois ont de la difficulté à répondre à leurs besoins financiers, notamment en matière de transport, de logement ou de nourriture<sup>1</sup>.

À cet égard, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025 prévoit 5,9 milliards de dollars sur cinq ans pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois :

- en réduisant les cotisations des travailleurs au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale;
- en indexant le régime fiscal des particuliers et les prestations d'assistance sociale;
- en intervenant dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables, notamment en poursuivant les programmes d'adaptation et de rénovation domiciliaires destinés principalement à des personnes handicapées ou à des propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste demeurant en région.

En 2026, la réduction des cotisations sociales et l'indexation du régime fiscal représenteront un gain de 245 \$ pour un travailleur gagnant 50 000 \$ et de 440 \$ pour un couple dont chaque conjoint gagne 50 000 \$. Ces initiatives représentent une économie annuelle totale de 1,3 milliard de dollars en 2026-2027, soit un gain moyen de 182 \$ par particulier.

<sup>1</sup> En octobre 2025, plus du quart des Canadiens âgés de 15 ans et plus vivaient dans un ménage qui trouvait difficile de répondre à ses besoins financiers et d'effectuer d'autres dépenses nécessaires. Statistique Canada, « Enquête sur la population active, octobre 2025 », *Le Quotidien*, 7 novembre 2025, [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251107/dq251107a-fra.htm>].

De plus, alors que les relations avec notre principal partenaire commercial se sont complexifiées, le gouvernement prévoit 2,5 milliards de dollars afin d'accroître la résilience économique du Québec pour notamment :

- stimuler l'investissement des entreprises au moyen de l'instauration d'une nouvelle passation en charges immédiate, qui s'ajoute à l'ensemble des mesures d'amortissement accéléré mises en place par le gouvernement;
  - Cette nouvelle mesure permettra aux entreprises de déduire plus rapidement le coût de leur investissement et ainsi de bénéficier d'une hausse importante de leurs liquidités à court terme, ce qui augmente la rentabilité de cet investissement et permet au taux effectif marginal d'imposition (TEMI) sur l'investissement du Québec de se comparer avantageusement sur le plan international, notamment en Amérique du Nord.
- réduire les cotisations des employeurs au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale;
- favoriser le développement économique des régions, notamment pour les industries touchées par les tarifs douaniers américains, avec entre autres un congé temporaire de cotisation au Fonds des services de santé pour les entreprises des secteurs forestier, agricole et de la pêche.

Ainsi, au total, la mise à jour de l'automne 2025 prévoit plus de 8,3 milliards de dollars pour protéger notre pouvoir d'achat et notre économie.

TABLEAU B.1

**Protéger notre pouvoir d'achat et notre économie**

(en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois	-332,6	-1 347,3	-1 379,4	-1 396,4	-1 419,7	-5 875,3
Accroître la résilience économique du Québec	-150,8	-631,3	-631,6	-519,0	-536,8	-2 469,6
<b>TOTAL</b>	<b>-483,4</b>	<b>-1 978,6</b>	<b>-2 011,0</b>	<b>-1 915,4</b>	<b>-1 956,5</b>	<b>-8 344,9</b>

### Annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital

Le gouvernement fédéral avait annoncé, dans son budget 2024, une hausse du taux d'inclusion des gains en capital. Afin de préserver la simplicité du régime fiscal du Québec et sa cohérence avec le régime fédéral, le gouvernement québécois avait décidé d'harmoniser son régime avec ce changement.

Or, le gouvernement fédéral a confirmé dans son budget du 4 novembre 2025 qu'il renonçait à cette hausse du taux d'inclusion des gains en capital.

Ainsi, dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, le gouvernement du Québec harmonise son régime fiscal avec ce changement du régime fédéral et annule également la hausse du taux d'inclusion des gains en capital qui avait été annoncée en 2024.

Rappelons que le taux d'inclusion des gains en capital devait être majoré de 50 % à 66,7 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- sur la portion des gains en capital excédant 250 000 \$ pour les particuliers;
- sur la totalité des gains en capital pour les sociétés et les fiducies.

#### Plus de 2,0 G\$ dans le portefeuille des Québécois et pour les entreprises

L'élimination de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital permet notamment de protéger les propriétaires de multiplex, dont la valeur représente souvent une grande part de l'épargne pour la retraite de ces personnes.

C'est plus de 2,0 milliards de dollars qui demeureront dans le portefeuille des Québécois et qui seront conservés par les entreprises durant les cinq prochaines années, soit :

- 966,5 millions de dollars pour les particuliers;
- 1 071,8 millions de dollars pour les entreprises.

#### Impact financier de l'annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital

(en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Régime fiscal des particuliers <sup>(1)</sup>	-97,6	-76,9	-216,8	-284,4	-290,8	-966,5
Régime fiscal des sociétés	—	57,3	-280,7	-414,7	-433,7	-1 071,8
<b>TOTAL</b>	<b>-97,6</b>	<b>-19,6</b>	<b>-497,5</b>	<b>-699,1</b>	<b>-724,5</b>	<b>-2 038,3</b>

(1) Cet impact financier, basé sur les prévisions du budget 2025-2026, inclut l'annulation de l'incitatif aux entrepreneurs et l'annulation de l'ajustement de la déduction pour options d'achat de titres.

## Annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital (suite)

### Préserver certaines mesures d'incitation à l'investissement

Deux mesures d'atténuation mises en œuvre le 25 juin 2024 pour amoindrir l'effet de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital demeurent en place afin de stimuler les investissements et de favoriser la croissance économique. Ce sont :

- l'augmentation de 1 million de dollars à 1,25 million de dollars de l'exonération limitée des gains en capital pour les petites entreprises;
- l'augmentation de 1 million de dollars à 1,25 million de dollars de l'exonération limitée des gains en capital pour les entreprises agricoles ou de pêche.

Ces mesures représentent plus de 40 millions de dollars par année pour les entrepreneurs et les investisseurs.

Toutefois, l'incitatif aux entrepreneurs qui devait être mis en place au cours de l'année 2025 est annulé, et ce, en cohérence avec la décision prise par le gouvernement fédéral. Cette mesure était liée à la hausse du taux d'inclusion des gains en capital.

### Illustration pour un propriétaire de triplex

Le propriétaire-occupant d'un triplex vend son immeuble pour aller vivre en résidence pour aînés. Une fois exclue la part reliée à sa résidence principale, la vente génère un gain en capital de 500 000 \$.

Si les nouvelles règles s'étaient appliquées, ce propriétaire aurait dû inclure dans son revenu imposable une somme additionnelle de 41 667 \$, ce qui aurait augmenté son impôt à payer de 22 210 \$. Puisque le gouvernement a décidé d'annuler la hausse du taux d'inclusion des gains en capital, ce propriétaire pourra donc conserver cette somme.

### Illustration de l'effet de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital sur un propriétaire de triplex – 2026

(en dollars)

	Taux actuel	Taux qui aurait été majoré	Écart
Gain en capital	500 000	500 000	—
Inclusion du gain en capital			
Première tranche de 250 000 \$	125 000	125 000	—
Excédent de 250 000 \$	125 000	166 667	41 667
<b>Gain en capital inclus dans le revenu</b>	<b>250 000</b>	<b>291 667</b>	<b>41 667</b>
<b>Impôt sur le gain en capital<sup>(1)</sup></b>			
– Fédéral	-68 888	-80 369	-11 481
– Québec	-64 375	-75 104	-10 729
<b>IMPÔT TOTAL</b>	<b>-133 263</b>	<b>-155 473</b>	<b>-22 210</b>

(1) On suppose que le gain en capital est imposé au taux marginal maximal de 27,555 % au fédéral, qui inclut l'abattement spécial du Québec. Le taux marginal pour le Québec est de 25,75 %.

## 1. REMETTRE DE L'ARGENT DANS LE PORTEFEUILLE DES QUÉBÉCOIS

Le gouvernement a toujours fait de l'amélioration du pouvoir d'achat des Québécois l'une de ses priorités. À cet égard, depuis 2018, il a déjà annoncé des mesures totalisant 7,0 milliards de dollars en 2026-2027 pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Ce soutien a bénéficié à l'ensemble de la population, incluant les travailleurs, les aînés et les jeunes familles.

Dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, le gouvernement poursuit son action et retourne aux Québécois près de 5,9 milliards de dollars sur cinq ans.

- À cet égard, il annonce qu'il remettra près de 1,8 milliard de dollars sur cinq ans dans le portefeuille des Québécois en réduisant les taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale.
- De plus, il confirme l'indexation du régime fiscal et des prestations d'assistance sociale à un taux de 2,05 %, ce qui représente un montant de près de 4,1 milliards de dollars sur cinq ans au bénéfice d'environ 5,2 millions de ménages québécois.
- Finalement, il prévoit 58,8 millions de dollars sur cinq ans pour poursuivre des programmes d'adaptation et de rénovation domiciliaires et pour renforcer certains services sociaux critiques. Ces mesures visent à reconnaître l'évolution récente de certains enjeux sociaux et à répondre aux besoins urgents qui y sont associés.

Les Québécois profiteront également de l'annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital. Cela représente 966,5 millions de dollars sur cinq ans<sup>2</sup> et permettra, par exemple, aux propriétaires de multiplex de conserver une plus grande partie de leur gain à la suite de la vente de leur bien.

TABLEAU B.2

### Mesures pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois

(en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Réduire les cotisations sociales des travailleurs <sup>(1)</sup>	-96,0	-391,8	-414,6	-425,8	-437,9	-1 766,0
Indexer le régime fiscal au bénéfice des Québécois <sup>(2)</sup>	-217,9	-934,4	-951,5	-965,9	-980,8	-4 050,5
Intervenir dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables	-18,7	-21,1	-13,3	-4,7	-1,0	-58,8
<b>TOTAL</b>	<b>-332,6</b>	<b>-1 347,3</b>	<b>-1 379,4</b>	<b>-1 396,4</b>	<b>-1 419,7</b>	<b>-5 875,3</b>

(1) Les baisses des taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale sont entièrement financées par chacun des régimes. Elles n'ont donc pas d'impact sur le cadre financier du gouvernement.

(2) Les sommes sont déjà incluses dans le cadre financier à travers les prévisions des revenus autonomes du gouvernement.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, consulter l'encadré « Annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital », présenté à la page B.5.

## 1.1 Réduire les cotisations sociales des travailleurs

La pression financière que vivent de nombreux ménages souligne l'importance de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Ainsi, le gouvernement souhaite poser un geste pour aider rapidement les travailleurs.

La bonne santé financière du Régime de rentes du Québec (RRQ) et du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) permet au gouvernement d'en faire profiter les Québécois en annonçant, dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, une réduction des taux de cotisations sociales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### ❑ Une baisse de 0,20 point de pourcentage du taux de cotisation au Régime de rentes du Québec

Le RRQ joue un rôle prépondérant dans la sécurité financière des Québécois. En plus de leur garantir un revenu de base à la retraite, il les soutient notamment en cas d'invalidité.

Pour pouvoir protéger adéquatement les Québécois, le RRQ doit lui-même disposer d'une excellente santé financière. À cet égard, l'*Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2024*, produite par Retraite Québec, fait état d'un taux de cotisation d'équilibre de 10,47 %, et ce, en considérant le contexte économique actuel et l'évolution démographique.

— Compte tenu du fait que le taux de cotisation actuellement en vigueur pour le régime de base du RRQ est établi à 10,80 %, le régime dispose d'une marge de manœuvre financière de 0,33 point de pourcentage.

Le gouvernement annonce donc, dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, une baisse de 0,20 point de pourcentage du taux de cotisation au régime de base du RRQ<sup>3</sup>, et ce, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

— Cette baisse sera répartie également entre les employeurs et les employés.

TABLEAU B.3

### Baisse du taux de cotisation au régime de base du Régime de rentes du Québec (en pourcentage, sauf indication contraire)

	Taux de 2025	Taux de 2026	Écart (en point de pourcentage)
Part de l'employé	5,4	5,3	-0,1
Part de l'employeur	5,4	5,3	-0,1
<b>TOTAL</b>	<b>10,8</b>	<b>10,6</b>	<b>-0,2</b>
Travailleur autonome <sup>(1)</sup>	10,8	10,6	-0,2

(1) Au Régime de rentes du Québec, les travailleurs autonomes paient les parts de l'employé et de l'employeur.

<sup>3</sup> La baisse du taux de cotisation ne vise que le régime de base du RRQ. Elle permet de conserver une marge de manœuvre pour parer aux éventualités. Le régime supplémentaire, pour lequel la cotisation n'a débuté qu'en 2019, est toujours en phase de capitalisation. Son taux n'est donc pas appelé à être modifié avant au moins 2042.

## Principales améliorations apportées récemment au Régime de rentes du Québec

L'actuelle baisse du taux de cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) s'ajoute à une série d'améliorations déjà apportées au RRQ depuis 2021. Celles-ci ciblent notamment les retraités invalides et les travailleurs de 65 ans ou plus.

### Retraités invalides

Dans le budget 2025-2026, le gouvernement a annoncé qu'il modifierait le calcul des prestations du RRQ à l'avantage des personnes ayant subi une lésion professionnelle et recevant une indemnité de remplacement du revenu réduite de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Dans le budget 2024-2025, le gouvernement a annoncé que la rente de retraite des personnes ayant reçu la rente d'invalidité entre 60 et 65 ans ne serait plus réduite à partir de 65 ans en cas de demande anticipée.

### Incitations au maintien à l'emploi

Lors de la plus récente consultation publique sur l'avenir du RRQ, tenue à l'hiver 2023, plusieurs intervenants ont fait valoir l'importance pour le régime de mieux accompagner les travailleurs afin de favoriser le maintien en emploi.

Pour donner suite à ces interventions, le gouvernement a annoncé, dans le budget 2023-2024, que :

- les travailleurs de 65 ans ou plus recevant leur rente de retraite pourraient cesser de cotiser au RRQ;
- les revenus de travail obtenus après 65 ans pourraient être exclus du calcul de la rente de retraite, si cela est à l'avantage du travailleur;
- l'âge maximal d'admissibilité à la rente de retraite passerait de 70 à 72 ans;
- les cotisations cesseraient automatiquement d'être payées à la fin de l'année au cours de laquelle le travailleur atteint l'âge de 72 ans.

## □ Une baisse de 13 % des taux de cotisation au Régime québécois d'assurance parentale

Le RQAP permet aux travailleurs de mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant. Il offre un remplacement du revenu permettant aux familles de consacrer davantage de temps à leur enfant.

L'excellente santé financière du régime fait qu'il dispose d'une marge financière suffisante pour réduire ses cotisations. Pour cette raison, le gouvernement a déjà annoncé en septembre dernier une baisse de 8 % des taux de cotisation des travailleurs et des employeurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

— Cependant, les plus récentes projections actuarielles du régime montrent que les surplus seront persistants dans les prochaines années.

Afin que les travailleurs et les employeurs profitent de ces surplus, le gouvernement souhaite réduire davantage les taux de cotisation au RQAP, tout en maintenant la santé financière du régime.

Ainsi, il annonce une baisse additionnelle des taux de cotisation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026<sup>4</sup>, pour atteindre une réduction totale de 13 %. Les taux de cotisation passeront donc à :

- 0,430 % pour les employés;
- 0,602 % pour les employeurs;
- 0,764 % pour les travailleurs autonomes.

TABLEAU B.4

### Baisse des taux de cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (en pourcentage, sauf indication contraire)

	Taux de 2025	Taux de 2026	Écart	
			En point de pourcentage	En pourcentage
Part de l'employé	0,494	0,430	-0,064	13
Part de l'employeur	0,692	0,602	-0,090	13
<b>TOTAL</b>	<b>1,186</b>	<b>1,032</b>	<b>-0,154</b>	<b>13</b>
Travailleur autonome	0,878	0,764	-0,114	13

<sup>4</sup> Ces modifications nécessiteront d'apporter des changements au Règlement sur les taux de cotisation au régime d'assurance parentale.

## □ Illustration des économies maximales pour les employés et les travailleurs autonomes

Avant les changements annoncés<sup>5</sup>, un employé aurait payé une cotisation d'au plus 4 348 \$ pour le régime de base du RRQ et le RQAP, alors qu'un travailleur autonome aurait payé 8 583 \$.

La réduction des taux des cotisations sociales, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, aura pour effet d'accorder une économie moyenne de 80 \$ par travailleur. Quant à l'économie maximale, elle sera de :

- 137 \$ pour un employé;
- 259 \$ pour un travailleur autonome.

TABLEAU B.5

### Cotisations maximales au régime de base du Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale – 2026 (en dollars)

	Selon les taux de 2025	Selon les taux de 2026	Économie maximale
<b>Employés</b>			
– Régime de rentes du Québec <sup>(1)</sup>	3 839	3 768	-71
– Régime québécois d'assurance parentale <sup>(2)</sup>	509	443	-66
<b>Total</b>	<b>4 348</b>	<b>4 211</b>	<b>-137</b>
<b>Travailleurs autonomes<sup>(3)</sup></b>			
– Régime de rentes du Québec <sup>(1)</sup>	7 679	7 537	-142
– Régime québécois d'assurance parentale <sup>(2)</sup>	904	787	-117
<b>Total</b>	<b>8 583</b>	<b>8 324</b>	<b>-259</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les cotisations maximales du régime de base du Régime de rentes du Québec sont calculées sur la base d'un maximum des gains admissibles de 74 600 \$ en 2026.

(2) Les cotisations maximales du Régime québécois d'assurance parentale sont calculées sur la base d'un maximum des gains assurables de 103 000 \$ en 2026.

(3) Au Régime de rentes du Québec, les travailleurs autonomes paient le total de la part de l'employé et de celle de l'employeur, alors qu'ils ont leur propre taux au Régime québécois d'assurance parentale.

<sup>5</sup> La situation avant les changements annoncés est basée sur les taux en vigueur en 2025.

## □ Une baisse des cotisations totalisant 378 M\$ pour les travailleurs

En 2026, la baisse des cotisations sociales correspond à une économie annuelle totale de 378 millions de dollars au bénéfice des travailleurs, soit :

- 213 millions de dollars au RRQ pour près de 4,5 millions de salariés et de travailleurs autonomes, ce qui représente une économie moyenne de 48 \$ par travailleur;
- 165 millions de dollars au RQAP pour environ 4,7 millions d'employés et de travailleurs autonomes, ce qui correspond à une économie moyenne de 35 \$.

Cette somme sera entièrement financée par les disponibilités financières des régimes. Ainsi, la mesure ne générera pas d'impact sur le cadre financier du gouvernement.

TABLEAU B.6

### Économies liées à la baisse des cotisations des travailleurs au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale – 2026

	Économie annuelle totale (en M\$)	Nombre de travailleurs (en millions)	Économie moyenne (en dollars)
Régime de rentes du Québec	-213	4,5	-48
Régime québécois d'assurance parentale	-165	4,7	-35
<b>ENSEMBLE DES RÉDUCTIONS</b>	<b>-378</b>	<b>4,7</b>	<b>-80</b>

## 1.2 Indexer le régime fiscal au bénéfice des Québécois

Un des leviers pour protéger le pouvoir d'achat des Québécois face à la hausse du coût de la vie consiste à indexer les paramètres du régime fiscal des particuliers et des prestations d'assistance sociale.

Dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, le gouvernement confirme donc que ces paramètres seront indexés à un taux de 2,05 % pour 2026<sup>6</sup>.

Plus concrètement, l'indexation permet d'ajuster le montant des déductions, des crédits d'impôt et des prestations afin de refléter la hausse des prix à la consommation observée au Québec et, ainsi, de préserver le pouvoir d'achat des contribuables. Par exemple :

- le montant maximal du crédit d'impôt remboursable pour la solidarité passera de 1 256 \$ à 1 281 \$, soit une hausse de 25 \$<sup>7</sup>;
- la prestation annuelle de base pour un prestataire de l'aide sociale passera de 9 408 \$ à 9 600 \$, soit une hausse de 192 \$.

### □ Un gain de 931 M\$ au bénéfice de 5,2 millions de ménages

Cette indexation, qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, profitera à l'ensemble des Québécois, c'est-à-dire environ 5,2 millions de ménages. Ceux-ci pourront bénéficier d'un gain totalisant 931 millions de dollars en 2026, soit :

- plus de 863 millions de dollars à l'égard du régime fiscal des particuliers;
- près de 68 millions de dollars provenant des prestations d'assistance sociale.

TABLEAU B.7

### Impact financier de l'indexation pour 2026 du régime fiscal des particuliers et des prestations d'assistance sociale

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Nombre de ménages (en millions)	Pleine année 2026	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total sur 5 ans
Régime fiscal des particuliers	5,2	-863,4	-200,4	-867,5	-887,6	-905,3	-923,4	-3 784,2
Prestations d'assistance sociale	0,3	-67,6	-17,5	-66,9	-63,9	-60,6	-57,4	-266,3
<b>TOTAL</b>	<b>5,2<sup>(1)</sup></b>	<b>-931,0</b>	<b>-217,9</b>	<b>-934,4</b>	<b>-951,5</b>	<b>-965,9</b>	<b>-980,8</b>	<b>-4 050,5</b>

(1) Généralement, les ménages recevant les prestations d'assistance sociale font aussi partie de ceux qui reçoivent le crédit d'impôt pour la solidarité. À cet effet, ils sont donc aussi inclus dans les ménages bénéficiant de l'indexation du régime fiscal des particuliers.

<sup>6</sup> Pour plus de détails à propos de l'indexation du régime fiscal des particuliers, le document *Paramètres du régime d'imposition des particuliers pour l'année d'imposition 2026* peut être consulté sur le site Web du ministère des Finances, dans la section « Publications » (<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/finances/publications>).

<sup>7</sup> Il s'agit du cas d'une personne vivant seule qui demeure dans un logement non subventionné.

### 1.3 Un gain important pour l'ensemble des ménages

La baisse des taux de cotisation au RRQ et au RQAP ainsi que l'indexation du régime fiscal profiteront à la grande majorité des Québécois. Toutefois, leur gain variera selon la situation du ménage.

Ces mesures permettront de protéger le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu et de ceux de la classe moyenne en allégeant leurs charges fiscales et sociales et en indexant leurs transferts sociofiscaux selon la hausse du coût de la vie.

À titre illustratif, en 2026, une personne vivant seule et recevant l'aide sociale profitera d'un gain totalisant 217 \$ grâce à l'indexation des prestations d'aide sociale et du crédit d'impôt pour la solidarité.

Un travailleur gagnant 50 000 \$ profitera d'un gain de 245 \$, principalement en raison de l'indexation liée à l'impôt sur le revenu.

Quant aux familles, surtout celles à faible ou moyen revenu, leur gain pourrait être plus important grâce à l'indexation de l'Allocation famille.

- Une famille monoparentale ayant un enfant et qui gagne 50 000 \$ verra son revenu disponible augmenter de 363 \$.
- Pour un couple ayant deux enfants et deux revenus égaux de 50 000 \$, le gain totalisera 440 \$.

TABLEAU B.8

#### Illustration des gains liés à la réduction des cotisations sociales et à l'indexation du régime fiscal selon la situation du ménage – 2026 (en dollars)

Mesures	Personne seule recevant l'aide sociale <sup>(1)</sup>	Travailleur vivant seul <sup>(2)</sup>	Famille monoparentale ayant un enfant <sup>(3)</sup>	Couple ayant deux enfants <sup>(4)</sup>
Impôt sur le revenu des particuliers	—	87	87	115
Prestations de l'aide sociale	192	—	—	—
<b>Crédits d'impôt remboursables</b>				
— Crédit d'impôt pour la solidarité	25	79	82	—
— Allocation famille	—	—	115	168
<b>Cotisations sociales</b>				
— Régime de rentes du Québec	—	47	47	93
— Régime québécois d'assurance parentale	—	32	32	64
<b>TOTAL</b>	<b>217</b>	<b>245</b>	<b>363</b>	<b>440</b>

(1) Cette illustration est basée sur la situation d'un prestataire d'aide sociale n'ayant aucun revenu de travail.

(2) Cette illustration est basée sur la situation d'une personne vivant seule et ayant un revenu de travail de 50 000 \$.

(3) Cette illustration est basée sur la situation d'une famille monoparentale ayant un enfant de moins de 4 ans et un revenu de travail de 50 000 \$.

(4) Cette illustration est basée sur la situation d'un couple ayant deux enfants de moins de 4 ans et un revenu de travail égal à 50 000 \$ pour chacun des conjoints, soit un revenu familial de 100 000 \$.

## 1.4 Intervenir dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables

Compte tenu de l'évolution importante des réalités sociales, il est essentiel que le Québec maintienne ses efforts afin d'assurer le bien-être des populations plus vulnérables. À cet égard, des besoins liés à l'habitation et à certains services sociaux critiques nécessitent des ajustements dès la mise à jour de l'automne 2025.

Le gouvernement prévoit donc 58,8 millions de dollars sur cinq ans afin d'intervenir dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables, soit :

- 49,5 millions de dollars pour la poursuite de programmes d'adaptation et de rénovation domiciliaires, et ce, afin d'aider les ménages à exécuter des travaux bénéficiant principalement aux personnes handicapées ou à des propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste demeurant en région;
- 5,0 millions de dollars en 2025-2026 pour renforcer l'aide d'urgence en itinérance à l'approche de la période hivernale;
- 3,5 millions de dollars pour bonifier les pratiques mixtes d'interventions en rehaussant le nombre de ressources psychosociales pouvant intervenir en collaboration avec les policiers lors de situations de crise;
- 0,8 million de dollars pour bonifier la prestation spéciale pour préparations lactées à l'assistance sociale, et ce, afin de s'assurer que les familles plus démunies peuvent continuer de bénéficier des préparations lactées à un prix réduit en pharmacie.

TABLEAU B.9

### Impact financier des mesures visant à intervenir dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Poursuivre l'adaptation et la rénovation domiciliaires <sup>(1)</sup>	-13,4	-20,1	-12,3	-3,7	—	-49,5
Renforcer l'aide d'urgence en itinérance <sup>(2)</sup>	-5,0	—	—	—	—	-5,0
Bonifier les pratiques mixtes d'interventions psychosociales <sup>(2)</sup>	-0,3	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-3,5
Bonifier la prestation spéciale pour préparations lactées à l'assistance sociale <sup>(3)</sup>	—	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,8
<b>TOTAL</b>	<b>-18,7</b>	<b>-21,1</b>	<b>-13,3</b>	<b>-4,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>-58,8</b>

(1) Les crédits seront versés au ministère des Affaires municipales et de l'habitation. Les sommes requises pour 2025-2026 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

(2) Les crédits seront versés au ministère de la Santé et des Services sociaux. Les sommes requises pour 2025-2026 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

(3) Les crédits seront versés au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

## □ Poursuivre l'adaptation et la rénovation domiciliaires

L'amélioration des conditions d'habitation, notamment celles des ménages vulnérables et à faible revenu, fait partie des préoccupations du gouvernement.

Ainsi, dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, le gouvernement annonce des investissements additionnels de 49,5 millions de dollars sur quatre ans afin de hausser le financement de deux programmes d'adaptation et de rénovation domiciliaires, soit :

- le Programme d'adaptation de domicile;
- le programme RénoRégion.

TABLEAU B.10

### Impact financier des mesures pour poursuivre l'adaptation et la rénovation domiciliaires (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Hausser le financement du Programme d'adaptation de domicile	-10,0	-10,0	—	—	—	-20,0
Hausser le financement du programme RénoRégion	-3,4	-10,1	-12,3	-3,7	—	-29,5
<b>TOTAL</b>	<b>-13,4</b>	<b>-20,1</b>	<b>-12,3</b>	<b>-3,7</b>	<b>—</b>	<b>-49,5</b>

### ■ Hausser le financement du Programme d'adaptation de domicile

Le Programme d'adaptation de domicile accorde une aide financière pour l'exécution de travaux d'adaptation visant à corriger ou à amoindrir les barrières architecturales auxquelles une personne handicapée peut se heurter dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes. Il favorise ainsi le maintien à domicile des personnes handicapées.

- L'aide financière, qui peut couvrir l'ensemble des coûts reconnus au programme, peut atteindre 50 000 \$.

Compte tenu de la popularité de ce programme, il est possible que son enveloppe budgétaire s'épuise en cours d'année. Le gouvernement souhaite s'assurer que les disponibilités financières sont au rendez-vous et annonce que des investissements additionnels totalisant 20 millions de dollars sur deux ans seront accordés pour le Programme d'adaptation de domicile.

### ■ Hausser le financement du programme RénoRégion

Le programme RénoRégion accorde une aide aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural pour leur permettre de corriger des déficiences majeures sur leur résidence.

- Pour être admissibles, les travaux doivent se rapporter à certains éléments du logement tels que les murs extérieurs, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie ou l'isolation, et les coûts doivent être au minimum de 3 500 \$.
- L'aide financière offerte, qui dépend du revenu du ménage, peut atteindre 25 000 \$.

Il est anticipé que les enveloppes déjà prévues pour ce programme seront insuffisantes pour répondre aux besoins prévus d'ici la fin de mars 2026. Pour assurer la poursuite du programme RénoRégion, le gouvernement annonce 29,5 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans.

**Investissements pour le programme RénoRégion depuis 2018**

Depuis l'automne 2018, et avec les annonces de la présente mise à jour, des investissements totalisant plus de 148 millions de dollars ont été annoncés pour le programme RénoRégion.

Ce programme a notamment été bonifié en 2022 afin de permettre l'octroi d'aides financières plus importantes, une admissibilité accrue des ménages en fonction de leurs revenus ainsi qu'une hausse de la valeur des résidences admissibles.

Depuis son adoption en 2015, ce sont environ 1 100 interventions par année qui ont été financées.

**Annonces en lien avec le programme RénoRégion depuis l'automne 2018**

(en millions de dollars)

<b>Publication</b>	<b>Total</b>
Budget 2019-2020	37,1
Budget 2021-2022	20,0
Budget 2022-2023	61,8
Mise à jour 2025	29,5
<b>SOMMES ACCORDÉES</b>	<b>148,4</b>

## ❑ Renforcer l'aide d'urgence en itinérance

Au cours des dernières années, le gouvernement a fait de la lutte contre l'itinérance l'une de ses priorités. Depuis 2021, il a annoncé des investissements de plus de 1 milliard de dollars à cet égard.

Malgré ces efforts, la situation demeure préoccupante, notamment à l'arrivée de l'hiver alors que des personnes en situation d'itinérance sont confrontées aux intempéries. De plus, certains partenaires communautaires ne disposent pas de suffisamment de financement pour assurer leur pleine offre de services.

Dans ce contexte, le gouvernement annonce, dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, un investissement additionnel de 5 millions de dollars en 2025-2026 afin d'assurer le plein déploiement des mesures hivernales d'urgence au bénéfice des personnes en situation d'itinérance. L'enveloppe budgétaire consacrée à cette fin, qui est actuellement de 21 millions de dollars en 2025-2026, passera donc à 26 millions de dollars.

Cette somme servira notamment à étendre les heures d'ouverture des ressources, à augmenter le nombre de places disponibles en haltes-chaud et en refuges d'urgence, à renforcer les services de proximité et à soutenir les partenaires communautaires.

## ❑ Bonifier les pratiques mixtes d'interventions psychosociales

Les équipes de pratiques mixtes sont des unités spécialisées qui regroupent des policiers et des intervenants psychosociaux. Ces duos travaillent en patrouille pour fournir une aide plus adaptée aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, de l'itinérance ou d'autres défis psychosociaux. Ils ont notamment pour objectif de proposer des solutions alternatives aux approches policières traditionnelles et de mieux coordonner les services.

Le déploiement d'équipes de pratiques mixtes dans plusieurs municipalités du Québec montre déjà des résultats positifs. Or, des intervenants psychosociaux supplémentaires sont nécessaires dans les villes de Montréal et de Longueuil.

Afin de répondre aux besoins en la matière, la mise à jour de l'automne 2025 prévoit une somme de 3,5 millions de dollars sur cinq ans pour bonifier les pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

## ❑ Bonifier la prestation spéciale pour préparations lactées à l'assistance sociale

Les parents à faible revenu bénéficiant des programmes d'assistance sociale peuvent compter sur des préparations lactées à prix réduit pour nourrir leurs jeunes enfants. Pour plusieurs, ces préparations lactées sont parfois la seule option répondant aux besoins alimentaires de leur nourrisson.

— L'offre de préparations lactées à prix réduit en pharmacie est possible grâce à la collaboration entre le gouvernement, les fabricants et les pharmaciens. Ce soutien permet aux prestataires admissibles de se procurer ces produits essentiels en payant un montant fixe et adapté à leur situation financière.

Or, le prix des préparations pour nourrissons a fortement augmenté au cours des dernières années. Ainsi, afin que le gouvernement continue de contribuer à sa juste part au maintien de cette offre à prix réduit pour les prestataires admissibles, la prestation spéciale pour l'achat de préparations lactées sera rehaussée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, passant de 22,50 \$ à 45,00 \$.

À cet égard, dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, le gouvernement prévoit un investissement totalisant 0,8 million de dollars sur quatre ans.

## 1.5 Près de 52,6 G\$ au bénéfice des Québécois depuis l'automne 2018

En plus de la baisse des taux de cotisation au RRQ et au RQAP, le gouvernement a annoncé, depuis l'automne 2018, des mesures totalisant près de 52,6 milliards de dollars pour la période de 2018-2019 à 2027-2028, dont :

- 9,2 milliards de dollars pour la baisse des deux premiers taux d'imposition;
- 9,4 milliards de dollars pour des mesures aidant à faire face au coût de la vie, incluant les trois montants ponctuels pour le coût de la vie et la limitation de l'indexation des tarifs à 3 %;
- 18,4 milliards de dollars pour des mesures s'adressant aux familles, notamment l'Allocation famille et la réduction de la taxe scolaire;
- 10,9 milliards de dollars pour la mise en place et les bonifications du montant pour le soutien des aînés.

Les gestes posés par le gouvernement au bénéfice des Québécois permettront de remettre près de 7,0 milliards de dollars dans le portefeuille des Québécois en 2026-2027, ce qui représente en moyenne 952 \$ par particulier.

TABLEAU B.11

### Impact financier des actions au bénéfice des Québécois depuis l'automne 2018 (en millions de dollars)

	2018-2019 à 2024-2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Baisse d'impôt	-3 757	-1 750	-1 802	-1 857	-9 166
Faire face au coût de la vie <sup>(1)</sup>	-8 286	-365	-363	-375	-9 388
Familles <sup>(2)</sup>	-11 125	-2 432	-2 441	-2 410	-18 407
Montant pour le soutien des aînés <sup>(3)</sup>	-5 652	-1 739	-1 760	-1 796	-10 946
Autres mesures pour les aînés et les personnes aidantes <sup>(4)</sup>	-791	-258	-291	-304	-1 643
Travailleurs <sup>(5)</sup>	-762	-111	-112	-114	-1 099
Logement <sup>(6)</sup>	-321	-209	-189	-109	-828
Examen des dépenses fiscales <sup>(7)</sup>	104	217	319	535	1 174
Autres mesures <sup>(8)</sup>	-1 304	-316	-315	-314	-2 250
<b>TOTAL</b>	<b>-31 892</b>	<b>-6 962</b>	<b>-6 955</b>	<b>-6 743</b>	<b>-52 553</b>

Notes : Les montants présentés sont des dépenses annoncées ainsi que la projection de celles-ci jusqu'en 2027-2028. Les dépenses réelles liées aux mesures mises en place pourraient différer.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- (1) Il s'agit des versements des trois montants ponctuels pour le coût de la vie, de la limitation de l'indexation des tarifs à 3 % et de la bonification du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation.
- (2) Il s'agit du taux unique de taxe scolaire et de l'aide pour limiter sa hausse en juin 2022, 2023, 2024 et 2025, ainsi que de la bonification du crédit d'impôt pour frais de garde, de l'Allocation famille, du tarif unique en garde subventionnée, du soutien des enfants handicapés et de l'exemption des pensions alimentaires pour enfants à charge.
- (3) Il s'agit de la mise en place et des deux bonifications du montant pour le soutien des aînés.
- (4) Il s'agit de la bonification du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés et du crédit d'impôt pour les personnes aidantes.
- (5) Il s'agit de la bonification du crédit d'impôt pour prolongation de carrière et de la déduction relative aux dépenses de télétravail.
- (6) Il s'agit de la bonification du programme Allocation-logement et de la composante logement du crédit d'impôt pour la solidarité.
- (7) Il s'agit entre autres de l'optimisation du crédit d'impôt pour prolongation de carrière, de mesures de simplification du régime fiscal, notamment l'uniformisation du taux applicable de la taxe sur les primes d'assurance et celui de la TVQ, des mesures d'actualisation du régime fiscal, dont l'abolition du bouclier fiscal, et des mesures pour favoriser le financement des services publics, notamment l'instauration d'une contribution annuelle pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.
- (8) Il s'agit du programme Mieux voir pour réussir, de la réduction du tarif des stationnements des établissements de santé, des mesures pour la qualité de vie des personnes aidantes, de l'ajustement de la déduction pour options d'achat de titres pour PME innovante, du soutien à l'évolution de Capital régional et coopératif Desjardins, et de l'abolition des congés d'impôt pour les experts étrangers et pour les chercheurs étrangers.



## 2. ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Le Québec s'est fixé comme objectif d'atteindre un niveau de richesse comparable à celui de ses principaux partenaires commerciaux. La bonne performance de l'économie depuis 2018 ainsi que les initiatives mises en place pour stimuler la productivité ont permis un rattrapage du Québec par rapport à l'Ontario et au reste du Canada, notamment en matière de niveau de vie et d'investissement.

Ainsi, le Québec s'est donné les moyens de faire face au contexte économique mondial actuel, lequel est empreint d'une grande incertitude alors que les relations avec notre principal partenaire commercial se sont complexifiées.

Devant cette situation, le Québec se doit de demeurer résilient. À cet effet, le gouvernement prévoit 2,5 milliards de dollars sur cinq ans, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, pour :

- stimuler l'investissement des entreprises;
- réduire les cotisations sociales des employeurs;
- favoriser le développement économique des régions;
- créer des chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec.

De plus, afin que l'économie québécoise réalise son plein potentiel, le gouvernement a récemment dévoilé sa nouvelle vision économique. Celle-ci vise, entre autres, à augmenter l'autonomie du Québec, notamment en matière d'énergie, et à protéger nos emplois en réponse au nouveau contexte mondial en positionnant le Québec comme un acteur clé dans la sécurité et la défense ainsi que dans la filière des minéraux critiques et stratégiques. Elle permettra notamment d'appuyer les projets porteurs pour l'ensemble du Québec.

- Pour permettre à l'économie de réaliser son plein potentiel, le gouvernement prévoit présenter un projet de loi visant à accélérer l'autorisation des projets prioritaires et d'envergure nationale.

TABLEAU B.12

### Mesures visant à accroître la résilience économique du Québec (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Stimuler l'investissement des entreprises	-4,9	-31,3	-34,7	-29,6	-29,6	-130,1
Réduire les cotisations sociales des employeurs <sup>(1)</sup>	-104,1	-434,5	-450,1	-463,7	-477,9	-1 930,4
Favoriser le développement économique des régions <sup>(2)</sup>	-41,3	-163,5	-144,8	-23,7	-27,3	-400,6
Créer des chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec <sup>(3)</sup>	-0,5	-2,0	-2,0	-2,0	-2,0	-8,5
<b>TOTAL</b>	<b>-150,8</b>	<b>-631,3</b>	<b>-631,6</b>	<b>-519,0</b>	<b>-536,8</b>	<b>-2 469,6</b>

(1) Les baisses des taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale sont entièrement financées par chacun des régimes. Elles n'ont donc pas d'impact sur le cadre financier du gouvernement.

(2) Sur ce montant, 31,3 M\$ en 2025-2026, 126,3 M\$ en 2026-2027 et 97,1 M\$ en 2027-2028 seront financés par des disponibilités financières découlant d'un rehaussement de la part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques. De plus, 30,0 M\$ seront pourvus à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques de 2025-2026 à 2027-2028.

(3) Si l'on considère une somme de 1,5 M\$ en 2030-2031, le financement totalisera 10,0 M\$. Les crédits seront versés au ministère de l'Enseignement supérieur. Les sommes requises pour 2025-2026 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

## Une nouvelle vision économique pour faire face à l'urgence

Le 10 novembre dernier, le gouvernement a présenté la nouvelle vision économique du Québec : *Le pouvoir québécois – Réponse au nouveau contexte mondial*.

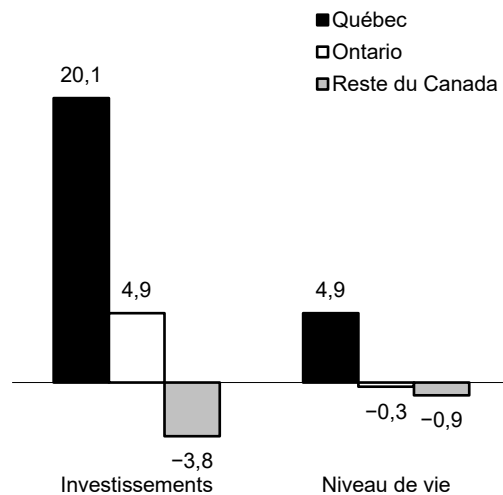
La nouvelle vision économique du gouvernement peut s'appuyer sur le bilan positif des dernières années. Entre 2018 et 2024, en dépit d'un contexte économique difficile et de la pandémie, le Québec a mieux fait que le reste du Canada, comme en témoignent :

- les investissements non résidentiels des entreprises par habitant en termes réels, un important déterminant de la productivité d'une économie, qui ont affiché une croissance de 20,1 % au Québec, comparativement à une hausse de 4,9 % en Ontario et à un recul de 3,8 % dans le reste du Canada;
- le niveau de vie au Québec, qui a crû de 4,9 %, alors que des reculs de 0,3 % en Ontario et de 0,9 % dans le reste du Canada ont été observés;
- la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec, qui a affiché une hausse de près de 30 %, comparativement à 26,6 % en Ontario et à 24,9 % dans le reste du Canada;
- le pouvoir d'achat au Québec, soit le revenu disponible réel par habitant, qui a crû de 9,2 %, alors qu'il a affiché une hausse de 5,1 % en Ontario et dans le reste du Canada.

Ce bilan positif, sur lequel peut s'appuyer l'économie du Québec pour relever les défis considérables auxquels elle est confrontée, témoigne du succès des interventions gouvernementales.

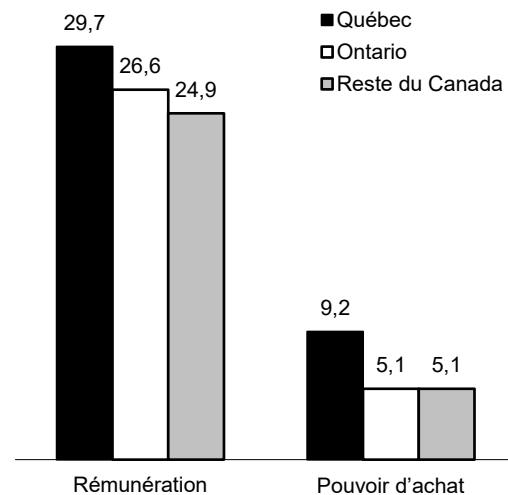
Il démontre également que pour construire l'économie de demain, consolider nos acquis et créer de la richesse, l'ensemble de l'action économique du gouvernement doit se poursuivre, et même s'accélérer.

**Investissements non résidentiels des entreprises et niveau de vie – 2018-2024**  
(variation pour l'ensemble de la période en pourcentage)



Note : Les investissements par habitant sont exprimés en termes réels et le niveau de vie correspond au PIB réel par habitant.  
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

**Rémunération hebdomadaire moyenne et pouvoir d'achat des ménages – 2018-2024**  
(variation pour l'ensemble de la période en pourcentage)



Note : La rémunération hebdomadaire moyenne est exprimée en termes nominaux et le pouvoir d'achat représente le revenu disponible réel des ménages par habitant.  
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

### Une nouvelle vision économique pour faire face à l'urgence (suite)

Cette vision ambitieuse a pour objectif d'accroître la résilience, la productivité et l'influence du Québec, tout en misant sur ses atouts stratégiques dans un contexte de transformations rapides et de bouleversements à l'échelle internationale.

Le Québec doit relever des défis considérables, notamment en lien avec la réduction de sa dépendance aux États-Unis, la croissance de ses entreprises et leur capacité d'adaptation, la résilience de son économie face aux chocs, l'allègement de la bureaucratie et des délais inhérents ainsi que le virage technologique.

La nouvelle vision économique repose sur quatre grandes orientations, soit :

- l'accélération de la production d'énergie renouvelable pour tendre vers la souveraineté énergétique, appuyer la décarbonation et soutenir la réalisation de projets économiques;
  - Un premier jalon prévoit l'ajout par Hydro-Québec de 60 térawattheures (TWh) d'ici 2035, pour des investissements pouvant atteindre 200 milliards de dollars.
  - À l'horizon 2050, le gouvernement prend l'engagement, avec Hydro-Québec, d'augmenter davantage la production d'électricité renouvelable, avec l'objectif de doubler la production actuelle.
- la création d'un environnement d'affaires plus simple et efficace pour les entreprises, en réduisant la bureaucratie, en se dotant d'un État plus performant et en mettant en place une voie rapide pour les projets stratégiques;
  - Le gouvernement s'engage ainsi à éliminer de façon continue les irritants qui freinent les entreprises dans différents secteurs d'activité.
  - L'État devra devenir plus efficace, plus performant et plus productif en éliminant les tâches redondantes et en optimisant les processus administratifs.
- le soutien à la croissance et à la pérennité des entreprises québécoises, notamment par des mesures pour soutenir l'innovation et le repreneuriat tout en favorisant la diversification des marchés et le développement des infrastructures stratégiques;
  - Une offre de capital patient sera développée pour accompagner les PME du Québec dans leur croissance tout en protégeant leur propriété québécoise.
  - Des efforts seront également déployés pour accroître la présence des entreprises d'ici dans les marchés publics, dans le respect des accords commerciaux en vigueur.
  - Des investissements ciblés dans nos infrastructures portuaires, ferroviaires et numériques seront essentiels pour concrétiser la vision économique du Québec et soutenir sa croissance à long terme.
- le positionnement du Québec comme acteur clé dans la sécurité et la défense ainsi que dans la filière des minéraux critiques et stratégiques, qui sont essentiels à la transition énergétique et technologique.
  - Nos entreprises de l'aérospatiale, de la construction navale, de l'informatique quantique, de l'optique-photonique et de la cybersécurité devraient être en mesure de capter une part importante de la croissance des dépenses militaires à l'échelle mondiale.
  - L'exploitation du potentiel de production de lithium, de graphite, de nickel, de cuivre, de phosphate et de terres rares du Québec a la capacité d'avoir un impact économique majeur et durable.

Avec cette nouvelle vision économique, le gouvernement poursuivra ses efforts pour bâtir une économie plus productive et moins dépendante, notamment des États-Unis, en mobilisant tous les acteurs publics et privés.

## Accélérer l'autorisation et la réalisation des projets d'envergure nationale

Dans un contexte économique incertain où les projets sont à la fois coûteux et longs à réaliser et où la compétition pour attirer des investissements structurants s'intensifie, il devient essentiel de mettre en place des mesures concrètes pour soutenir leur réalisation et maximiser leurs retombées au Québec.

À l'instar du gouvernement fédéral et d'autres provinces canadiennes, comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, le gouvernement du Québec souhaite réduire les délais liés à l'obtention des autorisations pour accélérer le déploiement de projets économiques et énergétiques qui sont stratégiques pour le Québec et pour fournir aux investisseurs davantage de prévisibilité.

C'est pourquoi le gouvernement entend déposer prochainement un projet de loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation de projets prioritaires et d'envergure nationale. Les projets publics ou privés admissibles devront être de grande ampleur et avoir un potentiel significatif pour le Québec.

L'objectif sera d'offrir un parcours administratif simplifié et une meilleure coordination gouvernementale à l'égard de ces projets. En effet, le parcours administratif sera intégré et accéléré, avec une coordination des analyses et des autorisations nécessaires sous une gouvernance unique, afin d'éviter les redondances, de réduire les délais et d'accroître la prévisibilité pour les promoteurs.

- Il ne s'agira donc pas d'une solution de contournement, mais plutôt d'une approche optimisée permettant une exécution plus rapide tout en assurant la santé et la sécurité des personnes ainsi que la qualité de l'environnement.
- Le respect des standards en matière environnementale continuera de s'appliquer, notamment en ce qui a trait au processus d'évaluation environnementale.

Les principes de transparence, d'acceptabilité sociale, de participation citoyenne et de respect des droits des communautés autochtones seront au cœur de la démarche gouvernementale.

- La participation des peuples autochtones, le respect des droits ancestraux et issus de traités, ainsi que l'obligation constitutionnelle de consulter les peuples autochtones lorsqu'ils sont concernés, constitueront des principes fondamentaux pleinement intégrés au processus.

Cette initiative s'ajoute à celles déjà en place pour soutenir la croissance de l'économie et maintenir la qualité de vie des Québécois.

## 2.1 Stimuler l'investissement des entreprises

Dans le budget 2025-2026, le gouvernement avait annoncé son intention, de façon coordonnée avec le gouvernement fédéral, de prolonger les mesures d'amortissement accéléré mises en place depuis 2018 pour une période additionnelle de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

- En leur permettant de déduire plus rapidement les coûts de leurs dépenses en capital, le gouvernement améliore l'environnement d'affaires des entreprises et rend plus attrayantes les nouvelles opportunités d'investissement.

Dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement confirme la mise en œuvre de son intention annoncée dans le budget 2025-2026.

Maintenant que le gouvernement fédéral a aussi annoncé la prolongation des mesures d'amortissement accéléré, les entreprises québécoises peuvent désormais bénéficier des mêmes avantages tant au niveau fédéral que québécois, soit :

- d'une passation en charges immédiate à l'égard de la machinerie et de l'équipement de fabrication et de transformation, du matériel pour la production d'énergie propre et la conservation d'énergie, des véhicules zéro émission ainsi que des actifs qui améliorent la productivité;
- d'un amortissement accéléré pour les logements construits expressément pour la location, qui fait passer le taux de déduction pour amortissement de 4 % à 10 %;
- d'une déduction pouvant atteindre jusqu'à trois fois le montant de celle qui s'applique habituellement à la première année pour les autres types d'investissement.

Ces déductions ont pour effet de réduire le fardeau fiscal des entreprises dès l'année où la dépense en capital est effectuée. Cela diminue le coût fiscal réel d'un dollar investi, ce qui augmente la rentabilité de l'investissement.

### **□ Instaurer une nouvelle passation en charges immédiate pour les investissements en bâtiments du secteur manufacturier**

Afin d'appuyer davantage le secteur manufacturier, le gouvernement annonce, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, que la passation en charges immédiate s'appliquera également aux investissements en bâtiments servant à la fabrication ou à la transformation, à l'instar de ce qui s'appliquera au niveau fédéral.

- Cette mesure s'appliquera aux biens acquis à compter du 4 novembre 2025 et sera éliminée progressivement sur une période de quatre ans, de 2030 à 2033.

Il s'agit d'un appui additionnel de 130,1 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir davantage l'investissement des entreprises manufacturières.

## □ **Un total de 2,7 G\$ pour une superdéduction qui renforce la compétitivité du Québec à l'échelle internationale**

Les mesures d'amortissement accéléré annoncées dans le budget 2025-2026 ainsi que la nouvelle passation en charges immédiate pour les investissements en bâtiments dans le secteur manufacturier forment une superdéduction à la productivité qui appuiera l'investissement des entreprises ainsi que leur croissance et totalisera 2,7 milliards de dollars sur cinq ans.

- Elle permettra au Québec de demeurer l'un des endroits en Amérique du Nord les plus concurrentiels pour investir.

De plus, avec l'annulation de l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital des sociétés, le gouvernement maintient un environnement d'affaires favorable à l'investissement et assure la compétitivité du régime fiscal, dans un contexte où l'administration américaine actuelle a posé plusieurs gestes ayant un impact négatif sur les entreprises du Québec.

- L'annulation de l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital des sociétés représente une réduction additionnelle du fardeau fiscal des entreprises de près de 1,1 milliard de dollars d'ici 2029-2030<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Pour plus de détails, consulter l'encadré « Annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital », présenté à la page B.5.

## Assurer un environnement fiscal compétitif à l'échelle internationale

La compétitivité du régime fiscal des sociétés est déterminante pour l'établissement d'un climat d'affaires permettant de stimuler les investissements. Elle se reflète notamment dans le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) sur l'investissement, qui représente l'effet de l'ensemble des charges et des règles fiscales qui influencent le rendement du capital investi.

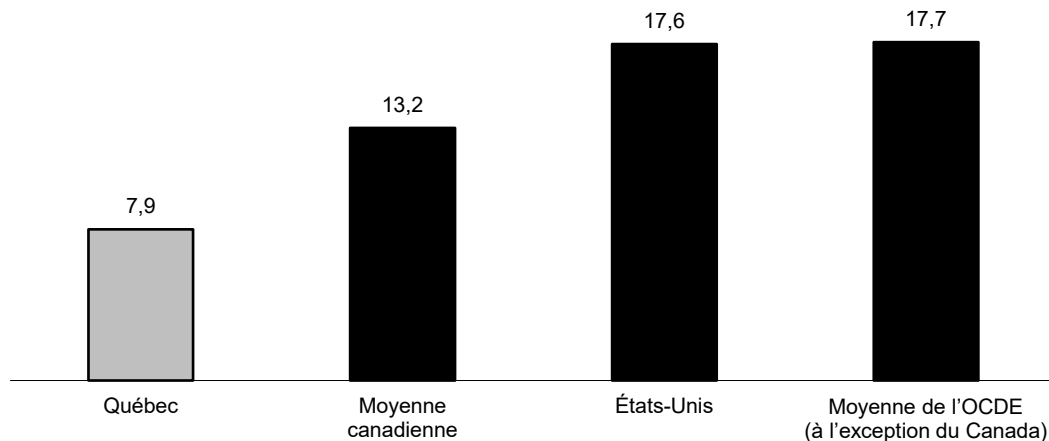
Le Québec offre aux entreprises une fiscalité incitant à l'investissement en raison de mesures instaurées au cours des dernières années, notamment :

- les mesures d'amortissement accéléré, incluant la nouvelle passation en charges immédiate pour les investissements en bâtiments servant à la fabrication ou à la transformation;
- le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) renouvelé;
- le nouveau congé fiscal pour grands projets d'investissement;
- la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI);
- la réduction du taux d'imposition des PME au même niveau que celui de l'Ontario.

Grâce à ces mesures, le TEMI moyen de l'ensemble des secteurs pour le Québec s'établirait à 7,9 % en 2025, comparativement à :

- 13,2 % en moyenne au Canada;
- 17,6 % en moyenne aux États-Unis (en tenant compte des dispositions de la loi One Big Beautiful Bill Act);
- 17,7 % dans les pays de l'OCDE.

### Taux effectif marginal d'imposition sur l'investissement – 2025 (en pourcentage)



Sources : Ministère des Finances du Québec et ministère des Finances du Canada.

## 2.2 Réduire les cotisations sociales des employeurs

En règle générale, les employeurs doivent verser des cotisations sociales sur la rémunération de leurs employés, dont des cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

Dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2025, le gouvernement annonce une réduction des taux de cotisations sociales au RRQ et au RQAP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce qui aura pour effet de réduire les charges sur la masse salariale des entreprises.

### □ Une baisse des cotisations totalisant 421 M\$ pour les employeurs

En 2026, la baisse des cotisations sociales correspond à une économie annuelle totale de 421 millions de dollars pour environ 280 000 employeurs, soit :

- 197 millions de dollars au RRQ, ce qui représente une économie moyenne de 758 \$ par employeur;
- 224 millions de dollars au RQAP, ce qui correspond à une économie moyenne de 800 \$ par employeur.

Cette somme sera entièrement financée par les disponibilités financières des régimes. Ainsi, la mesure ne générera pas d'impact sur le cadre financier du gouvernement.

TABLEAU B.13

#### Économies liées à la baisse des cotisations des employeurs au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale – 2026

	Économie annuelle totale (en M\$)	Nombre d'employeurs (en milliers)	Économie moyenne (en dollars)
Régime de rentes du Québec	-197	260	-758
Régime québécois d'assurance parentale	-224	280	-800
<b>ENSEMBLE DES RÉDUCTIONS</b>	<b>-421</b>	<b>280</b>	<b>-1 504</b>

À titre illustratif, pour une PME ayant 10 employés dont le salaire est de 55 000 \$, cela représente une économie totale de plus de 1 000 \$ en 2026 par rapport à la situation qui avait cours en 2025, soit :

- 515 \$ de baisse de cotisation au RRQ;
- 495 \$ de baisse de cotisation au RQAP.

TABLEAU B.14

#### Illustration de l'économie de la baisse de cotisation au régime de base du Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale pour une PME ayant 10 employés dont le salaire est de 55 000 \$ (en dollars)

	2025	2026	Économie
Régime de rentes du Québec	27 810	27 295	-515
Régime québécois d'assurance parentale	3 806	3 311	-495
<b>TOTAL</b>	<b>31 616</b>	<b>30 606</b>	<b>-1 010</b>

**5,7 G\$ pour aider les entreprises à répondre aux défis du contexte économique**

Globalement, les récentes mesures annoncées par le gouvernement permettront de réduire le fardeau fiscal des entreprises de 5,7 milliards de dollars d'ici 2029-2030, soit :

- 2,7 milliards de dollars pour la prolongation et la bonification des mesures d'amortissement accéléré;
- 1,9 milliard de dollars pour la réduction des cotisations sociales des employeurs au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale;
- 1,1 milliard de dollars pour l'annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital des sociétés.

**Réduction du fardeau fiscal des entreprises d'ici 2029-2030**

(en milliards de dollars)

	<b>Total sur cinq ans</b>
Prolongation et bonification des mesures d'amortissement accéléré	-2,7
Réduction des cotisations sociales des employeurs	-1,9
Annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital	-1,1
<b>TOTAL</b>	<b>-5,7</b>

## 2.3 Favoriser le développement économique des régions

La contribution des régions est essentielle à la croissance économique et à la prospérité du Québec. Au fil des ans, les régions du Québec ont investi et travaillé pour transformer leurs industries, ce qui leur a permis de diversifier leurs activités, d'être plus productives et d'améliorer leur compétitivité sur les marchés d'exportation.

L'économie des régions reste toutefois fortement liée à l'exploitation des ressources naturelles, composée de secteurs d'activité particulièrement exposés au contexte économique difficile et qui affrontent des défis uniques menaçant des milliers d'emplois et fragilisant la vitalité des régions du Québec.

Cela est particulièrement vrai pour les entreprises des secteurs forestier et agricole, pour qui :

- les tarifs douaniers imposés par nos partenaires commerciaux entraînent une augmentation des coûts d'approvisionnement et d'exploitation, en plus de créer un climat d'incertitude;
- les changements climatiques engendrent des impacts importants;
- une perte de compétitivité par rapport à leurs concurrents est observée, puisque plusieurs autres provinces canadiennes ont abandonné leur tarification du carbone sur les carburants.

Dans ce contexte, le gouvernement prévoit, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, une somme de 400,6 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser le développement économique des régions du Québec, soit :

- 290,4 millions de dollars pour appuyer les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche;
- 65,0 millions de dollars pour prolonger le crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec;
- 45,2 millions de dollars pour renouveler le financement pour le Réseau accès PME.

TABLEAU B.15

### Impact financier des mesures visant à favoriser le développement économique des régions (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Appuyer les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche	-41,3	-138,4	-109,1	-0,8	-0,8	-290,4
Prolonger le crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec	—	-2,5	-13,1	-22,9	-26,5	-65,0
Renouveler le financement pour le Réseau accès PME <sup>(1)</sup>	—	-22,6	-22,6	—	—	-45,2
<b>TOTAL</b>	<b>-41,3</b>	<b>-163,5</b>	<b>-144,8</b>	<b>-23,7</b>	<b>-27,3</b>	<b>-400,6</b>

(1) Les crédits seront versés au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 2.3.1 Appuyer les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche

Les entreprises des secteurs agricole, forestier et de la pêche représentent des moteurs de développement économique qui soutiennent de nombreux emplois dans les régions du Québec.

Compte tenu des défis particuliers auxquels elles sont confrontées, un soutien additionnel totalisant 290,4 millions de dollars sur cinq ans, dont la majorité dans les trois premières années, est prévu afin de répondre rapidement à leurs enjeux de liquidités et d'accroître leur résilience économique, soit :

- 254,7 millions de dollars afin d'agir immédiatement pour soutenir des secteurs essentiels à la vitalité régionale avec un congé temporaire de taxe sur la masse salariale;
- 30,0 millions de dollars pour soutenir la compétitivité du secteur agricole;
- 4,0 millions de dollars pour prolonger le mécanisme de ristournes à impôt différé pour soutenir les coopératives agricoles;
- 1,7 million de dollars pour prolonger le mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers.

TABLEAU B.16

#### Impact financier des mesures visant à appuyer les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
Agir immédiatement pour soutenir des secteurs essentiels à la vitalité régionale <sup>(1)</sup>	-31,3	-126,3	-97,1	—	—	-254,7
Soutenir la compétitivité du secteur agricole <sup>(2)</sup>	-10,0	-10,0	-10,0	—	—	-30,0
Prolonger le mécanisme de ristournes à impôt différé pour soutenir les coopératives agricoles	—	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-4,0
Prolonger le mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers	—	-1,1	-1,0	0,2	0,2	-1,7
<b>TOTAL</b>	<b>-41,3</b>	<b>-138,4</b>	<b>-109,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>-290,4</b>

(1) La part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques sera accrue, afin de dégager les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure.

(2) Le financement de cette mesure sera pourvu à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

## **Le secteur forestier : un pilier important de l'économie des régions**

Le secteur forestier a été confronté à des défis majeurs au cours des dernières années, tels que des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques et le conflit commercial entourant le bois d'œuvre.

Ces défis se sont récemment accrus en raison de la hausse des tarifs douaniers imposés par le gouvernement fédéral américain, lesquels augmentent l'incertitude et entraînent des répercussions sur les entreprises forestières.

### **Un secteur important pour l'économie du Québec en transformation**

L'industrie québécoise des produits forestiers constitue un pilier important de l'économie des régions du Québec. Au cours des dernières années, la situation économique, industrielle et géopolitique a évolué.

Aujourd'hui, le contexte est difficile. La baisse des prix des produits forestiers réduit les liquidités et la rentabilité des entreprises. Dans plusieurs régions, les volumes de bois récoltés s'avèrent insuffisants par rapport à la capacité de production.

Une transformation de l'industrie s'avère requise pour renforcer son agilité, sa résilience et sa compétitivité ainsi que pour rétablir un équilibre entre l'offre et la demande. Le gouvernement entend soutenir cette transition en plus de simplifier l'environnement d'affaires et de proposer des ajustements ciblés pour l'encadrement du secteur forestier.

À court terme, le gouvernement continuera de soutenir les entreprises durement affectées par les tarifs douaniers américains, notamment pour les besoins de liquidités et en collaboration avec le gouvernement fédéral.

Le gouvernement sera également présent pour accompagner les communautés et les travailleurs touchés.

### **Une intervention additionnelle du gouvernement fédéral est nécessaire**

Le gouvernement du Québec incitera le gouvernement fédéral à poursuivre ses efforts de négociation avec les États-Unis afin de mettre fin à l'imposition des tarifs douaniers en vigueur.

Au mois d'août dernier, le gouvernement fédéral a annoncé une enveloppe de 1,2 milliard de dollars en appui aux entreprises forestières de l'ensemble du Canada. Pour le Québec, cette offre demeure insuffisante pour répondre aux besoins des acteurs du milieu.

Ainsi, le gouvernement du Québec réclame une hausse du financement fédéral pour ce secteur clé en plus d'exiger que la distribution de cette somme soit équitable afin que les entreprises québécoises obtiennent leur juste part.

## Un soutien important au secteur forestier confronté à des défis majeurs

### Un soutien de près de 1,7 milliard de dollars au secteur forestier depuis le budget 2023-2024

Au cours des dernières années, le gouvernement a prévu des sommes importantes afin d'appuyer le secteur forestier, totalisant 1,7 milliard de dollars depuis le budget 2023-2024, soit :

- 128,0 millions de dollars dans le budget 2023-2024, notamment pour augmenter le niveau d'investissement en travaux sylvicoles;
- 469,0 millions de dollars dans la mise à jour de l'automne 2023, notamment pour les initiatives déployées en réaction aux feux de forêt exceptionnels de l'été 2023;
- 527,5 millions de dollars dans le budget 2024-2025, notamment pour accroître les investissements sylvicoles en forêts publique et privée;
- 455,0 millions de dollars dans la mise à jour de l'automne 2024, notamment pour investir dans les efforts de reboisement;
- 94,7 millions de dollars dans le budget 2025-2026, notamment pour diversifier l'industrie des produits forestiers et favoriser l'innovation.

### Plusieurs programmes d'aide déjà en vigueur

Les sociétés forestières sont également admissibles à différentes mesures d'aide financière visant notamment à :

- soutenir les besoins de liquidités à court terme des entreprises affectées par les tarifs douaniers par l'entremise des programmes FRONTIERE et PARESAU;
- appuyer les projets qui permettraient d'accroître leur productivité, de favoriser l'innovation et de diversifier leurs marchés, dont :
  - le programme Panorama, qui allie financement et services d'accompagnement pour soutenir et solidifier les entreprises dans leurs stratégies de diversification de marchés,
  - le programme ESSOR, qui appuie les investissements en innovation et en productivité des entreprises pour qu'elles puissent se positionner avantageusement auprès des grands donneurs d'ordre, diversifier leurs marchés et assurer leur croissance,
  - le Programme Innovation Bois, qui permet d'encourager les investissements pour la réalisation de projets d'innovation et de transformation du bois de qualité inférieure,
  - le Programme d'innovation en construction bois, qui vise à accroître l'utilisation du bois dans la construction, soutenir l'innovation et réduire les émissions de GES dans la construction,
  - le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i), qui vise à encourager les projets d'investissement des entreprises en soutenant les frais d'acquisition de certains types de biens, notamment du matériel de fabrication ou de transformation, dont les taux sont bonifiés en région,
  - le fonds Capital ressources naturelles et énergie, qui vise à encourager l'exploitation des ressources naturelles et énergétiques en participant financièrement à des projets d'entreprises.

## ❑ **Agir immédiatement pour soutenir des secteurs essentiels à la vitalité régionale**

Les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche sont importants pour l'économie des régions du Québec.

- De plus, ces secteurs sont confrontés à des enjeux importants qui nuisent à leur compétitivité, comme l'imposition de tarifs douaniers et l'abandon de la taxe carbone sur les carburants par le gouvernement fédéral.

Dans ce contexte, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025 prévoit un congé de deux ans de taxe sur la masse salariale afin d'apporter une aide rapide aux entreprises et de soutenir les emplois de ces secteurs.

Ainsi, le taux de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) sera réduit à 0 % en 2026 et en 2027 pour les industries :

- des cultures agricoles, de l'élevage et de l'aquaculture;
- de l'exploitation forestière, des scieries et des usines de pâtes à papier;
- de la pêche.

La mise en place de ce congé de cotisation au FSS représente un appui de 254,7 millions de dollars d'ici 2027-2028 pour soutenir ces secteurs essentiels à la vitalité des régions.

## ■ **Un soutien rapide et direct aux entreprises**

Avec une mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce congé temporaire de cotisation au FSS représente un soutien rapide et direct aux entreprises des secteurs visés, en leur permettant de libérer des liquidités essentielles à la poursuite de leurs activités et en favorisant le maintien en emploi des travailleurs.

Ce geste représente un soutien annuel moyen par entreprise de :

- plus de 43 000 \$ pour le secteur forestier;
- près de 6 000 \$ pour le secteur agricole;
- près de 2 500 \$ pour le secteur de la pêche.

### ■ Une diminution du fardeau fiscal au bénéfice des régions

Comme les entreprises des secteurs agricole, forestier et de la pêche sont principalement en région, le congé de cotisation au FSS sera particulièrement bénéfique à ces dernières. Il représentera, par exemple, une baisse de cotisation annuelle moyenne de :

- 9 600 \$ pour les employeurs du Bas-Saint-Laurent, ce qui favorisera le maintien en emploi de plus de 10 000 travailleurs;
- 6 300 \$ pour les employeurs de la Chaudière-Appalaches, ce qui contribuera au maintien en emploi de près de 15 000 travailleurs;
- 9 500 \$ pour les employeurs de la Montérégie, ce qui aidera au maintien en emploi de plus de 22 000 travailleurs;
- 12 200 \$ pour les employeurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce qui soutiendra le maintien en emploi de plus de 7 000 travailleurs.

En moyenne, il s'agit d'une aide de près de 10 000 \$ par entreprise qui s'applique aux salaires de près de 134 000 travailleurs dans les régions du Québec.

### ■ Une réduction de la charge sur la masse salariale qui s'ajoute aux baisses des cotisations sociales des employeurs

Le congé temporaire de cotisation au FSS s'ajoute aux baisses de cotisations sociales annoncées dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025.

- Les entreprises des secteurs agricole, forestier et de la pêche bénéficieront ainsi d'une réduction annuelle de 8 millions de dollars de leurs cotisations au RRQ et au RQAP en plus de celle de 127 millions de dollars au FSS, ce qui porte la réduction totale des charges sur la masse salariale à 135 millions de dollars par année pour les entreprises des secteurs visés.

### □ Soutenir la compétitivité du secteur agricole

Le secteur agricole est confronté à des défis importants liés à sa compétitivité et à sa productivité. Bien qu'ils soient engagés dans la lutte contre les changements climatiques, certains agriculteurs n'ont pas d'autre choix que la consommation de carburants fossiles, notamment pour l'utilisation de la machinerie agricole.

Ils se trouvent ainsi désavantagés en raison de l'abandon de la tarification carbone dans des juridictions voisines, et ce, dans un contexte économique empreint d'incertitude.

Afin de soutenir la compétitivité des agriculteurs québécois et de leur apporter une aide rapide complémentaire, le gouvernement prévoit, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, 30 millions de dollars sur trois ans pour déployer une mesure de soutien.

Le détail de cette initiative sera dévoilé ultérieurement par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## ❑ Prolonger le mécanisme de ristournes à impôt différé pour soutenir les coopératives agricoles

Le mécanisme de ristournes à impôt différé permet à un membre qui reçoit une ristourne d'une coopérative admissible sous la forme d'une part privilégiée de reporter l'imposition de la ristourne au moment de la disposition des parts privilégiées.

- Pour les coopératives, ce mécanisme facilite leur capitalisation en encourageant leurs membres à réinvestir dans celles-ci.

Afin de soutenir la croissance des coopératives québécoises, notamment les coopératives agricoles, le gouvernement prévoit, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, la prolongation de cinq ans de ce mécanisme, soit jusqu'au 31 décembre 2030.

Ce geste permettra à près de 2 000 membres de coopératives de continuer à bénéficier de cet incitatif fiscal et de répondre aux besoins en capitalisation des coopératives.

TABLEAU B.17

### Sommaire des paramètres du mécanisme de ristournes à impôt différé

<b>Contribuable admissible</b>	Société ou particulier qui est membre d'une coopérative ou d'une fédération de coopératives et qui reçoit une ristourne sous la forme d'une part privilégiée d'une coopérative détenant une attestation d'admissibilité délivrée par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
<b>Fonctionnement du mécanisme</b>	Déduction dans le calcul du revenu imposable du montant de la ristourne qui lui a été attribuée sous la forme d'une part privilégiée ou de sa part dans la ristourne. Le montant déduit devra généralement être inclus ultérieurement dans le calcul du revenu imposable du contribuable lorsque les parts admissibles seront vendues.
<b>Date d'échéance</b>	Les ristournes doivent être attribuées sous forme de parts privilégiées au plus tard le 31 décembre 2030.

## ❑ Prolonger le mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers

En plus des programmes d'aide en vigueur pour le secteur forestier, le mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers, visant à favoriser la contribution de la forêt privée à l'approvisionnement des usines de transformation du bois du Québec, permet aux propriétaires de forêts privées d'étaler la déclaration de leurs revenus de vente de bois sur une période de 10 ans.

— Il permet ainsi de réduire leur fardeau fiscal lors de la mise en marché de leur bois.

Afin de soutenir davantage l'industrie forestière, qui traverse actuellement de nombreux défis, le gouvernement prévoit, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, la prolongation de deux ans de la mesure, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Ce geste permettra à environ 350 producteurs forestiers de continuer à bénéficier de cet incitatif fiscal visant à stimuler la mise en marché de bois issu des forêts privées.

TABLEAU B.18

### Sommaire des paramètres du mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers

<b>Particulier ou société admissible</b>	Particulier qui réside au Québec ou société privée sous contrôle canadien ayant un capital versé inférieur à 50 M\$ et reconnu comme producteur forestier à l'égard d'une forêt privée.
<b>Modalités de l'étalement du revenu</b>	Déduction dans le calcul du revenu imposable d'un montant qui ne dépasse pas 85 % du moins élevé de 200 000 \$ et de son revenu annuel net généré par la vente, autre qu'au détail, de bois provenant de l'exploitation d'une forêt privée.  Inclusion, dans le calcul du revenu imposable du producteur, de la totalité ou d'au moins 10 % du montant déduit.
<b>Date d'échéance</b>	Le revenu découlant de la vente de bois, autre que de la vente au détail, doit être réalisé dans l'année d'imposition qui se termine au plus tard le 31 décembre 2027.

### 2.3.2 Prolonger le crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec

Malgré des progrès notables, certaines entreprises établies dans les régions maritimes du Québec, notamment dans le secteur de la transformation des produits de la mer, font face à de grands défis alors que leurs exportations sont fortement dépendantes du marché américain dans un contexte de menaces tarifaires et qu'elles sont confrontées à une concurrence importante.

Dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement souhaite poursuivre son appui au développement économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et des autres régions maritimes du Québec. Pour ce faire, il prévoit :

- la prolongation de cinq ans du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec, soit jusqu'au 31 décembre 2030;
- l'ajout des MRC de La Matapédia, de La Mitis et de Rimouski-Neigette aux territoires admissibles en ce qui concerne le secteur de la transformation des produits de la mer, pour assurer une équité entre les entreprises des régions maritimes du Québec.

Cet appui de 65 millions de dollars sur quatre ans permettra à une centaine d'entreprises de demeurer compétitives, d'investir dans des projets de modernisation et de contribuer ainsi à l'économie du Québec.

TABLEAU B.19

#### Principaux paramètres du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec – Après la mise à jour de l'automne 2025

Secteurs d'activité	Territoires admissibles			Taux et plafonds
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Côte-Nord	Bas-Saint-Laurent	
Transformation des produits de la mer	Oui	Oui	Est du Bas-Saint-Laurent <sup>(1)</sup>	– 15 % des salaires admissibles versés
Fabrication d'éoliennes ou production d'énergie éolienne	Oui	Non	MRC de La Matanie	– Plafond d'aide par emploi de 12 500 \$
Fabrication ou transformation de produits à partir de la tourbe ou de l'ardoise	Oui	Oui	Oui	
Autres activités manufacturières	Oui	Non	Non	
Mariculture et biotechnologie marine	Oui	Oui	Oui	– 30 % des salaires admissibles versés
Récréotouristique	Îles-de-la-Madeleine	Non	Non	– Plafond d'aide par emploi de 25 000 \$

Note : L'échéance du crédit d'impôt est prévue au 31 décembre 2030.

(1) L'est du Bas-Saint-Laurent comprend les MRC de La Matanie, de La Matapédia, de La Mitis et de Rimouski-Neigette.

### 2.3.3 Renouveler le financement pour le Réseau accès PME

Le Réseau accès PME, auparavant connu sous le nom d'Accès entreprise Québec (AEQ), offre une porte d'entrée aux entreprises qui veulent obtenir de l'accompagnement-conseil, et ce, peu importe leur secteur d'activité et leur stade de croissance.

Ce réseau est composé des équipes de développement économique des MRC et de leurs organismes délégataires. Il regroupe plus de 450 professionnels, au sein des différentes MRC, qui travaillent auprès des entrepreneurs pour les aider à structurer, à développer et à accélérer leurs projets d'affaires.

Afin de prolonger le soutien au Réseau accès PME, le gouvernement prévoit, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, 45,2 millions de dollars sur deux ans.

- Cela permettra de maintenir les ressources consacrées à l'accompagnement des entreprises sur les territoires des différentes MRC en leur offrant des services de proximité.

## 2.4 Créer des chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec

Au début de l'année 2025, l'administration américaine a fragilisé l'écosystème de la recherche scientifique aux États-Unis, notamment par des coupures importantes dans les budgets destinés à la recherche et par l'imposition de nouvelles orientations dans plusieurs secteurs, ce qui soulève certaines préoccupations en matière de liberté universitaire. Ces changements ont conduit des chercheurs établis aux États-Unis à considérer la possibilité de s'installer dans des pays offrant un environnement plus propice à la recherche scientifique.

Ce contexte présente une occasion unique d'attirer les chercheurs afin qu'ils travaillent au sein des universités et des laboratoires du Québec.

Pour ce faire, le gouvernement du Québec annonce, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, la création à brève échéance de 10 chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec. Cette initiative représente un investissement de 10 millions de dollars qui permettra l'attraction de talents internationaux travaillant dans des secteurs prioritaires pour l'essor du Québec.

### Stratégie d'attraction des talents internationaux du gouvernement fédéral

L'initiative du gouvernement du Québec est complémentaire à la stratégie d'attraction des talents internationaux du gouvernement fédéral visant à stimuler l'innovation et la croissance de secteurs clés.

Dans son budget déposé le 4 novembre 2025, le gouvernement fédéral a indiqué vouloir recruter plus d'un millier de chercheurs étrangers hautement qualifiés. L'expertise de ces chercheurs renforcera la compétitivité internationale du Canada et contribuera à l'économie de demain.

Pour favoriser l'excellence de la recherche au Canada, le gouvernement fédéral propose, dans son budget 2025, une série de mesures de recrutement, soit :

- le lancement d'une initiative de recrutement accéléré au sein des chaires de recherche visant à inciter des chercheurs étrangers d'exception à venir travailler dans les universités canadiennes;
- la mise sur pied d'un volet complémentaire de soutien aux infrastructures de recherche afin de garantir que les chercheurs recrutés disposent de l'équipement nécessaire à la recherche au Canada;
- une réinstallation plus facile au Canada des meilleurs étudiants au doctorat et boursiers de recherches postdoctorales du monde entier;
- une aide offerte aux universités pour recruter des professeurs adjoints à l'étranger.

**IMPACT FINANCIER**

TABLEAU B.20

**Impact financier des actions pour protéger notre pouvoir d'achat et notre économie**  
(en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
<b>Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois</b>						
Réduire les cotisations sociales des travailleurs <sup>(1)</sup>	—	—	—	—	—	—
Indexer le régime fiscal au bénéfice des Québécois <sup>(2)</sup>	-217,9	-934,4	-951,5	-965,9	-980,8	-4 050,5
Intervenir dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables						
– Poursuivre l'adaptation et la rénovation domiciliaires						
▪ Hausser le financement du Programme d'adaptation de domicile	-10,0	-10,0	—	—	—	-20,0
▪ Hausser le financement du programme RénoRégion	-3,4	-10,1	-12,3	-3,7	—	-29,5
Sous-total – Poursuivre l'adaptation et la rénovation domiciliaires	-13,4	-20,1	-12,3	-3,7	—	-49,5
– Renforcer l'aide d'urgence en itinérance	-5,0	—	—	—	—	-5,0
– Bonifier les pratiques mixtes d'interventions psychosociales	-0,3	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-3,5
– Bonifier la prestation spéciale pour préparations lactées à l'assistance sociale	—	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,8
Sous-total – Intervenir dès maintenant pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables	-18,7	-21,1	-13,3	-4,7	-1,0	-58,8
<b>Sous-total – Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois</b>	<b>-236,6</b>	<b>-955,5</b>	<b>-964,8</b>	<b>-970,6</b>	<b>-981,8</b>	<b>-4 109,3</b>

TABLEAU B.20

**Impact financier des actions pour protéger notre pouvoir d'achat et notre économie (suite)**  
(en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
<b>Accroître la résilience économique du Québec</b>						
Stimuler l'investissement des entreprises	-4,9	-31,3	-34,7	-29,6	-29,6	-130,1
Réduire les cotisations sociales des employeurs <sup>(1)</sup>	—	—	—	—	—	—
Favoriser le développement économique des régions						
– Appuyer les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche						
▪ Agir immédiatement pour soutenir des secteurs essentiels à la vitalité régionale <sup>(3)</sup>	-31,3	-126,3	-97,1	—	—	-254,7
▪ Soutenir la compétitivité du secteur agricole <sup>(4)</sup>	-10,0	-10,0	-10,0	—	—	-30,0
▪ Prolonger le mécanisme de ristournes à impôt différé pour soutenir les coopératives agricoles	—	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-4,0
▪ Prolonger le mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers	—	-1,1	-1,0	0,2	0,2	-1,7
Sous-total – Appuyer les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de la pêche	-41,3	-138,4	-109,1	-0,8	-0,8	-290,4
– Prolonger le crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec	—	-2,5	-13,1	-22,9	-26,5	-65,0
– Renouveler le financement pour le Réseau accès PME	—	-22,6	-22,6	—	—	-45,2
Sous-total – Favoriser le développement économique des régions	-41,3	-163,5	-144,8	-23,7	-27,3	-400,6
Créer des chaires de recherche dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec	-0,5	-2,0	-2,0	-2,0	-2,0	-8,5
<b>Sous-total – Accroître la résilience économique du Québec</b>	<b>-46,7</b>	<b>-196,8</b>	<b>-181,5</b>	<b>-55,3</b>	<b>-58,9</b>	<b>-539,2</b>
<b>TOTAL – PROTÉGER NOTRE POUVOIR D'ACHAT ET NOTRE ÉCONOMIE</b>	<b>-283,3</b>	<b>-1 152,3</b>	<b>-1 146,3</b>	<b>-1 025,9</b>	<b>-1 040,7</b>	<b>-4 648,5</b>

(1) Les baisses de taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale sont entièrement financées par chacun des régimes. Elles n'ont donc pas d'impact sur le cadre financier du gouvernement.

(2) Les sommes sont déjà incluses dans le cadre financier à travers les prévisions des revenus autonomes du gouvernement.

(3) La part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques sera accrue, afin de dégager les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure.

(4) Le financement de cette mesure sera pourvu à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

# Section C

## L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC : ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES POUR 2025 ET 2026

<b>Sommaire .....</b>	<b>C.3</b>
<b>1. La situation économique au Québec .....</b>	<b>C.7</b>
1.1 La croissance économique se poursuivra malgré les répercussions du conflit commercial.....	C.7
1.2 La réduction des flux migratoires freine la croissance démographique .....	C.9
1.3 Le gouvernement du Québec maintient son objectif d'accroître le potentiel économique .....	C.11
1.4 Les changements dans la dynamique migratoire se feront sentir sur le marché du travail.....	C.14
1.5 La demande intérieure soutiendra la progression de l'activité économique .....	C.16
1.6 La croissance des dépenses de consommation des ménages demeurera vigoureuse .....	C.17
1.7 Les investissements résidentiels bénéficient de la baisse des taux d'intérêt et de l'importante demande accumulée .....	C.19
1.8 L'incertitude pèse sur les investissements non résidentiels des entreprises.....	C.21
1.9 La valeur des investissements des gouvernements se situe à des sommets.....	C.22
1.10 Le secteur extérieur s'ajustera au nouveau contexte commercial.....	C.23
1.11 L'inflation est maîtrisée.....	C.25
1.12 La progression du PIB nominal ralentit.....	C.28
1.13 Des prévisions comparables à celles du secteur privé .....	C.29
<b>2. La situation des principaux partenaires économiques du Québec .....</b>	<b>C.31</b>
2.1 La situation économique au Canada .....	C.32
2.2 La situation économique aux États-Unis.....	C.36
<b>3. La situation économique mondiale.....</b>	<b>C.43</b>
<b>4. L'évolution des marchés financiers.....</b>	<b>C.49</b>
<b>5. Les principaux risques qui pourraient influencer le scénario de prévision .....</b>	<b>C.53</b>



## SOMMAIRE

Le contexte mondial est profondément marqué par des bouleversements géopolitiques, économiques et technologiques. Néanmoins, le Québec s'engage dans cette période de turbulences en excellente position pour affronter les défis et pour saisir de nouvelles opportunités.

Depuis 2018, en dépit d'un contexte économique difficile et du choc de la pandémie, le Québec a mieux fait que le reste du Canada. Les importantes initiatives mises en œuvre par le gouvernement du Québec pour accroître le potentiel de l'économie ont permis de créer davantage de richesse.

- La bonne performance économique du Québec a permis de réduire l'écart de niveau de vie, défini par le PIB réel par habitant, avec l'Ontario et le reste du Canada.

**Entre 2018 et 2024, le niveau de vie a augmenté de 4,9 % au Québec, alors qu'il a diminué en Ontario (-0,3 %) et dans le reste du Canada (-0,9 %).**

- **L'écart de niveau de vie est ainsi passé de 15,9 % en 2018 à 10,2 % en 2024 par rapport à l'Ontario et de 20,2 % à 13,6 % par rapport au reste du Canada.**

- Parallèlement, le gouvernement du Québec a mieux protégé le portefeuille de ses citoyens que ne l'ont fait ses provinces voisines dans les dernières années, ce qui a solidifié la situation financière des ménages québécois.
  - Entre 2018 et 2024, le pouvoir d'achat des ménages, mesuré par le revenu disponible en termes réels par habitant, s'est amélioré de 9,2 % au Québec comparativement à 5,1 % en Ontario et dans le reste du Canada.
  - Le ratio d'endettement des Québécois (145,9 % en 2024), c'est-à-dire la valeur du passif des ménages en proportion de leur revenu disponible, est plus faible que celui des Ontariens (210,7 %) et des Canadiens (180,5 %).
  - Les ménages québécois avaient, en 2024, un taux d'épargne (8,3 %) plus élevé que les ménages ontariens (4,1 %) et canadiens (5,0 %).
- Le marché du travail demeure résilient, bien qu'il présente des signes de ralentissement.
  - En particulier, le taux de chômage est passé de 5,3 % en moyenne en 2024 à 5,7 % en moyenne pour les mois disponibles en 2025. Il reste néanmoins l'un des plus faibles parmi les provinces canadiennes (6,9 % dans l'ensemble du Canada en moyenne en 2025).
- Par ailleurs, l'assouplissement de la politique monétaire a placé le secteur résidentiel sur une trajectoire de reprise.
- De plus, le dollar canadien, qui se maintient à un niveau faible, soutient la compétitivité des exportations.

## □ La croissance se poursuivra malgré le nouveau contexte mondial

Depuis le printemps 2025, la multiplication de nouveaux droits de douane imposés par les États-Unis et l'incertitude qui en découle perturbent les échanges commerciaux et freinent les projets d'investissement. Ces effets devraient continuer de restreindre l'activité économique en 2026. Dans ce contexte, les perspectives ont été abaissées dans plusieurs économies par rapport à ce qui était attendu dans le budget 2025-2026.

- La croissance du PIB réel mondial devrait se situer à 3,0 % en 2025 et en 2026, alors qu'un gain de 3,1 % pour ces deux années était prévu en mars.

À l'instar de l'économie mondiale, le PIB réel au Québec voit sa progression modérée par l'évolution du conflit commercial et par le climat d'incertitude.

- Après une hausse de 1,7 % en 2024, une croissance plus élevée que prévu dans le budget (+1,4 %), le PIB réel devrait augmenter de 0,9 % en 2025 et de 1,1 % en 2026.
  - Rappelons que des gains respectifs de 1,1 % et de 1,4 % étaient attendus en mars dernier.

Le point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2025 repose sur la prémisse que le taux effectif moyen des droits de douane imposés par les États-Unis devrait demeurer inférieur à 10 %. Rappelons que les prévisions économiques du budget 2025-2026 reposaient sur l'hypothèse que les effets des droits de douane seraient en moyenne équivalents à des tarifs de 10 % et qu'ils seraient en place pour une période transitoire d'environ deux ans. Toutefois, il semble maintenant probable que certaines mesures tarifaires seront persistantes, voire permanentes.

**La croissance de l'activité économique au Québec devrait se poursuivre et atteindre 0,9 % en 2025, puis 1,1 % en 2026.**

**Certaines mesures tarifaires pourraient être persistantes, voire permanentes. Ce contexte freine les exportations vers les États-Unis et les investissements non résidentiels des entreprises, ce qui limitera la croissance économique potentielle du Québec et du Canada.**

TABLEAU C.1

### Croissance économique (PIB réel, variation en pourcentage)

	2023	2024	2025	2026
<b>Québec</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>
— Mars 2025	0,6	1,4	1,1	1,4
<b>Canada</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>
— Mars 2025	1,5	1,5	1,4	1,6
<b>États-Unis</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>
— Mars 2025	2,9	2,8	1,8	1,9
<b>Monde<sup>(1)</sup></b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>
— Mars 2025	3,4	3,2	3,1	3,1

(1) Le PIB mondial est exprimé en parité des pouvoirs d'achat.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Fonds monétaire international, S&P Global, LSEG Datastream, Bloomberg, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

### Un taux tarifaire effectif qui demeure faible, mais une incertitude qui persiste

L'économie mondiale évolue dans un environnement empreint d'incertitude, celle-ci étant exacerbée par une intensification des tensions commerciales. Depuis le début de l'année 2025, les États-Unis ont imposé divers droits de douane visant à redéfinir leurs relations commerciales et à protéger l'industrie américaine. En date du 7 novembre 2025, les États-Unis maintenaient une série de mesures tarifaires à l'encontre du Canada, notamment des tarifs de :

- 35 % sur toutes les importations de biens à l'exception des produits énergétiques, des minéraux critiques et de la potasse, qui étaient tarifés à 10 %. Toutefois, la plupart des produits canadiens conformes aux règles d'origine de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) étaient exemptés de ces tarifs;
- 50 % sur l'acier, l'aluminium et le cuivre;
- 45 % sur le bois d'œuvre, soit 35 % en droits compensateurs et antidumping auxquels s'ajoutait un taux supplémentaire de 10 % appliqué après une enquête américaine sur la sécurité nationale;
- 25 % sur les composants non américains de véhicules, dont les voitures, les camions moyens et lourds, et sur certaines pièces, ainsi que 10 % sur tous les autobus et les autocars;
- 25 % sur différents produits, dont les meubles rembourrés ainsi que les armoires de cuisine et les meubles-lavabos.

L'entrée en vigueur des droits de douane a eu pour effet d'inciter les entreprises à accroître la conformité de leurs produits aux règles de l'ACEUM. En effet, en juillet 2025, environ 84 % des exportations canadiennes respectaient les critères de conformité de l'ACEUM, comparativement à 38 % en 2024.

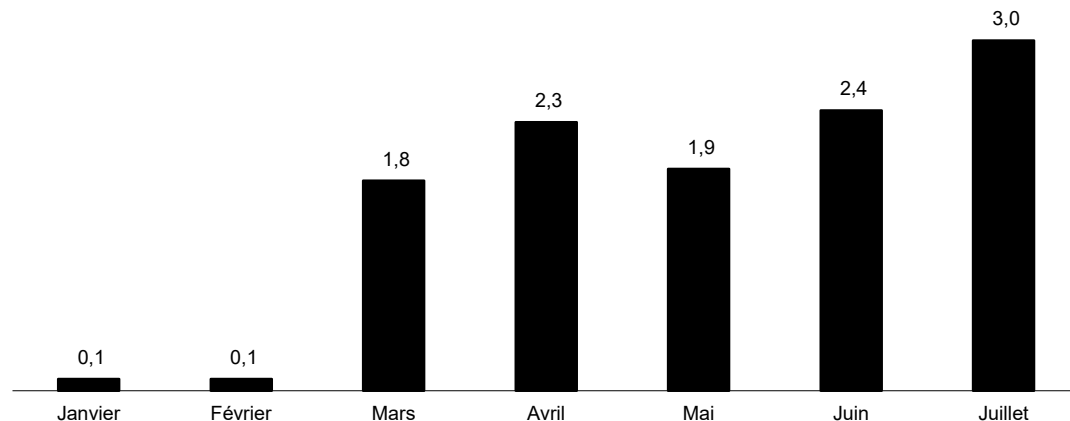
Ainsi, en dépit de la multiplication des annonces, le taux tarifaire effectif qui s'applique à l'ensemble des exportations canadiennes à destination des États-Unis demeure relativement faible.

- En juillet, ce taux atteignait en moyenne 3,0 % pour les exportations canadiennes. Il pourrait toutefois augmenter au cours des prochains mois en raison de la possible mise en application de nouvelles mesures tarifaires ciblant certains secteurs.

À la lumière des développements récents, le scénario de référence du ministère des Finances évalue que le taux effectif moyen des droits de douane devrait demeurer inférieur à 10 %. Toutefois, il est probable que certaines mesures tarifaires seront persistantes, voire permanentes. Ce contexte freine les exportations vers les États-Unis et les investissements non résidentiels des entreprises, ce qui limitera la croissance économique potentielle du Québec et du Canada.

#### Taux effectif moyen des tarifs douaniers américains sur les produits canadiens en 2025

(en pourcentage)



Note : En raison de la paralysie budgétaire aux États-Unis, les données plus récentes n'ont pas été publiées. Ce taux représente les recettes tarifaires totales provenant des importations de produits canadiens divisées par la valeur totale des transactions douanières. Cette estimation diffère du taux effectif théorique basé sur la valeur des importations de 2024.

Sources : United States International Trade Commission et ministère des Finances du Québec.

## □ L'inflation demeure maîtrisée malgré le conflit commercial

Depuis le début de 2024, les pressions inflationnistes se sont atténuées et la croissance des prix s'est stabilisée dans plusieurs économies. Néanmoins, l'inflation reste sensible aux perturbations du commerce international.

— Les droits de douane augmentent les prix des biens importés et bouleversent les chaînes d'approvisionnement, ce qui peut se refléter sur les prix à la production et à la consommation.

Ainsi, bien que la tendance générale soit à une modération de l'inflation à l'échelle mondiale, le renforcement des mesures protectionnistes pourrait freiner cette évolution et limiter la capacité des banques centrales à assouplir leur politique monétaire dans certains pays.

Néanmoins, les pressions inflationnistes demeurent faibles depuis le début de 2025, en raison notamment du ralentissement de la croissance de la demande, qui se traduit en partie par des prix de l'énergie relativement bas.

Globalement, les pressions à la hausse et à la baisse sur l'inflation s'équilibreront. Par conséquent, celle-ci devrait se maintenir assez près des cibles des banques centrales. En particulier :

- au Canada, la croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait demeurer relativement stable et atteindre en moyenne 1,9 % en 2025 et 2,0 % en 2026;
- au Québec, l'inflation devrait se situer en moyenne à 2,2 % en 2025 et à 2,1 % en 2026.
  - Entre juin 2024 et mars 2025, la croissance annuelle des prix au Québec était inférieure à celle observée au Canada. Depuis, l'inflation dans la province dépasse celle constatée dans l'ensemble du pays. Cette évolution s'explique notamment par les coûts du logement, qui connaissent une progression plus rapide qu'au Canada, et par la baisse des prix de l'essence, qui a été moins marquée au Québec que dans l'ensemble du pays.
  - Au cours des prochains mois, l'inflation annuelle au Québec devrait retrouver un rythme de croissance comparable à celui observé au Canada. En particulier, l'effet temporaire sur l'inflation provenant de l'abolition de la taxe sur le carbone au Canada se dissipera dès avril 2026. De plus, le rééquilibrage progressif du marché résidentiel québécois contribuera à alléger les pressions sur les prix du logement.

TABLEAU C.2

### Indice des prix à la consommation (variation en pourcentage)

	2023	2024	2025	2026
<b>Québec</b>	<b>4,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>
— Mars 2025	4,5	2,3	2,1	2,0
<b>Canada</b>	<b>3,9</b>	<b>2,4</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
— Mars 2025	3,9	2,4	2,2	2,1
<b>États-Unis</b>	<b>4,1</b>	<b>3,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,5</b>
— Mars 2025	4,1	3,0	2,5	2,5
<b>Zone euro<sup>(1)</sup></b>	<b>5,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>	<b>1,9</b>
— Mars 2025	5,4	2,4	2,1	2,0
<b>Monde<sup>(1)</sup></b>	<b>6,7</b>	<b>5,8</b>	<b>4,2</b>	<b>3,7</b>
— Mars 2025	6,7	5,7	4,2	3,5

(1) Il s'agit de la prévision du Fonds monétaire international d'octobre 2025 comparativement à celle de janvier 2025.

Sources : Statistique Canada, S&P Global, Fonds monétaire international, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

## 1. LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

### 1.1 La croissance économique se poursuivra malgré les répercussions du conflit commercial

Comme prévu dans le budget 2025-2026, la croissance économique se modère. Le PIB réel devrait augmenter de 0,9 % en 2025 et de 1,1 % en 2026, après un gain de 1,7 % en 2024.

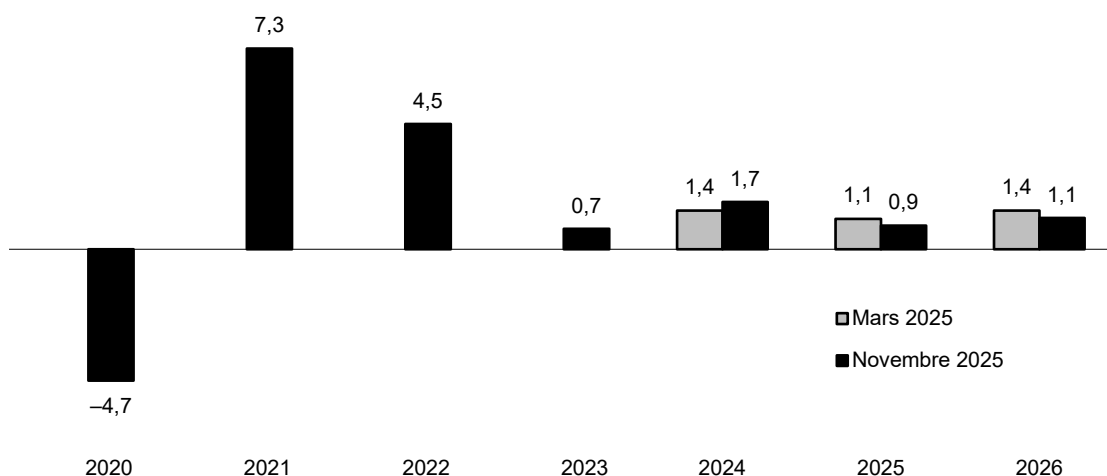
- La progression de l'économie continuera d'être ralentie par la montée du protectionnisme aux États-Unis, le principal partenaire commercial du Québec. En outre, l'accroissement de la population ralentira, passant de 2,0 % en 2024 à 0,7 % en 2025 puis à 0,1 % en 2026, ce qui modérera l'activité économique.
- Néanmoins, l'économie montre des signes de résilience. La croissance est appuyée notamment par les baisses de taux d'intérêt et les réductions d'impôt, ainsi que par le fait que les prix de l'énergie, dont ceux des produits pétroliers, demeurent relativement bas. De plus, la hausse des marchés boursiers a bénéficié aux ménages, produisant un effet de richesse qui stimule la consommation.

Le ralentissement de la croissance économique en 2025 et en 2026 sera plus important que ce qui était prévu dans le cadre du dernier budget.

- D'une part, soulignons que la croissance économique en 2024 a été notablement plus élevée que prévu dans le budget 2025-2026 (+1,4 %).
- D'autre part, les répercussions de la mise en place des tarifs douaniers et du climat d'incertitude se sont révélées plus prononcées qu'attendu.
- En outre, il est probable que certaines mesures tarifaires seront persistantes, voire permanentes. Ce contexte freine les exportations vers les États-Unis et les investissements non résidentiels des entreprises, ce qui limitera la croissance économique potentielle du Québec et du Canada.

GRAPHIQUE C.1

#### Croissance économique au Québec (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## L'économie québécoise est résiliente malgré l'incertitude commerciale

Le conflit commercial a bouleversé l'économie québécoise au cours de la première moitié de 2025.

- Au premier trimestre, les entreprises ont accru le volume de leurs échanges commerciaux avant la mise en place des droits de douane. Ainsi, les exportations (+1,9 %) et les importations (+1,8 %) ont progressé rapidement. De plus, les entreprises ont accumulé davantage de stocks. Dans l'ensemble, le PIB réel du Québec a crû de 0,4 % au premier trimestre.
- La mise en place des droits de douane et la forte incertitude découlant du conflit commercial ont freiné l'activité économique au deuxième trimestre, alors que le PIB réel a affiché un repli de 0,6 %.

En dépit de l'importante volatilité observée au cours des derniers mois, les indicateurs disponibles pour le troisième trimestre pointent vers une légère reprise de l'activité économique.

De son côté, le marché du travail au Québec est résilient, malgré certains signes de ralentissement.

- En moyenne pour les 10 premiers mois de 2025, par rapport à la même période en 2024, 86 100 emplois ont été créés au Québec (+1,9 %). En octobre, le taux de chômage (5,3 %) était le plus faible parmi les provinces (6,9 % dans l'ensemble du pays), et le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans (77,5 %) demeurait le plus élevé au Canada (74,3 % dans l'ensemble du pays).

La résilience du marché du travail se reflète sur les dépenses de consommation des ménages. En effet, les ventes au détail en termes nominaux sont en hausse de 4,1 % pour les huit premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024.

En outre, le cycle de baisses des taux d'intérêt amorcé en juin 2024 place le secteur résidentiel québécois sur une trajectoire de reprise durable alors que les mises en chantier et les transactions sur le marché de la revente se situent à un niveau élevé depuis le début de l'année 2025.

### Indicateurs économiques récents au Québec

(variation en pourcentage par rapport à la période précédente en termes réels, sauf indication contraire)

	Août	Sept.	Oct.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim. <sup>(1)</sup>	2024	2025 <sup>(1)</sup>
PIB aux prix du marché	—	—	—	0,4	-0,6	—	1,7	1,2
Dépenses de consommation des ménages	—	—	—	-0,3	1,0	—	2,5	3,6
Investissements non résidentiels des entreprises	—	—	—	0,7	-1,1	—	5,5	-1,1
Emplois (en milliers)	7,5	-4,7	11,5	27,2	10,4	-1,6	43,2	86,1
Taux de chômage (en pourcentage)	6,0	5,7	5,3	5,5	6,0	5,7	5,3	5,7
Ventes au détail (en termes nominaux)	1,8	—	—	-0,8	1,0	1,3	2,1	4,1
Indice des prix à la consommation <sup>(2)</sup>	2,7	3,3	—	1,9	2,0	2,8	2,3	2,2
Mises en chantier (en milliers)	56,0	59,8	—	56,8	60,2	59,0	48,7	58,7
Reventes d'habitations (en milliers)	99,5	98,7	—	97,1	96,6	98,4	90,2	97,3
Exportations internationales de marchandises	0,7	—	—	4,2	-13,3	-3,1	2,9	-3,9
Livraisons manufacturières (en termes nominaux)	-1,6	—	—	0,5	-6,2	4,1	1,6	-0,1

(1) Il s'agit du cumulatif des périodes disponibles par rapport à la période précédente.

(2) Il s'agit de la variation par rapport à l'année précédente.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centris et Association canadienne de l'immobilier.

## 1.2 La réduction des flux migratoires freine la croissance démographique

La réduction des flux d'immigration temporaire au Québec et au Canada a eu un effet marqué sur la croissance démographique qui, après avoir atteint des progressions records, a enregistré un net ralentissement.

- Au Québec, la population n'a augmenté que de 0,7 % en 2025, comparativement à de forts gains annuels de 1,8 % en 2023 et de 2,0 % en 2024.
  - À l'exception de l'année 2021, marquée par les restrictions frontalières liées à la pandémie, il s'agit de la plus faible croissance observée au Québec depuis 2016.
- Au Canada, l'accroissement démographique est passé de 2,8 % en 2023 à 3,0 % en 2024, puis à 0,9 % en 2025.

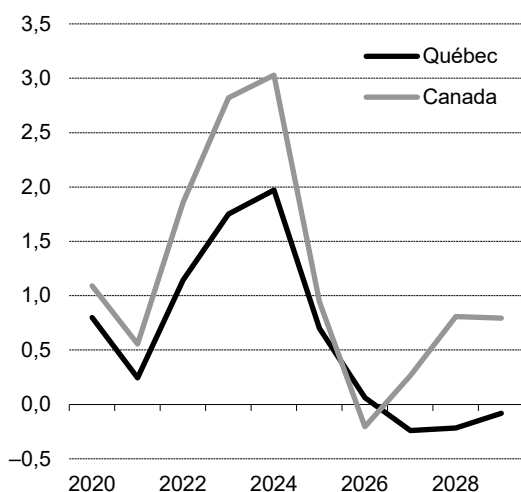
En 2026, la croissance de la population devrait demeurer très modeste au Québec (+0,1 %), alors qu'un léger repli est attendu à l'échelle du pays (-0,2 %). En particulier, une importante baisse de la population âgée de 15 à 64 ans est prévue, tant au Québec (-0,7 %) qu'au Canada (-1,0 %).

- Cette évolution s'explique notamment par les différentes mesures annoncées par les gouvernements fédéral et du Québec visant à réduire le nombre de résidents non permanents ainsi que par la révision de leur cible d'immigration permanente.
- En particulier, au Québec, le nombre de résidents non permanents devrait reculer, passant d'environ 562 300 en 2025 à 375 000 d'ici la fin de 2029. En outre, la cible d'admissions annuelles pour les résidents permanents est passée de 65 000 à 45 000 pour la période de 2026 à 2029.

GRAPHIQUE C.2

### Population du Québec et du Canada

(variation en pourcentage)

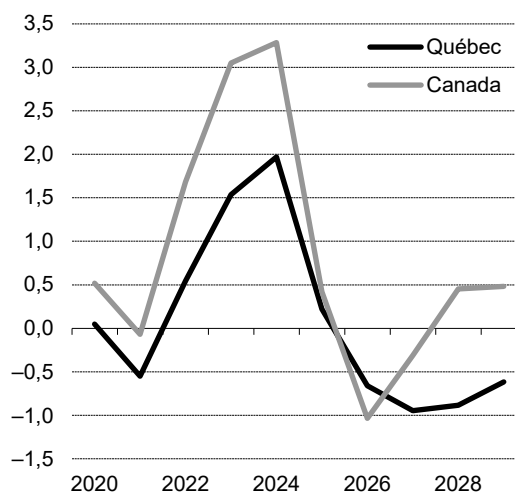


Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.3

### Population âgée de 15 à 64 ans au Québec et au Canada

(variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

## La croissance démographique décélère dans l'ensemble du pays

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, le Québec comptait 9 058 300 habitants, en hausse de 62 800 personnes par rapport à la même période en 2024 (+0,7 %). Cet accroissement démographique reposait entièrement sur le solde migratoire international. Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 1<sup>er</sup> juillet 2025 :

- le Québec a accueilli un peu plus de 57 600 immigrants permanents et le nombre de résidents non permanents a augmenté d'environ 21 000. Les pertes migratoires interprovinciales s'élevaient à moins de 5 100 personnes;
- l'accroissement naturel, qui correspond au nombre de naissances (77 200) moins le nombre de décès (79 700), n'a pas contribué à la croissance démographique, et ce, pour une deuxième année consécutive.

Bien que la hausse de la population se soit poursuivie, elle a nettement ralenti au cours de la dernière année.

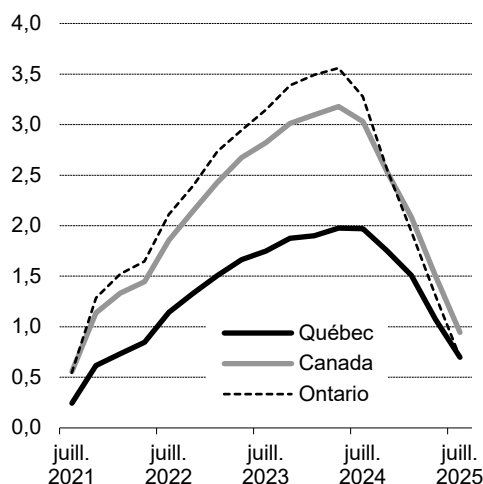
Après de fortes progressions annuelles de 1,8 % au 1<sup>er</sup> juillet 2023 et de 2,0 % au 1<sup>er</sup> juillet 2024, le nombre d'habitants au Québec n'a augmenté que de 0,7 % au 1<sup>er</sup> juillet 2025. La décélération est encore plus marquée en Ontario. La croissance de la population ontarienne d'une année à l'autre est passée de 3,3 % au 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 0,7 % au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Cette dynamique s'explique par la réduction des flux d'immigration temporaire.

- En effet, après un gain net de 134 400 personnes en 2024, le nombre de résidents non permanents au Québec ne s'est accru que de 21 000 personnes en 2025. À l'échelle nationale, la tendance s'est inversée, alors qu'environ 15 000 résidents non permanents ont quitté le Canada en 2025 après une augmentation record de 781 100 résidents non permanents en 2024.

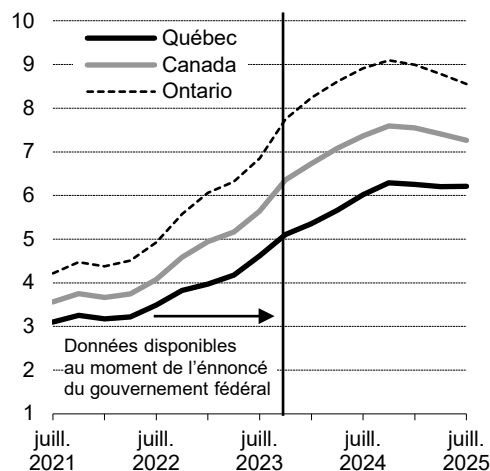
Rappelons qu'afin de ralentir l'accroissement démographique, le gouvernement fédéral avait énoncé, en mars 2024, son objectif de réduire le nombre de résidents non permanents. Dans le budget 2025-2026, il a annoncé vouloir ramener la proportion de résidents non permanents dans la population canadienne à 5 % ou moins d'ici la fin de 2027. Cette part se situait à 7,3 % au 1<sup>er</sup> juillet 2025. Le gouvernement du Québec a également mis en œuvre diverses mesures temporaires pour limiter la croissance de l'immigration sur son territoire. Parmi celles-ci figurent la suspension du traitement des évaluations de l'impact sur le marché du travail (EIMT) pour certains postes à bas salaire dans les régions de Montréal et de Laval, la fin du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) ainsi que l'arrêt temporaire des invitations à présenter une demande de sélection permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ).

**Taux d'accroissement démographique**  
(variation annuelle, en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

**Nombre de résidents non permanents**  
(en pourcentage de la population totale)



Source : Statistique Canada.

### 1.3 Le gouvernement du Québec maintient son objectif d'accroître le potentiel économique

Depuis l'automne 2018, des gestes importants ont été posés pour accroître le potentiel de l'économie québécoise dans le but de créer davantage de richesse. Ces gestes ont soutenu la bonne performance économique du Québec, ce qui a entraîné une hausse considérable du niveau de vie, défini par le PIB réel par habitant.

Néanmoins, en 2023 et en 2024, le niveau de vie a légèrement reculé au Québec.

- Les effets de l'inflation élevée et de la politique monétaire restrictive ont freiné la progression du PIB réel en 2023. En outre, des facteurs temporaires spécifiques au Québec, tels que les feux de forêt, la faible hydraulité dans les bassins d'Hydro-Québec et les grèves dans les secteurs public et parapublic, ont également ralenti la hausse de l'activité économique.
- En 2024, l'augmentation record de la population québécoise découlant de l'immigration a modéré l'effet de l'accélération de la croissance du PIB réel sur le niveau de vie. Cet effet sur le niveau de vie est temporaire. Il s'estompera graduellement au cours des prochaines années avec l'intégration progressive des immigrants récents à l'économie.

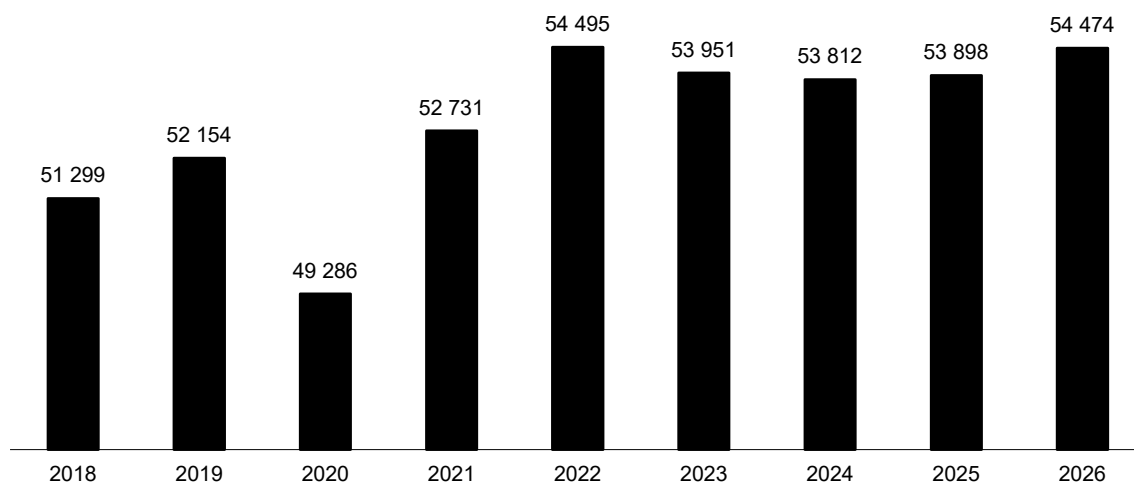
En 2025, la progression de l'activité économique, conjuguée à la décélération de l'accroissement démographique, devrait permettre au niveau de vie de retrouver le sentier de la croissance.

En 2026, le PIB réel par habitant devrait atteindre un peu plus de 54 474 \$ et afficher un gain de 6,2 % par rapport à 2018.

GRAPHIQUE C.4

#### Niveau de vie au Québec

(PIB réel en dollars enchaînés de 2017 par habitant)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## □ Une importante réduction des écarts de niveau de vie avec l'Ontario et le reste du Canada depuis 2018

La bonne performance économique du Québec depuis 2018 a permis de réduire les écarts de niveau de vie avec l'Ontario et avec le reste du Canada.

- Entre 2018 et 2022, le niveau de vie, mesuré au moyen du PIB réel par habitant, a augmenté en moyenne de 1,5 % par année au Québec, comparativement à des progressions de seulement 0,5 % en Ontario et 0,3 % dans le reste du Canada. L'écart de niveau de vie du Québec s'est alors réduit, passant de 15,9 % en 2018 à 11,3 % en 2022 par rapport à l'Ontario et de 20,2 % à 14,4 % par rapport au reste du Canada.

De 2023 à 2024, le PIB réel par habitant a reculé, tant pour le Québec (-1,3 %) que pour ses principaux partenaires commerciaux (-2,3 % en Ontario et -2,0 % dans le reste du Canada). Toutefois, puisque l'évolution relative du niveau de vie a été plus favorable au Québec qu'en Ontario et que dans le reste du Canada pour cette période, les gains en matière de rattrapage d'écart de niveau de vie se sont poursuivis.

- Ainsi, l'écart de PIB réel par habitant entre le Québec et l'Ontario a continué de diminuer, pour s'établir à 10,2 % en 2024. L'écart avec le reste du Canada s'est aussi réduit, pour se situer à 13,6 % en 2024.

En 2025 et en 2026, la progression de l'activité économique, conjuguée à la décélération de l'accroissement démographique, permettra au niveau de vie de retrouver une tendance positive au Québec. Toutefois, puisque le ralentissement de la croissance de la population est encore plus marqué en Ontario et dans le reste du Canada, l'écart de niveau de vie avec le Québec remontera légèrement.

En dépit de cette hausse temporaire de l'écart, le niveau de vie devrait afficher une progression de 6,2 % au Québec en 2026 comparativement à 2018, un gain plus important qu'en Ontario (+1,3 %) et que dans le reste du Canada (+0,9 %).

Le gouvernement maintient son objectif de réduire l'écart de niveau de vie avec l'Ontario à 10 % en 2026 et de rejoindre le PIB réel par habitant de l'Ontario d'ici 2036.

- Il entend continuer à agir sur les principaux déterminants du niveau de vie et intensifier ses efforts pour combler l'écart de niveau de vie du Québec avec celui de l'Ontario.

TABLEAU C.3

### Évolution du niveau de vie

(PIB réel par habitant, variation et écart par rapport au Québec en pourcentage)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Entre 2018 et 2026 <sup>(1)</sup>
<b>Variation</b>										
– Québec	1,6	1,7	-5,5	7,0	3,3	-1,0	-0,3	0,2	1,1	6,2
– Ontario	1,5	0,4	-5,8	5,5	2,2	-0,7	-1,6	0,2	1,4	1,3
– Reste du Canada	1,2	0,1	-6,2	5,0	2,6	-0,8	-1,2	0,3	1,4	0,9
<b>Écart</b>										
– Ontario	15,9	14,4	14,1	12,5	11,3	11,6	10,2	10,2	10,6	—
– Reste du Canada	20,2	18,4	17,5	15,3	14,4	14,6	13,6	13,8	14,2	—

Note : La croissance du PIB réel de l'Ontario pour 2025 et 2026 correspond à la moyenne des prévisions de neuf institutions du secteur privé en date du 7 novembre 2025. Pour le reste du Canada et pour la population ontarienne en 2026, il s'agit des croissances escomptées pour le Canada à l'exclusion du Québec.

(1) Il s'agit des variations pour l'ensemble de la période.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Les déterminants du potentiel économique du Québec

Le gouvernement s'est donné comme objectif d'augmenter le niveau de vie des Québécois, et il ne compte pas dévier de sa mission malgré le conflit commercial qui limite la progression de l'activité économique. C'est en agissant sur les déterminants de la croissance qu'il atteindra cet objectif.

La **productivité**, soit le PIB réel par emploi, mesure l'efficacité avec laquelle les travailleurs transforment leurs efforts en production. Les gains de productivité constituent le plus grand potentiel d'amélioration pour soutenir l'accroissement du niveau de vie au Québec.

- Après avoir enregistré une augmentation de 0,7 % en 2024, la productivité ne contribuera pas à la hausse de l'activité économique en 2025. Ce repli traduit le ralentissement de la progression du PIB réel dans un contexte de tensions commerciales, tandis que le marché du travail fait preuve de résilience. En 2026, la productivité renouera avec la croissance (+0,8 %).

Le **taux d'emploi**, soit l'ensemble des travailleurs en proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans, a atteint un sommet historique en 2023. Bien que le taux d'emploi ait diminué en 2024, il demeure le plus élevé parmi les provinces. Par conséquent, des gains potentiels à ce chapitre sont encore possibles, mais ils seront plus difficiles à réaliser à long terme.

Le **poids démographique du principal bassin de main-d'œuvre** représente la part de la population âgée de 15 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la population. Le Québec a une population vieillissante, ce qui restreint l'accroissement du bassin de main-d'œuvre disponible. Ainsi, la contribution de ce facteur à la croissance diminue depuis le milieu des années 2000. Les tendances démographiques sont difficiles à renverser, et cette composante devrait continuer de limiter le PIB potentiel.

TABLEAU C.4

### Contribution des facteurs à la croissance économique

(variation annuelle moyenne en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	De 2010 à 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	De 2027 à 2029
<b>Facteurs de croissance (contribution)</b>									
Poids démographique des 15 à 64 ans <sup>(1)</sup>	-0,7	-0,7	-0,8	-0,6	-0,2	0,0	-0,5	-0,7	-0,6
Taux d'emploi <sup>(2)</sup>	1,0	-5,0	4,8	2,5	1,4	-1,0	1,3	1,0	1,1
Productivité <sup>(3)</sup>	0,8	0,2	2,9	1,4	-2,2	0,7	-0,6	0,8	1,2
<b>NIVEAU DE VIE<sup>(4)</sup></b>	<b>1,1</b>	<b>-5,5</b>	<b>7,0</b>	<b>3,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>
PIB réel	1,9	-4,7	7,3	4,5	0,7	1,7	0,9	1,1	1,4
Population	0,8	0,8	0,2	1,1	1,8	2,0	0,7	0,1	-0,2

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Le poids démographique des 15 à 64 ans représente la part de la population âgée de 15 à 64 ans par rapport à l'ensemble de la population, en pourcentage.

(2) Le taux d'emploi correspond au nombre total de travailleurs en proportion de la population âgée de 15 à 64 ans.

(3) La productivité représente le PIB réel par emploi.

(4) Le niveau de vie correspond au PIB réel par habitant.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 1.4 Les changements dans la dynamique migratoire se feront sentir sur le marché du travail

Dans le contexte actuel d'incertitude commerciale, le marché du travail demeure résilient, mais il présente néanmoins des signes de ralentissement.

- En moyenne pour l'ensemble de l'année, 67 400 emplois devraient être créés (+1,5 %).
- De son côté, le taux de chômage devrait augmenter légèrement, passant de 5,3 % en moyenne en 2024 à 5,7 % en moyenne en 2025.

Un environnement économique moins dynamique, combiné au recul de la population en âge de travailler en raison du vieillissement de la population et de la réduction de l'immigration, entraînera un ralentissement de la création d'emplois en 2026.

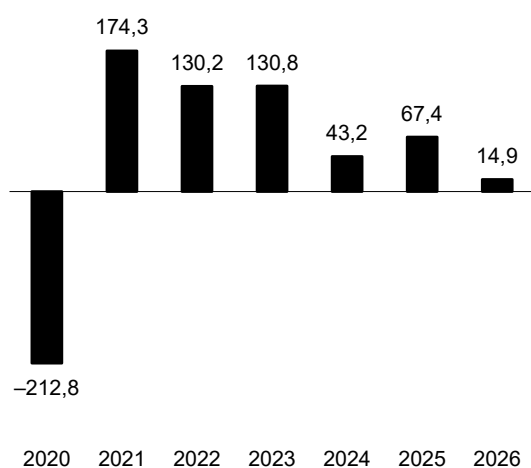
- Un peu moins de 15 000 emplois seront créés en moyenne (+0,3 %). Le taux de chômage devrait quant à lui se situer en moyenne à 5,6 %.

Ainsi, les pressions sur le marché du travail tendent à reculer graduellement.

- L'allègement des tensions se reflète sur la progression des salaires et traitements, qui passera de 6,0 % en 2024 à 3,6 % en 2025, puis à 2,5 % en 2026.

GRAPHIQUE C.5

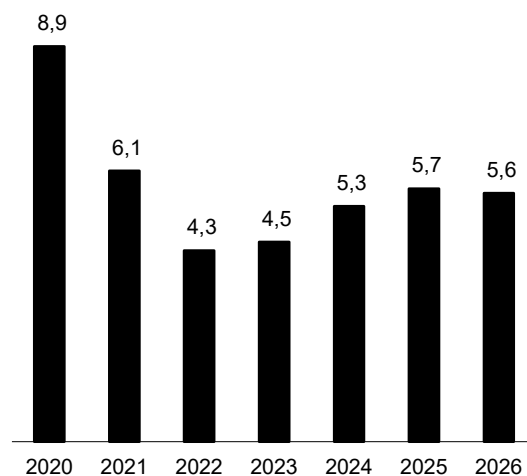
**Création d'emplois au Québec**  
(données annuelles moyennes, en milliers)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.6

**Taux de chômage au Québec**  
(données annuelles moyennes, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## Le marché du travail au Québec ralentit, mais demeure résilient

Depuis le début de l'année 2025, le marché du travail au Québec est résilient.

- Pour les 10 premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024, 86 100 emplois ont été ajoutés (+1,9 %). À titre comparatif, pour la même période, l'emploi a augmenté de 1,5 % dans l'ensemble du Canada et de 1,0 % en Ontario.
- À 5,3 % en octobre, le taux de chômage demeure le plus bas au pays (7,6 % en Ontario).
- Le taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans, qui a atteint 77,5 % en octobre, reste le plus élevé parmi les provinces (72,7 % en Ontario).

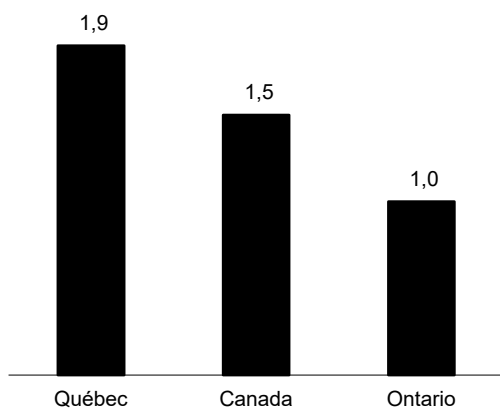
Le marché du travail montre néanmoins certains signes de ralentissement.

- Le taux de chômage a progressé, passant de 5,3 % en moyenne en 2024 à 5,7 % en moyenne pour les mois disponibles en 2025.
- Le nombre de postes vacants (105 500 postes en août) se situe à des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis le début de l'année 2018. Rappelons que le nombre de postes vacants avait atteint un sommet en septembre 2021, à 258 100.
- L'allègement des tensions sur le marché du travail se reflète sur les salaires, dont la progression annuelle s'est située à 4,3 % en octobre. Il s'agit d'un net ralentissement par rapport au sommet enregistré en juillet 2022 (+7,4 %).

Au cours des prochains mois, la création d'emplois devrait se poursuivre, mais les gains resteront limités.

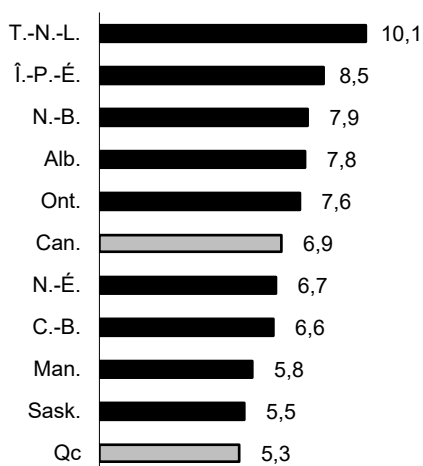
- La diminution de la demande globale de biens et services, qui découle notamment du conflit commercial, ralentira l'embauche.
- De plus, les changements apportés à la politique migratoire auront un effet important sur le marché du travail. En effet, la baisse de la population de 15 à 64 ans, soit la population en âge de travailler, limitera la création d'emplois.

### Création d'emplois en moyenne en 2025 (en pourcentage)



Note : Il s'agit de la création d'emplois pour les 10 premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024.  
Source : Statistique Canada.

### Taux de chômage en octobre 2025 (en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

## 1.5 La demande intérieure soutiendra la progression de l'activité économique

Malgré une modération prévue l'année prochaine, la demande intérieure sera le principal soutien à la croissance en 2025 et en 2026.

- Malgré un contexte d'incertitude économique persistante, les ménages maintiendront un bon rythme de consommation. Les dépenses de consommation seront notamment stimulées par la stratégie mise en œuvre par le gouvernement du Québec qui vise à protéger le pouvoir d'achat des Québécois en remettant de l'argent dans leur portefeuille ainsi que par les taux d'intérêt plus faibles. Néanmoins, la stabilisation de la croissance démographique et le ralentissement de l'augmentation des salaires et traitements atténueront la progression de ces dépenses en 2026.
- Appuyés par les nombreuses réductions du taux directeur, les investissements résidentiels prendront de la vigueur en 2025 (+12,4 %). Leur croissance se poursuivra en 2026, mais à un rythme plus modéré. Ils seront ralentis par le faible accroissement démographique, qui diminuera la formation de ménages et, conséquemment, la demande de logements.
- Malgré la baisse des coûts de financement, les investissements non résidentiels des entreprises reculeront au cours des deux prochaines années. Le conflit commercial et le niveau d'incertitude élevé entraîneront le report, voire l'annulation, de certains projets d'investissement.

De son côté, le secteur extérieur retranchera 1,8 point de pourcentage à la hausse du PIB réel en 2025, et il n'y contribuera que faiblement en 2026 (+0,1 point de pourcentage).

- Les exportations chuteront en 2025, avant de reprendre le sentier de la croissance en 2026. Les tarifs douaniers et l'incertitude accrue pourraient pousser certaines entreprises américaines à délaisser leurs fournisseurs québécois.
- Parallèlement, les importations de biens et services du Québec afficheront des gains de 1,9 % en 2025 et de 0,6 % en 2026. Elles seront limitées par la faiblesse des investissements non résidentiels des entreprises. De plus, la baisse des exportations atténuera leur progression puisque plusieurs biens destinés aux marchés extérieurs nécessitent des intrants importés.

TABLEAU C.5

### PIB réel et ses principales composantes au Québec (variation en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	Variation			Contribution		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
<b>Demande intérieure</b>	<b>3,1</b>	<b>2,4</b>	<b>0,9</b>	<b>3,1</b>	<b>2,5</b>	<b>0,9</b>
Consommation des ménages	2,5	2,9	1,6	1,4	1,7	1,0
Investissements résidentiels	5,9	12,4	2,0	0,4	0,7	0,1
Investissements non résidentiels des entreprises	5,5	-1,2	-1,9	0,5	-0,1	-0,2
Dépenses et investissements des gouvernements	2,5	0,3	0,0	0,7	0,1	0,0
<b>Secteur extérieur</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,1</b>
Exportations	0,5	-1,9	1,0	0,2	-0,9	0,4
Importations	1,8	1,9	0,6	-0,9	-0,9	-0,3
<b>Stocks</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
<b>PIB RÉEL</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

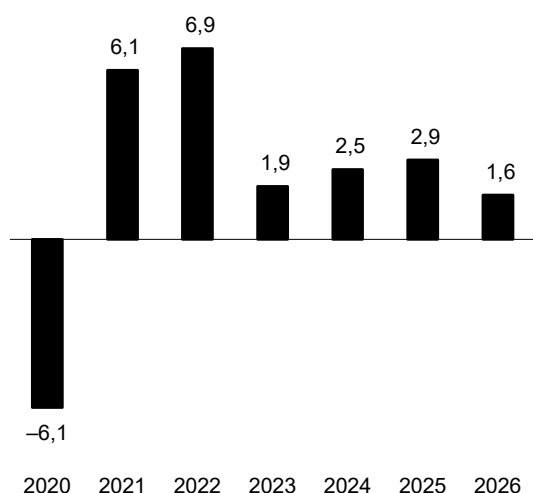
## 1.6 La croissance des dépenses de consommation des ménages demeurera vigoureuse

Après une hausse de 2,5 % en 2024, la croissance des dépenses de consommation devrait demeurer soutenue et s'élever à 2,9 % en 2025 et à 1,6 % en 2026. Même si leur rythme d'expansion ralentira, elles resteront le principal moteur de l'activité économique.

- Les dépenses de consommation seront appuyées en partie par la situation financière favorable des ménages, qui continueront de bénéficier de la baisse des taux d'intérêt, en particulier pour l'achat de biens durables.
- De plus, certaines mesures présentées dans la mise à jour de l'automne 2025 du gouvernement protégeront le pouvoir d'achat des Québécois en remettant de l'argent dans leur portefeuille par le biais de différentes initiatives. Ces dernières incluent notamment la réduction des taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale, ainsi que l'indexation du régime fiscal et des prestations d'assistance sociale à un taux de 2,05 %.
- Néanmoins, l'importante décélération de la croissance démographique atténuera la demande de biens et services.
- En outre, la progression des salaires et traitements, qui est demeurée soutenue de 2021 à 2024, devrait se stabiliser sous l'effet de la modération du marché du travail, ce qui pèsera sur les dépenses de consommation.
- Par ailleurs, malgré la baisse des taux d'intérêt, un certain nombre de ménages sont susceptibles de voir leurs paiements hypothécaires croître lors de leur prochain renouvellement, ce qui limitera leur capacité de dépenser.

GRAPHIQUE C.7

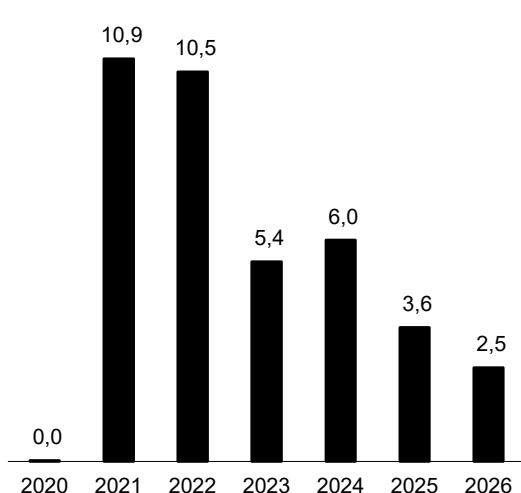
### Dépenses de consommation des ménages au Québec (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.8

### Salaires et traitements au Québec (variation en pourcentage, en termes nominaux)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## Les ménages québécois bénéficient d'une situation financière favorable

### Le pouvoir d'achat des ménages par habitant au Québec s'est amélioré plus rapidement qu'au Canada depuis 2018

Le pouvoir d'achat est défini comme le revenu disponible des ménages en termes réels par habitant. Au Québec, il s'est amélioré de façon considérable entre 2018 et 2024. Au cours de cette période, il a affiché une progression de 9,2 %, l'augmentation la plus importante parmi les provinces (+6,0 % au Canada).

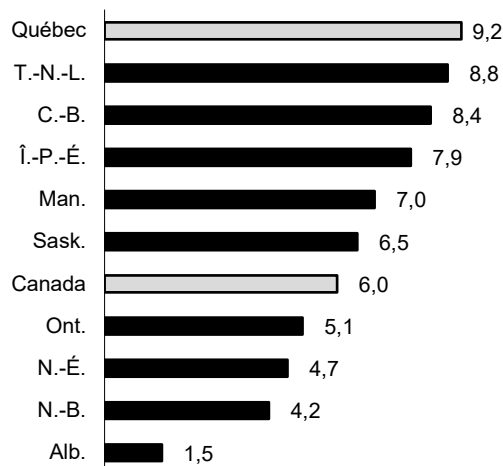
- Ce résultat découle en partie de la bonne performance du marché du travail et de la rareté de main-d'œuvre, qui ont entraîné d'importants gains salariaux. Entre 2018 et 2024, les salaires et traitements par habitant ont bondi de 35,5 % au Québec (+25,8 % au Canada).
- Par ailleurs, plusieurs mesures mises en place depuis l'automne 2021 par le gouvernement du Québec ont soutenu le pouvoir d'achat des ménages, dont une baisse de l'impôt des particuliers, la bonification du soutien aux aînés, l'instauration de deux montants ponctuels pour le coût de la vie et le plafonnement de l'indexation des tarifs gouvernementaux à 3 %.

L'amélioration du pouvoir d'achat observée au cours des dernières années a solidifié la situation financière des ménages québécois.

- Le taux d'épargne au Québec (8,3 % en 2024) s'est maintenu à un niveau supérieur à celui du Canada (5,0 % en 2024). En outre, le ratio d'endettement des ménages, c'est-à-dire la valeur de leur passif en proportion de leur revenu disponible, est plus faible au Québec (145,9 % en 2024) qu'au Canada (180,5 %).

#### Croissance du revenu disponible des ménages par habitant entre 2018 et 2024

(variation en pourcentage, en termes réels)

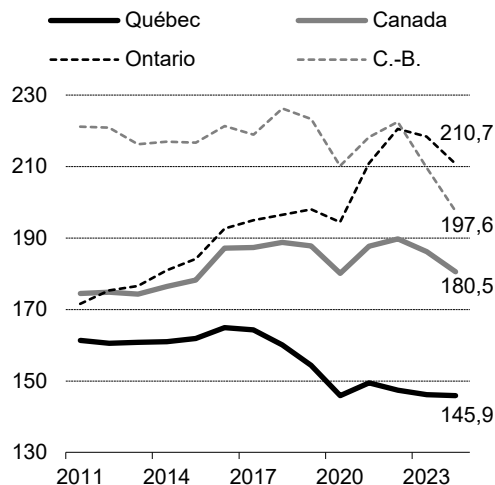


Note : Le déflateur des dépenses de consommation a été utilisé pour mesurer l'évolution des prix.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

#### Ratio d'endettement des ménages

(en pourcentage)



Note : Le ratio d'endettement correspond à la valeur du passif total divisée par le revenu disponible des ménages.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 1.7 Les investissements résidentiels bénéficient de la baisse des taux d'intérêt et de l'importante demande accumulée

Après une chute de 22,2 % entre 2021 et 2023, les investissements résidentiels, composés de la construction neuve, des rénovations et des coûts de transfert de propriété, ont repris le sentier de la croissance, enregistrant une hausse de 5,9 % en 2024.

- Ils ont été soutenus notamment par la baisse du taux directeur amorcée en juin 2024 et par le fort accroissement démographique des dernières années. Par ailleurs, pour répondre aux enjeux liés à la pénurie de logements, le gouvernement du Québec, en collaboration avec plusieurs municipalités, a mis en place des mesures pour encourager la construction résidentielle. De plus, depuis l'automne 2023, des sommes ont été investies afin d'accélérer la construction de logements sociaux et abordables.

Les investissements résidentiels devraient bondir de 12,4 % en 2025, notamment soutenus par la baisse des coûts d'emprunt. Des mesures telles que l'allongement de la période d'amortissement maximale de 25 à 30 ans pour les premiers acheteurs, que ce soit pour des propriétés neuves ou existantes, devraient aussi stimuler la demande.

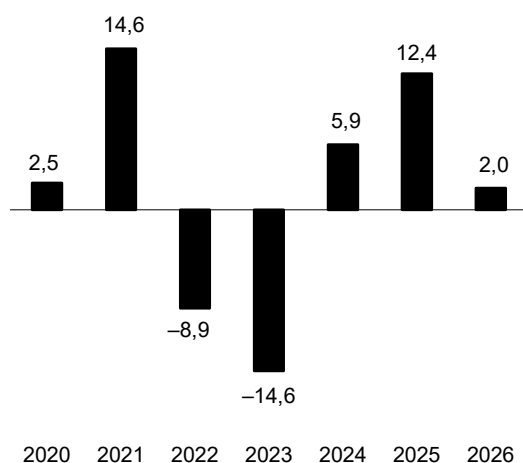
- En particulier, la construction résidentielle neuve (+27,7 % en 2025), qui bénéficiera de ces conditions favorables, sera également dynamisée par la nécessité de rattraper le retard accumulé face à la forte croissance démographique des dernières années. En outre, l'accès au logement demeurera une priorité pour le gouvernement, qui continuera de soutenir la construction résidentielle. Par conséquent, après avoir atteint 48 700 unités en 2024, le nombre de mises en chantier devrait bondir et se situer à 58 000 unités en 2025.

En 2026, le nombre de mises en chantier devrait s'établir à 55 000 unités, un niveau nettement supérieur à la moyenne des 10 années ayant précédé la pandémie (44 200 unités), et les investissements résidentiels devraient progresser de 2,0 %.

GRAPHIQUE C.9

### Investissements résidentiels au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

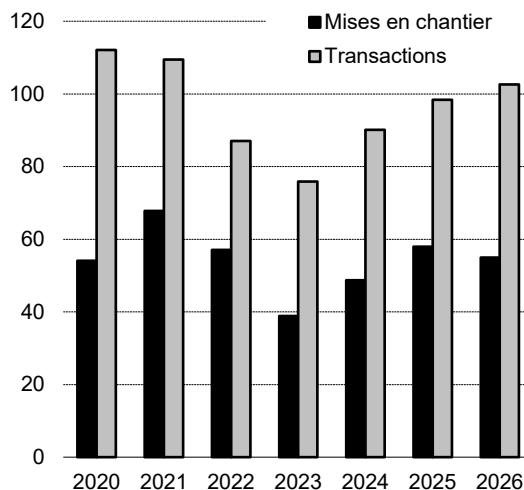


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.10

### Mises en chantier et transactions sur le marché de la revente au Québec

(en milliers d'unités)



Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centris et ministère des Finances du Québec.

## Le marché immobilier québécois se démarque de celui du reste du Canada

Depuis 2024, une nette dichotomie se dessine entre le marché immobilier résidentiel du Québec et celui du reste du Canada. Au Québec, le nombre de mises en chantier affiche une forte croissance. Après un gain de 25,2 % en 2024, il a bondi de 26,2 % au cours des neuf premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024.

- Cette vigueur contraste avec un ralentissement dans plusieurs autres provinces, notamment en Colombie-Britannique (-1,0 % au cumulatif des mois disponibles en 2025) et en Ontario (-16,9 %).

Le marché de la revente québécois se démarque également par son dynamisme. Après un important gain de 18,8 % en 2024, le nombre de transactions sur le marché de la revente est en hausse de 12,2 % pour les neuf premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024.

- À titre comparatif, le nombre de transactions sur le marché de la revente est en baisse en Ontario (-4,3 % au cumulatif des mois disponibles en 2025) et en Colombie-Britannique (-3,7 %).

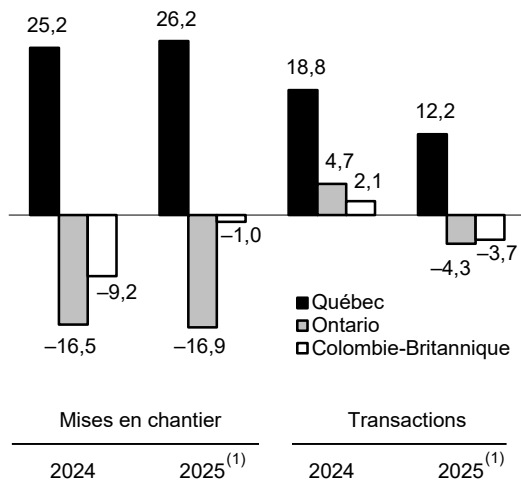
### Une demande qui demeure soutenue au Québec

La vigueur des mises en chantier au Québec est favorisée notamment par différentes mesures gouvernementales. En effet, pour répondre aux enjeux liés à la pénurie de logements, le gouvernement provincial, de concert avec des municipalités, a mis en place des mesures pour encourager la construction résidentielle. De plus, depuis l'automne 2023, des sommes ont été investies afin d'accélérer la construction de logements sociaux et abordables.

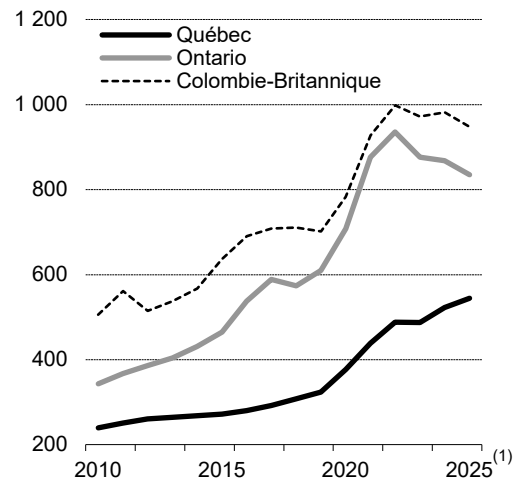
Par ailleurs, la demande sur le marché de la revente au Québec demeure soutenue alors que les prix des habitations sont moins élevés que dans l'ensemble du pays et que le marché de l'emploi est résilient.

- En 2024, le prix moyen d'une propriété était de 522 800 \$ au Québec, comparativement à 868 200 \$ en Ontario et à 981 800 \$ en Colombie-Britannique.
- En outre, le marché du travail au Québec est l'un des plus tendus au pays. En particulier, le Québec se classait au premier rang des provinces en matière de taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans en 2024 (77,3 % au Québec par rapport à 74,7 % au Canada).

**Mises en chantier et transactions sur le marché de la revente**  
(variation en pourcentage)



**Prix moyen d'une propriété sur le marché de la revente**  
(en milliers de dollars)



(1) Il s'agit des mois disponibles en 2025 par rapport à la même période en 2024.

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immobilier, Centris et Haver Analytics.

(1) Il s'agit du prix moyen pour les mois disponibles en 2025.

Sources : Association canadienne de l'immobilier, Centris et Haver Analytics.

## 1.8 L'incertitude pèse sur les investissements non résidentiels des entreprises

En dépit de la baisse des coûts de financement, les investissements non résidentiels des entreprises devraient diminuer en 2025 et en 2026.

- Le conflit commercial et l'incertitude persistante entraîneront le report, voire l'annulation, de certains projets d'investissement. Des entreprises pourraient également choisir de déplacer certaines de leurs activités aux États-Unis. En effet, l'imprévisibilité entourant les politiques commerciales américaines complique la planification à long terme pour de nombreuses entreprises.

Les investissements en machines et matériel, dont les composants sont en grande partie importés, seront particulièrement touchés. En particulier, la faiblesse relative du dollar canadien augmentera leur coût.

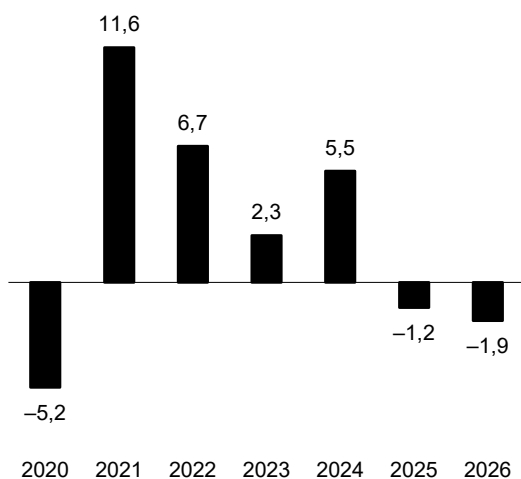
Malgré les pressions auxquelles les entreprises demeurent exposées, différents facteurs atténueront le repli des investissements non résidentiels.

- Ces investissements seront notamment soutenus par les importants projets d'Hydro-Québec, dont ceux décrits dans le *Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère*, qui prévoit des dépenses d'immobilisations totalisant entre 135 et 160 milliards de dollars d'ici 2035.
- En outre, les investissements en produits de propriété intellectuelle poursuivront leur progression, appuyés par l'accélération de la transformation numérique, par l'automatisation et par l'intégration de l'intelligence artificielle.

GRAPHIQUE C.11

### Investissements non résidentiels des entreprises au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

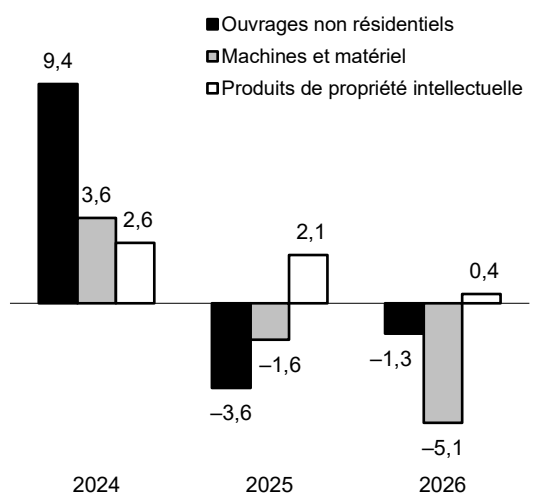


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.12

### Composantes des investissements non résidentiels des entreprises au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 1.9 La valeur des investissements des gouvernements se situe à des sommets

Les administrations publiques sont un important moteur de l'activité économique au Québec. La valeur des investissements des gouvernements en proportion du PIB se situait à 4,4 % en 2024, comparativement à 3,6 % en Ontario.

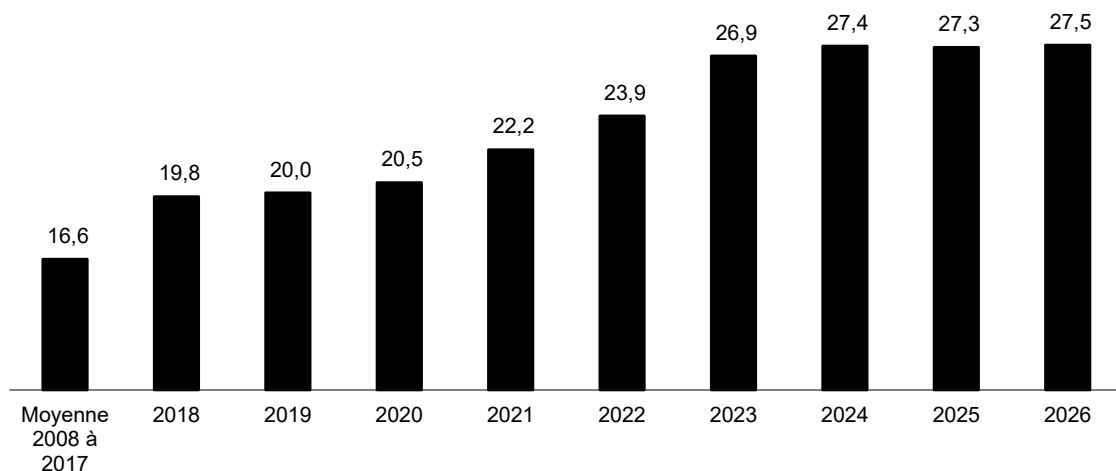
Au cours des prochaines années, la faiblesse attendue des investissements non résidentiels des entreprises sera en partie contrebalancée par les investissements des gouvernements.

Ces investissements, qui comprennent ceux du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral, des administrations publiques locales et des administrations publiques autochtones, devraient atteindre 27,5 milliards de dollars en 2026, un sommet.

- En particulier, le gouvernement du Québec a annoncé dans le budget 2025-2026 un rehaussement de 11 milliards de dollars (+7 %) sur 10 ans du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035.
  - Le PQI 2025-2035 a ainsi été porté à 164 milliards de dollars.
  - Sur sept ans, soit de 2018 à 2025, le PQI a été augmenté de 63 %.
- Des sommes importantes seront investies afin de préserver la qualité des services publics, d'en assurer la pérennité et de garantir leur accessibilité dans les missions prioritaires du gouvernement, soit la santé, les services sociaux, l'éducation et l'enseignement supérieur.

GRAPHIQUE C.13

### Investissements des gouvernements au Québec (en milliards de dollars, en termes nominaux)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 1.10 Le secteur extérieur s'ajustera au nouveau contexte commercial

Après une hausse de 0,5 % en 2024, les exportations du Québec reculeront de 1,9 % en 2025.

- L'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis rend les produits plus coûteux pour les acheteurs américains, ce qui diminue le volume de biens échangés. En outre, l'activité économique se modère à l'échelle mondiale, ce qui pèse sur la demande pour les produits québécois.

Les exportations devraient renouer avec la croissance en 2026 (+1,0 %), à mesure que les entreprises s'ajusteront à la nouvelle réalité commerciale.

- Le Québec devrait profiter d'une hausse de ses exportations interprovinciales, stimulée par l'élimination graduelle des barrières au commerce intérieur. La progression des exportations vers les autres provinces canadiennes devrait ainsi s'accélérer, passant de 0,1 % en 2025 à 1,7 % en 2026.
- Par ailleurs, la mise en service prévue de nouvelles capacités de transport d'électricité contribuera à accroître les exportations à destination des États-Unis en 2026.

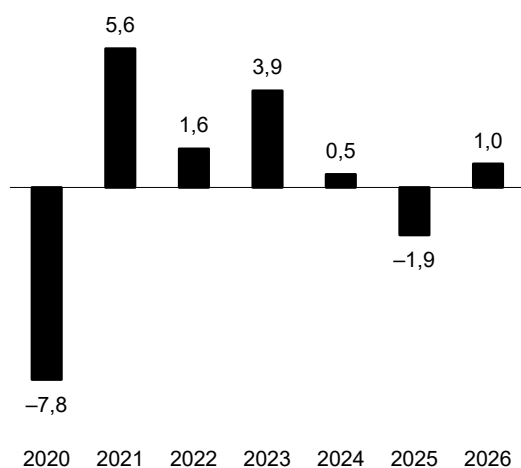
De leur côté, les importations de biens et services du Québec afficheront des gains de 1,9 % en 2025 et de 0,6 % en 2026, après une hausse de 1,8 % en 2024.

- Cette évolution s'explique en partie par la faiblesse relative du dollar canadien et par le recul des investissements en machines et matériel (-1,6 % en 2025 et -5,1 % en 2026), dont les composants sont principalement importés. La baisse des exportations atténuera également la progression des importations puisque plusieurs biens destinés aux marchés extérieurs nécessitent des intrants importés.
- La croissance des importations demeurera toutefois soutenue par l'expansion de la demande intérieure.

GRAPHIQUE C.14

### Exportations du Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

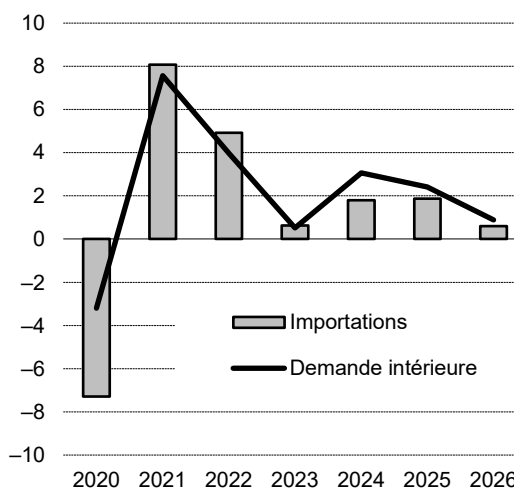


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.15

### Importations et demande intérieure du Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## Une forte diminution des exportations vers les États-Unis

Au cours des derniers mois, l'administration américaine a entrepris une refonte de sa politique commerciale en instaurant notamment de nouveaux droits de douane à l'égard de nombreux pays.

Pour le Canada, l'administration américaine impose depuis mars 2025 des droits de douane sur l'ensemble des produits ne respectant pas les dispositions de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). De plus, les États-Unis appliquent des droits de douane supplémentaires sur plusieurs secteurs clés des économies québécoise et canadienne, dont ceux de l'acier, de l'aluminium, des véhicules automobiles et du bois d'œuvre.

La mise en place de ces nouvelles mesures a eu une incidence sur les échanges commerciaux du Québec. Au cours des huit premiers mois de 2025, la valeur des exportations internationales de marchandises non désaisonnalisées a diminué de 1,6 milliard de dollars (-1,3 %) par rapport à la même période en 2024.

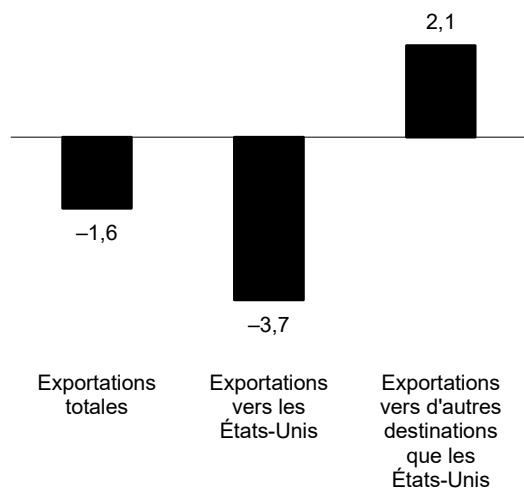
- En particulier, la valeur des exportations à destination des États-Unis a chuté de 3,7 milliards de dollars (-4,2 %) pendant cette période. Parmi les produits ayant le plus contribué à ce recul, notons les produits chimiques, en plastique et en caoutchouc (-20,6 %), les minerais et les minéraux non métalliques (-17,9 %) et les produits forestiers (-5,2 %).

L'imprévisibilité de la politique commerciale américaine génère un climat d'incertitude. En effet, il est difficile d'anticiper l'ampleur et la nature des droits de douane qui pourraient être imposés, la durée pendant laquelle ces droits pourraient rester en vigueur, ainsi que l'issue des négociations entourant la révision de l'ACEUM en 2026. Dans ces circonstances, les exportateurs ont adopté diverses stratégies pour atténuer les effets des tarifs douaniers, dont la diversification de leurs marchés d'exportation.

- Au cours des huit premiers mois de 2025, les exportations du Québec vers d'autres destinations que les États-Unis affichent une hausse de 2,1 milliards de dollars (+5,9 %). En dépit de cette hausse, les États-Unis sont restés le principal lieu d'exportation des produits québécois (62,6 % en août 2025).
- En raison de sa proximité géographique, de la taille de son marché et de la forte interdépendance des chaînes d'approvisionnement, les États-Unis demeureront le principal partenaire commercial international du Québec à court et à moyen termes.

### Exportations internationales de marchandises du Québec

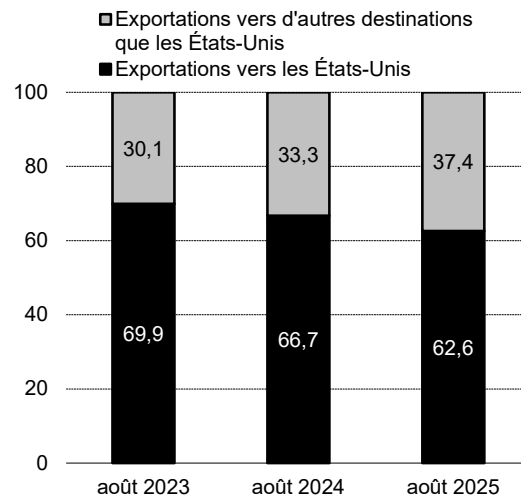
(moyenne des huit premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024, en milliards de dollars courants, données annualisées non désaisonnalisées)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

### Part des exportations internationales de marchandises du Québec

(en pourcentage, données mensuelles non désaisonnalisées en dollars courants)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

## 1.11 L'inflation est maîtrisée

Malgré des soubresauts mensuels, l'inflation, mesurée par la croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC), se maintient en moyenne dans la fourchette cible de 1 % à 3 % de la Banque du Canada au Québec et au Canada en 2025.

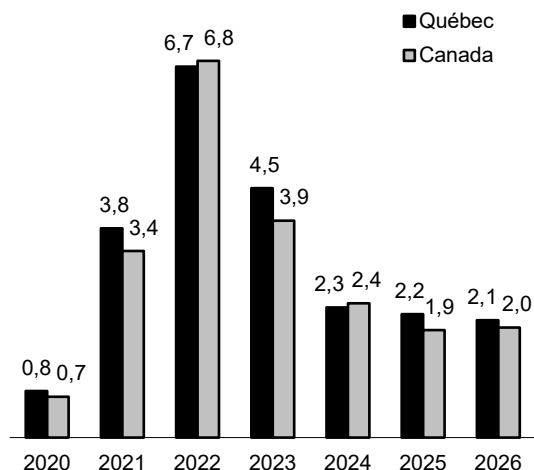
- Les prix du pétrole, qui restent à des niveaux relativement bas, réduisent les coûts de production et de transport. De plus, la modération de l'activité économique mondiale ainsi que la décélération de la croissance des salaires et traitements limitent la progression de l'IPC.
- Toutefois, l'imposition de tarifs douaniers sur les importations américaines provoque des perturbations au sein de certaines chaînes d'approvisionnement mondiales et entraîne la hausse des prix de plusieurs biens et services. En effet, comme une part importante des biens de consommation et des intrants utilisés par les entreprises provient du marché américain, ces tarifs augmentent directement les coûts d'importation. De plus, la faiblesse du dollar canadien contribue à accroître le coût des produits importés.

Au cours des prochains mois, malgré certaines fluctuations, l'inflation devrait demeurer près de la cible de 2 %. Au Québec, elle devrait atteindre en moyenne 2,2 % en 2025, puis 2,1 % en 2026.

- Pour ces deux années, l'inflation globale au Québec devrait être légèrement supérieure à celle observée au Canada. Cette évolution s'explique notamment par les coûts du logement, qui connaissent une croissance plus rapide qu'au Canada, et par la baisse des prix de l'essence, qui a été moins marquée au Québec que dans l'ensemble du pays.

GRAPHIQUE C.16

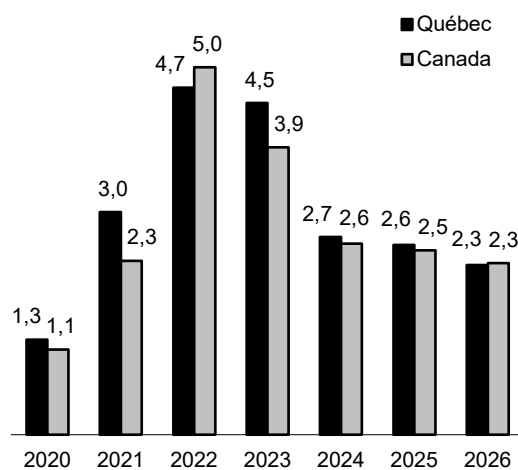
### IPC global (variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.17

### IPC excluant les aliments et l'énergie (variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## Une inflation légèrement plus élevée au Québec qu'au Canada

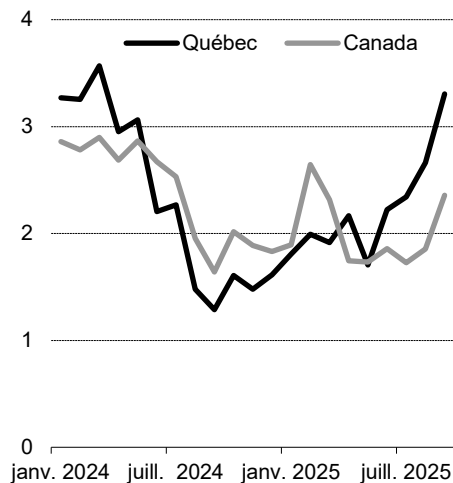
Après une période caractérisée par une progression des prix plus lente au Québec qu'au Canada, la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) dans la province dépasse le niveau enregistré à l'échelle nationale depuis juin 2025. En particulier, en septembre, la croissance annuelle de l'IPC a atteint 3,3 % au Québec, comparativement à 2,4 % au Canada. Cette évolution s'explique notamment par :

- les prix du logement (+5,9 % en septembre), qui connaissent une progression plus rapide qu'au Canada (+2,6 %);
  - Le marché de l'habitation tourne au ralenti au Canada, alors qu'il demeure effervescent au Québec. En particulier, le prix moyen d'une propriété sur le marché de la revente est en hausse de 8,5 % en moyenne pour les mois disponibles en 2025 au Québec, tandis qu'il a fléchi de 0,9 % pour la même période dans l'ensemble du pays. Malgré cette augmentation, les prix du logement au Québec restent plus faibles qu'au Canada.
  - En excluant le logement, l'inflation annuelle atteint 2,4 % en septembre au Québec, comparativement à 2,2 % au Canada.
- les prix de l'essence, qui ont progressé de 2,7 % en septembre au Québec, alors qu'une baisse de 4,1 % a été enregistrée dans l'ensemble du pays.
  - Le retrait de la redevance fédérale sur les combustibles (taxe sur le carbone) pour les consommateurs canadiens à l'exception du Québec le 1<sup>er</sup> avril 2025 continue d'avoir une incidence sur l'inflation annuelle. Rappelons que le Québec a son propre mécanisme de tarification du carbone.

Au cours des prochains mois, l'inflation annuelle au Québec devrait retrouver un rythme comparable à celui observé au Canada. En effet, le redressement des mises en chantier au Québec depuis 2024, conjugué à la stagnation de l'accroissement démographique, contribuera à alléger les pressions sur les prix du logement. Par ailleurs, l'effet temporaire sur l'inflation engendré par l'abolition de la taxe sur le carbone au Canada se dissipera dès avril 2026.

### Évolution de l'IPC

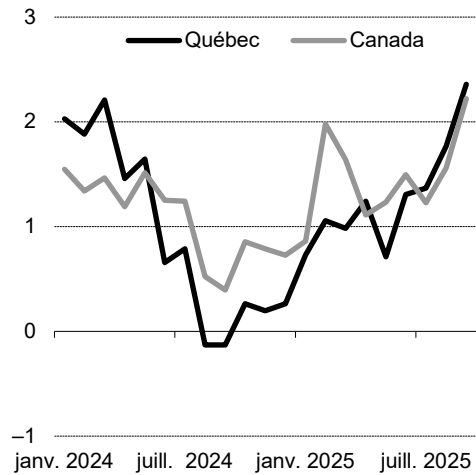
(variation annuelle en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

### Évolution de l'IPC excluant le logement

(variation annuelle en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

### Le déséquilibre s'estompera rapidement sur le marché de l'habitation, ce qui atténuera les pressions sur les prix

De façon générale, les mises en chantier évoluent à un rythme comparable à celui de la formation de ménages, cette dernière étant un important déterminant de la demande de logements.

En 2023 et en 2024, la croissance démographique s'est accélérée au Québec, ce qui a contribué à intensifier le rythme de formation de ménages.

- Environ 69 500 nouveaux ménages se sont formés en 2023, puis il y a eu 80 800 ménages additionnels en 2024.

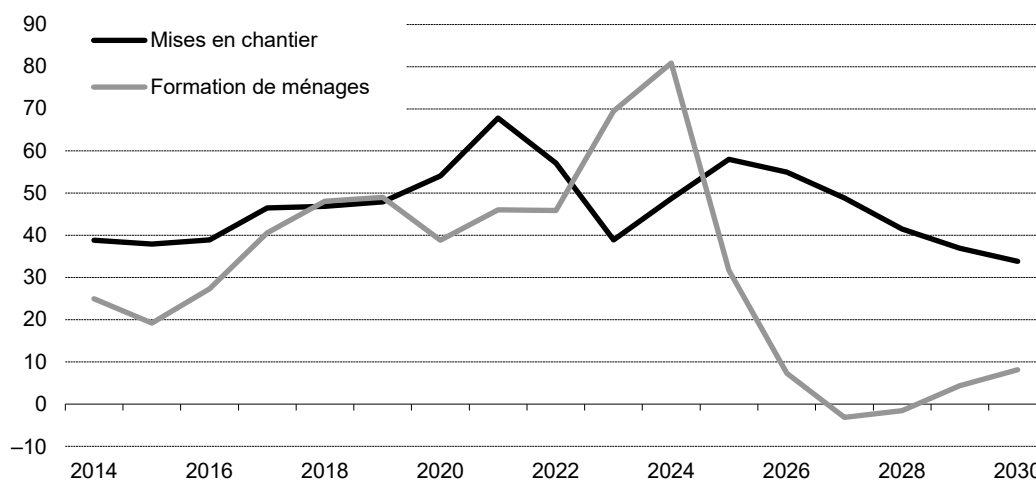
Parallèlement, les mises en chantier ont toutefois atteint un creux en 2023 (38 900 unités), notamment freinées par l'augmentation des taux d'intérêt et par les coûts élevés des intrants. Elles sont ensuite remontées en 2024 à 48 700 unités, mais restent insuffisantes pour répondre aux besoins.

- Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a entraîné des pressions à la hausse sur les prix du logement.

En 2025, le Québec devrait compter 58 000 mises en chantier. Il s'agit d'un niveau supérieur à l'estimation du nombre de nouveaux ménages (31 700), ce qui marquera le début du rééquilibrage de ce marché.

De 2026 à 2028, l'élan de la construction résidentielle neuve devrait se poursuivre, alors que les mises en chantier devraient dépasser le seuil des 40 000 unités par année. En revanche, la formation de ménages devrait ralentir de façon abrupte, ce qui atténuera les tensions sur le marché et freinera la progression des prix du logement.

#### Évolution des mises en chantier et de la formation de ménages au Québec (en milliers)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 1.12 La progression du PIB nominal ralentit

Après avoir enregistré de fortes croissances depuis 2021, le PIB nominal, la mesure la plus large de l'assiette fiscale, devrait afficher des gains plus modérés, passant de 5,9 % en 2024 à 4,0 % en 2025, puis à 3,1 % en 2026.

- Par rapport à la prévision du budget 2025-2026, il s'agit de révisions à la hausse de 0,6 point de pourcentage pour 2024 et pour 2025, mais d'une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage pour 2026.
  - Pour 2025, les montants de salaires et traitements versés ont été plus élevés que prévu dans le budget. Par ailleurs, l'excédent d'exploitation net des sociétés s'est avéré plus fort qu'escompté dans le contexte économique morose.
  - En 2026, la révision à la baisse de la production réelle se traduit par une réduction de la hausse du PIB nominal.

Alors que les principales assiettes taxables sur lesquelles reposent les revenus du gouvernement évolueront de façon généralement positive, leur croissance ralentira.

- La progression des salaires et traitements passera de 6,0 % en 2024 à 3,6 % en 2025, puis à 2,5 % en 2026. En particulier, l'allègement des tensions sur le marché du travail atténuera les pressions sur les salaires.
- La croissance des dépenses de consommation en termes nominaux devrait décélérer, passant de 5,3 % en 2025 à 3,6 % en 2026, en raison de la modération de l'inflation et de la perte de vitesse de l'accroissement démographique.
- Malgré le climat d'incertitude persistant, les entreprises ont réussi à maintenir une légère augmentation de leurs profits. L'excédent d'exploitation net des sociétés devrait afficher un gain de 2,2 % en 2025 et de 3,4 % en 2026. Il s'agit néanmoins d'un rythme de progression inférieur à la croissance annuelle moyenne observée au cours des 10 années précédant la pandémie (+4,2 % en moyenne de 2010 à 2019).
  - Cette évolution reflète la capacité des entreprises à s'adapter aux hausses de coûts, notamment par des ajustements de prix et par des gains de productivité. Elle reflète aussi la vigueur de la demande intérieure.

TABLEAU C.6

### PIB nominal au Québec (variation en pourcentage)

	2023	2024	2025	2026
<b>PIB réel</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>
– Mars 2025	0,6	1,4	1,1	1,4
<b>Prix – Déflateur du PIB</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>3,1</b>	<b>2,0</b>
– Mars 2025	4,4	3,8	2,2	1,9
<b>PIB NOMINAL</b>	<b>4,7</b>	<b>5,9</b>	<b>4,0</b>	<b>3,1</b>
– Mars 2025	5,0	5,3	3,4	3,4

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

### 1.13 Des prévisions comparables à celles du secteur privé

Le ministère des Finances du Québec prévoit une progression de l'activité économique en 2025 (+0,9 %). Il s'agit d'un gain légèrement plus élevé que celui escompté en moyenne par les prévisionnistes du secteur privé (+0,8 %).

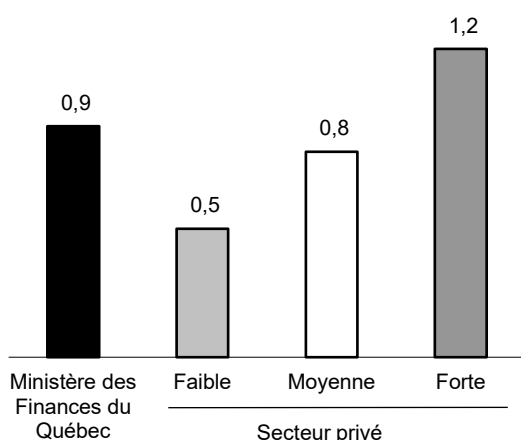
Le ministère des Finances estime à 1,1 % la hausse du PIB réel en 2026. Il s'agit d'une croissance équivalente à celle prévue en moyenne par les prévisionnistes du secteur privé (+1,1 %).

L'amplitude entre les prévisions du secteur privé reflète l'incertitude découlant de la situation économique actuelle.

GRAPHIQUE C.18

#### Croissance économique au Québec en 2025

(PIB réel, variation en pourcentage)

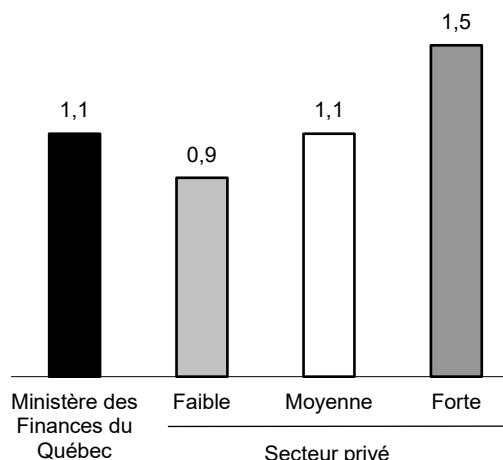


Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de 10 institutions du secteur privé, en date du 7 novembre 2025.

GRAPHIQUE C.19

#### Croissance économique au Québec en 2026

(PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de 10 institutions du secteur privé, en date du 7 novembre 2025.

TABLEAU C.7

#### Perspectives économiques du Québec – Comparaison avec le secteur privé

(variation annuelle, en pourcentage)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Moyenne 2025-2029
<b>PIB réel</b>							
Ministère des Finances du Québec	1,7	0,9	1,1	1,4	1,5	1,5	1,3
Moyenne du secteur privé	—	0,8	1,1	1,6	1,5	1,5	1,3
<b>PIB nominal</b>							
Ministère des Finances du Québec	5,9	4,0	3,1	3,3	3,4	3,4	3,4
Moyenne du secteur privé	—	3,6	3,1	3,6	3,6	3,5	3,5

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur moyenne peut ne pas correspondre au résultat indiqué.

Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de 10 institutions du secteur privé, en date du 7 novembre 2025.

TABLEAU C.8

**Perspectives économiques au Québec**

(moyenne annuelle, variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Production</b>							
PIB réel	0,7	1,7	0,9	1,1	1,4	1,5	1,5
– Mars 2025	0,6	1,4	1,1	1,4	1,6	1,7	1,7
PIB nominal	4,7	5,9	4,0	3,1	3,3	3,4	3,4
– Mars 2025	5,0	5,3	3,4	3,4	3,5	3,5	3,6
PIB nominal (en milliards de dollars)	582,5	616,8	641,3	661,2	683,0	706,3	730,2
– Mars 2025	579,5	609,9	630,5	651,6	674,4	698,3	723,4
<b>Composantes du PIB (en termes réels)</b>							
Consommation des ménages	1,9	2,5	2,9	1,6	1,6	1,6	1,5
– Mars 2025	1,8	2,3	2,3	1,7	1,8	1,9	1,8
Dépenses et investissements des gouvernements	1,5	2,5	0,3	0,0	0,0	0,3	0,6
– Mars 2025	-0,4	1,8	0,2	0,1	0,1	0,2	0,5
Investissements résidentiels	-14,6	5,9	12,4	2,0	0,0	-2,7	-2,2
– Mars 2025	-15,1	1,6	4,6	1,2	1,1	0,8	0,8
Investissements non résidentiels des entreprises	2,3	5,5	-1,2	-1,9	1,1	2,5	2,4
– Mars 2025	1,4	-0,1	0,1	1,1	2,1	2,5	2,6
Exportations	3,9	0,5	-1,9	1,0	2,2	2,1	2,0
– Mars 2025	4,0	1,7	1,3	2,0	2,2	2,1	2,1
Importations	0,6	1,8	1,9	0,6	1,2	1,3	1,2
– Mars 2025	-0,8	1,5	1,7	1,4	1,5	1,5	1,6
<b>Autres indicateurs économiques (en termes nominaux)</b>							
Création d'emplois (en milliers)	130,8	43,2	67,4	14,9	13,4	13,0	12,9
– Mars 2025	130,8	43,2	39,1	17,4	16,7	16,3	17,4
Taux de chômage (en pourcentage)	4,5	5,3	5,7	5,6	4,6	4,2	4,1
– Mars 2025	4,5	5,3	5,8	5,4	4,5	4,3	4,3
Consommation des ménages excluant les produits alimentaires et le logement	5,4	4,1	4,9	3,1	3,1	3,2	3,1
– Mars 2025	5,4	3,7	4,0	3,2	3,3	3,3	3,3
Salaires et traitements	5,4	6,0	3,6	2,5	3,3	3,2	3,2
– Mars 2025	5,2	5,6	3,7	3,0	3,4	3,2	3,2
Excédent d'exploitation net des sociétés	1,5	3,1	2,2	3,4	3,2	3,4	3,6
– Mars 2025	1,6	0,4	-1,1	3,4	3,2	4,3	3,5
Indice des prix à la consommation	4,5	2,3	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0
– Mars 2025	4,5	2,3	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 2. LA SITUATION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

Le Québec est une économie ouverte. En 2024, les exportations totales représentaient plus de 45 % du PIB nominal québécois. Par conséquent, l'évolution des exportations et de l'activité économique au Québec est largement influencée par la situation de ses principaux partenaires commerciaux.

En 2024, plus de 26 % de l'ensemble des exportations de marchandises du Québec était destiné au Canada, tandis que celles vers les États-Unis en représentaient un peu moins de 54 %.

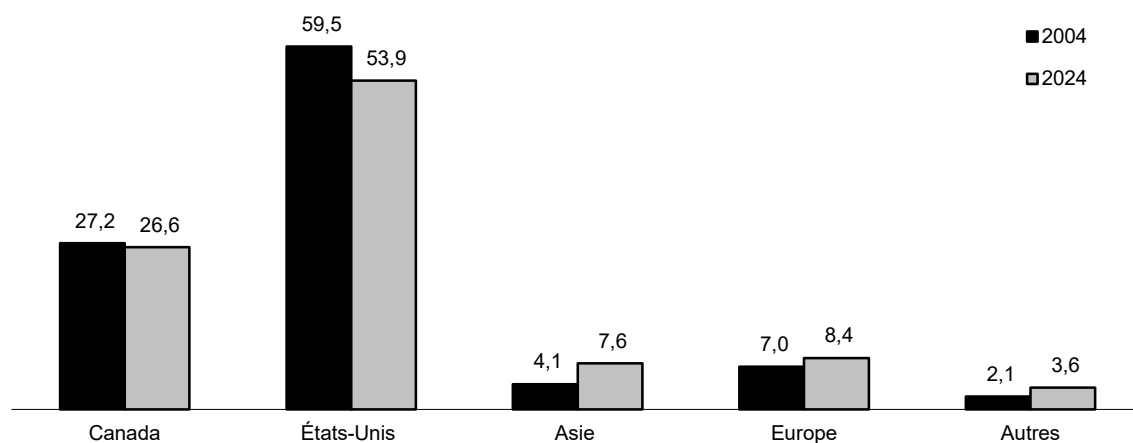
— Bien que les destinations des échanges commerciaux se soient diversifiées au cours des 20 dernières années, le Canada et les États-Unis demeurent les principaux partenaires économiques du Québec.

Dans le climat d'incertitude actuel, le Québec reste fortement dépendant de la politique commerciale de son principal partenaire international, ce qui accentue la vulnérabilité de la province face aux fluctuations externes.

GRAPHIQUE C.20

### Poids des exportations totales de marchandises du Québec selon ses principaux partenaires commerciaux

(en pourcentage du total des exportations de marchandises, en termes nominaux)



Note : Les exportations totales de marchandises comprennent les exportations de marchandises internationales et interprovinciales.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 2.1 La situation économique au Canada

### □ Une croissance économique relativement modeste en 2025 et en 2026

La progression de l'activité économique canadienne décélérera. Après une hausse de 2,0 % en 2024, le PIB réel ne devrait croître que de 1,2 % en 2025 et de 1,1 % en 2026.

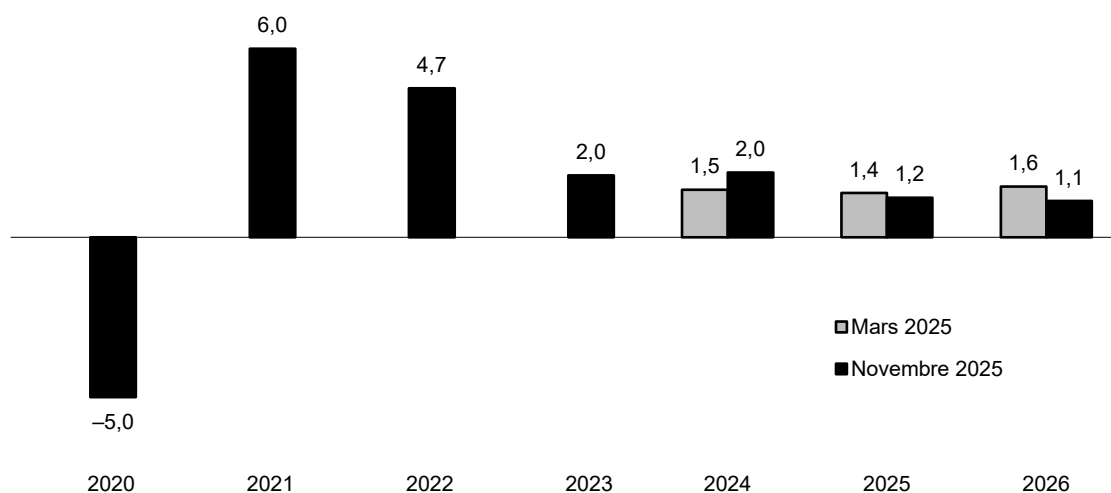
- Il s'agit de révisions à la baisse de 0,2 point de pourcentage pour 2025 et de 0,5 point de pourcentage en 2026 par rapport à l'augmentation attendue dans le budget 2025-2026.

L'évolution du conflit commercial et une dynamique démographique moins favorable sont les deux principaux facteurs expliquant ces révisions à la baisse.

- Plusieurs enquêtes menées auprès des entreprises, dont celles effectuées par la Banque du Canada, montrent que le contexte économique actuel limite les intentions d'embauche et les investissements. Ces effets semblent plus importants que ce qui était attendu dans le budget.
- Par ailleurs, en mars dernier, le scénario de référence du ministère des Finances du Québec tablait sur l'hypothèse que les effets des droits de douane imposés par les États-Unis sur les produits canadiens seraient en moyenne équivalents à des tarifs de 10 % et qu'ils seraient en place pour une période transitoire d'environ deux ans. Or, même s'il est prévu que le taux effectif moyen des droits de douane demeure inférieur à 10 %, certaines mesures tarifaires pourraient être persistantes, voire permanentes, ce qui limitera le PIB potentiel du Canada.
- En outre, la progression de la population a décéléré fortement au cours des derniers trimestres, passant d'un sommet récent de 3,0 % en 2024 à 0,9 % en 2025. En 2026, en raison des changements apportés par le gouvernement fédéral à sa politique d'immigration, la population canadienne devrait diminuer de 0,2 %, alors qu'une poursuite de la croissance démographique était attendue dans le budget (+0,7 %).

GRAPHIQUE C.21

### Croissance économique au Canada (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## □ La demande intérieure soutiendra la croissance économique

Au cours des prochaines années, la progression du PIB réel décélérera, passant de 2,0 % en 2024 à 1,2 % en 2025, puis à 1,1 % en 2026.

Au cours de cette période, la demande intérieure sera le moteur de l'activité économique.

- Malgré un marché du travail peu dynamique, la consommation des ménages devrait demeurer vigoureuse, soutenue par les baisses de taux d'intérêt. La progression de ces dépenses ralentira toutefois en 2026, freinée notamment par la contraction démographique.
- L'assouplissement de la politique monétaire favorisera la relance de l'activité dans le secteur résidentiel.
- Le conflit commercial et la faiblesse relative des cours pétroliers modéreront les investissements non résidentiels.

De son côté, le secteur extérieur freinera la hausse de l'activité économique.

- Les tarifs douaniers mis en place par les États-Unis rehausseront le coût des biens exportés, ce qui limitera la demande pour les produits canadiens, dont ceux issus des ressources naturelles et les véhicules automobiles.
- Néanmoins, la faiblesse relative du dollar canadien soutiendra les exportations. Elle rendra toutefois les importations plus coûteuses.

TABLEAU C.9

### PIB réel et ses principales composantes au Canada (variation en pourcentage et contribution en points de pourcentage)

	Variation			Contribution		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
<b>Demande intérieure</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>1,3</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>1,4</b>
Consommation des ménages	2,2	2,7	1,9	1,2	1,6	1,1
Investissements résidentiels	-0,2	3,0	3,9	0,0	0,2	0,3
Investissements non résidentiels des entreprises	-0,6	-1,5	-1,6	-0,1	-0,2	-0,2
Dépenses et investissements des gouvernements	4,2	2,3	0,4	1,0	0,6	0,1
<b>Secteur extérieur</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,1</b>
Exportations	0,9	-2,8	0,2	0,3	-0,9	0,1
Importations	0,7	0,1	0,4	-0,2	0,0	-0,1
<b>Stocks</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>
<b>PIB RÉEL</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.  
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## ■ Un marché du travail qui montre plusieurs signes de faiblesse

Au cours des prochaines années, le ralentissement de l'accroissement démographique freinera la création d'emplois. En outre, l'incertitude persistante touchera le marché du travail, qui présente déjà des signes d'essoufflement.

- Après un gain de 395 700 emplois en moyenne en 2024 (+1,9 %), il devrait se créer 237 800 emplois en 2025 (+1,1 %) et 113 100 autres en 2026 (+0,5 %). Le taux de chômage devrait, quant à lui, augmenter par rapport au niveau moyen observé en 2024 (6,3 %), pour atteindre 6,9 % en moyenne en 2025. La décroissance attendue du bassin de main-d'œuvre contribuera ensuite à la diminution du taux de chômage en 2026 (6,6 %).

## ■ La consommation des ménages demeurera soutenue

Malgré un marché du travail peu dynamique et le ralentissement de la croissance démographique observé, la progression de la consommation des ménages restera vigoureuse en 2025 (+2,7 %).

- Elle sera appuyée notamment par les taux d'intérêt plus faibles et par des mesures ponctuelles prises par le gouvernement fédéral ainsi que par certains gouvernements provinciaux pour soutenir les dépenses des ménages.

En 2026, la réduction des flux d'immigration permanente et temporaire au Canada limitera la demande de biens et services, alors qu'une baisse de la population canadienne est attendue (-0,2 %).

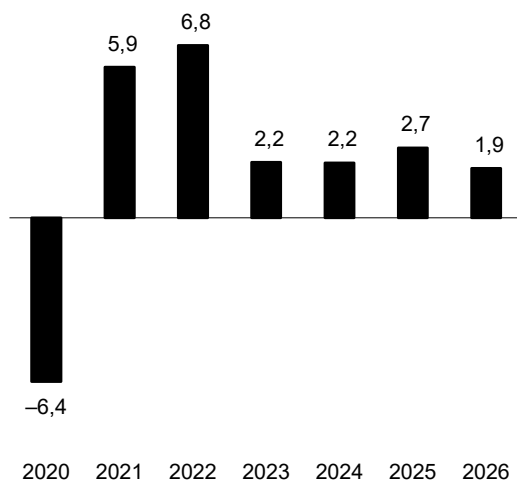
## ■ Les investissements résidentiels retrouveront le sentier de la croissance

Après avoir enregistré une contraction de 17,9 % entre 2021 et 2024, l'activité du marché immobilier devrait se redresser en 2025 (+3,0 %) et en 2026 (+3,9 %).

- La diminution des taux d'intérêt hypothécaires, qui profitera aux nouveaux acheteurs, et la hausse attendue de l'offre de logements seront des facteurs qui soutiendront ce secteur.

GRAPHIQUE C.22

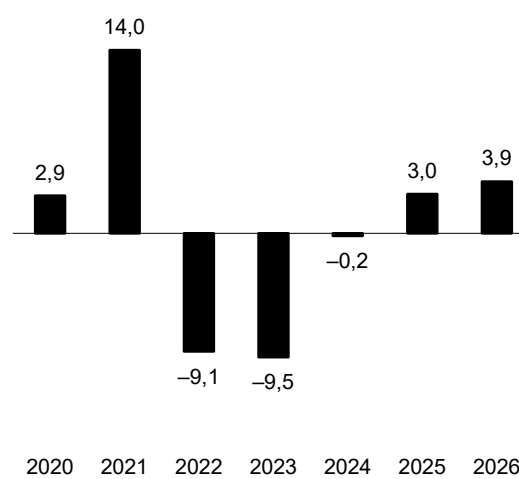
**Dépenses de consommation des ménages au Canada**  
(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.23

**Investissements résidentiels au Canada**  
(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## ■ Les investissements diminueront en raison du contexte incertain

Les investissements non résidentiels des entreprises fléchiront en 2025 (-1,5 %) et en 2026 (-1,6 %).

- Le conflit commercial entraînera le report ou l'annulation de certains projets d'investissement.
- Par ailleurs, les investissements dans le secteur énergétique seront plombés par la faiblesse des prix du pétrole.
- En outre, les entreprises disposent de moins de liquidités pour investir, car l'excédent d'exploitation net des sociétés a diminué de 13,8 % entre 2022 et 2024.

## ■ Le secteur extérieur sera touché par le conflit commercial

Après un gain de 0,9 % en 2024, les exportations devraient reculer de 2,8 % en 2025 et demeurer relativement stables en 2026 (+0,2 %). En effet, la mise en place de tarifs douaniers augmente le coût des exportations, ce qui ralentit la demande pour les produits canadiens.

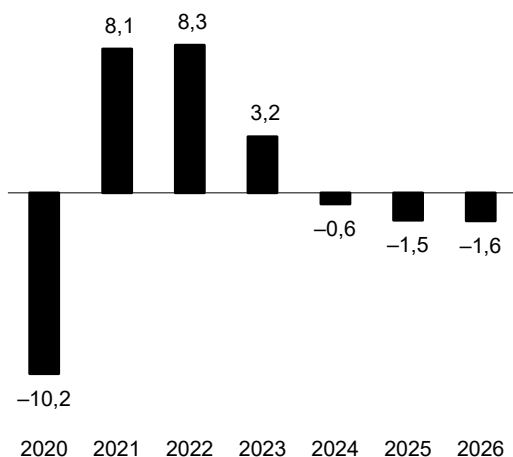
- La baisse des exportations sera néanmoins atténuée par la faiblesse relative du dollar canadien. En outre, la mise en service en mai 2024 du prolongement de l'oléoduc Trans Mountain et les nouvelles installations d'exportation de gaz naturel liquéfié, dont la pleine capacité devrait être atteinte en 2026, devraient soutenir les ventes de produits énergétiques à l'étranger.

Pour leur part, les importations devraient croître modestement de 0,1 % en 2025 et de 0,4 % en 2026.

- Elles seront appuyées par la bonne progression de la demande intérieure. Néanmoins, des facteurs comme la décélération de la croissance démographique et la baisse des investissements en machines et matériel tempéreront ces augmentations.

GRAPHIQUE C.24

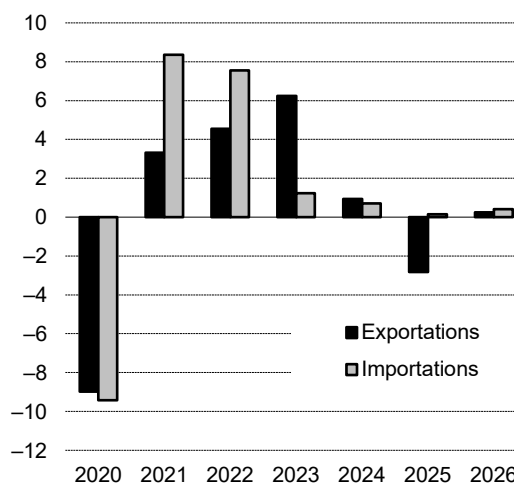
### Investissements non résidentiels des entreprises au Canada (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.25

### Exportations et importations du Canada (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

## 2.2 La situation économique aux États-Unis

### ▣ Les tensions commerciales ralentiront la croissance américaine

Comme prévu dans le budget 2025-2026, la progression du PIB réel aux États-Unis devrait ralentir à 1,8 % en 2025 et à 1,9 % en 2026, comparativement à 2,8 % en 2024.

En 2025, la croissance sera soutenue principalement par la vigueur des dépenses de consommation des ménages et celle des investissements des entreprises privées, mais elle sera freinée par la baisse des investissements résidentiels et la faiblesse des exportations.

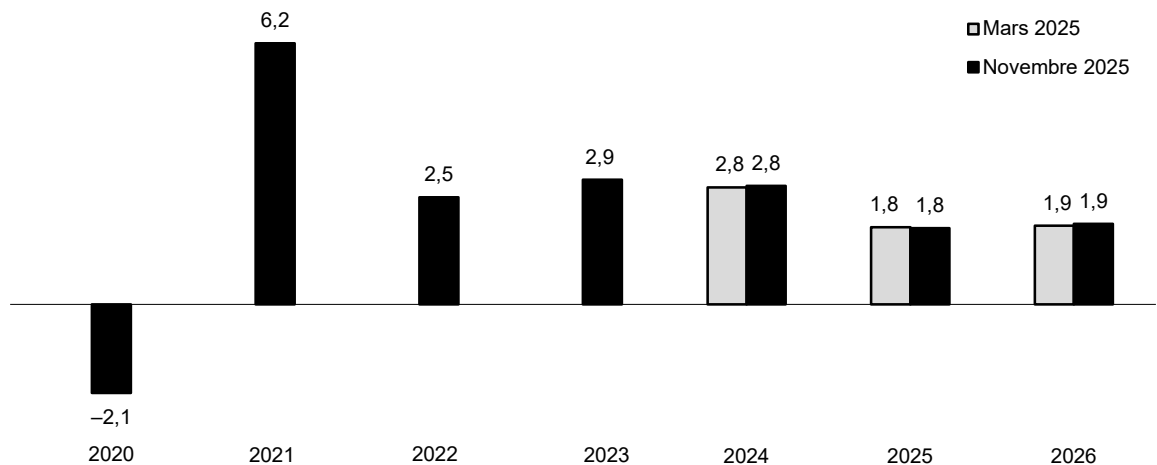
- Malgré les effets négatifs que les politiques commerciale et migratoire restrictives exercent sur la confiance, l'économie américaine a été résiliente au cours du premier semestre, soutenue principalement par la consommation et par les importants investissements en intelligence artificielle.
- En outre, les nombreux ajustements à l'imposition des droits de douane, dont l'application a été reportée à plusieurs reprises, ont limité jusqu'à maintenant l'impact des tarifs sur la croissance.
- Toutefois, la hausse du PIB réel devrait ralentir au second semestre alors que les effets de droits de douane très élevés se répercuteront entre autres sur les exportations et sur le marché du travail. De plus, la paralysie partielle du gouvernement fédéral affaiblira l'activité économique.

En 2026, le rythme de croissance proviendra d'une bonne tenue des dépenses de consommation des ménages et des investissements des entreprises, mais aussi d'une contraction des importations.

- L'assouplissement de la politique monétaire et les mesures budgétaires adoptées dans le cadre de la loi One Big Beautiful Bill Act (OBBBA), en juillet 2025, stimuleront la demande intérieure.
- Néanmoins, la détente du marché du travail, l'incertitude politique élevée et les importants droits de douane freineront l'activité économique. À ces facteurs s'ajoute la croissance démographique plus lente que par le passé, attribuable entre autres à la baisse de l'immigration nette.

GRAPHIQUE C.26

### Croissance économique aux États-Unis (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : S&P Global et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Les dépenses des ménages seront freinées par le ralentissement du marché du travail

Les dépenses de consommation des ménages devraient progresser de 2,0 % en 2025 et de 1,9 % en 2026, après avoir augmenté de 2,9 % en 2024.

- La détente du marché du travail compte parmi les facteurs susceptibles de ralentir la consommation des ménages. C'est aussi le cas du niveau élevé des prix des biens et services, attribuable notamment aux impacts des tarifs douaniers.

Les dépenses demeureront néanmoins vigoureuses, soutenues par la politique monétaire plus accommodante. À cela s'ajoutent les baisses d'impôt pérennisées dans la loi OBBBA, qui entreront en vigueur en janvier 2026. Les ménages à haut revenu, qui profiteront de l'effet de richesse des marchés boursiers, en seront les principaux bénéficiaires.

## ❑ La croissance démographique ralentira

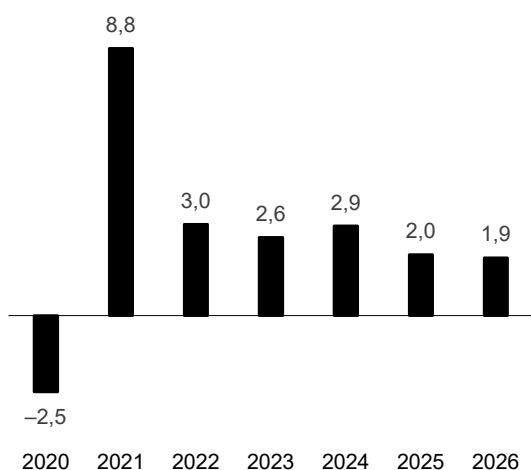
Après avoir enregistré en 2024 sa plus importante progression (+1,0 %) depuis 2007, la population américaine devrait croître à un rythme plus modéré en 2025 (+0,6 %) et en 2026 (+0,3 %).

- Il s'agit de hausses nettement inférieures au taux de croissance annuel moyen enregistré entre 1975 et 2024 (+0,9 %).
- Les restrictions à l'immigration freineront la croissance démographique. En particulier, selon le Congressional Budget Office, une agence non partisane du Congrès américain, le nombre d'immigrants net passera de 2,8 millions de personnes en 2024 à environ 410 000 personnes en 2025 et 610 000 en 2026.

Le ralentissement démographique pèsera sur l'activité économique à travers ses impacts, notamment sur la consommation et la demande de logements.

GRAPHIQUE C.27

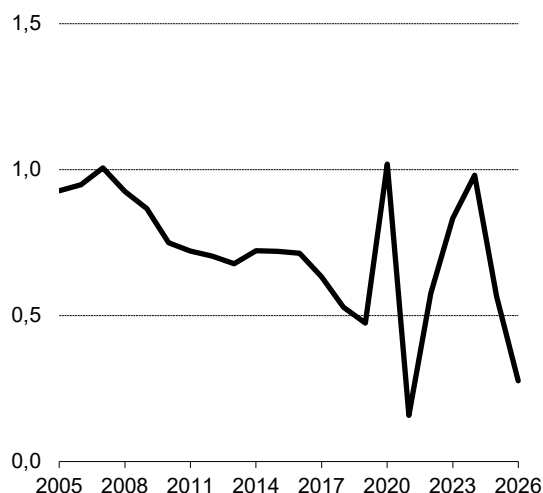
### Dépenses de consommation des ménages aux États-Unis (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : S&P Global et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.28

### Accroissement démographique aux États-Unis (variation de la population en pourcentage)



Sources : S&P Global et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Le secteur immobilier résidentiel stagne

Après avoir progressé de 3,2 % en 2024, les investissements résidentiels devraient chuter de 1,9 % en 2025 avant d'afficher un léger rebond en 2026 (+0,2 %).

- La décélération de la croissance démographique, qui ralentira le rythme de formation de ménages, ainsi que les faibles gains d'emplois freineront ces investissements. Certaines mesures de la loi OBBBA, comme celle qui limite la déductibilité des impôts fonciers et des intérêts hypothécaires, influenceront aussi négativement les investissements résidentiels.

Ces facteurs atténueront les retombées positives découlant à la fois des taux hypothécaires plus faibles qu'au cours des dernières années ainsi que d'une offre de logements plus abondante, qui devrait entraîner en 2026 une première baisse des prix immobiliers depuis 2011.

## ❑ Un ralentissement des investissements non résidentiels des entreprises

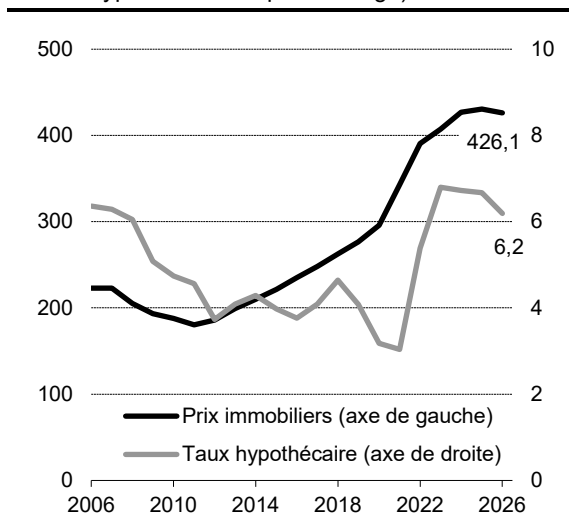
La croissance des investissements non résidentiels des entreprises devrait atteindre 3,5 % en 2025, comparativement à 2,9 % en 2024. Les entreprises continueront d'investir, notamment afin de poursuivre l'adoption progressive de l'intelligence artificielle dans leurs opérations.

- Cet élan sera toutefois tempéré en 2026 (+1,3 %). Les effets positifs des incitatifs budgétaires, comme l'amortissement accéléré de certaines dépenses en capital, seront freinés entre autres par le niveau élevé de l'incertitude, de l'inflation et des taux d'intérêt.
- En particulier, la croissance des dépenses d'équipement devrait se modérer au fur et à mesure que les droits de douane élevés sur les intrants importés augmenteront les coûts de production.
- En outre, les effets d'une réduction du nombre d'immigrants net et d'une forte progression des expulsions commenceront à se matérialiser.

GRAPHIQUE C.29

### Prix immobiliers et taux hypothécaire fixe de 30 ans aux États-Unis

(prix en milliers de dollars américains et taux hypothécaire en pourcentage)

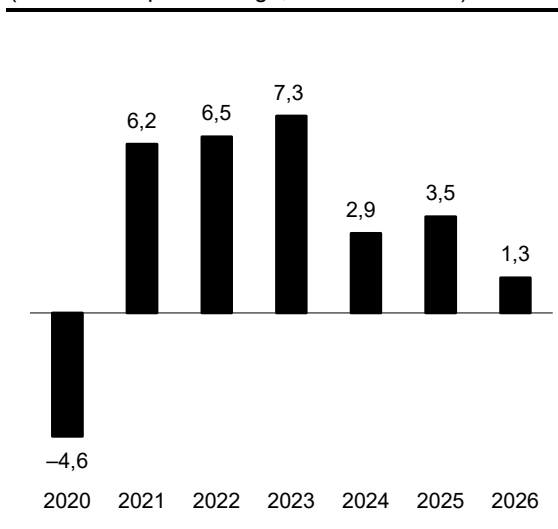


Sources : S&P Global, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.30

### Investissements non résidentiels des entreprises aux États-Unis

(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : S&P Global, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

## L'intelligence artificielle, un moteur de la croissance économique aux États-Unis

Au cours du premier semestre de 2025, les investissements non résidentiels des entreprises aux États-Unis, qui représentent près de 14 % du PIB nominal, ont bondi de 3,4 % par rapport à la même période l'an dernier, après avoir progressé de 2,9 % en 2024.

- La vigueur des investissements en équipement (+8,1 %) et dans les produits de propriété intellectuelle (+4,0 %) a contrebalancé la contraction des dépenses d'investissements en structures (−4,8 %).
- Par exemple, les dépenses dans les logiciels ont bondi de 9,5 %, pour atteindre un sommet de 839 milliards de dollars américains, soit 23,1 % des investissements non résidentiels.
- En outre, celles en équipements informatiques ont crû de 20,3 %, pour atteindre 607 milliards de dollars américains (16,7 % des investissements totaux).

Selon plusieurs experts, l'effervescence autour de la technologie de l'intelligence artificielle (IA) serait largement responsable de cette envolée des investissements des entreprises et serait l'un des facteurs expliquant la vigueur inattendue de l'économie américaine malgré le contexte commercial difficile.

En effet, l'IA, qui façonne les modes de production et de consommation aux États-Unis, a pris un nouvel élan depuis 2022, notamment avec le lancement d'applications d'IA génératives, ce qui a stimulé de manière plus marquée l'économie américaine.

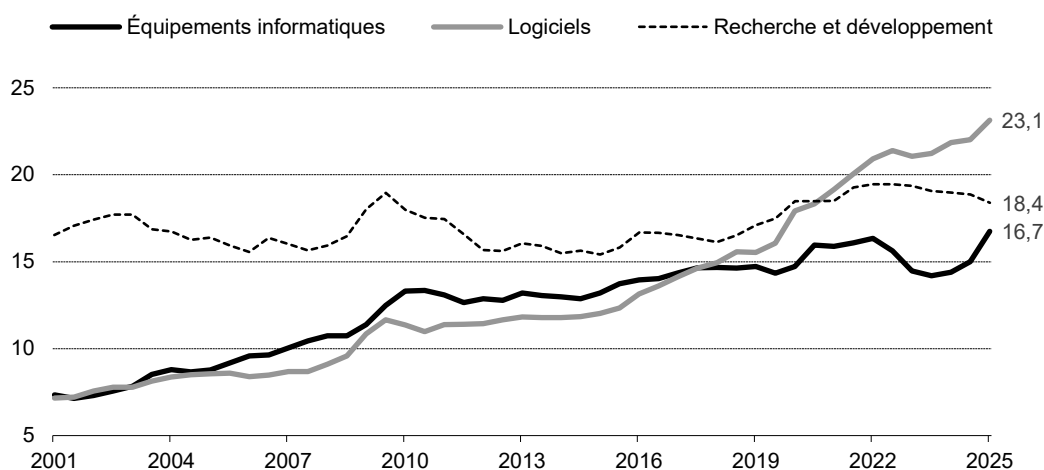
- Depuis lors, les entreprises technologiques ont investi d'importantes sommes, notamment dans l'infonuagique, dans la logistique et dans la construction d'infrastructures massives comme des centres de données, stimulant ainsi l'activité économique.

### Des investissements colossaux attendus au cours des prochaines années

L'effervescence autour de l'IA devrait se poursuivre, ce qui continuera de stimuler les investissements. Selon le *Financial Times*, Google, Amazon, Microsoft et Meta envisagent d'investir plus de 400 milliards de dollars américains dans les centres de données en 2026, comparativement à plus de 350 milliards de dollars américains en 2025.

### Investissements des entreprises dans certains secteurs

(en pourcentage des investissements non résidentiels, en termes réels)



Sources : Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances du Québec.

## **L'intelligence artificielle, un moteur de la croissance économique aux États-Unis (suite)**

Le Fonds monétaire international note pour sa part que l'adoption rapide de l'IA en général devrait apporter un regain de dynamisme économique si des politiques appropriées sont mises en place pour permettre aux entreprises hautement productives de poursuivre leur croissance et aux entreprises non productives de quitter le marché.

- Il s'ensuivrait une allocation plus efficace des ressources, qui pourrait générer d'importants gains de productivité, à mesure que les entreprises adopteront les divers outils.
- Dans ce contexte, les gains liés à l'IA pourraient bien dépasser les coûts envisagés de ses effets potentiellement négatifs sur l'emploi.
- Ce sera le cas en particulier si les gouvernements mettent en place des cadres réglementaires adéquats et proposent des programmes de soutien afin d'améliorer les compétences des travailleurs menacés de chômage.

Le rythme d'adoption de cette technologie, les investissements colossaux et les répercussions futures sur les emplois, parmi d'autres éléments, suscitent néanmoins des craintes chez les consommateurs et certains observateurs.

- Notamment, il est attendu que la disponibilité de l'énergie nécessaire pour alimenter les centres de données énergivores subisse des contraintes, ce qui pourrait retarder la mise en œuvre de certains projets.

En outre, certains analystes craignent que les attentes de croissance des bénéfices pour les grandes entreprises technologiques actives dans le secteur de l'IA soient exagérées, ce qui pourrait constituer un risque important advenant une réévaluation par les acteurs du marché.

## ❑ Les tensions commerciales freineront le commerce extérieur

Le secteur extérieur devrait retrancher 0,3 point de pourcentage à la croissance du PIB réel en 2025. Il devrait ensuite y contribuer à hauteur de 0,2 point de pourcentage en 2026, en raison notamment d'une contraction des importations.

En effet, les exportations devraient croître de 0,9 % en 2025, soit leur plus faible hausse depuis 2020, et de 1,3 % en 2026.

— Elles seront freinées principalement par le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale et par les nombreux droits de douane qui porteront, en 2025, le taux effectif moyen des tarifs américains à un sommet depuis le début des années 1930.

Pour leur part, les importations devraient progresser de 2,8 % en 2025 avant de se contracter de 0,8 % en 2026, étant donné que les coûts élevés des biens importés soumis aux tarifs modéreront la demande intérieure.

## ❑ L'inflation devrait ralentir, tout en demeurant relativement élevée

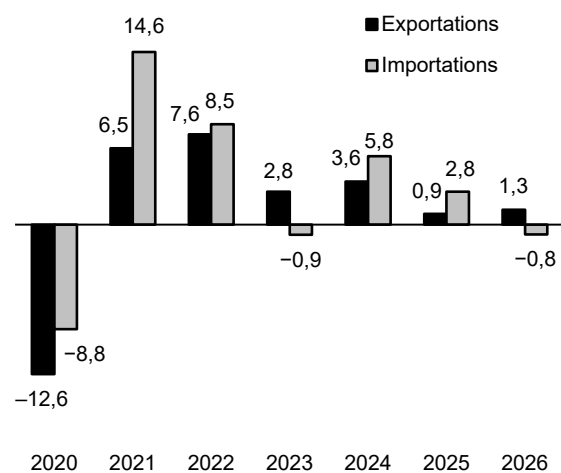
La tendance à la baisse de l'inflation devrait généralement se poursuivre. En effet, la croissance de l'IPC global devrait passer de 3,0 % en 2024 à 2,7 % en 2025 et à 2,5 % en 2026. Celle de l'indice excluant les aliments et l'énergie devrait quant à elle demeurer autour de 3,0 %.

— Les impacts des tarifs douaniers ont tardé à se transmettre aux prix au cours des derniers mois, en raison notamment des stocks accumulés par les détaillants avant l'entrée en vigueur des tarifs et du fait que les entreprises ont absorbé une partie des hausses de coûts découlant de ceux-ci.

— Toutefois, un rebond a été observé depuis mai dernier et les tensions inflationnistes pourraient se renforcer au cours des prochains mois au fur et à mesure que les droits de douane élevés seront transmis aux consommateurs. L'effet inflationniste sera néanmoins atténué par le rebond du taux de chômage, qui passera de 4,0 % en 2024 à 4,2 % en 2025 et à 4,4 % en 2026.

GRAPHIQUE C.31

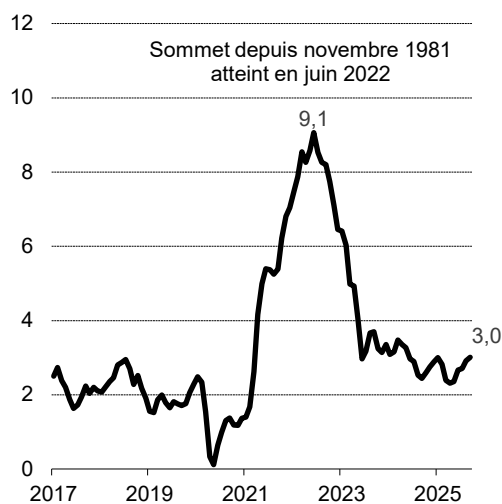
### Exportations et importations aux États-Unis (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : S&P Global et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.32

### Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation aux États-Unis (variation annuelle en pourcentage)



Source : S&P Global.

## ❑ Modération des dépenses publiques discrétionnaires

Les dépenses de l'ensemble des ordres de gouvernement devraient s'accroître de 1,2 % en 2025 et de 0,5 % en 2026, après avoir crû de 3,8 % en 2024.

La progression des dépenses du gouvernement fédéral devrait passer de 3,8 % en 2024 à seulement 0,1 % en 2025, freinée notamment par la suppression de centaines de milliers de postes de fonctionnaires.

- Toutefois, elle devrait s'accroître en 2026 (+1,5 %). En effet, les dépenses en défense resteront vigoureuses alors que les États-Unis se sont engagés, dans le cadre d'un accord de l'OTAN, à les relever à 5 % de leur PIB d'ici 2035.

De leur côté, les dépenses des États et des gouvernements locaux devraient croître de 1,9 % en 2025, puis reculer légèrement de 0,1 % en 2026 (+3,8 % en 2024). La baisse des subventions fédérales limitera la marge de manœuvre budgétaire des autorités infranationales.

Les inquiétudes persistent au sujet des perspectives budgétaires des États-Unis à court et à long termes, qui devraient se détériorer, bien que l'augmentation marquée des recettes douanières depuis la mise en œuvre des tarifs ait favorisé un recul du déficit budgétaire à la fin de l'année financière 2025.

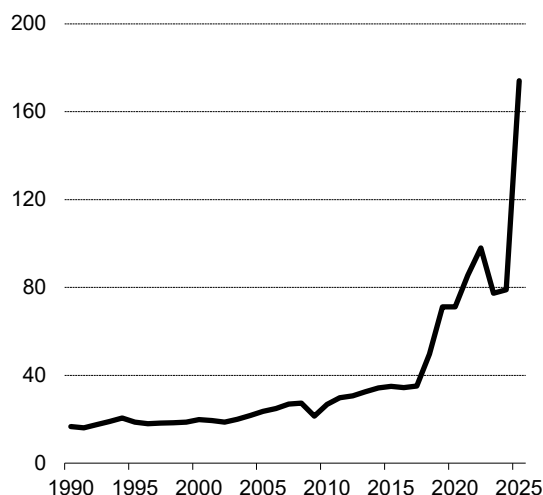
- La paralysie partielle du gouvernement fédéral à l'automne 2025 pourrait freiner davantage la croissance économique à la fin de 2025 et, par conséquent, ralentir la hausse des recettes fiscales.
- Par ailleurs, les mesures adoptées dans la loi OBBBA, notamment la pérennisation de certaines baisses d'impôt, devraient limiter les améliorations des perspectives budgétaires à partir de 2026.

Le Fonds monétaire international prévoit des déficits budgétaires de 7,4 % du PIB en 2025 et de 7,9 % en 2026, lesquels demeureront élevés malgré une légère amélioration par rapport à 2024 (8,0 %). Combiné au coût élevé du service de la dette, le déficit augmentera la dette publique à environ 130 % du PIB d'ici 2026, comparativement à 122,3 % du PIB en 2024.

GRAPHIQUE C.33

### Recettes douanières aux États-Unis

(en milliards de dollars américains)

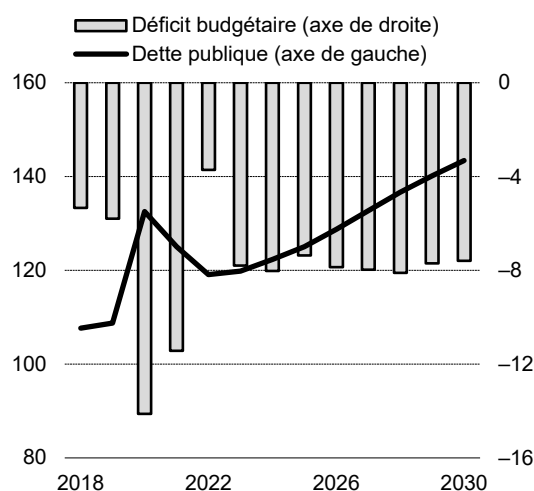


Note : Les recettes pour 2025 sont cumulées au 30 septembre.  
Source : S&P Global.

GRAPHIQUE C.34

### Solde budgétaire et dette publique aux États-Unis

(en pourcentage du PIB)



Source : Fonds monétaire international.

### 3. LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE

#### □ L'économie mondiale tente de s'ajuster aux tarifs douaniers

La croissance de l'économie mondiale devrait ralentir en 2025 alors que le contexte international a été fortement bouleversé par la politique commerciale américaine. Le PIB réel devrait progresser de 3,0 %, après avoir crû de 3,4 % en 2024.

- La croissance économique pour 2025 a été revue légèrement à la baisse, de 0,1 point de pourcentage, par rapport au budget 2025-2026.

Plusieurs économies ont haussé leurs exportations vers les États-Unis au premier semestre de 2025 afin de devancer l'imposition des multiples tarifs douaniers. Toutefois, l'impact de ces derniers sur les échanges commerciaux devrait se faire sentir davantage à partir du second semestre de 2025.

- De plus, l'incertitude commerciale qui persiste pèse notamment sur la confiance et sur les investissements des entreprises.
- Dans ce contexte, la prévision pour 2026 a également été ajustée à la baisse de 0,1 point de pourcentage, à 3,0 %.

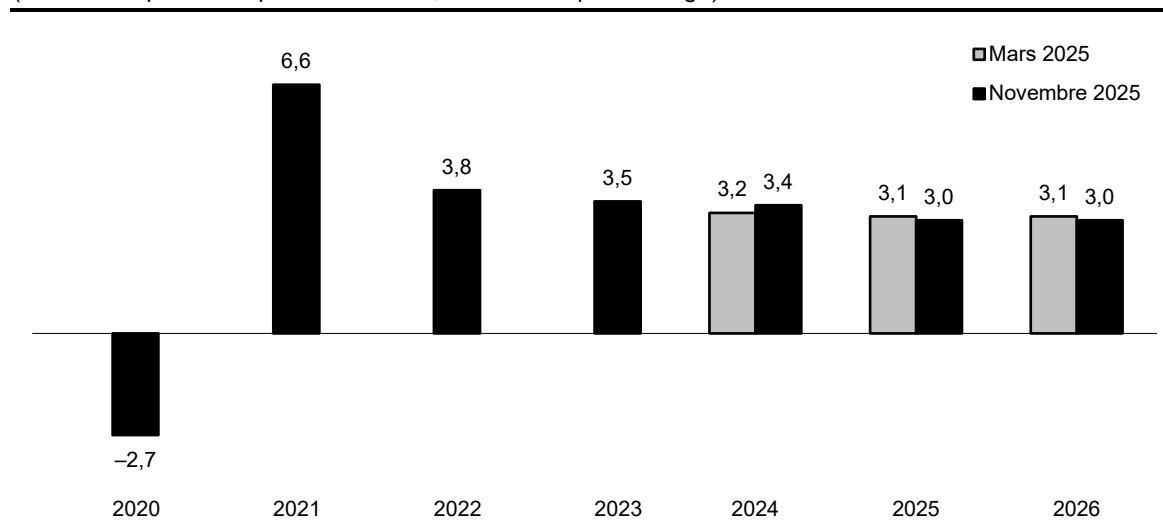
Une inflation généralement modérée, des conditions financières souples et des politiques budgétaires expansionnistes dans certaines grandes économies continueront de soutenir l'activité économique, même si plusieurs divergences demeurent présentes entre les régions.

- La détérioration des finances publiques dans plusieurs pays représente par ailleurs un risque grandissant à l'échelle mondiale et pourrait mener certains gouvernements à restreindre leurs dépenses dans les prochaines années.

GRAPHIQUE C.35

#### Croissance économique mondiale

(PIB réel en parité des pouvoirs d'achat, variation en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international, S&P Global, Statistique Canada, LSEG Datastream, Bloomberg, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

TABLEAU C.10

**Perspectives de croissance économique mondiale**  
(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)

	Poids <sup>(1)</sup>	2024	2025	2026
<b>Monde<sup>(2)</sup></b>	<b>100,0</b>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>
– Mars 2025		3,2	3,1	3,1
<b>Économies avancées<sup>(2)</sup></b>	<b>40,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>
– Mars 2025		1,8	1,5	1,6
Québec	0,3	1,7	0,9	1,1
– Mars 2025		1,4	1,1	1,4
Canada	1,4	2,0	1,2	1,1
– Mars 2025		1,5	1,4	1,6
États-Unis	14,9	2,8	1,8	1,9
– Mars 2025		2,8	1,8	1,9
Zone euro	11,8	1,0	1,1	1,1
– Mars 2025		0,9	1,0	1,2
Royaume-Uni	2,2	1,1	1,1	1,0
– Mars 2025		0,9	1,2	1,4
Japon	3,4	0,1	0,8	0,6
– Mars 2025		0,1	1,2	0,8
<b>Économies émergentes et en développement<sup>(2)</sup></b>	<b>59,8</b>	<b>4,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>
– Mars 2025		4,2	4,0	4,1
Chine	19,0	5,0	4,7	4,2
– Mars 2025		5,0	4,3	4,1
Inde <sup>(3)</sup>	7,9	6,5	6,3	6,4
– Mars 2025		6,5	6,5	6,5

(1) Il s'agit des poids économiques selon la parité des pouvoirs d'achat. Les poids illustrés sont ceux de l'année 2023.

(2) Les PIB sont en parité des pouvoirs d'achat.

(3) Il s'agit des données pour l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

Sources : Fonds monétaire international, S&P Global, Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Bloomberg, LSEG Datastream, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Ralentissement de la croissance dans les économies avancées

La progression du PIB réel devrait se modérer en moyenne à 1,5 % dans les économies avancées en 2025, alors qu'elle s'était établie à 1,9 % en 2024. Ce ralentissement proviendra notamment des États-Unis, où la croissance passera de 2,8 % en 2024 à 1,8 % en 2025, et dont la taille de l'économie représente près de 40 % de l'agrégat des économies avancées.

- Un ralentissement sera également observé dans d'autres grandes économies avancées, telles que celles du Canada et de la France. En revanche, le Japon et l'Allemagne enregistreront un léger rebond après la faible performance de leur économie en 2024.
- Toutefois, dans les pays et régions avancés d'Europe, notamment la zone euro et le Royaume-Uni, la croissance devrait rester relativement stable, à près de 1 %, une progression qui, en moyenne, demeurera en deçà de celle des pays d'Amérique du Nord et d'Asie.

En 2026, la croissance dans les économies avancées devrait rester stable, à 1,5 %. Toutefois, l'économie allemande, entre autres, fera exception et s'accélélera de manière notable en 2026. Elle sera soutenue par l'important plan de relance économique du gouvernement, alors que celui-ci favorisait dans les dernières années une rigueur budgétaire.

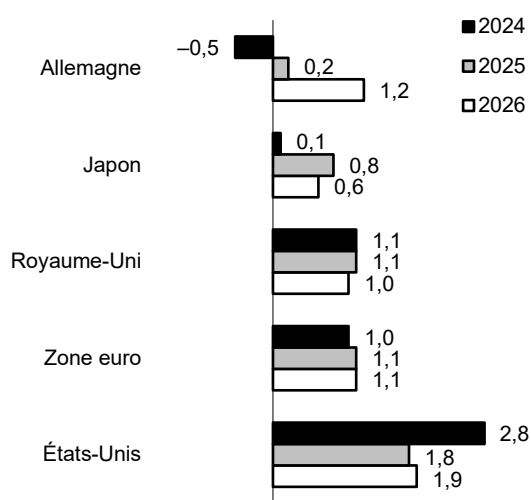
Par ailleurs, la hausse des tarifs douaniers pèse sur les perspectives de croissance économique des économies avancées. Même si plusieurs accords commerciaux ont été conclus entre les États-Unis et ses partenaires, l'incertitude demeure élevée, notamment au Canada.

De plus, malgré un ralentissement de l'inflation dans les dernières années, la hausse du coût de la vie continue de peser sur la situation financière des ménages, particulièrement les moins nantis, alors que les marchés du travail ralentissent dans nombre de pays. Notamment, la croissance annuelle des prix des services et des aliments demeure soutenue dans plusieurs économies.

- La hausse globale des prix est plus élevée aux États-Unis et au Royaume-Uni par rapport à la moyenne des économies avancées et restreint l'assouplissement monétaire dans ces deux pays.

GRAPHIQUE C.36

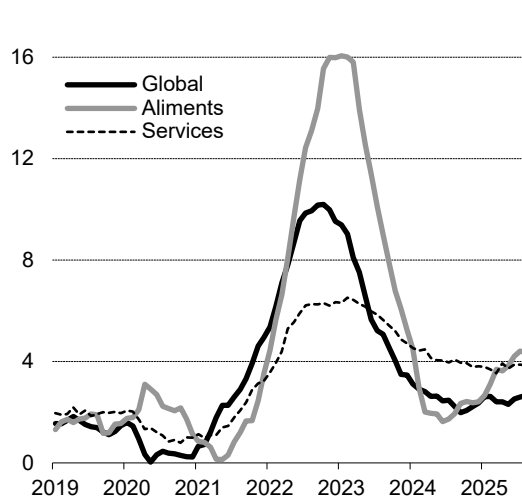
### Croissance économique dans certaines grandes économies avancées (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international, S&P Global, LSEG Datastream, Bloomberg, Eurostat et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.37

### Indices des prix à la consommation dans les économies avancées (variation annuelle en pourcentage)



Sources : Organisation de coopération et de développement économiques et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Modération de la croissance dans les économies émergentes

La hausse du PIB réel dans les économies émergentes devrait ralentir à 4,1 % en 2025 et à 4,0 % en 2026, après s'être établie à 4,3 % en 2024. La croissance sera donc inférieure au niveau nécessaire pour créer suffisamment d'emplois afin de répondre à l'accroissement élevé de la population active et de combler l'écart de niveau de vie avec les pays avancés.

- Le contexte international incertain et la hausse des tensions commerciales pèsent sur les perspectives de plusieurs économies émergentes fortement intégrées dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et qui ont généralement un secteur manufacturier important.
- Selon l'Organisation mondiale du commerce, la croissance du commerce mondial de marchandises devrait se modérer à 2,4 % en 2025 puis à 0,5 % en 2026 (+2,8 % en 2024), alors que l'impact des tarifs douaniers américains sera davantage ressenti dans l'économie mondiale.

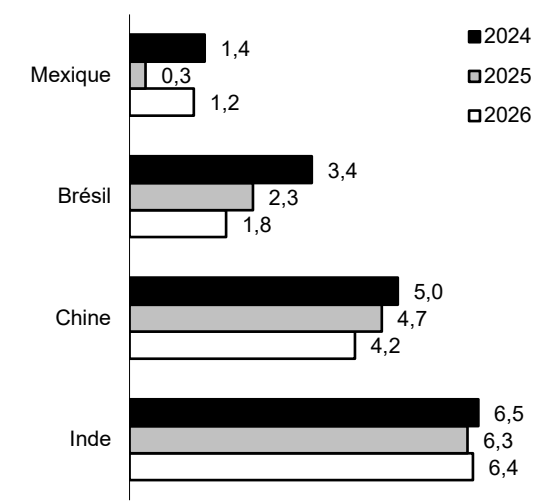
La croissance moyenne des économies émergentes est également plombée par le ralentissement structurel de l'économie chinoise. En effet, le PIB réel devrait progresser de 4,7 % en 2025 et de 4,2 % en 2026, comparativement à une hausse de 5,0 % en 2024.

- L'économie de la Chine s'est montrée résiliente depuis le début de l'année en raison des mesures de soutien à l'économie du gouvernement ainsi que de la croissance soutenue de la production industrielle et des exportations, malgré le conflit commercial avec les États-Unis.
- Toutefois, le gouvernement peine à résoudre les multiples problèmes structurels de son économie, notamment la baisse de la population et la crise du secteur immobilier, et fait face à une demande intérieure faible ainsi qu'à des capacités excédentaires.

GRAPHIQUE C.38

### Croissance économique dans certaines grandes économies émergentes

(PIB réel, variation en pourcentage)

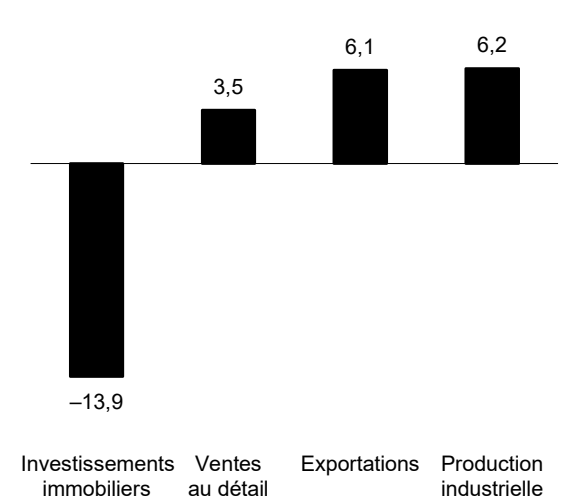


Sources : Fonds monétaire international, S&P Global, LSEG Datastream, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.39

### Indicateurs économiques en Chine

(variation en pourcentage pour les trois premiers trimestres de 2025 par rapport à la même période en 2024)



Note : Les investissements immobiliers, les ventes au détail et les exportations sont en termes nominaux. La production industrielle est en termes réels.

Sources : Bureau national des statistiques de la Chine et Administration générale des douanes de la Chine.

## Une détérioration des finances publiques à l'échelle mondiale

Selon le Fonds monétaire international (FMI), la dette publique mondiale devrait augmenter et passer de 94,7 % du PIB en 2025 à 101,1 % en 2029. Elle atteindrait ainsi un sommet depuis 1948. Dans la dernière année, le FMI a révisé à la hausse de 2,4 points de pourcentage sa prévision de la dette publique mondiale en 2029, et il estime que les risques sont orientés vers une augmentation encore plus importante.

- La détérioration des finances publiques se produit dans un contexte de croissance économique modérée et de hausse des coûts d'emprunt pour les gouvernements, après une période de faibles taux d'intérêt. De plus, les gouvernements font face à des pressions à la hausse sur leurs dépenses.
  - Entre autres, les pays de l'OTAN, dont le Canada, se sont entendus pour hausser fortement leurs dépenses militaires. Le vieillissement de la population dans les économies avancées ajoute également de la pression sur les finances publiques.

Certaines grandes économies, comme celles des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, sont dans une situation budgétaire difficilement soutenable à long terme et font face à des paiements d'intérêt élevés. En outre, les gouvernements de ces pays continuent d'enregistrer des déficits publics primaires<sup>1</sup> supérieurs aux niveaux requis pour stabiliser le ratio de la dette publique par rapport au PIB.

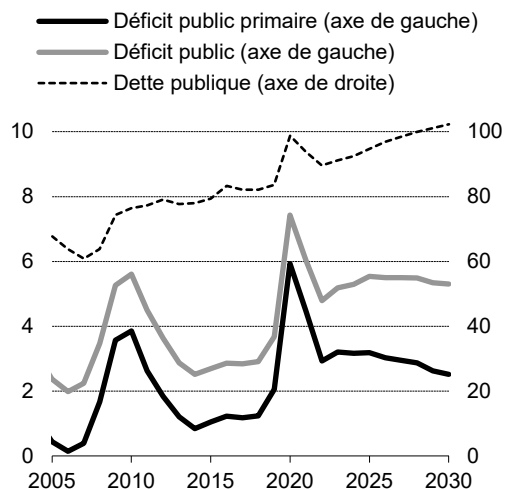
- Dans la plupart des économies du G7, la dette publique se situe au-dessus de 100 % du PIB.

Cette détérioration des finances publiques dans plusieurs grandes économies est l'un des facteurs pouvant exercer une pression haussière sur les taux d'intérêt à long terme.

- L'évolution des finances publiques pourrait représenter un risque pour la stabilité du système financier mondial à long terme, même si jusqu'à maintenant le marché obligataire n'a généralement pas de difficulté à absorber l'offre grandissante d'obligations gouvernementales. En outre, la précarité des finances publiques pourrait limiter la marge de manœuvre des gouvernements pour intervenir en cas de choc économique négatif.

### Perspectives budgétaires mondiales

(en pourcentage du PIB)

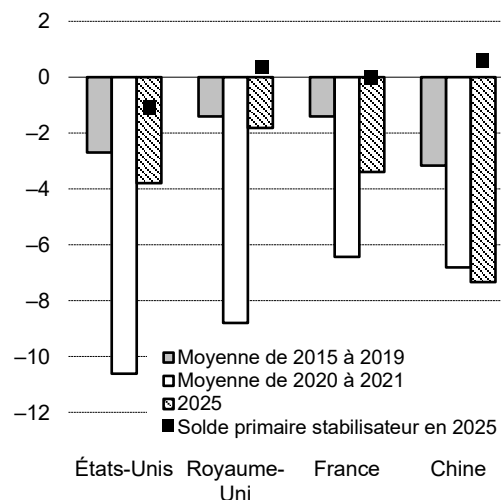


Note : Il s'agit des déficits corrigés des variations économiques cycliques et exprimés en pourcentage du PIB potentiel.

Source : Fonds monétaire international.

### Solde budgétaire primaire dans certaines grandes économies

(en pourcentage du PIB)



Note : Le solde primaire stabilisateur est le niveau de solde primaire qui stabiliserait le ratio de la dette publique par rapport au PIB en 2025 compte tenu de la croissance du PIB et du coût de la dette.

Source : Fonds monétaire international.

1 Les déficits publics primaires excluent les paiements d'intérêts nets.



## 4. L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS FINANCIERS

### ❑ L'optimisme se maintient dans les marchés financiers malgré la présence de nombreux risques

L'incertitude liée aux tensions commerciales et géopolitiques a légèrement diminué ces derniers mois, mais elle demeure bien présente. De leur côté, les marchés financiers internationaux semblent accepter la présence de plusieurs risques alors que les conditions financières se sont généralement assouplies dans les grandes économies avancées.

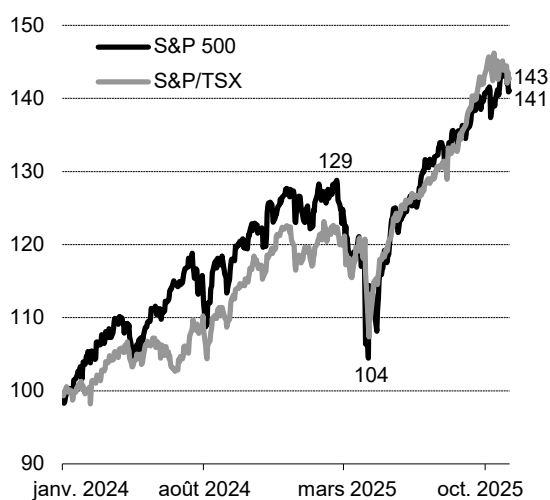
- Sur les marchés boursiers, les principaux indices nord-américains ont récemment atteint de nouveaux sommets. Toutefois, la hausse est concentrée surtout dans les titres technologiques, notamment ceux tournés vers l'intelligence artificielle, ce qui accroît les risques d'une correction dans un contexte de valorisations élevées de ce secteur. Malgré tout, les investisseurs restent généralement confiants alors qu'ils escomptent une poursuite de la croissance des bénéfices des entreprises et des baisses de taux d'intérêt.
- Du côté des marchés obligataires, les taux d'intérêt mondiaux de long terme se sont détendus au cours des derniers mois, en raison notamment d'un accroissement des attentes quant à de futures baisses des taux directeurs en Amérique du Nord.
- Toutefois, la détérioration de la situation budgétaire et l'accroissement de l'endettement dans la plupart des économies avancées représentent un risque à la hausse important pour les rendements souverains.

Pour sa part, le dollar canadien s'est quelque peu redressé par rapport à son niveau du début de l'année. Néanmoins, il demeure sous pression en raison de l'absence d'une entente commerciale avec les États-Unis et du ralentissement économique plus marqué au Canada. Enfin, les prix du pétrole ont diminué dans les derniers mois, dans le contexte d'une offre plus abondante et de faibles perspectives de croissance de la demande mondiale de pétrole.

GRAPHIQUE C.40

#### Évolution des marchés boursiers nord-américains

(indice, 29 décembre 2023 = 100)

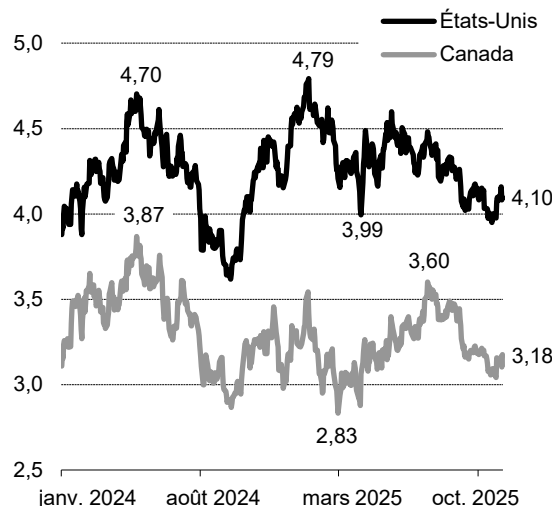


Note : La dernière donnée est celle du 7 novembre 2025.  
Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.41

#### Taux de rendement des obligations fédérales à échéance de 10 ans

(en pourcentage)



Note : La dernière donnée est celle du 7 novembre 2025.  
Source : Bloomberg.

## ❑ L'assouplissement monétaire au Canada devrait être terminé

Depuis juin 2024, la Banque du Canada a réduit son taux directeur à neuf reprises (-2,75 points de pourcentage) pour l'amener à 2,25 % en octobre 2025, soit son plus bas niveau depuis juillet 2022.

La Banque estime que l'économie canadienne est affaiblie par les droits de douane et par l'incertitude entourant la politique commerciale américaine. De plus, ces facteurs engendrent des coûts supplémentaires et limitent la capacité de la politique monétaire à soutenir la demande tout en gardant l'inflation à un faible niveau.

- La Banque considère que le niveau actuel du taux directeur est approprié pour garder l'inflation près de la cible de 2 % et pour aider l'économie à traverser cette période d'ajustement structurel.

Le taux directeur canadien se situe au bas de la fourchette estimée par la Banque du Canada pour le taux neutre (2,25 %-3,25 %). En raison de l'incertitude économique et commerciale qui persiste, il devrait rester à ce niveau pour toute l'année 2026.

## ❑ La Réserve fédérale devrait poursuivre son assouplissement monétaire

La Réserve fédérale américaine a repris l'assouplissement de sa politique monétaire en septembre 2025 après une pause de plusieurs mois. En octobre, elle a procédé à une autre réduction de 25 points de base de son taux directeur, pour l'établir dans la fourchette 3,75 %-4,00 %.

Malgré la vigueur de la croissance économique au deuxième trimestre et le niveau élevé de l'inflation, la Réserve fédérale estime que l'équilibre des risques a changé en raison notamment du ralentissement du rythme de la création d'emplois et d'une légère hausse du taux de chômage.

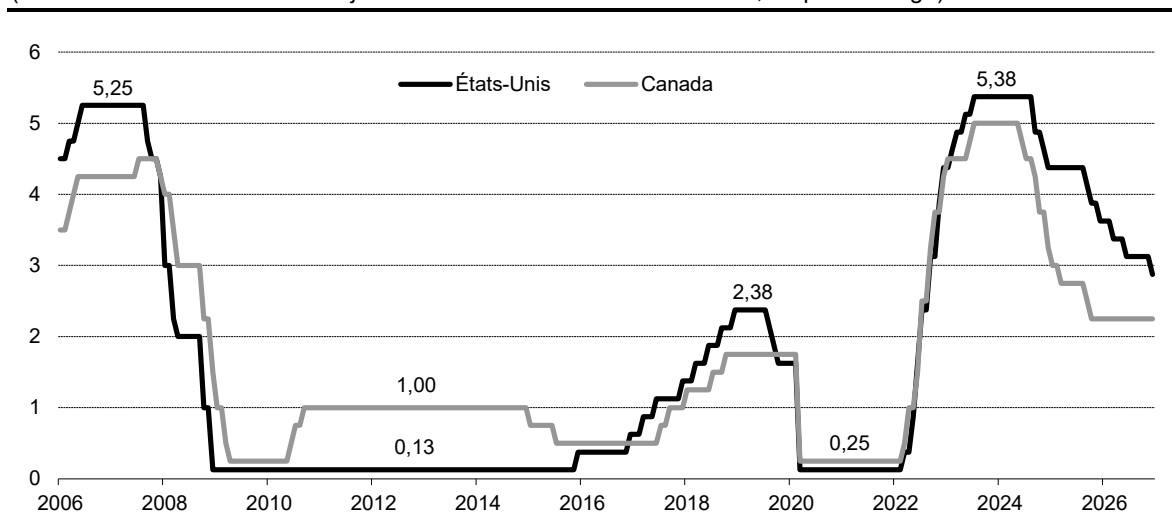
- Par ailleurs, elle a souligné que ses futures décisions de politique monétaire seront gouvernées par l'évolution des données conjoncturelles et des perspectives économiques.

En raison de la poursuite du ralentissement du marché du travail, une autre baisse de 25 points de base du taux directeur cette année, suivie d'autres réductions en 2026, est attendue. Néanmoins, l'ampleur de l'assouplissement monétaire devrait dépendre en partie de la trajectoire de l'inflation.

GRAPHIQUE C.42

### Taux directeur au Canada et aux États-Unis

(taux cible de financement à un jour et taux cible des fonds fédéraux<sup>(1)</sup>, en pourcentage)



(1) Il s'agit de la valeur médiane de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux.  
Sources : Statistique Canada, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Une stabilisation des taux obligataires est attendue

Les taux obligataires dans les grandes économies avancées, dont le Canada, ont été volatils au cours des derniers mois, alors que les investisseurs continuent de réévaluer les risques concernant les perspectives économiques et budgétaires.

- Néanmoins, une tendance à la baisse des taux obligataires a pu être observée depuis l'été 2025, en raison notamment d'un apaisement relatif des tensions commerciales à l'échelle mondiale, de la reprise attendue de l'assouplissement monétaire en Amérique du Nord ainsi que de la diminution des pressions inflationnistes dans certains pays.

En dépit de cette détente, les taux obligataires, qui restent notablement plus élevés qu'au cours de la précédente décennie, pourraient faire face à certaines pressions dans les prochains trimestres. La détérioration prévue des perspectives budgétaires dans de nombreuses économies avancées ainsi que la persistance de la menace inflationniste découlant de la politique commerciale américaine sont parmi les facteurs qui pourraient influencer les taux.

- Pour sa part, le taux des obligations du gouvernement canadien à échéance de 10 ans devrait se maintenir en moyenne à moins de 3,2 % au cours des prochains mois.

## ❑ Le dollar canadien devrait s'apprécier graduellement

De manière générale, le dollar canadien a connu une année difficile, affichant une sous-performance par rapport à la plupart des autres principales devises. Depuis juin 2025, il s'est déprécié d'environ 3 % par rapport au dollar américain, pour s'établir autour de 71 cents américains en octobre.

- La récente faiblesse du dollar canadien est principalement attribuée à la détérioration des termes de l'échange du Canada avec le recul, notamment, des prix du pétrole, ainsi qu'à un certain renforcement du dollar américain par rapport aux autres devises.

Toutefois, le dollar canadien devrait s'apprécier graduellement au cours des prochains trimestres. Il devrait être soutenu par la poursuite attendue de l'assouplissement monétaire aux États-Unis, alors que ce processus devrait maintenant être complété au Canada, entraînant un resserrement des écarts entre les taux d'intérêt américains et canadiens.

- De plus, l'amélioration prévue des perspectives de la croissance économique au Canada devrait apporter un certain soutien au dollar canadien.
- Néanmoins, la poursuite de l'incertitude économique au Canada, en l'absence d'une réelle détente commerciale avec les États-Unis, pourrait limiter le potentiel de redressement du dollar canadien.

TABLEAU C.11

### Marchés financiers canadiens

(moyenne annuelle en pourcentage, sauf indication contraire, données de fin d'année entre parenthèses)

	2024	2025	2026
Taux cible du financement à un jour	4,5 (3,3)	2,6 (2,3)	2,3 (2,3)
Bons du Trésor – 3 mois	4,3 (3,2)	2,6 (2,3)	2,3 (2,3)
Obligations – 10 ans	3,4 (3,3)	3,2 (3,2)	3,2 (3,2)
Dollar canadien (en cents américains)	72,8 (69,5)	71,8 (73,2)	74,3 (75,2)
Dollar américain (en dollar canadien)	1,37 (1,44)	1,39 (1,37)	1,35 (1,33)

Sources : Statistique Canada, Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Le marché pétrolier mondial en situation de surplus

Les prix du pétrole ont nettement diminué depuis l'été 2025, dans un contexte de faiblesse de la demande mondiale et d'une offre plus abondante sur le marché pétrolier.

- Le cours du pétrole WTI (West Texas Intermediate) a en effet chuté de plus de 10 % par rapport à son niveau de juin 2025, pour s'établir en moyenne à près de 60 \$ US le baril en octobre, soit un creux mensuel depuis février 2021.

La demande mondiale de pétrole devrait croître à un rythme modéré au cours des prochains trimestres en raison du ralentissement prévu de la croissance de l'économie mondiale et du niveau élevé des stocks mondiaux de pétrole.

- Toutefois, le maintien d'une offre mondiale plus abondante devrait garder le marché pétrolier en situation de surplus et influencer les prix durant la prochaine année.
  - La poursuite de l'augmentation de la production de l'OPEP et de ses partenaires, mais également de celle d'autres pays producteurs, principalement les États-Unis, contribuera au maintien d'un important surplus de l'offre sur le marché pétrolier mondial.

Dans ce contexte, les prix du pétrole devraient évoluer près de leurs niveaux actuels dans les prochains mois. Toutefois, la perspective d'un apaisement des tensions commerciales ou d'une aggravation des tensions géopolitiques pourrait faire monter les cours pétroliers.

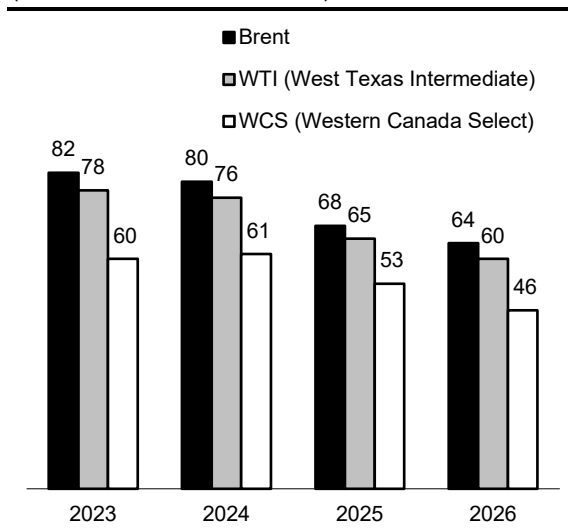
Par ailleurs, les prix américains du gaz naturel ont diminué d'environ 20 % au cours de l'été 2025, sous l'effet d'une demande estivale relativement faible et d'une production robuste aux États-Unis. Plus récemment, les prix se sont redressés en raison de la reconstitution des stocks à l'approche de l'hiver.

- Les cours du gaz seront soutenus au cours des prochains trimestres par la hausse de la demande pour l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL), alors qu'une faible croissance de la production américaine est attendue en 2026.

GRAPHIQUE C.43

### Évolution des prix du pétrole Brent, WTI et WCS

(en dollars américains le baril)

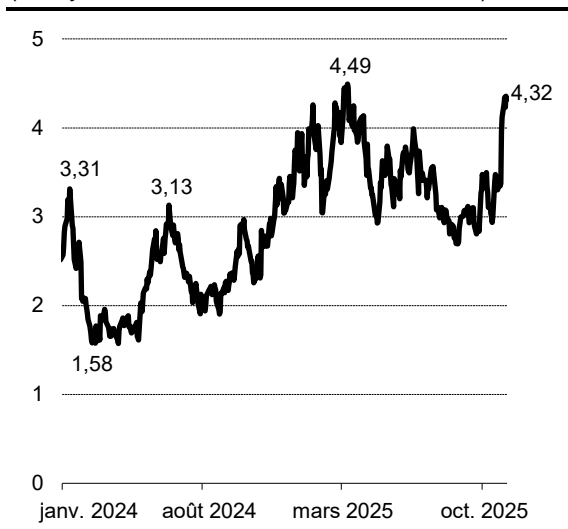


Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE C.44

### Évolution du prix du gaz naturel

(Henry Hub, en dollars américains le MMBtu)



Note : La dernière donnée est celle du 7 novembre 2025.  
Source : Bloomberg.

## 5. LES PRINCIPAUX RISQUES QUI POURRAIENT INFLUENCER LE SCÉNARIO DE PRÉVISION

Le scénario de référence repose sur plusieurs hypothèses auxquelles sont associés des risques susceptibles d'influencer l'évolution des prévisions.

- Le principal risque concerne l'évolution des politiques économiques et commerciales américaines.
  - En particulier, une hausse supplémentaire des droits de douane, ou la fin d'ententes commerciales telles que l'ACEUM, pourrait accentuer les perturbations des chaînes d'approvisionnement, freiner plus nettement les échanges internationaux et, par conséquent, peser davantage sur la croissance économique mondiale.
  - À l'inverse, la conclusion d'accords commerciaux, ou encore une révision favorable de l'ACEUM, pourrait atténuer l'ampleur du ralentissement économique attendu.
  - En outre, certaines mesures annoncées dans la loi One Big Beautiful Bill Act pourraient soutenir la croissance de l'activité économique aux États-Unis, ce qui pourrait entraîner des répercussions positives sur le PIB mondial et sur celui du Québec.

Parmi les autres risques, qui peuvent avoir des effets positifs ou négatifs, figurent :

- une évolution différente de l'inflation;
  - Le scénario de référence prévoit que l'inflation globale devrait se maintenir près des cibles des banques centrales en 2025 et en 2026. Toutefois, le conflit commercial pourrait pousser l'inflation à la hausse. À l'inverse, les droits de douane pourraient affaiblir l'économie plus que prévu, ce qui pourrait limiter l'inflation.
  - Dans ce contexte, il est possible que les banques centrales se montrent flexibles dans la conduite de leur politique monétaire respective.
- un affaiblissement généralisé de l'économie mondiale;
  - Le scénario de référence escompte un léger ralentissement du PIB réel mondial en 2025 et en 2026. Une accentuation des incertitudes ou encore la matérialisation de certains risques pourraient entraîner un fléchissement plus important que prévu de la croissance mondiale. Une telle évolution freinerait davantage les exportations du Québec. Elle pourrait toutefois avoir un effet négatif sur les prix du pétrole, dont la province est importatrice nette.
- une croissance démographique plus vigoureuse qu'escompté au cours des prochaines années au Québec et au Canada;
  - Si l'accroissement démographique décélèrait moins rapidement qu'attendu en 2026, la hausse de l'activité économique prévue pourrait être plus forte qu'escompté. En effet, un accroissement plus important de la population rehausserait la demande de biens et services et les besoins en habitation.
- une baisse de l'investissement des entreprises qui aggraverait le retard de productivité au Canada et au Québec, ce qui pourrait ralentir davantage la croissance économique potentielle;
  - Un faible niveau d'investissement des entreprises accroît les risques d'une perte de compétitivité et d'une croissance économique lente. Ce cercle vicieux entretient la faiblesse de la productivité. En effet, les entreprises moins productives génèrent des profits moindres, ce qui restreint leur capacité à investir dans l'innovation et la réduction des coûts.

- un recours généralisé à l'intelligence artificielle dans les activités des entreprises;
  - Une telle évolution stimulerait la productivité et la croissance économique à long terme. Toutefois, elle pourrait engendrer des perturbations temporaires, le temps que les entreprises s'adaptent à cette nouvelle technologie.
- une aggravation des tensions géopolitiques liée notamment aux conflits au Moyen-Orient et à la guerre entre la Russie et l'Ukraine;
  - L'économie mondiale doit composer avec des tensions géopolitiques considérables. En particulier, une accentuation des tensions au Moyen-Orient, l'une des plus importantes régions productrices de ressources énergétiques, représente un risque pour la stabilité de l'approvisionnement mondial de pétrole et pour l'évolution future des cours de cette matière première.
- une évolution différente de la politique budgétaire aux États-Unis;
  - Les craintes d'une dégradation de la situation budgétaire sont bien présentes alors qu'une forte hausse du déficit budgétaire est attendue au cours des prochaines années, notamment par le Congressional Budget Office.
    - Entre autres, les importantes recettes générées par la hausse des droits de douane sur les importations américaines ne compenseront pas la faiblesse des recettes fiscales découlant notamment de la reconduction permanente de certaines baisses d'impôt.
- d'éventuelles perturbations sur les marchés financiers;
  - Un accroissement excessif des niveaux d'endettement dans les économies avancées pourrait fragiliser davantage les marchés de la dette et entraîner des répercussions économiques et financières négatives.
  - Une réévaluation soudaine et rapide des prix de certains actifs, notamment boursiers, est possible.
    - La forte hausse des marchés boursiers américains s'est concentrée particulièrement dans une poignée de titres technologiques, et a été portée par des attentes élevées de croissance des bénéfices, qui pourraient ne pas se concrétiser. Dans un tel cas, les marchés et l'économie dans son ensemble pourraient connaître des perturbations.
  - Une diminution de l'indépendance de certaines institutions économiques clés aux États-Unis pourrait affaiblir la confiance des investisseurs à l'égard des actifs américains.
- les phénomènes climatiques.
  - Les changements climatiques et les événements météorologiques inattendus peuvent entraîner des répercussions économiques importantes et faire grimper les cours des produits de base.
  - À titre d'exemple, les feux de forêt et la faible hydraulicité observée dans les bassins d'Hydro-Québec en 2023 ont freiné la croissance économique.

# Section D

## LA SITUATION FINANCIÈRE DU QUÉBEC

<b>Sommaire .....</b>	<b>D.3</b>
<b>1. La situation budgétaire du Québec.....</b>	<b>D.7</b>
1.1 L'évolution récente de la situation budgétaire.....	D.7
1.2 Les révisions détaillées en 2025-2026 .....	D.15
<b>2. Le retour à l'équilibre budgétaire.....</b>	<b>D.25</b>
<b>3. Les prévisions de revenus et de dépenses.....</b>	<b>D.35</b>
3.1 L'évolution des revenus.....	D.36
3.1.1 Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.....	D.37
3.1.2 Les revenus provenant des entreprises du gouvernement .....	D.42
3.1.3 Les transferts fédéraux.....	D.43
3.2 L'évolution des dépenses.....	D.48
3.2.1 Les dépenses de portefeuilles.....	D.49
3.2.2 Le service de la dette.....	D.56
<b>4. Les investissements en infrastructures publiques.....</b>	<b>D.57</b>
<b>ANNEXE 1 : Dépenses de portefeuilles .....</b>	<b>D.59</b>
<b>ANNEXE 2 : Informations complémentaires .....</b>	<b>D.61</b>



## SOMMAIRE

La mise à jour de l'automne 2025 est l'occasion pour le gouvernement de faire état de la situation économique et budgétaire du Québec et d'exposer ses orientations à cet égard. Cette section rend compte de l'évolution de la situation budgétaire du Québec en 2025-2026 et présente les perspectives budgétaires jusqu'en 2029-2030.

Le gouvernement réaffirme son engagement à l'égard de son plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. Cette mise à jour permet de faire état des premiers résultats et de présenter une situation budgétaire qui s'avère meilleure que celle prévue dans le budget 2025-2026. En effet, la croissance économique plus forte qu'attendu en 2024 entraîne une hausse des revenus fiscaux pour l'ensemble de l'horizon de prévision.

**Le retour à l'équilibre budgétaire est maintenu pour 2029-2030. Le déficit budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, soit après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, est révisé à la baisse de 2,9 milliards de dollars en 2024-2025 et de 1,2 milliard de dollars en 2025-2026.**

**Ces signaux favorables quant à l'évolution des finances publiques du Québec attestent de la capacité du gouvernement à concrétiser son plan de retour à l'équilibre budgétaire.**

Le gouvernement poursuit sa stratégie pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, tout en assurant une gestion responsable du cadre financier. Pour ce faire, il annonce notamment une réduction des taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale, ainsi que l'indexation du régime fiscal et des prestations d'assistance sociale à un taux de 2,05 %. Il intervient également pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables, notamment en poursuivant des programmes d'adaptation et de rénovation domiciliaires destinés à venir en aide aux personnes à revenu faible ou modeste en région.

Face au contexte économique mondial empreint d'une grande incertitude, il investit pour accroître la résilience économique du Québec en stimulant l'investissement des entreprises et en favorisant le développement économique des régions, particulièrement pour les industries touchées par les tarifs douaniers américains, telles que celles des secteurs forestier, agricole et de la pêche.

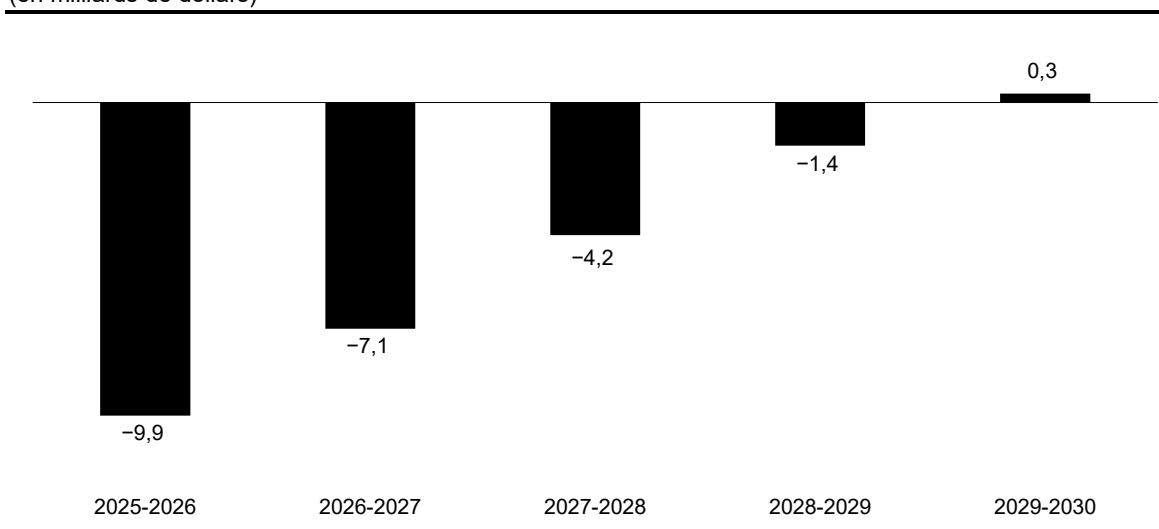
La provision pour éventualités est maintenue à 8,5 milliards de dollars sur l'horizon du cadre financier, incluant 2,0 milliards de dollars en 2025-2026. Cette provision permet au gouvernement de préserver sa capacité à faire face à une détérioration accrue de la situation économique, à des tarifs supplémentaires imposés à certains secteurs clés dans le contexte du conflit commercial entre le Canada et les États-Unis et à une révision potentielle de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Le déficit comptable en 2025-2026 est réduit de 11,4 milliards de dollars à 9,9 milliards de dollars, soit à 1,5 % du PIB. Le déficit comptable est celui qui se compare aux soldes budgétaires des autres provinces canadiennes et du gouvernement fédéral.

— Conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire, l'équilibre, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, sera atteint au plus tard en 2029-2030.

**Évolution du solde comptable**

(en milliards de dollars)

**□ Le cadre financier pluriannuel**

Les revenus atteignent 158,7 milliards de dollars en 2025-2026, avec une croissance de 1,7 %. Celle-ci augmentera à 3,7 % en 2026-2027.

- Sur l'horizon du cadre financier, soit jusqu'en 2029-2030, la croissance annuelle des revenus atteindra 2,8 % en moyenne.
  - Cette croissance est notamment limitée par l'évolution des transferts fédéraux, qui ne croîtront que de 0,9 % par année en moyenne sur cinq ans.

En 2025-2026, conformément à la stratégie de réduction du poids des dépenses dans l'économie, la croissance des dépenses de portefeuilles s'établira à 3,4 %, comparativement à 6,9 % en 2024-2025.

Les dépenses totales, incluant le service de la dette, s'élèvent quant à elles à 166,6 milliards de dollars en 2025-2026, avec une croissance de 3,3 %. Celle-ci sera de 1,9 % en 2026-2027.

- De 2025-2026 à 2029-2030, la croissance annuelle des dépenses atteindra 2 % en moyenne, soit un rythme de croissance compatible avec la croissance annuelle moyenne des revenus à près de 3 % et le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

À la mi-année financière 2025-2026, le gouvernement maintient une provision pour éventualités à 2,0 milliards de dollars afin de préserver sa capacité à faire face aux aléas budgétaires.

- Le cadre financier prévoit également une provision pour éventualités de 2,0 milliards de dollars en 2026-2027 et de 1,5 milliard de dollars par année par la suite.

En 2025-2026, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le déficit budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire est réduit de 1,2 milliard de dollars par rapport au dernier budget et atteint 12,4 milliards de dollars, soit 1,9 % du PIB.

TABLEAU D.1

**Cadre financier pluriannuel**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	TCAM <sup>(1)</sup>
<b>Revenus</b>							
Impôt des particuliers	45 689	47 838	49 601	51 387	53 457	55 360	
Cotisations pour les services de santé	8 852	9 082	9 297	9 579	10 022	10 307	
Impôts des sociétés	13 344	13 552	13 663	14 496	14 459	15 116	
Impôt foncier scolaire	1 196	1 255	1 378	1 531	1 675	1 816	
Taxes à la consommation	28 377	28 821	29 662	30 630	31 473	32 258	
Droits, permis et redevances	6 191	6 040	6 849	7 148	7 461	7 800	
Revenus divers	16 252	15 511	15 704	16 134	16 911	17 493	
Entreprises du gouvernement	5 689	5 442	6 389	7 272	7 327	7 377	
<b>Revenus autonomes</b>	<b>125 590</b>	<b>127 541</b>	<b>132 543</b>	<b>138 177</b>	<b>142 785</b>	<b>147 527</b>	
<b>Variation en %</b>	<b>9,5</b>	<b>1,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>
Transferts fédéraux	30 498	31 194	32 077	32 088	32 546	31 935	
<i>Variation en %</i>	-1,2	2,3	2,8	0,0	1,4	-1,9	0,9
<b>Total des revenus</b>	<b>156 088</b>	<b>158 735</b>	<b>164 620</b>	<b>170 265</b>	<b>175 331</b>	<b>179 462</b>	
<b>Variation en %</b>	<b>7,2</b>	<b>1,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>
<b>Dépenses</b>							
Dépenses de portefeuilles	-151 294	-156 435	-159 486	-161 669	-163 607	-165 950	
<i>Variation en %</i>	6,9	3,4	2,0	1,4	1,2	1,4	1,9
Service de la dette	-9 969	-10 198	-10 283	-11 281	-11 586	-11 727	
<i>Variation en %</i>	-0,1	2,3	0,8	9,7	2,7	1,2	3,3
<b>Total des dépenses</b>	<b>-161 263</b>	<b>-166 633</b>	<b>-169 769</b>	<b>-172 950</b>	<b>-175 193</b>	<b>-177 677</b>	
<b>Variation en %<sup>(2)</sup></b>	<b>6,4</b>	<b>3,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>2,0</b>
Provision pour éventualités	—	-2 000	-2 000	-1 500	-1 500	-1 500	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE<sup>(3)</sup></b>	<b>-5 175</b>	<b>-9 898</b>	<b>-7 149</b>	<b>-4 185</b>	<b>-1 362</b>	<b>285</b>	
<b>En % du PIB</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur cinq ans, soit de 2025-2026 à 2029-2030.

(2) De 2025-2026 à 2029-2030, la croissance annuelle des dépenses atteindra 2 % en moyenne, soit un rythme de croissance compatible avec la croissance annuelle moyenne des revenus à près de 3 % et le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

(3) Le surplus (déficit) comptable réfère au surplus (déficit) lié aux activités tel que présenté dans les comptes publics.

## Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

### Le maintien de l'équilibre budgétaire et la réduction du poids de la dette

La Loi sur l'équilibre budgétaire prévoit les conditions à respecter pour atteindre et maintenir l'équilibre budgétaire. Elle établit une définition plus exigeante du solde budgétaire que celles qui s'appliquent dans les autres provinces ou qui sont prescrites par les normes comptables pour établir le surplus (déficit) d'un gouvernement.

En effet, le solde budgétaire au sens de la Loi exclut certains revenus considérés dans le surplus (déficit) comptable, lesquels sont placés dans le Fonds des générations pour rembourser la dette. Ces revenus sont prévus dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

Ce cadre législatif vise à assurer la soutenabilité des finances publiques à long terme.

### Le solde budgétaire au sens de la Loi

Le solde budgétaire selon la Loi présente des déficits de 12,4 milliards de dollars en 2025-2026, soit 1,9 % du PIB, et de 9,5 milliards de dollars en 2026-2027, soit 1,4 % du PIB. À compter de 2027-2028, les déficits continueront à décroître graduellement jusqu'à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2029-2030.

### Le retour à l'équilibre budgétaire

Un écart à résorber de 1,0 milliard de dollars en 2027-2028 et de 2,5 milliards de dollars en 2028-2029 et en 2029-2030, soit 0,3 % du PIB en 2029-2030, est prévu au cadre financier. Ainsi, l'équilibre, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, sera atteint au plus tard en 2029-2030, sous réserve de la résorption de cet écart.

### Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE<sup>(1)</sup></b>	<b>-9 898</b>	<b>-7 149</b>	<b>-4 185</b>	<b>-1 362</b>	<b>285</b>
<i>En % du PIB</i>	<i>1,5</i>	<i>1,1</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>
Écart à résorber	—	—	1 000	2 500	2 500
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 461	-2 379	-2 510	-2 638	-2 785
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>	<b>-12 359</b>	<b>-9 528</b>	<b>-5 695</b>	<b>-1 500</b>	<b>—</b>
<i>En % du PIB</i>	<i>1,9</i>	<i>1,4</i>	<i>0,8</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Le surplus (déficit) comptable réfère au surplus (déficit) lié aux activités tel que présenté dans les comptes publics.

## 1. LA SITUATION BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC

Cette sous-section présente l'évolution récente de la situation budgétaire du Québec de même que les résultats de 2024-2025 et les prévisions de 2025-2026 à 2027-2028.

### 1.1 L'évolution récente de la situation budgétaire

#### ▣ Les principales révisions en 2024-2025

Le déficit comptable pour 2024-2025 s'établit à 5,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une amélioration de 2,9 milliards de dollars par rapport au déficit de 8,1 milliards de dollars prévu en mars 2025.

Les principales révisions proviennent :

- d'une hausse des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement de 762 millions de dollars, attribuable principalement à l'amélioration de la situation économique en 2024<sup>1</sup>, qui se traduit notamment par une hausse des rentrées fiscales à l'impôt des particuliers, aux impôts des sociétés et aux taxes à la consommation;
- d'une hausse des revenus provenant des entreprises du gouvernement de 283 millions de dollars, en grande partie en raison de l'augmentation des revenus provenant d'Hydro-Québec, liée principalement à la hausse des exportations;
- d'une baisse de 138 millions de dollars des revenus de transferts fédéraux, attribuable en majeure partie au rythme de réalisation des projets d'infrastructure faisant l'objet d'un financement du gouvernement fédéral<sup>2</sup>;
- de dépenses de portefeuilles moins importantes que prévu de 2,1 milliards de dollars, compte tenu des gestes qui ont été posés au cours de l'année pour assurer une gestion plus efficace et ciblée des dépenses de l'ensemble des portefeuilles afin de respecter les budgets accordés;
- d'une hausse du service de la dette de 116 millions de dollars, principalement en raison de taux d'intérêt à long terme plus élevés que prévu.

---

<sup>1</sup> Le PIB réel au Québec a affiché une croissance de 1,7 % en 2024, soit une progression plus forte que celle attendue dans le budget 2025-2026 (1,4 %).

<sup>2</sup> Les révisions des revenus de transferts fédéraux qui découlent du rythme de réalisation des projets d'infrastructure bénéficiant d'un financement fédéral n'ont pas d'effet sur le solde budgétaire, car une contrepartie est comptabilisée aux dépenses.

TABLEAU D.2

**Révisions des résultats 2024-2025 depuis mars 2025**  
(en millions de dollars)

	<b>2024-2025</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE – MARS 2025</b>	<b>-8 078</b>
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	
– Revenus fiscaux	904
– Autres revenus	-142
Sous-total	762
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	283
Transferts fédéraux	-138
<b>Sous-total – Revenus</b>	<b>907</b>
Dépenses de portefeuilles	2 112
Service de la dette	-116
<b>Sous-total – Dépenses</b>	<b>1 996</b>
<b>Total des révisions</b>	<b>2 903</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE – NOVEMBRE 2025</b>	<b>-5 175</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## □ Les principales révisions de 2025-2026 à 2027-2028

Depuis le budget 2025-2026, la situation économique et budgétaire entraîne des révisions favorables de 1,6 milliard de dollars en 2025-2026, de 195 millions de dollars en 2026-2027 et de 183 millions de dollars en 2027-2028.

Dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement met en place de nouvelles initiatives totalisant 8,3 milliards de dollars sur cinq ans pour protéger le pouvoir d'achat des Québécois et pour faire face aux défis du contexte économique actuel.

- L'impact financier de ces nouvelles initiatives totalise 65 millions de dollars en 2025-2026, 218 millions de dollars en 2026-2027 et 195 millions de dollars en 2027-2028<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Les sommes pour indexer le régime fiscal sont déjà incluses dans le cadre financier. Les baisses de taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale sont entièrement financées par chacun des régimes. Sur l'impact financier total, 31,3 M\$ en 2025-2026, 126,3 M\$ en 2026-2027 et 97,1 M\$ en 2027-2028 seront financés par des disponibilités financières découlant d'un rehaussement de la part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques. De plus, 30,0 M\$ seront pourvus à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques de 2025-2026 à 2027-2028.

TABLEAU D.3

**Révisions du cadre financier depuis mars 2025**  
(en millions de dollars)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE – MARS 2025</b>	<b>-11 430</b>	<b>-7 126</b>	<b>-4 173</b>
<b>SITUATION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE</b>			
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement			
– Revenus fiscaux <sup>(1)</sup>	1 639	858	329
– Autres revenus	32	-327	-302
Sous-total	1 671	531	27
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	174	-653	150
Transferts fédéraux	584	-285	-983
<b>Sous-total – Revenus</b>	<b>2 429</b>	<b>-407</b>	<b>-806</b>
Dépenses de portefeuilles	-304	483	714
Service de la dette	-528	119	275
<b>Sous-total – Dépenses</b>	<b>-832</b>	<b>602</b>	<b>989</b>
<b>TOTAL DES RÉVISIONS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE</b>	<b>1 597</b>	<b>195</b>	<b>183</b>
<b>INITIATIVES DE NOVEMBRE 2025</b>			
Protéger notre pouvoir d'achat et notre économie <sup>(2)</sup>	-65	-218	-195
<b>TOTAL DES INITIATIVES</b>	<b>-65</b>	<b>-218</b>	<b>-195</b>
Provision pour éventualités	—	—	—
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE – NOVEMBRE 2025</b>	<b>-9 898</b>	<b>-7 149</b>	<b>-4 185</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) En 2025-2026, la révision des revenus fiscaux s'explique par la récurrence des résultats plus favorables que prévu en fin d'année 2024-2025, en lien avec la révision à la hausse de la croissance du PIB réel en 2024. Par la suite, l'évolution moins favorable de l'activité économique en 2026 et en 2027 et l'annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital se traduisent par des révisions moindres des revenus fiscaux en 2026-2027 et en 2027-2028.

(2) Sur l'impact financier total, 31,3 M\$ en 2025-2026, 126,3 M\$ en 2026-2027 et 97,1 M\$ en 2027-2028 seront financés par des disponibilités financières découlant d'un rehaussement de la part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques. De plus, 30,0 M\$ seront pourvus à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques de 2025-2026 à 2027-2028.

## ■ Les révisions liées à la situation économique et budgétaire

L'évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget 2025-2026 entraîne des révisions positives de 1,6 milliard de dollars en 2025-2026, de 195 millions de dollars en 2026-2027 et de 183 millions de dollars en 2027-2028. Ces révisions s'expliquent principalement par :

- une hausse des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement de 1,7 milliard de dollars en 2025-2026, de 531 millions de dollars en 2026-2027 et de 27 millions de dollars en 2027-2028. Ces révisions sont dues à :
  - une hausse des revenus fiscaux de 1,6 milliard de dollars en 2025-2026, en raison de la récurrence des résultats plus favorables que prévu en fin d'année 2024-2025, dont l'effet se poursuit depuis le début de l'année financière 2025-2026. Par la suite, des révisions moindres de 858 millions de dollars en 2026-2027 et de 329 millions de dollars en 2027-2028 sont attendues, en raison de l'impact de l'évolution du conflit commercial avec les États-Unis sur les perspectives économiques, lesquelles sont révisées à la baisse en 2026 et en 2027, et de l'annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital<sup>4</sup>,
  - une révision favorable des autres revenus de 32 millions de dollars en 2025-2026, en raison notamment de revenus de placement du Fonds des générations plus élevés que prévu. En 2026-2027 et en 2027-2028, les révisions à la baisse de 327 millions de dollars et de 302 millions de dollars sont attribuables, entre autres, à des revenus plus faibles que prévu provenant des ressources naturelles;
- une hausse des revenus provenant des entreprises du gouvernement en 2025-2026 et en 2027-2028 attribuable à l'augmentation des résultats d'Hydro-Québec découlant des bénéfices associés à ses exportations d'électricité. En 2026-2027, les exportations d'électricité sont toutefois révisées à la baisse en raison de la faible hydraullicité;
- une révision à la hausse des transferts fédéraux de 584 millions de dollars en 2025-2026, qui s'explique notamment par la prolongation de la bonification fédérale des prêts et bourses pour les études de même que par le rythme de réalisation des projets d'infrastructure qui font l'objet d'un financement fédéral, et à la baisse de 285 millions de dollars en 2026-2027 et de 983 millions de dollars en 2027-2028 en raison d'une révision à la baisse du poids démographique du Québec observée dans les données de Statistique Canada publiées en septembre dernier<sup>5</sup>;
- une augmentation des dépenses de portefeuilles de 304 millions de dollars en 2025-2026, suivie d'une diminution de 483 millions de dollars en 2026-2027 et de 714 millions de dollars en 2027-2028;
  - La hausse en 2025-2026 est principalement attribuable à un relèvement des dépenses de 500 millions de dollars, soit 250 millions de dollars au portefeuille Santé et Services sociaux et 250 millions de dollars liés au réinvestissement en éducation annoncé à l'été 2025, relèvement atténué par une baisse des dépenses du Plan pour une économie verte 2030 résultant de la diminution des revenus attendus du marché du carbone.
  - Pour 2026-2027 et 2027-2028, les révisions s'expliquent notamment par une baisse des impacts financiers relatifs aux interventions financières du gouvernement ainsi que par des disponibilités financières découlant d'un rehaussement de la part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques et pour 2027-2028, par une révision dans le rythme de réalisation des infrastructures du Fonds des réseaux de transport terrestre.

<sup>4</sup> Le gouvernement du Québec harmonise son régime fiscal avec les changements apportés par le gouvernement fédéral dans son budget 2025 et annule la hausse du taux d'inclusion des gains en capital qui avait été annoncée en 2024.

<sup>5</sup> La mise à jour des données de population a un effet sur les principaux transferts fédéraux aux provinces (péréquation, Transfert canadien en matière de santé [TCS] et Transfert canadien en matière de programmes sociaux [TCPS]) puisque ceux-ci sont calculés sur une base par habitant.

- une révision à la hausse du service de la dette de 528 millions de dollars en 2025-2026, qui s'explique principalement par des taux d'intérêt à long terme à l'échelle mondiale plus élevés que prévu. Par la suite, une révision à la baisse de 119 millions de dollars en 2026-2027 et de 275 millions de dollars en 2027-2028 est prévue en raison du déficit moindre en 2024-2025 et en 2025-2026, ainsi que d'un meilleur rendement prévu au Fonds d'amortissement des régimes de retraite en 2025-2026.

## ■ Les initiatives depuis le budget 2025-2026

Le gouvernement tient à protéger la sécurité financière des contribuables afin de les aider à faire face aux défis du contexte économique actuel. À cet égard, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025 a pour objectif de protéger le pouvoir d'achat des Québécois et d'accroître le développement et la résilience économique tout en assurant une gestion responsable du cadre financier. Pour ce faire, le gouvernement investit 8,3 milliards de dollars sur cinq ans, soit :

- 5,9 milliards de dollars pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois;
- 2,5 milliards de dollars afin d'accroître la résilience économique du Québec.

Pour les trois premières années de mise en œuvre, ces initiatives entraînent des impacts financiers de 65 millions de dollars en 2025-2026, de 218 millions de dollars en 2026-2027 et de 195 millions de dollars en 2027-2028<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Les sommes pour indexer le régime fiscal sont déjà incluses dans le cadre financier. Les baisses de taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale sont entièrement financées par chacun des régimes. Sur l'impact financier, 31,3 M\$ en 2025-2026, 126,3 M\$ en 2026-2027 et 97,1 M\$ en 2027-2028 seront financés par des disponibilités financières découlant d'un rehaussement de la part du financement du transport collectif provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques. De plus, 30,0 M\$ seront pourvus à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques de 2025-2026 à 2027-2028.

## Révisions des soldes budgétaires au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

Selon la Loi sur l'équilibre budgétaire, le solde budgétaire correspond au surplus ou au déficit comptable présenté dans les comptes publics (surplus ou déficit lié aux activités), réduit du montant des revenus consacrés au Fonds des générations et ajusté pour prendre en compte certaines modifications comptables, le cas échéant.

*Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2025* fait état d'une amélioration du déficit comptable de 1,5 milliard de dollars en 2025-2026 et de détériorations de 23 millions de dollars en 2026-2027 et de 12 millions de dollars en 2027-2028.

À ces révisions s'ajoute une augmentation des versements des revenus consacrés au Fonds des générations de 284 millions de dollars en 2025-2026, en raison de la hausse des revenus de placement. Pour 2026-2027 et 2027-2028, les revenus consacrés sont révisés à la baisse de 23 millions de dollars et de 12 millions de dollars respectivement.

Ainsi, le déficit au sens de la Loi s'établit à 12,4 milliards de dollars en 2025-2026, à 9,5 milliards de dollars en 2026-2027 et à 5,7 milliards de dollars en 2027-2028.

### Révisions des soldes budgétaires au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

(en millions de dollars)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup> – MARS 2025</b>	<b>-13 607</b>	<b>-9 528</b>	<b>-5 695</b>
Révisions de la situation économique et budgétaire	1 597	195	183
Initiatives de la mise à jour de l'automne 2025	-65	-218	-195
<b>Sous-total</b>	<b>1 532</b>	<b>-23</b>	<b>-12</b>
Révisions des versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-284	23	12
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup> – NOVEMBRE 2025</b>	<b>-12 359</b>	<b>-9 528</b>	<b>-5 695</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

## 1.2 Les révisions détaillées en 2025-2026

En 2025-2026, le déficit comptable s'établit à 9,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une amélioration de 1,5 milliard de dollars par rapport au déficit comptable de 11,4 milliards de dollars prévu en mars 2025, ce qui s'explique notamment par :

- une hausse de 1,6 milliard de dollars des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement en 2025-2026, due à :
  - une révision positive de 1,6 milliard de dollars des revenus fiscaux, en raison de la récurrence des résultats plus favorables que prévu en fin d'année 2024-2025, notamment à l'impôt des particuliers et aux impôts des sociétés, découlant de la croissance économique plus forte que prévu en 2024, dont l'effet est en partie atténué par la mise en place d'un congé temporaire de cotisation au Fonds des services de santé en 2026 et en 2027 pour soutenir les secteurs agricole, forestier et de la pêche,
  - une hausse de 32 millions de dollars des autres revenus attribuable, entre autres, à des revenus de placement plus élevés que prévu du Fonds des générations, contrebalancés en partie par des revenus plus faibles que prévu provenant des ressources naturelles et de la vente aux enchères de droits d'émission de GES;
- une hausse des revenus provenant des entreprises du gouvernement de 174 millions de dollars, qui s'explique principalement par l'augmentation des revenus provenant d'Hydro-Québec, en raison notamment de la hausse des bénéfices associés à ses exportations;
- une hausse des transferts fédéraux de 584 millions de dollars, qui s'explique notamment par la prolongation de la bonification fédérale des prêts et bourses pour les études de même que par le rythme de réalisation des projets d'infrastructure qui font l'objet d'un financement fédéral;
- une hausse des dépenses de portefeuilles de 333 millions de dollars en raison :
  - des dépenses plus élevées que prévu de 304 millions de dollars dues principalement à un relèvement des dépenses de 500 millions de dollars, soit 250 millions de dollars au portefeuille Santé et Services sociaux et 250 millions de dollars liés au réinvestissement en éducation annoncé à l'été 2025, relèvement atténué par une baisse des dépenses du Plan pour une économie verte 2030 résultant de la diminution des revenus attendus du marché du carbone,
  - des initiatives relatives aux dépenses annoncées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2025* totalisant 29 millions de dollars principalement pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables;
- une hausse du service de la dette de 528 millions de dollars en 2025-2026 en raison principalement de taux d'intérêt à long terme à l'échelle mondiale plus élevés que prévu.

TABLEAU D.4

**Révisions du cadre financier de 2025-2026 depuis mars 2025**  
(en millions de dollars)

	2025-2026				Novembre 2025
	Révisions			Total	
	Mars 2025	Situation économique et budgétaire	Initiatives et autres révisions		
Revenus autonomes					
Revenus fiscaux	98 945	1 639	-36	1 603	100 548
Autres revenus	21 519	32	—	32	21 551
Sous-total	120 464	1 671	-36	1 635	122 099
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 268	174	—	174	5 442
Total des revenus autonomes	125 732	1 845	-36	1 809	127 541
Transferts fédéraux	30 610	584	—	584	31 194
<b>Revenus</b>	<b>156 342</b>	<b>2 429</b>	<b>-36</b>	<b>2 393</b>	<b>158 735</b>
Dépenses de portefeuilles	-156 102	-304	-29	-333	-156 435
Service de la dette	-9 670	-528	—	-528	-10 198
<b>Dépenses</b>	<b>-165 772</b>	<b>-832</b>	<b>-29</b>	<b>-861</b>	<b>-166 633</b>
Provision pour éventualités	-2 000	—	—	—	-2 000
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE</b>	<b>-11 430</b>	<b>1 597</b>	<b>-65</b>	<b>1 532</b>	<b>-9 898</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

### Amélioration budgétaire 2025-2026 : le Québec se démarque des autres juridictions canadiennes

Au moment de la préparation de la mise à jour, le Québec est la province qui affiche la plus grande amélioration de son solde budgétaire en pourcentage de son PIB.

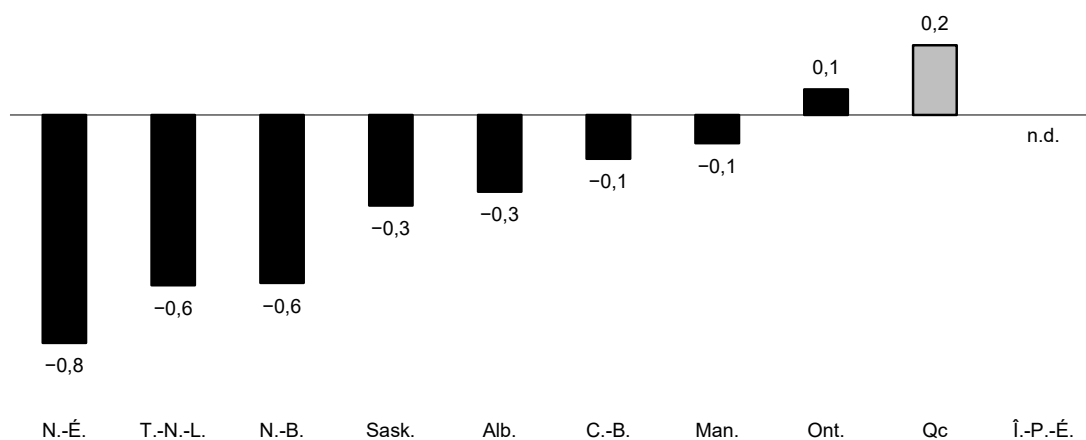
Parmi les neuf provinces ayant publié une mise à jour, seuls le Québec et l'Ontario affichent une amélioration par rapport aux prévisions de leurs budgets 2025-2026, avec des révisions à la hausse de 0,2 point de pourcentage du PIB et de 0,1 point de pourcentage du PIB respectivement.

Les autres provinces, quant à elles, enregistrent une détérioration de leur solde budgétaire.

Il est à noter que l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas publié de mise à jour budgétaire pour l'exercice financier 2025-2026.

#### Révision du solde budgétaire 2025-2026

(en point de pourcentage du PIB)



Notes : Pour le Québec, les montants correspondent au déficit comptable.

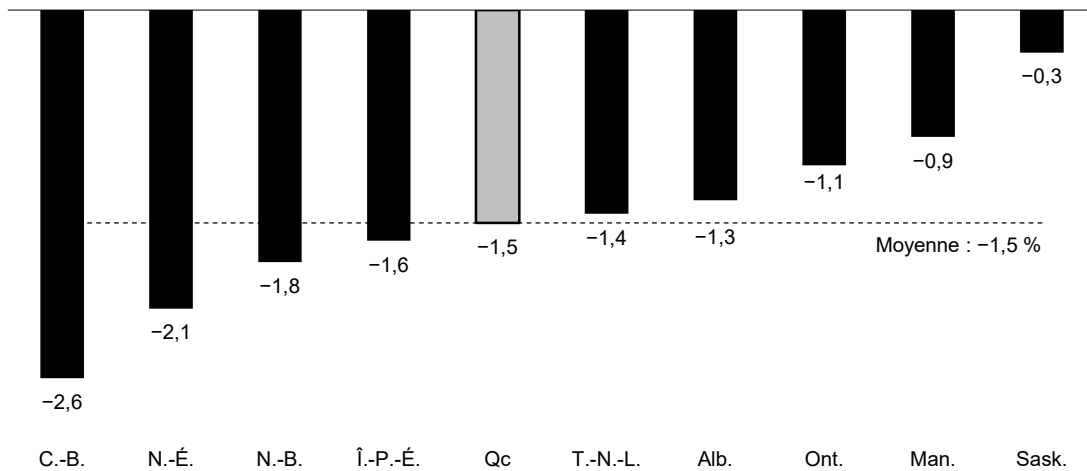
Les informations sont basées sur les données disponibles au 14 novembre 2025.

Sources : Données des budgets 2025-2026 ainsi que des mises à jour du premier ou du deuxième trimestre des provinces canadiennes.

### Amélioration budgétaire 2025-2026 : le Québec se démarque des autres juridictions canadiennes (suite)

Toutes les provinces canadiennes présentent un solde budgétaire déficitaire en 2025-2026. Le Québec se situe dans la moyenne, avec un déficit budgétaire en pourcentage de son PIB évalué à 1,5 %.

#### Solde budgétaire des provinces en 2025-2026 (en pourcentage du PIB)



Notes : Pour le Québec, il s'agit du déficit comptable qui est comparable à celui des autres provinces.  
Les informations du graphique reflètent les données disponibles au 14 novembre 2025.

## □ Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement

Pour l'année 2025-2026, les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement sont révisés à la hausse de 1,6 milliard de dollars par rapport aux prévisions du budget 2025-2026 et totalisent 122,1 milliards de dollars.

- Les revenus fiscaux sont révisés à la hausse de 1,6 milliard de dollars, soutenus par des revenus plus élevés que prévu aux impôts des sociétés et à l'impôt des particuliers.
- Les autres revenus sont révisés à la hausse de 32 millions de dollars, en raison des révisions favorables aux revenus divers<sup>7</sup>.

TABLEAU D.5

### Révisions des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement (en millions de dollars)

	2025-2026
<b>REVENUS AUTONOMES<sup>(1)</sup> – MARS 2025</b>	<b>120 464</b>
<b>Revenus fiscaux</b>	
Impôt des particuliers	894
Cotisations pour les services de santé	-160
Impôts des sociétés	1 061
Impôt foncier scolaire	-91
Taxes à la consommation	-101
<b>Sous-total</b>	<b>1 603</b>
<b>Autres revenus</b>	
Droits, permis et redevances	-180
Revenus divers <sup>(2)</sup>	212
<b>Sous-total</b>	<b>32</b>
<b>Total des révisions</b>	<b>1 635</b>
<b>REVENUS AUTONOMES<sup>(1)</sup> – NOVEMBRE 2025</b>	<b>122 099</b>

(1) Il s'agit des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement.

(2) Cette révision découle notamment de revenus de placement du Fonds des générations plus élevés que prévu.

<sup>7</sup> Les revenus divers comprennent, entre autres, les revenus provenant de services rendus, tels que les frais d'hébergement dans les établissements de santé, les primes de l'assurance médicaments et les droits de scolarité, ainsi que les revenus sur les débiteurs, les prêts et les placements.

## ■ Les revenus fiscaux

Pour l'année 2025-2026, les revenus de l'impôt des particuliers sont révisés à la hausse de 894 millions de dollars par rapport à la prévision de mars 2025.

- Cette révision s'explique notamment par la récurrence des retenues à la source plus élevées que prévu en fin d'année 2024-2025, dont l'effet se poursuit depuis le début de l'année financière 2025-2026, et ce, malgré la révision à la baisse des salaires et traitements de 0,1 point de pourcentage en 2025, ceux-ci passant de 3,7 % à 3,6 %.

Les cotisations pour les services de santé sont revues à la baisse de 160 millions de dollars en 2025-2026.

- Cette révision s'explique notamment par les salaires et traitements, dont la croissance a été révisée à la baisse de 0,1 point de pourcentage en 2025, passant de 3,7 % à 3,6 %, et par la récurrence des résultats plus faibles que prévu constatés en fin d'année 2024-2025.
- Elle s'explique également par la mise en place d'un congé temporaire de cotisation au Fonds des services de santé en 2026 et en 2027 pour soutenir les secteurs agricole, forestier et de la pêche, qui sont essentiels à la vitalité des régions.

Les revenus provenant des impôts des sociétés sont revus à la hausse de 1,1 milliard de dollars en 2025-2026.

- Cette révision favorable s'explique notamment par l'excédent d'exploitation net des sociétés, dont la variation a été révisée à la hausse de 3,3 points de pourcentage en 2025, passant de -1,1 % à 2,2 %.
- Elle s'explique également par la récurrence des résultats plus élevés que prévu observés en fin d'année 2024-2025, dont l'effet se poursuit depuis le début de l'année financière 2025-2026.

Les revenus provenant de l'impôt foncier scolaire sont révisés à la baisse de 91 millions de dollars en 2025-2026.

- Cette diminution s'explique notamment par la contribution additionnelle du gouvernement du Québec visant à limiter la hausse moyenne des comptes de taxe scolaire à 3 % pour 2025-2026.

Les revenus des taxes à la consommation, qui proviennent principalement de la taxe de vente du Québec, sont revus à la baisse de 101 millions de dollars en 2025-2026.

- Cette diminution s'explique principalement par des encaissements plus faibles que prévu depuis le début de 2025-2026, affectant à la baisse les revenus des taxes à la consommation, alors que la consommation des ménages<sup>8</sup> est révisée à la hausse de 0,9 point de pourcentage en 2025, passant de 4,0 % à 4,9 %.

---

<sup>8</sup> Il s'agit de la consommation des ménages excluant les produits alimentaires et le logement.

## ■ Les autres revenus

Les revenus provenant des droits, permis et redevances sont révisés à la baisse de 180 millions de dollars en 2025-2026 par rapport à la prévision de mars 2025, en raison notamment des revenus plus faibles que prévu provenant des ressources naturelles et de la vente aux enchères de droits d'émission de GES.

Les revenus divers sont revus à la hausse de 212 millions de dollars en 2025-2026, en raison notamment de revenus de placement du Fonds des générations plus élevés que prévu.

## □ Les revenus provenant des entreprises du gouvernement

Pour l'année 2025-2026, les revenus provenant des entreprises du gouvernement sont révisés à la hausse de 174 millions de dollars pour s'établir à 5,4 milliards de dollars.

Cette révision s'explique principalement par l'augmentation des revenus provenant d'Hydro-Québec, due notamment à la hausse des bénéfices associés à ses exportations.

TABLEAU D.6

### Révisions des revenus provenant des entreprises du gouvernement

(en millions de dollars)

	2025-2026
<b>REVENUS PROVENANT DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT – MARS 2025</b>	<b>5 268</b>
Hydro-Québec	220
Loto-Québec	—
Société des alcools du Québec	-11
Investissement Québec	-26
Société québécoise du cannabis <sup>(1)</sup>	2
Autres <sup>(2)</sup>	-11
<b>Total des révisions</b>	<b>174</b>
<b>REVENUS PROVENANT DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT – NOVEMBRE 2025</b>	<b>5 442</b>

(1) Les revenus sont affectés au Fonds de lutte contre les dépendances.

(2) Les autres entreprises du gouvernement sont la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire S.E.C., Capital Financière agricole inc., le Fonds d'investissement Eurêka S.E.C. ainsi que la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

## □ Les transferts fédéraux

En 2025-2026, les revenus de transferts fédéraux s'établissent à 31,2 milliards de dollars, ce qui représente une révision à la hausse de 584 millions de dollars par rapport au budget 2025-2026.

Cette révision à la hausse s'explique notamment par la prolongation de la bonification fédérale des prêts et bourses pour les études de même que par le rythme de réalisation des projets d'infrastructure qui font l'objet d'un financement fédéral<sup>9</sup>.

TABLEAU D.7

### Révisions des revenus aux transferts fédéraux (en millions de dollars)

	2025-2026
<b>TRANSFERTS FÉDÉRAUX – MARS 2025</b>	<b>30 610</b>
Péréquation	—
Transferts pour la santé	-149
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	40
Autres programmes	693
<b>Total des révisions</b>	<b>584</b>
<b>TRANSFERTS FÉDÉRAUX – NOVEMBRE 2025</b>	<b>31 194</b>

<sup>9</sup> Les révisions des revenus de transferts fédéraux qui découlent du rythme de réalisation des projets d'infrastructure bénéficiant d'un financement fédéral n'ont pas d'effet sur le solde budgétaire, car une contrepartie est comptabilisée aux dépenses.

## □ Les dépenses de portefeuilles

Pour l'année 2025-2026, les dépenses de portefeuilles atteignent 156,4 milliards de dollars, ce qui représente une révision à la hausse de 333 millions de dollars par rapport aux prévisions de mars 2025.

La révision est notamment attribuable :

- à la hausse des dépenses liée à la situation économique et budgétaire. Ces dépenses totalisent 304 millions de dollars et s'expliquent principalement par un relèvement des dépenses de 500 millions de dollars, soit 250 millions de dollars au portefeuille Santé et Services sociaux et 250 millions de dollars liés au réinvestissement en éducation annoncé à l'été 2025, relèvement atténué par une baisse des dépenses du Plan pour une économie verte 2030 résultant de la diminution des revenus attendus du marché du carbone;
- au coût des nouvelles initiatives de 29 millions de dollars annoncées depuis le budget 2025-2026, principalement pour assurer le bien-être de personnes plus vulnérables.

TABLEAU D.8

### Révisions des dépenses de portefeuilles

(en millions de dollars)

	<b>2025-2026</b>
<b>DÉPENSES DE PORTEFEUILLES – MARS 2025</b>	<b>156 102</b>
<b>Révisions de la situation économique et budgétaire</b>	
Relèvement ponctuel au portefeuille Éducation <sup>(1),(2)</sup>	250
Relèvement ponctuel au portefeuille Santé et Services sociaux <sup>(2)</sup>	250
Baisse des dépenses du Plan pour une économie verte 2030 résultant de la diminution des revenus attendus du marché du carbone	-279
Autres éléments	83
<b>Sous-total – Révisions de la situation économique et budgétaire</b>	<b>304</b>
<b>Nouvelles initiatives depuis mars 2025</b>	<b>29</b>
<b>Total des révisions</b>	<b>333</b>
<b>DÉPENSES DE PORTEFEUILLES – NOVEMBRE 2025</b>	<b>156 435</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les dépenses du portefeuille Éducation sont révisées à la hausse de 250 M\$ pour financer les besoins des centres de services scolaires et des commissions scolaires. Le réinvestissement de 540 M\$ annoncé à l'été 2025 est plus élevé que la révision de 250 M\$ puisque l'année scolaire chevauche deux années financières et qu'une partie du réinvestissement provient de sommes gérées par le ministère de l'Éducation dont le décaissement a été accéléré.

(2) Les portefeuilles sont sujets à d'autres révisions, notamment liées aux évaluations actuarielles des régimes de retraite.

## □ Le service de la dette

Pour l'année 2025-2026, le service de la dette est révisé à la hausse de 528 millions de dollars, pour s'établir à 10,2 milliards de dollars, principalement en raison de taux d'intérêt à long terme à l'échelle mondiale plus élevés que prévu.

TABLEAU D.9

### Révisions du service de la dette (en millions de dollars)

	<b>2025-2026</b>
<b>SERVICE DE LA DETTE – MARS 2025</b>	<b>9 670</b>
Intérêts sur la dette directe <sup>(1)</sup>	451
Intérêts sur le passif des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs <sup>(2)</sup>	77
<b>Total des révisions</b>	<b>528</b>
<b>SERVICE DE LA DETTE – NOVEMBRE 2025</b>	<b>10 198</b>

(1) Les intérêts sur la dette directe comprennent les revenus du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement. Ces revenus, qui sont déduits du service de la dette, sont composés des intérêts générés sur les placements ainsi que des gains et des pertes sur disposition. La prévision de ces revenus peut être révisée à la hausse comme à la baisse, car elle est intimement liée à l'évolution des taux d'intérêt et au comportement du marché.

(2) Ces intérêts correspondent aux intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic, diminués principalement des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

## **2. LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE**

Le gouvernement demeure engagé dans l'assainissement de ses finances publiques. Le retour à l'équilibre budgétaire contribue à la préservation de l'équité intergénérationnelle et à la capacité à long terme de l'État à assurer la prestation des services publics.

Ce retour à l'équilibre budgétaire doit toutefois se faire à un rythme compatible avec la situation économique tendue et empreinte d'incertitude découlant du conflit commercial déclenché par les États-Unis.

Dans ce contexte, le gouvernement a adopté une approche mesurée en déposant dans le cadre du budget 2025-2026 un plan de retour graduel qui permettra de retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. Ce plan prévoit des mesures permettant à la fois d'accroître la croissance des revenus du gouvernement et de diminuer celle de ses dépenses.

La mise à jour est ainsi l'occasion pour le gouvernement de faire état des premiers résultats et de présenter une situation budgétaire qui s'avère meilleure que celle prévue dans le budget 2025-2026.

## Orientations encadrant le plan de retour à l'équilibre budgétaire

La Loi sur l'équilibre budgétaire a pour objectif d'équilibrer le budget du gouvernement. Elle prévoit notamment la présentation d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire lorsque le déficit budgétaire constaté pour une année financière donnée dépasse les revenus consacrés au Fonds des générations pour cette année.

Puisque le déficit budgétaire constaté dans les *Comptes publics 2022-2023*, déposés le 11 décembre 2023, est de 6,1 milliards de dollars au sens de la Loi et qu'il est supérieur aux revenus consacrés au Fonds des générations, qui s'élèvent à 3,1 milliards de dollars, le gouvernement a déposé, dans le cadre du budget 2025-2026, un plan de retour à l'équilibre budgétaire respectant les objectifs suivants :

- un retour à l'équilibre budgétaire sur une durée maximale de cinq ans, soit d'ici 2029-2030;
- des déficits décroissants sur l'horizon du cadre financier;
- un déficit maximal de 1,5 milliard de dollars en 2028-2029, correspondant à 25 % du déficit budgétaire constaté dans les *Comptes publics 2022-2023*, soit 6,1 milliards de dollars.

La Loi sur l'équilibre budgétaire oblige un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. Les déficits importants, s'ils ne sont pas résorbés, limitent à long terme la capacité du gouvernement à assurer la prestation des services publics, l'équité intergénérationnelle et la réponse aux chocs économiques imprévus.

- Ce retour à l'équilibre budgétaire doit toutefois se faire à un rythme compatible avec la situation économique actuelle.

Ainsi, le plan de retour déposé dans le cadre du budget 2025-2026 s'inscrit dans les grandes orientations suivantes :

- l'atteinte, puis le maintien de l'équilibre budgétaire;
- la réduction du poids des dépenses dans l'économie à un niveau semblable à celui d'avant la pandémie;
- le maintien des versements des revenus consacrés au Fonds des générations et d'un objectif de réduction de la dette à long terme;
- la stimulation de la croissance économique et la réduction de l'écart de richesse avec l'Ontario;
- un financement adéquat des missions de l'État;
- la poursuite des investissements en infrastructures.

## □ Trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire

Dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement démontre sa capacité à assurer une saine gestion des finances publiques et présente une amélioration du déficit constaté en 2024-2025 ainsi qu'une réduction de son déficit prévu en 2025-2026.

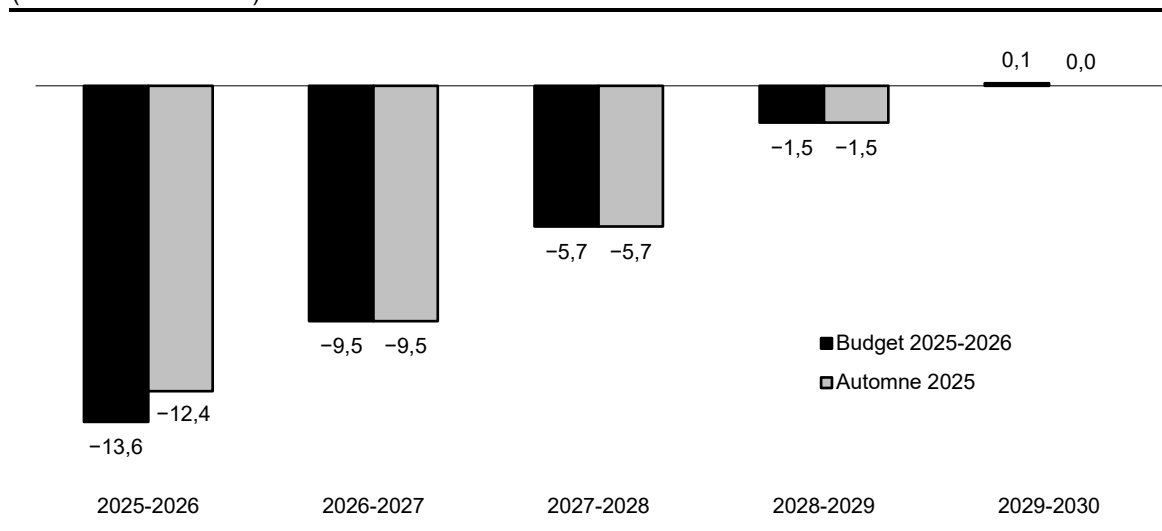
- Par rapport au budget 2025-2026, le déficit budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, soit après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, est révisé à la baisse de 2,9 milliards de dollars en 2024-2025, et le déficit prévu pour 2025-2026 est également révisé à la baisse de 1,2 milliard de dollars.

Le gouvernement est sur la bonne voie et maintient sa trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030.

- La situation budgétaire de la mise à jour permet le retour à l'équilibre d'ici 2029-2030, et ce, malgré l'annulation des efforts escomptés dans le plan de retour pour la hausse du taux d'inclusion des gains en capital qui avait été annoncée en 2024<sup>10</sup>.
- À compter de 2027-2028, le gouvernement utilisera tous les leviers nécessaires pour combler l'écart à résorber qui persiste.

GRAPHIQUE D.2

### Trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire (en milliards de dollars)



<sup>10</sup> Le gouvernement fédéral a confirmé, lors du dépôt de son budget 2025, le 4 novembre 2025, qu'il renonçait à la hausse du taux d'inclusion des gains en capital annoncée dans son budget 2024. Ainsi, afin de préserver la simplicité du régime fiscal du Québec et sa cohérence avec le régime fédéral, le gouvernement du Québec confirme qu'il harmonisera son régime fiscal avec ce changement du gouvernement fédéral et qu'il annulera la hausse du taux d'inclusion des gains en capital qui avait été annoncée en 2024.

## ■ Les gestes posés pour revenir à l'équilibre budgétaire

### ■ L'optimisation de la croissance des dépenses

Afin de faire face aux défis budgétaires, le gouvernement poursuit son engagement de mettre en œuvre des gestes concrets pour améliorer le solde budgétaire et respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire. Pour y arriver, il prévoit diminuer le poids des dépenses dans l'économie. C'est pourquoi il a entamé un ralentissement de la croissance de celles-ci.

En 2025-2026, la part des dépenses dans l'économie s'établit à 26,0 %, soit un niveau supérieur à celui de 2018-2019, alors qu'elle représentait 24,4 % du PIB.

Cette hausse découle des investissements réalisés par le gouvernement pour assurer le financement des services publics, notamment en santé et en éducation.

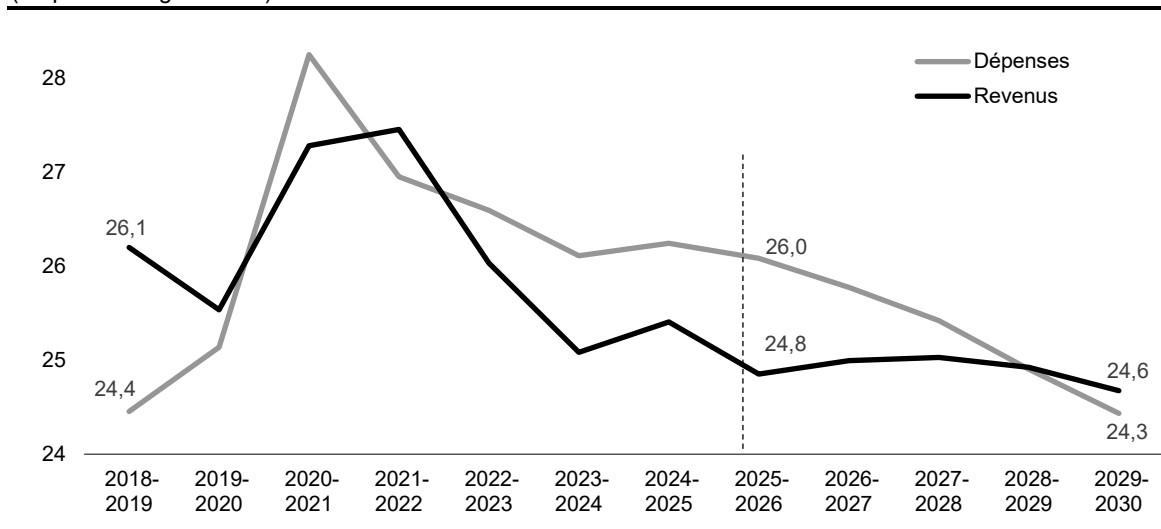
- Avec une croissance prévue des dépenses de portefeuilles de 3,4 % pour 2025-2026, comparativement à une croissance de 6,9 % en 2024-2025, la mise à jour marque un tournant dans la réduction du poids des dépenses dans l'économie.
- De 2025-2026 à 2029-2030, la croissance annuelle des dépenses atteindra 2 % en moyenne, soit un rythme de croissance compatible avec la croissance annuelle moyenne des revenus à près de 3 % et le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Par ailleurs, les gestes posés dans le cadre de l'examen visant à améliorer le régime fiscal et ceux de l'examen des dépenses budgétaires vont permettre de réduire davantage l'écart entre le poids des dépenses et celui des revenus dans l'économie d'ici 2029-2030.

- Grâce à ces gestes, le poids des dépenses dans l'économie diminuera graduellement à 24,3 % en 2029-2030, alors que celui des revenus sera de 24,6 %<sup>11</sup> cette année-là.

GRAPHIQUE D.3

### Part des dépenses et des revenus dans l'économie (en pourcentage du PIB)



<sup>11</sup> La part des dépenses et des revenus dans l'économie ne tient pas compte de la provision pour éventualités, de l'écart à résorber et des versements des revenus consacrés au Fonds des générations, alors que ces trois éléments sont pris en compte dans le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

## ▪ **Rendre l'État plus efficace**

La réduction du poids des dépenses dans l'économie nécessite des efforts continus pour rendre l'État plus efficace. Le gouvernement du Québec se doit d'être agile et performant afin de répondre aux attentes des citoyens en matière d'efficacité de l'État, et ce, en cohérence avec les priorités gouvernementales et le contexte budgétaire actuel.

L'examen des dépenses budgétaires réalisé a sollicité l'ensemble des entités afin qu'elles proposent des changements structurants visant à innover et à revoir les façons de faire, particulièrement en ce qui concerne les services administratifs.

Afin de soutenir cet objectif, le gouvernement poursuit ce processus et entend renforcer ses pratiques budgétaires pour favoriser l'atteinte de l'équilibre budgétaire par l'accroissement de l'efficacité de l'État.

Ainsi, le gouvernement fait un pas de plus en vue de transformer les façons de faire, notamment par le biais du dépôt d'un projet de loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires.

Ce projet de loi regroupe une série d'initiatives législatives visant à réduire la bureaucratie et à transformer les pratiques administratives, et entraînera des avancées majeures et concrètes en ce qui concerne :

- l'optimisation des dépenses;
- la réduction de la taille de l'État;
- la simplification des processus administratifs;
- l'élimination de mécanismes de contrôle et de reddition de comptes jugés non essentiels;
- l'amélioration des services publics.

Il est également prévu de mutualiser les services administratifs de plusieurs entités, notamment par la fusion et l'abolition de certains organismes.

La simplification des processus et la réduction des lourdeurs administratives constituent des leviers incontournables pour améliorer la productivité et renforcer la capacité d'action de l'État.

Par ailleurs, le gouvernement poursuit l'exécution disciplinée de son budget de dépenses, notamment grâce :

- au maintien du gel d'embauche et de la limitation des heures supplémentaires, des frais de déplacement et des dépenses liées aux contrats de services professionnels;
- au respect des enveloppes budgétaires allouées aux ministères et organismes et à la mise à jour et à l'abolition de programmes;
- au plafonnement des coûts de la main-d'œuvre indépendante en santé et en services sociaux;
- à la consolidation des regroupements d'achats et à la centralisation de la gestion des ressources humaines en technologies de l'information et des actifs technologiques;
- à l'optimisation des espaces et des loyers de l'administration gouvernementale.

## Le Fonds d'électrification et de changements climatiques

Le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) finance l'ensemble des mesures prévues au Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030.

Depuis 2006, un surplus estimé à 1,8 milliard de dollars s'est accumulé dans le FECC.

- Toutefois, l'utilisation à court terme de ce surplus pour financer de nouvelles dépenses entraînerait un impact négatif sur le cadre financier du gouvernement.

### **Transférer le surplus cumulé de 1,8 G\$ du Fonds d'électrification et de changements climatiques vers le Fonds des générations**

Afin de favoriser l'utilisation de ce surplus cumulé dans le FECC, le gouvernement versera la totalité de ce surplus au Fonds des générations.

- Cela permettra d'assurer l'équité intergénérationnelle en réduisant la dette brute des générations futures, lesquelles subiront les effets croissants des changements climatiques.
- Les sommes consacrées annuellement au Fonds des générations sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Les rendements générés contribuent à la réduction du poids de la dette.
- De 2007 à 2024, la moyenne des rendements du Fonds des générations a été de 5,8 %, comparativement à un coût moyen des nouveaux emprunts de 3,2 %, ce qui donne un écart de 2,6 points de pourcentage.

Aucun surplus annuel n'est prévu au cours des prochaines années dans le FECC.

Pour les années suivantes, le gouvernement souhaite également prévoir la possibilité de transférer les surplus annuels futurs du FECC vers le Fonds des générations ou vers le Fonds des réseaux de transport terrestre.

- Ainsi, s'il devait y avoir des surplus annuels, ceux-ci pourraient s'ajouter au financement déjà prévu, en cohérence avec les objectifs du FECC.

### ■ Résorption d'un écart à terme

Un écart à résorber de 1,0 milliard de dollars en 2027-2028 et de 2,5 milliards de dollars en 2028-2029 et en 2029-2030, soit 0,3 % du PIB en 2029-2030, est prévu au cadre financier. Ainsi, l'équilibre, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, sera atteint au plus tard en 2029-2030.

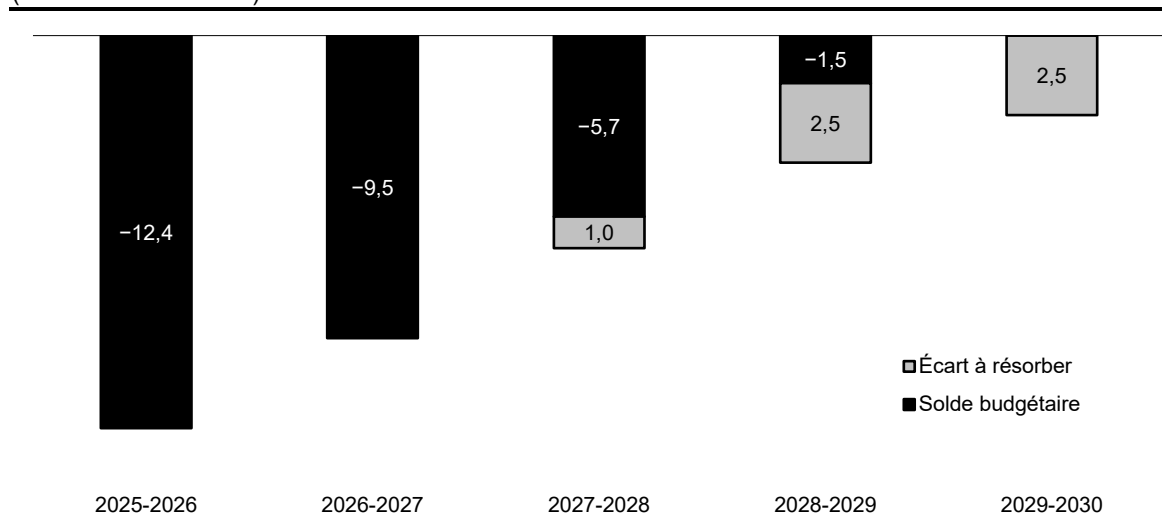
Une amélioration de la situation économique pourrait contribuer à la résorption de l'écart. De plus, le gouvernement dispose de différents leviers qu'il entend utiliser pour y arriver :

- il poursuivra ses initiatives visant à créer plus de richesse et à accroître ainsi le potentiel économique du Québec malgré les répercussions du conflit commercial avec les États-Unis;
- il continuera ses représentations auprès du gouvernement fédéral pour obtenir des transferts fédéraux additionnels, notamment en santé et en infrastructures;
- il demeurera engagé dans la recherche d'efficience et de gains de productivité dans la prestation des services publics;
- il tirera profit de la non-utilisation de la provision pour éventualités, si possible.

Dans l'éventualité où ces leviers ne permettraient pas de combler l'entièreté de l'écart, des gestes additionnels pourront être identifiés lorsque l'incertitude concernant la relation commerciale avec les États-Unis se sera dissipée.

GRAPHIQUE D.4

### Trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire (en milliards de dollars)



Note : Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

## Incidence du plan de retour à l'équilibre budgétaire sur la soutenabilité des finances publiques

L'atteinte de l'équilibre budgétaire est une condition essentielle à la soutenabilité des finances publiques à long terme et au contrôle de l'évolution du poids de la dette.

En effet, l'évolution des différents indicateurs de soutenabilité des finances publiques montre que le plan de retour à l'équilibre budgétaire aura une incidence favorable et qu'il permettra de comparer avantageusement la situation future à celle de l'année 2018-2019, soit avant le début de la pandémie.

Dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le gouvernement maintient sa trajectoire de retour à l'équilibre et est en voie d'améliorer plusieurs indicateurs de soutenabilité comme prévu lors de l'établissement du plan de retour à l'équilibre budgétaire.

- Le poids des revenus en proportion du PIB sera plus faible en 2029-2030 (24,6 %) qu'il ne l'était en 2018-2019 (26,1 %).
- Le plan de retour à l'équilibre budgétaire permettra également de diminuer le poids des dépenses en proportion du PIB et de retrouver un niveau semblable à celui d'avant la pandémie.
- Les gestes posés dans le cadre du plan de retour à l'équilibre budgétaire permettront de réduire le poids de la dette en proportion du PIB et de diminuer le coût du service de la dette en proportion des revenus.
  - Un faible coût du service de la dette en proportion des revenus constitue une marge de manœuvre pour mieux financer les services publics. Grâce aux gestes posés, la part des revenus consacrée au service de la dette demeurera à des niveaux historiquement bas (6,5 % en 2029-2030), ce qui permettra de préserver la flexibilité budgétaire du gouvernement.

### Incidence du plan de retour à l'équilibre budgétaire sur les indicateurs de soutenabilité des finances publiques, de viabilité et de flexibilité budgétaire

(en pourcentage, écart et évolution en points de pourcentage)

	2018-2019	2029-2030		Écart	Évolution par rapport à 2018-2019
		Sans plan de retour	Avec plan de retour <sup>(1)</sup>		
Revenus en proportion du PIB	26,1	24,4	24,6	0,2	-1,5
Dépenses en proportion du PIB	24,4	24,8	24,3	-0,5	0,0
Coût du service de la dette en proportion des revenus	7,7	6,9	6,5	-0,4	-1,2
Dette nette en proportion du PIB	42,9	41,9	39,3	-2,6	-3,6

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, les écarts peuvent ne pas correspondre aux différences indiquées.

Les cases grises sont celles qui présentent une incidence favorable sur les indicateurs de soutenabilité.

(1) L'écart à résorber ainsi que la provision pour éventualités ne sont pas considérés dans le calcul des ratios des revenus et des dépenses en proportion du PIB.

### Transparence budgétaire : le Québec se distingue dans le rapport 2025 de l'Institut C.D. Howe

L'Institut C.D. Howe a publié, le 23 octobre 2025, son rapport annuel évaluant la transparence des documents sur les finances publiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

- L'Institut C.D. Howe est un groupe de réflexion canadien spécialisé dans l'analyse des politiques publiques, dont les travaux s'appuient sur des données probantes et impartiales.

Ce rapport témoigne de la grande transparence des documents budgétaires du Québec. Se classant au deuxième rang avec une note de « B+ », le Québec se compare avantageusement aux 13 autres juridictions.

Le rapport du C.D. Howe évalue les différentes juridictions sur de nombreux critères permettant notamment de comparer :

- les délais et la fréquence des publications budgétaires faites en temps opportun;
- la présentation des informations budgétaires clés, de manière compréhensible et transparente pour les citoyens;
- la fiabilité des données, leur conformité aux normes budgétaires, ainsi que la comparabilité des prévisions avec les résultats réels.

#### **Évaluation et classement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux quant à la transparence des documents sur les finances publiques**

	2024 <sup>(1)</sup>	2025
Alberta	A	A+ (1 <sup>er</sup> )
<b>Québec</b>	<b>B-</b>	<b>B+ (2<sup>e</sup>)</b>
Colombie-Britannique	C+	B (3 <sup>e</sup> )
Saskatchewan	B	B (3 <sup>e</sup> )
Nunavut	B+	B (3 <sup>e</sup> )
Île-du-Prince-Édouard	C-	B (3 <sup>e</sup> )
Nouveau-Brunswick	C+	B (3 <sup>e</sup> )
Nouvelle-Écosse	C	B (3 <sup>e</sup> )
Yukon	A-	B (3 <sup>e</sup> )
Ontario	C+	B- (10 <sup>e</sup> )
Terre-Neuve-et-Labrador	D+	C (11 <sup>e</sup> )
Gouvernement fédéral	C	D (12 <sup>e</sup> )
Manitoba	C	D- (13 <sup>e</sup> )
Territoires du Nord-Ouest	C	D- (13 <sup>e</sup> )

(1) Évaluation utilisant le système de notation 2025.

Source : C.D. Howe Institute, *Making the Grade: The Fiscal Accountability Report Card for Canada's Senior Governments, 2025*.



### 3. LES PRÉVISIONS DE REVENUS ET DE DÉPENSES

Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2025 présente l'évolution à court terme des revenus et des dépenses, soit les perspectives budgétaires sur trois ans, de 2025-2026 à 2027-2028.

TABLEAU D.10

#### Évolution des revenus et des dépenses (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
<b>Revenus</b>				
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	122 099	126 154	130 905	
<i>Variation en %<sup>(2)</sup></i>	1,8	3,3	3,8	3,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 442	6 389	7 272	
<i>Variation en %<sup>(3)</sup></i>	-4,3	17,4	13,8	8,5
Transferts fédéraux	31 194	32 077	32 088	
<i>Variation en %</i>	2,3	2,8	0,0	1,7
<b>Total des revenus</b>	<b>158 735</b>	<b>164 620</b>	<b>170 265</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>1,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>2,9</b>
<b>Dépenses</b>				
Dépenses de portefeuilles	-156 435	-159 486	-161 669	
<i>Variation en %</i>	3,4	2,0	1,4	2,2
Service de la dette	-10 198	-10 283	-11 281	
<i>Variation en %<sup>(4)</sup></i>	2,3	0,8	9,7	4,2
<b>Total des dépenses</b>	<b>-166 633</b>	<b>-169 769</b>	<b>-172 950</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>3,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4</b>
Provision pour éventualités	-2 000	-2 000	-1 500	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE</b>	<b>-9 898</b>	<b>-7 149</b>	<b>-4 185</b>	
<i>En % du PIB</i>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.

(2) En 2025-2026, la croissance moindre des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement est notamment due à l'évolution de l'activité économique, évolution influencée par le conflit commercial déclenché par les États-Unis, et à la non-récurrence d'une partie importante de la somme de 1,7 G\$ reçue par le gouvernement du Québec en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers.

(3) Les hausses de revenus provenant des entreprises du gouvernement en 2026-2027 et en 2027-2028 sont principalement attribuables à l'augmentation des résultats d'Hydro-Québec, qui découle notamment de la hausse des volumes d'exportation avec la mise en service des infrastructures liées à deux importants contrats d'exportation vers les États-Unis.

(4) La variation de 9,7 % du service de la dette en 2027-2028 s'explique principalement par l'augmentation du niveau de la dette et par le renouvellement, à taux d'intérêt plus élevés, d'emprunts à taux d'intérêt fixes arrivant à échéance.

### 3.1 L'évolution des revenus

Les revenus du gouvernement comprennent les revenus autonomes, qui incluent les revenus provenant des entreprises du gouvernement, ainsi que les revenus de transferts fédéraux.

Les revenus du gouvernement s'élèvent à 158,7 milliards de dollars en 2025-2026, soit 127,5 milliards de dollars au chapitre des revenus autonomes et 31,2 milliards de dollars en transferts fédéraux.

— En 2025-2026, les revenus autonomes représentent 80,3 % des revenus du gouvernement, alors que les revenus de transferts fédéraux en représentent 19,7 %.

Les revenus du gouvernement s'établiront à 164,6 milliards de dollars en 2026-2027 et à 170,3 milliards de dollars en 2027-2028, ce qui représente une croissance respective de 3,7 % et de 3,4 %.

TABLEAU D.11

#### Évolution des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
<b>Revenus autonomes</b>				
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	122 099	126 154	130 905	
<i>Variation en %<sup>(2)</sup></i>	1,8	3,3	3,8	3,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 442	6 389	7 272	
<i>Variation en %<sup>(3)</sup></i>	-4,3	17,4	13,8	8,5
<b>Sous-total</b>	<b>127 541</b>	<b>132 543</b>	<b>138 177</b>	
<b><i>Variation en %</i></b>	<b>1,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,3</b>	<b>3,2</b>
Transferts fédéraux	31 194	32 077	32 088	
<i>Variation en %<sup>(4)</sup></i>	2,3	2,8	0,0	1,7
<b>TOTAL</b>	<b>158 735</b>	<b>164 620</b>	<b>170 265</b>	
<b><i>Variation en %</i></b>	<b>1,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>2,9</b>

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.

(2) En 2025-2026, la croissance moindre des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement est notamment due à l'évolution de l'activité économique, évolution influencée par le conflit commercial déclenché par les États-Unis, et à la non-récurrence d'une partie importante de la somme de 1,7 G\$ reçue par le gouvernement du Québec en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers.

(3) Les hausses de revenus provenant des entreprises du gouvernement en 2026-2027 et en 2027-2028 sont principalement attribuables à l'augmentation des résultats d'Hydro-Québec, qui découle notamment de la hausse des volumes d'exportation avec la mise en service des infrastructures liées à deux importants contrats d'exportation vers les États-Unis.

(4) La croissance nulle en 2027-2028 s'explique notamment par la non-récurrence de revenus de transferts fédéraux découlant d'ententes en matière de santé et de logement.

### 3.1.1 Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement

Les revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement se composent principalement de revenus fiscaux, soit l'impôt des particuliers, les cotisations pour les services de santé, les impôts des sociétés, l'impôt foncier scolaire et les taxes à la consommation.

— L'évolution des revenus fiscaux reflète généralement celle de l'activité économique au Québec et les modifications apportées aux régimes fiscaux.

Les revenus autonomes comprennent également d'autres sources de revenus, soit :

- les droits, permis et redevances, notamment les revenus du marché du carbone;
- les revenus divers, tels que les revenus provenant de services rendus<sup>12</sup> ainsi que les revenus sur les débiteurs, les prêts et les placements.

En 2025-2026, les revenus autonomes s'élèvent à 122,1 milliards de dollars, en hausse de 1,8 % par rapport à 2024-2025. Ils atteindront 126,2 milliards de dollars en 2026-2027 et 130,9 milliards de dollars en 2027-2028, soit une croissance respective de 3,3 % et de 3,8 %.

TABLEAU D.12

#### Sommaire de l'évolution des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
Revenus fiscaux	100 548	103 601	107 623	
<i>Variation en %<sup>(2)</sup></i>	3,2	3,0	3,9	3,4
Autres revenus	21 551	22 553	23 282	
<i>Variation en %<sup>(3)</sup></i>	-4,0	4,6	3,2	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>122 099</b>	<b>126 154</b>	<b>130 905</b>	
<i>Variation en %<sup>(4)</sup></i>	<b>1,8</b>	<b>3,3</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.

(2) En 2027-2028, la croissance des revenus fiscaux s'explique principalement par l'évolution de l'activité économique et par l'effet de l'harmonisation avec les mesures d'amortissement accéléré et de passation en charges annoncées dans le cadre du budget fédéral de 2024.

(3) En 2025-2026, la variation des autres revenus s'explique par la non-réurrence d'une partie importante de la somme de 1,7 G\$ reçue par le gouvernement du Québec en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers.

(4) En 2025-2026, la croissance moindre des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement est notamment due à l'évolution de l'activité économique, évolution influencée par le conflit commercial déclenché par les États-Unis, et à la non-réurrence d'une partie importante de la somme de 1,7 G\$ reçue par le gouvernement du Québec en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers.

<sup>12</sup> Les revenus provenant de services rendus comprennent notamment les frais d'hébergement dans les établissements de santé, les primes de l'assurance médicaments et les droits de scolarité.

## □ Les revenus fiscaux

En 2025-2026, les revenus provenant de l'impôt des particuliers, la principale source de revenus du gouvernement, s'établissent à 47,8 milliards de dollars, en hausse de 4,7 % par rapport à 2024-2025. Ils atteindront 49,6 milliards de dollars en 2026-2027 et 51,4 milliards de dollars en 2027-2028, soit une croissance respective de 3,7 % et de 3,6 %.

Cette évolution des revenus provenant de l'impôt des particuliers reflète, entre autres :

- la hausse du revenu des ménages, dont les salaires et traitements, qui connaîtront une croissance de 3,6 % en 2025, de 2,5 % en 2026 et de 3,3 % en 2027;
- l'ensemble des paramètres du régime d'imposition des particuliers, tels que l'indexation et le caractère progressif du régime d'impôt sur le revenu;
- l'effet de l'optimisation du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière à partir de 2025-2026, annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2024.

En 2025-2026, les cotisations pour les services de santé s'établissent à 9,1 milliards de dollars, soit une croissance de 2,6 %. Elles atteindront 9,3 milliards de dollars en 2026-2027 et 9,6 milliards de dollars en 2027-2028, ce qui représente respectivement une croissance de 2,4 % et de 3,0 %.

Cette évolution des cotisations pour les services de santé reflète, entre autres :

- la croissance des salaires et traitements, qui s'établit à 3,6 % en 2025, à 2,5 % en 2026 et à 3,3 % en 2027;
- l'effet de la fin de l'indexation du seuil<sup>13</sup> d'admissibilité aux taux réduits de la cotisation de l'employeur au Fonds des services de santé, annoncée dans le budget 2025-2026, ce qui contribue à la croissance des revenus;
- l'effet de la mise en place d'un congé temporaire de cotisation au Fonds des services de santé en 2026 et en 2027 pour soutenir les secteurs agricole, forestier et de la pêche, qui sont essentiels à la vitalité des régions.

En 2025-2026, les revenus provenant des impôts des sociétés atteignent 13,6 milliards de dollars, soit une croissance de 1,6 % par rapport à 2024-2025. Ils s'établiront à 13,7 milliards de dollars en 2026-2027 et à 14,5 milliards de dollars en 2027-2028, soit une croissance respective de 0,8 % et de 6,1 %.

L'évolution des revenus provenant des impôts des sociétés reflète notamment :

- la croissance de l'excédent d'exploitation net des sociétés, qui s'établit à 2,2 % en 2025, à 3,4 % en 2026 et à 3,2 % en 2027<sup>14</sup>;
- l'effet non récurrent en 2025-2026 du devancement de transactions en 2024-2025 occasionné par l'annonce d'une hausse du taux d'inclusion des gains en capital par le gouvernement fédéral<sup>15</sup>;
- l'effet de l'harmonisation avec les mesures d'amortissement accéléré annoncées par le gouvernement fédéral depuis le budget de 2024;
- les efforts accrus de Revenu Québec en matière de lutte contre l'évasion fiscale.

<sup>13</sup> Ce seuil sera maintenu à 7,8 M\$.

<sup>14</sup> L'évolution des revenus provenant des impôts des sociétés reflète également la croissance des exportations, qui s'établit à 0,1 % en 2025, à 1,6 % en 2026 et à 3,7 % en 2027.

<sup>15</sup> Plus précisément, le gouvernement fédéral a annoncé en 2024 une hausse du taux d'inclusion des gains en capital qui a entraîné le devancement en 2024-2025 de transactions initialement prévues en 2025 et en 2026.

En 2025-2026, les revenus provenant de l'impôt foncier scolaire s'élèvent à 1,3 milliard de dollars, en hausse de 4,9 % par rapport à 2024-2025. Ils atteindront 1,4 milliard de dollars en 2026-2027 et 1,5 milliard de dollars en 2027-2028, soit une croissance respective de 9,8 % et de 11,1 %.

- Cette progression est influencée par l'évolution du montant pour le financement de besoins locaux, qui prend en compte la croissance prévue du nombre d'élèves ainsi que celle du coût des biens et services financés par l'impôt foncier scolaire.
- Elle reflète également l'effet de la contribution additionnelle de près de 110 millions de dollars par année du gouvernement du Québec visant à limiter la hausse des comptes de taxe scolaire à 3 % en moyenne pour 2025-2026.

En 2025-2026, les revenus des taxes à la consommation totalisent 28,8 milliards de dollars, en hausse de 1,6 % par rapport à 2024-2025. Ils s'établiront à 29,7 milliards de dollars en 2026-2027 et à 30,6 milliards de dollars en 2027-2028, soit une augmentation respective de 2,9 % et de 3,3 %.

L'évolution des revenus des taxes à la consommation reflète notamment :

- la hausse de la consommation des ménages<sup>16</sup>, qui s'établit à 4,9 % en 2025 et à 3,1 % en 2026 et en 2027;
- le faible niveau des encaissements de la taxe de vente du Québec observé depuis le début de 2025-2026;
- l'uniformisation du taux de la taxe sur les primes d'assurance et de celui de la TVQ à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, annoncée dans le cadre du budget 2025-2026.

---

<sup>16</sup> Il s'agit de la consommation des ménages excluant les produits alimentaires et le logement.

TABLEAU D.13

**Évolution des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement**  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
<b>Revenus fiscaux</b>				
Impôt des particuliers	47 838	49 601	51 387	
<i>Variation en %</i>	4,7	3,7	3,6	4,0
Cotisations pour les services de santé	9 082	9 297	9 579	
<i>Variation en %</i>	2,6	2,4	3,0	2,7
Impôts des sociétés	13 552	13 663	14 496	
<i>Variation en %<sup>(2),(3)</sup></i>	1,6	0,8	6,1	2,8
Impôt foncier scolaire	1 255	1 378	1 531	
<i>Variation en %<sup>(4)</sup></i>	4,9	9,8	11,1	8,6
Taxes à la consommation	28 821	29 662	30 630	
<i>Variation en %<sup>(5)</sup></i>	1,6	2,9	3,3	2,6
<b>Sous-total</b>	<b>100 548</b>	<b>103 601</b>	<b>107 623</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>
<b>Autres revenus</b>				
Droits, permis et redevances	6 040	6 849	7 148	
<i>Variation en %<sup>(6)</sup></i>	-2,4	13,4	4,4	4,9
Revenus divers	15 511	15 704	16 134	
<i>Variation en %<sup>(7)</sup></i>	-4,6	1,2	2,7	-0,2
<b>Sous-total</b>	<b>21 551</b>	<b>22 553</b>	<b>23 282</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>-4,0</b>	<b>4,6</b>	<b>3,2</b>	<b>1,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>122 099</b>	<b>126 154</b>	<b>130 905</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>1,8</b>	<b>3,3</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>

- (1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.
- (2) En 2025-2026, la croissance des revenus des impôts des sociétés s'explique par la hausse de l'excédent d'exploitation net des sociétés de 2,2 % en 2025 et par l'effet non récurrent en 2025-2026 du devancement de transactions en 2024-2025 occasionné par l'annonce d'une hausse du taux d'inclusion des gains en capital par le gouvernement fédéral.
- (3) En 2027-2028, la croissance des revenus des impôts des sociétés s'explique notamment par la hausse de l'excédent d'exploitation net des sociétés de 3,2 % en 2027 et par l'effet de l'harmonisation avec les mesures d'amortissement accéléré et de passation en charges annoncées dans le cadre du budget fédéral de 2024.
- (4) La croissance des revenus provenant de l'impôt foncier scolaire est influencée par l'évolution du montant pour le financement de besoins locaux, qui prend en compte la croissance prévue du nombre d'élèves ainsi que celle du coût des biens et services financés par l'impôt foncier scolaire.
- (5) En 2025-2026, la croissance des taxes à la consommation s'explique par la hausse de la consommation des ménages de 4,9 % en 2025, dont l'effet est contrebalancé par le faible niveau des encaissements de la taxe de vente du Québec observé depuis le début de 2025-2026.
- (6) En 2026-2027, la croissance des revenus des droits, permis et redevances s'explique notamment par la hausse des revenus tirés de la vente aux enchères de droits d'émission de GES et par la hausse des revenus provenant des ressources naturelles, principalement les redevances hydrauliques versées par Hydro-Québec.
- (7) En 2025-2026, la variation des revenus divers s'explique notamment par la non-réurrence d'une partie importante de la somme de 1,7 G\$ reçue par le gouvernement du Québec en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers.

## □ Les autres revenus

En 2025-2026, les revenus provenant des droits, permis et redevances totalisent 6,0 milliards de dollars, une variation de -2,4 % par rapport à 2024-2025. Ils s'établiront à 6,8 milliards de dollars en 2026-2027 et à 7,1 milliards de dollars en 2027-2028, soit une hausse respective de 13,4 % et de 4,4 %.

- L'évolution des revenus des droits, permis et redevances s'explique par la variation des revenus provenant des ressources naturelles et de la vente aux enchères de droits d'émission de GES.

En 2025-2026, les revenus divers s'établissent à 15,5 milliards de dollars, soit une variation de -4,6 % par rapport à 2024-2025. Ils atteindront 15,7 milliards de dollars en 2026-2027 et 16,1 milliards de dollars en 2027-2028, soit une croissance respective de 1,2 % et de 2,7 %.

L'évolution des revenus divers reflète notamment :

- la non-réurrence d'une partie importante de la somme de 1,7 milliard de dollars reçue par le gouvernement du Québec en 2024-2025 pour compenser les coûts de santé liés au tabagisme en vertu du plan d'arrangement entre les compagnies de tabac et leurs créanciers;
- la variation des revenus de placement du Fonds des générations;
- les revenus attendus des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires ainsi que des organismes des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
  - Par exemple, la croissance des revenus des réseaux de l'enseignement supérieur est influencée, entre autres, par la progression des clientèles.

### 3.1.2 Les revenus provenant des entreprises du gouvernement

Les entreprises du gouvernement sont composées des sociétés à vocation commerciale détenues par le gouvernement, qui ont une autonomie de gestion et une autosuffisance financière. Les revenus provenant des entreprises du gouvernement correspondent substantiellement aux résultats nets de ces sociétés.

Ces revenus s'établissent à 5,4 milliards de dollars en 2025-2026, en baisse de 4,3 %, à 6,4 milliards de dollars en 2026-2027, en hausse de 17,4 %, et à 7,3 milliards de dollars en 2027-2028, en hausse de 13,8 %.

TABLEAU D.14

#### Évolution des revenus provenant des entreprises du gouvernement

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
Hydro-Québec	2 125	2 925	3 670	
Loto-Québec	1 517	1 578	1 664	
Société des alcools du Québec	1 408	1 420	1 420	
Investissement Québec	242	303	343	
Société québécoise du cannabis <sup>(2)</sup>	128	147	154	
Autres <sup>(3)</sup>	22	16	21	
<b>TOTAL</b>	<b>5 442</b>	<b>6 389</b>	<b>7 272</b>	
<b>Variation en %</b>	<b>-4,3</b>	<b>17,4</b>	<b>13,8</b>	<b>8,5</b>

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.

(2) Les revenus sont affectés au Fonds de lutte contre les dépendances.

(3) Les autres entreprises du gouvernement sont la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire S.E.C., Capital Financière agricole inc., le Fonds d'investissement Eurêka S.E.C. ainsi que la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

La décroissance de 4,3 % en 2025-2026 s'explique notamment par la baisse des résultats d'Hydro-Québec, principalement liée à la diminution des exportations d'électricité en lien avec la faible hydraulité.

Les croissances observées en 2026-2027 et en 2027-2028 sont principalement attribuables à l'augmentation des résultats d'Hydro-Québec, qui découle notamment de la hausse des volumes d'exportation avec la mise en service des infrastructures liées à deux importants contrats d'exportation vers les États-Unis.

### 3.1.3 Les transferts fédéraux

Les revenus de transferts fédéraux correspondent aux revenus du gouvernement fédéral qui sont versés au Québec en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, auxquels s'ajoutent les revenus des autres programmes qui découlent d'ententes bilatérales.

Ils comprennent principalement la péréquation et les revenus du Transfert canadien en matière de santé (TCS) ainsi que du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).

Il est prévu que les revenus de transferts fédéraux augmenteront de 2,3 % en 2025-2026 et de 2,8 % en 2026-2027. Sur cinq ans, soit de 2025-2026 à 2029-2030, la croissance annuelle moyenne sera cependant limitée à 0,9 %.

TABLEAU D.15

#### Évolution des transferts fédéraux (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	TCAM <sup>(1)</sup>
Péréquation	13 567	13 856	14 203	14 544	14 804	
<i>Variation en %</i>	1,9	2,1	2,5	2,4	1,8	2,1
Transferts pour la santé	8 793	9 259	9 406	9 523	9 785	
<i>Variation en %</i>	4,3	5,3	1,6	1,2	2,8	3,0
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 370	1 403	1 407	1 410	1 409	
<i>Variation en %</i>	1,5	2,4	0,3	0,2	-0,1	0,9
Autres programmes <sup>(2)</sup>	7 464	7 559	7 072	7 069	5 937	
<i>Variation en %</i>	0,9	1,3	-6,4	0,0	-16,0	-4,3
<b>TOTAL</b>	<b>31 194</b>	<b>32 077</b>	<b>32 088</b>	<b>32 546</b>	<b>31 935</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,4</b>	<b>-1,9</b>	<b>0,9</b>

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur cinq ans, soit de 2025-2026 à 2029-2030.

(2) Les autres programmes comprennent les revenus de transferts découlant d'ententes Canada-Québec. Ils comprennent notamment l'accord Canada-Québec relatif à l'immigration, l'entente en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les ententes de transferts relatives au marché du travail de même que la compensation que le Québec reçoit en lien avec le Programme canadien d'aide financière aux étudiants. Ils comprennent également les revenus de transferts en lien avec les ententes en matière de logement et d'infrastructures. La baisse importante prévue en 2029-2030 s'explique par des transferts moindres en matière d'infrastructures.

## ❑ Les transferts fédéraux auront une faible croissance au cours des cinq prochaines années

Une faible croissance des transferts fédéraux est prévue d'ici 2029-2030. Sur cinq ans, soit de 2025-2026 à 2029-2030, un taux de croissance annuel moyen de 0,9 % est prévu. Cela contraste avec le taux de croissance annuel moyen des 10 dernières années, soit de 2015-2016 à 2024-2025, qui s'est établi à 5,1 %.

Cela contraste également avec le taux de croissance annuel moyen du PIB nominal canadien, qui est en général un bon indicateur de la croissance des revenus d'un gouvernement. Il est prévu que ce taux atteigne 3,6 % de 2025 à 2029.

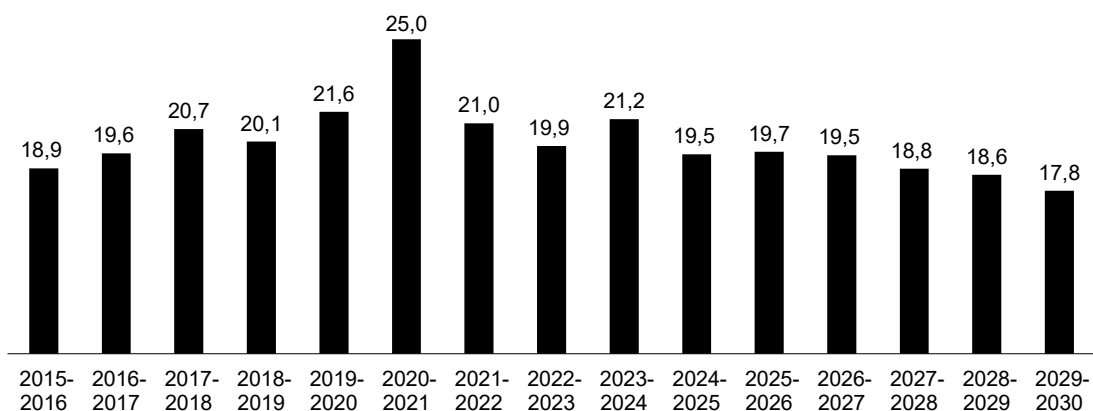
Cette faible croissance des revenus de transferts fédéraux du Québec s'explique notamment par :

- une augmentation insuffisante du TCS, dont la croissance annuelle minimale diminuera de 5 % à 3 % à compter de 2028-2029, et du TCPS, dont la croissance annuelle est limitée à 3 % depuis 2009-2010;
- une baisse du poids démographique du Québec alors que la grande majorité des transferts aux provinces et territoires, notamment le TCS, sont répartis sur une base par habitant;
- le versement de sommes ponctuelles et des ententes à durée limitée, par exemple en matière d'infrastructures.

Il en découle que la part des revenus de transferts fédéraux du Québec dans le total de ses revenus, qui était de 21,6 % en 2019-2020, devrait diminuer à 19,7 % en 2025-2026 et ne s'établir qu'à 17,8 % en 2029-2030.

GRAPHIQUE D.5

### Part des transferts fédéraux dans le total des revenus du Québec (en pourcentage)



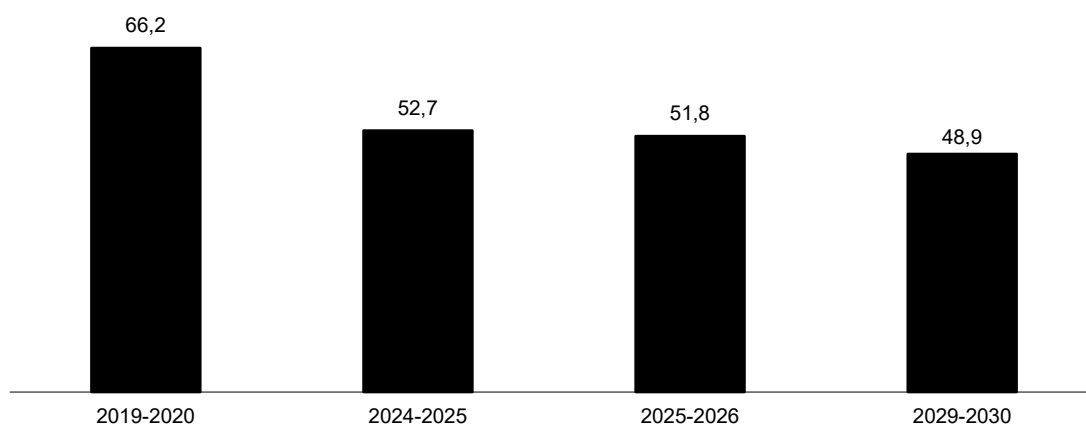
Source : Ministère des Finances du Québec.

### Une amélioration de la situation économique du Québec qui se traduit par une diminution de sa part dans l'enveloppe de péréquation

La part du Québec dans l'enveloppe de péréquation est en diminution depuis 2020-2021, et ce, en raison notamment de l'amélioration de la situation économique du Québec par rapport au reste du Canada.

Il est prévu que la part du Québec dans l'enveloppe de péréquation, qui s'établissait à 66,2 % en 2019-2020, diminuera à 48,9 % en 2029-2030.

#### Évolution de la part du Québec dans l'enveloppe de péréquation (en pourcentage)



Note : Un mécanisme de lissage retardé est appliqué pour établir les paiements de péréquation. Par exemple, les paiements de péréquation des provinces pour 2025-2026 sont basés sur les données relatives aux années 2021-2022 (25 %), 2022-2023 (25 %) et 2023-2024 (50 %).

Sources : Ministère des Finances du Canada et ministère des Finances du Québec.

## ❑ Les demandes du Québec au gouvernement fédéral

Le Québec demande une augmentation plus importante du Transfert canadien en matière de santé (TCS). Les sommes annoncées en santé par le gouvernement fédéral en février 2023 sont nettement insuffisantes. Or, le budget fédéral présenté le 4 novembre 2025 ne contenait aucun rehaussement du TCS.

Il est prévu que la part du TCS dans les dépenses de santé des provinces et territoires s'établira à 21,3 % en 2025-2026, alors qu'elle était de 23,2 % en 2016-2017. Qui plus est, cette part ira en diminuant à compter de 2028-2029, et ce, en raison du fait que l'augmentation annuelle minimale du TCS diminuera de 5 % à 3 % à compter de 2028-2029. À cet égard, le Québec demande que l'augmentation annuelle garantie du TCS à hauteur de 5 % à l'échelle canadienne soit appliquée au-delà de 2027-2028. Il demande aussi l'obtention de sa juste part en ce qui a trait au Fonds pour la santé mentale des jeunes, et d'un droit de retrait sans condition avec pleine compensation financière du Régime canadien de soins dentaires et de la première phase du régime canadien d'assurance médicaments, annoncés par le gouvernement fédéral dans son budget d'avril 2024.

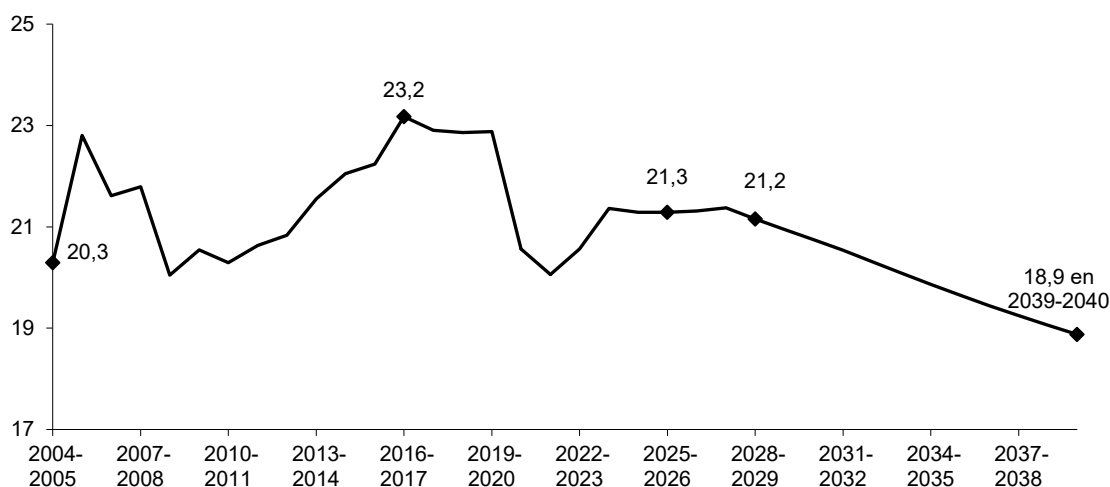
Par ailleurs, dans le cadre de son budget du 4 novembre 2025, le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles sommes totalisant 17,2 milliards de dollars sur 10 ans pour les provinces et territoires, dont 5,0 milliards de dollars au cours des 3 prochaines années pour des infrastructures dans le domaine de la santé.

Le Québec s'attend à ce qu'une entente sans condition soit conclue rapidement avec le gouvernement fédéral à cet égard et à ce que ce dernier s'engage à rehausser ces sommes au cours des années à venir.

- Les provinces et territoires ont demandé un rehaussement de 100 milliards de dollars sur 10 ans des transferts du gouvernement fédéral aux provinces et territoires en matière d'infrastructures.

GRAPHIQUE D.6

**Part du Transfert canadien en matière de santé dans les dépenses de santé des provinces et territoires – 2004-2005 à 2039-2040**  
(en pourcentage)



Sources : Institut canadien d'information sur la santé, Conference Board du Canada, ministère des Finances du Canada et ministère des Finances du Québec.

**Le Québec demande au gouvernement fédéral le remboursement des coûts engagés en 2024 pour l'accueil des demandeurs d'asile**

Le Québec accueille depuis 2017 un nombre important de demandeurs d'asile. En 2024, le Québec en a accueilli 57 235, ce qui correspond au tiers des demandeurs accueillis à l'échelle canadienne, alors que le poids démographique du Québec s'élève à près de 22 %. Par ailleurs, mentionnons qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2025, 37,8 % des demandeurs d'asile au Canada étaient au Québec (188 257 personnes sur 497 443).

Bien que l'admission des demandeurs d'asile relève avant tout du gouvernement fédéral, le Québec demeure déterminé à apporter sa contribution sur le plan humanitaire afin que ces personnes soient toujours accueillies de façon digne et sécuritaire. Le Québec offre à ces nouveaux venus de nombreux services.

Comme il l'a fait pour les années 2017 à 2023, le gouvernement fédéral doit rembourser au Québec les coûts des services offerts aux demandeurs d'asile en 2024. Pour 2024, le gouvernement fédéral n'a remboursé au Québec, jusqu'à maintenant, que 43,1 millions de dollars sur des dépenses engagées de 733,0 millions de dollars, ce qui équivaut à seulement 6 %. Le Québec s'attend à recevoir la somme manquante, soit 689,9 millions de dollars, d'ici le 31 mars 2026. Il s'attend également à l'élaboration d'un mécanisme de compensation à long terme couvrant les dépenses engagées en 2025 et celles qui le seront à compter de l'an prochain.

## 3.2 L'évolution des dépenses

Les dépenses totalisent 166,6 milliards de dollars en 2025-2026, soit 156,4 milliards de dollars au chapitre des dépenses de portefeuilles et 10,2 milliards de dollars pour le service de la dette.

- Elles s'établiront à 169,8 milliards de dollars en 2026-2027 et à 173,0 milliards de dollars en 2027-2028.

En 2025-2026, la croissance des dépenses de portefeuilles s'établira à 3,4 % en raison notamment des initiatives annoncées en mars 2025, des investissements en matière d'habitation, des coûts liés à la prestation des soins de santé et des services sociaux ainsi que du financement des nouvelles places en services de garde subventionnés dans le cadre des mesures du Grand chantier pour les familles – Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

En 2026-2027 et en 2027-2028, les croissances des dépenses de portefeuilles de 2,0 % et de 1,4 % respectivement reflètent principalement le ralentissement requis pour retourner à l'équilibre budgétaire, après une période de forte croissance depuis 2018-2019.

- La variation de 9,7 % du service de la dette en 2027-2028 s'explique principalement par l'augmentation du niveau de la dette et par le renouvellement, à taux d'intérêt plus élevés, d'emprunts à taux d'intérêt fixes arrivant à échéance.

Le service de la dette représente environ 6,2 % de l'ensemble des dépenses du gouvernement.

TABLEAU D.16

### Évolution des dépenses

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
Dépenses de portefeuilles	156 435	159 486	161 669	
<i>Variation en %</i>	3,4	2,0	1,4	2,2
Service de la dette	10 198	10 283	11 281	
<i>Variation en %</i>	2,3	0,8	9,7	4,2
<b>TOTAL</b>	<b>166 633</b>	<b>169 769</b>	<b>172 950</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>3,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4</b>

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.

### 3.2.1 Les dépenses de portefeuilles

Pour atteindre ses objectifs et réaliser ses activités, le gouvernement met sur pied des programmes administrés par les entités gouvernementales, dont les ministères et les organismes. L'ensemble des entités sous la responsabilité d'un ministre constitue un portefeuille.

#### ❑ **Santé et Services sociaux : une optimisation des activités**

Les dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux couvrent principalement les activités de Santé Québec, qui est chargée de coordonner les opérations du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Elles couvrent également les activités des autres organismes gouvernementaux reliés à la santé et aux services sociaux, tels qu'Héma-Québec.

Les dépenses de ce portefeuille sont influencées par la démographie, l'offre de soins et de services, la rémunération ainsi que l'évolution technologique.

Les croissances des dépenses de 2,5 % en 2025-2026, de 1,7 % en 2026-2027 et de 2,1 % en 2027-2028 reflètent la hausse attendue des coûts, alors que l'arrivée de Santé Québec permettra de moderniser la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux en optimisant la gestion de ses activités par des gains d'efficacité, lesquels permettront de s'assurer que chaque dollar investi génère une meilleure prestation de soins et de services.

#### ❑ **Éducation : des dépenses exceptionnelles en 2024-2025**

Les dépenses du portefeuille Éducation sont principalement consacrées aux activités des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ce portefeuille comprend également les programmes visant à promouvoir les activités de loisir et de sport ainsi qu'à assurer la gestion des parcs nationaux.

De manière générale, les dépenses de ce portefeuille varient selon l'évolution des clientèles et de la rémunération du personnel des centres de services scolaires et des commissions scolaires.

À la suite d'une croissance des dépenses exceptionnelle de 16,4 % en 2024-2025, le secteur de l'éducation connaîtra une croissance plus modérée de 0,1 % en 2025-2026. Cette faible croissance s'explique principalement par la fin, en 2024-2025, des investissements ponctuels pour appuyer l'Offensive formation en construction et pour soutenir les élèves en difficulté pour le retour en classe. S'il n'y avait pas eu les éléments précédents ainsi que l'effet de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et l'incidence des évaluations actuarielles des régimes de retraite, la croissance des dépenses aurait été de 2,9 %.

En 2026-2027, la croissance modérée des dépenses de 1,8 % est notamment attribuable à l'effet combiné des coûts liés à la prestation de services dans le secteur de l'éducation et à la mise en œuvre de mesures d'optimisation.

La croissance des dépenses de 2,8 % en 2027-2028 reflète la hausse attendue des coûts liés à la prestation de services dans le secteur de l'éducation.

## ❑ Enseignement supérieur : la fin de programmes temporaires

Les dépenses du portefeuille Enseignement supérieur sont principalement consacrées aux activités des établissements d'enseignement de niveaux collégial et universitaire. Ce portefeuille comprend également l'aide financière aux études. De manière générale, les dépenses de ce portefeuille varient selon l'évolution des clientèles, la rémunération du personnel des réseaux collégial et universitaire et les investissements en infrastructures pour les universités à charte.

En 2025-2026, la variation de -0,9 % est attribuable à l'effet des subventions accordées en 2024-2025 pour des travaux en infrastructures déjà réalisés par les universités, à la fin progressive du programme de bourses Perspective Québec à compter de 2025-2026 ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures d'optimisation.

En 2026-2027, la variation de -0,2 % est notamment due à l'effet combiné des coûts liés à la prestation de services dans le secteur de l'enseignement supérieur, à la mise en œuvre de mesures d'optimisation, à la fin progressive du programme de bourses Perspective Québec ainsi qu'à la fin, en 2025-2026, du financement de l'Opération main-d'œuvre.

En 2027-2028, la croissance de 2,5 % reflète le financement de la hausse attendue des coûts liés à la prestation de services dans le secteur de l'enseignement supérieur.

## ❑ Famille : des dépenses accrues en 2025-2026 pour les services de garde subventionnés

Les dépenses du portefeuille Famille comprennent essentiellement le financement des services de garde éducatifs à l'enfance et l'aide financière aux familles.

En 2025-2026, la croissance des dépenses de 8,1 % s'explique notamment par l'effet d'un versement de 2024-2025 anticipé en 2023-2024 pour le financement des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés, ainsi que par le financement des nouvelles places en services de garde subventionnés dans le cadre des mesures du Grand chantier pour les familles – Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

En 2026-2027, la croissance des dépenses de 2,0 % reflète notamment la hausse des coûts liés à la prestation des services de garde éducatifs à l'enfance.

La variation des dépenses de -0,3 % en 2027-2028 est principalement attribuable à la prévision des investissements pour les infrastructures des services de garde éducatifs à l'enfance dans le cadre de la mise en œuvre des mesures du Grand chantier pour les familles, pour lequel d'importants investissements ont été réalisés au cours des dernières années.

## ❑ Transports et Mobilité durable : une hausse des investissements en transport collectif en 2026-2027

Les dépenses du portefeuille Transports et Mobilité durable comprennent principalement la construction, l'entretien et l'exploitation des infrastructures routières ainsi que le financement des services de transport en commun. Les dépenses comprennent également la gestion des équipements roulants, de la flotte aérienne et des services de traversiers du gouvernement.

En 2025-2026, la variation des dépenses de -2,3 % est notamment due à l'effet du soutien ponctuel, en 2024-2025, au milieu municipal dans l'entretien et l'amélioration du réseau routier local.

En 2026-2027, la croissance des dépenses de 13,3 % reflète notamment la hausse des investissements dans les programmes d'aide au transport collectif et actif.

En 2027-2028, la variation des dépenses de -1,2 % s'explique notamment par une diminution des investissements en infrastructures et par la mise en œuvre de mesures d'optimisation.

## ❑ **Emploi et Solidarité sociale : l'arrivée à échéance de certaines initiatives**

Les dépenses du portefeuille Emploi et Solidarité sociale comprennent principalement les programmes d'aide financière aux personnes, dont l'aide financière de dernier recours, et les programmes d'aide à l'emploi. Elles comprennent également les activités de Services Québec, du Directeur de l'état civil et du Registraire des entreprises.

En 2025-2026, la croissance des dépenses de 2,4 % est notamment attribuable au retour aux niveaux habituels des activités dans le cadre des mesures d'aide à l'emploi.

En 2026-2027 et en 2027-2028, les variations des dépenses de -2,8 % et de -4,7 % respectivement s'expliquent notamment par l'arrivée à échéance de certaines initiatives et la mise en œuvre de mesures d'optimisation.

## ❑ **Affaires municipales et Habitation : des investissements importants en habitation en 2025-2026**

Les dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation comprennent principalement le soutien financier aux municipalités, notamment pour les infrastructures, pour les logements sociaux et pour les compensations tenant lieu de taxes, ainsi que les mesures de développement des régions et de la métropole.

En 2025-2026, la croissance des dépenses de 16,6 % s'explique notamment par d'importants investissements en habitation par le biais du Programme d'habitation abordable Québec et du Programme de rénovation des habitations à loyer modique, et par des partenariats avec les fonds fiscalisés pour accroître l'offre de logements sociaux et abordables.

En 2026-2027, la variation des dépenses de -8,5 % est principalement due à l'effet des investissements additionnels en 2025-2026 en matière d'habitation, à la fin graduelle du programme AccèsLogis Québec ainsi qu'aux dépenses liées à la création de logements grâce aux fonds fiscalisés.

En 2027-2028, la variation des dépenses de -5,9 % est attribuable au nombre de livraisons du Programme d'habitation abordable Québec ainsi qu'aux dépenses associées aux fonds fiscalisés.

## ❑ **Économie, Innovation et Énergie : une diminution progressive des interventions financières**

Les dépenses du portefeuille Économie, Innovation et Énergie sont principalement consacrées au financement des projets de développement économique ainsi qu'au soutien à la recherche, à l'innovation et à la mise en valeur des ressources énergétiques.

En 2025-2026, la variation des dépenses de -5,5 % est notamment attribuable à la valeur plus importante en 2024-2025 des provisions pour pertes sur des prêts et des moins-values durables sur des placements effectués par le Fonds du développement économique.

En 2026-2027 et en 2027-2028, les variations des dépenses de -2,0 % et de -19,0 % respectivement s'expliquent par une diminution progressive des impacts financiers relatifs aux interventions financières du gouvernement actuellement prévues.

## ❑ **Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs : une fluctuation due aux revenus provenant du marché du carbone**

Les dépenses du portefeuille Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs sont principalement consacrées au financement des mesures visant la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Ces dépenses comprennent également l'exploitation des barrages publics, la gestion foncière du domaine hydrique de l'État et la conservation des ressources fauniques et de leurs habitats.

Les variations des dépenses de -8,1 % en 2025-2026 et de 12,7 % en 2026-2027 s'expliquent principalement par la baisse des dépenses du Plan pour une économie verte 2030 en 2025-2026 résultant de la diminution temporaire des revenus attendus du marché du carbone.

La croissance modérée des dépenses de 1,2 % en 2027-2028 est principalement attribuable à la fin du crédit d'impôt pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.

## ❑ **Autres portefeuilles : des provisions pour répondre aux besoins imprévus**

Les autres portefeuilles regroupent les dépenses des 16 autres portefeuilles, lesquelles comprennent notamment les programmes du secteur de la culture, de l'immigration, du tourisme et des ressources naturelles ainsi que les activités du système judiciaire, de la sécurité publique, des relations internationales, du pouvoir législatif et des organismes centraux.

La variation des autres portefeuilles s'explique, entre autres, par le Fonds de suppléance, qui vise notamment à couvrir les dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux. Aucune dépense n'est effectuée à partir du Fonds de suppléance, puisque les dépenses figurent dans les programmes des ministères et organismes. Les ministères et organismes doivent avoir l'approbation du Conseil du trésor pour pouvoir recourir au Fonds de suppléance.

En 2025-2026, la croissance des dépenses de 13,9 % est notamment attribuable à une augmentation des transferts pour les sociétés de transport collectif provenant de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, à la hausse des coûts des crédits d'impôt pour l'exploration minière et pour la production cinématographique et à l'effet du Fonds de suppléance.

En 2026-2027 et en 2027-2028, les croissances des dépenses de 3,8 % et de 6,2 % respectivement sont notamment attribuables à l'augmentation liée au Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec 2024-2028 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, auxquelles s'ajoute l'effet du Fonds de suppléance, atténuées par la mise en œuvre de mesures d'optimisation.

TABLEAU D.17

**Évolution des dépenses par portefeuille ministériel**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
Santé et Services sociaux	65 799	66 939	68 362	
<i>Variation en %<sup>(2)</sup></i>	2,5	1,7	2,1	2,1
Éducation	23 384	23 806	24 466	
<i>Variation en %<sup>(3)</sup></i>	0,1	1,8	2,8	1,6
Enseignement supérieur	11 280	11 262	11 548	
<i>Variation en %<sup>(4)</sup></i>	-0,9	-0,2	2,5	0,5
Famille	9 746	9 941	9 915	
<i>Variation en %<sup>(5)</sup></i>	8,1	2,0	-0,3	3,2
Transports et Mobilité durable	7 508	8 506	8 403	
<i>Variation en %<sup>(6)</sup></i>	-2,3	13,3	-1,2	3,0
Emploi et Solidarité sociale	5 845	5 683	5 414	
<i>Variation en %<sup>(7)</sup></i>	2,4	-2,8	-4,7	-1,7
Affaires municipales et Habitation	5 730	5 245	4 934	
<i>Variation en %<sup>(8)</sup></i>	16,6	-8,5	-5,9	0,1
Économie, Innovation et Énergie	4 451	4 363	3 535	
<i>Variation en %<sup>(9)</sup></i>	-5,5	-2,0	-19,0	-9,1
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 005	2 260	2 288	
<i>Variation en %<sup>(10)</sup></i>	-8,1	12,7	1,2	1,6
Autres portefeuilles	20 687	21 481	22 804	
<i>Variation en %<sup>(11)</sup></i>	13,9	3,8	6,2	7,9
<b>TOTAL</b>	<b>156 435</b>	<b>159 486</b>	<b>161 669</b>	
<i>Variation en %</i>	<b>3,4</b>	<b>2,0</b>	<b>1,4</b>	<b>2,2</b>

TABLEAU D.17 (suite)

### Évolution des dépenses par portefeuille ministériel (suite)

- (1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.
- (2) Les croissances du portefeuille reflètent la hausse attendue des coûts, alors que l'arrivée de Santé Québec permettra de moderniser la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux en optimisant la gestion de ses activités par des gains d'efficacité.
- (3) En 2025-2026, la croissance s'explique principalement par la fin, en 2024-2025, des investissements ponctuels pour l'Offensive formation en construction et pour soutenir les élèves en difficulté pour le retour en classe. S'il n'y avait pas eu les éléments précédents ainsi que l'effet de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et l'incidence des évaluations actuarielles des régimes de retraite, la croissance des dépenses aurait été de 2,9 %. En 2026-2027, la croissance est atténuée par la mise en œuvre de mesures d'optimisation.
- (4) En 2025-2026, la variation est attribuable à l'effet des subventions accordées en 2024-2025 pour des travaux en infrastructures déjà réalisés par les universités, à la fin progressive du programme de bourses Perspective Québec à compter de 2025-2026 ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures d'optimisation. En 2026-2027, la variation est notamment due à la mise en œuvre de mesures d'optimisation, à la fin progressive du programme de bourses Perspective Québec ainsi qu'à la fin, en 2025-2026, du financement de l'Opération main-d'œuvre.
- (5) En 2025-2026, la croissance des dépenses s'explique notamment par l'effet d'un versement de 2024-2025 anticipé en 2023-2024 pour le financement des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés ainsi que par le financement des nouvelles places en services de garde subventionnés dans le cadre des mesures du Grand chantier pour les familles – Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. En 2027-2028, la variation des dépenses est principalement attribuable à la prévision des investissements pour les infrastructures des services de garde éducatifs à l'enfance dans le cadre de la mise en œuvre des mesures du Grand chantier pour les familles, pour lequel d'importants investissements ont été réalisés au cours des dernières années.
- (6) En 2025-2026, la variation des dépenses est notamment due à l'effet du soutien ponctuel, en 2024-2025, au milieu municipal dans l'entretien et l'amélioration du réseau routier local. En 2026-2027, la croissance des dépenses reflète notamment la hausse des investissements dans les programmes d'aide au transport collectif et actif. En 2027-2028, la variation des dépenses s'explique notamment par une diminution des investissements en infrastructures et par la mise en œuvre de mesures d'optimisation.
- (7) En 2026-2027 et en 2027-2028, les variations des dépenses s'expliquent notamment par l'arrivée à échéance de certaines initiatives et par la mise en œuvre de mesures d'optimisation.
- (8) En 2025-2026, la croissance des dépenses s'explique notamment par d'importants investissements en habitation pour accroître l'offre de logements sociaux et abordables. En 2026-2027, la variation des dépenses est principalement due à l'effet des investissements additionnels en 2025-2026 en matière d'habitation, à la fin graduelle du programme AccèsLogis Québec ainsi qu'aux dépenses liées à la création de logements grâce aux fonds fiscalisés. En 2027-2028, la variation des dépenses est attribuable au nombre de livraisons du Programme d'habitation abordable Québec ainsi qu'aux dépenses associées aux fonds fiscalisés.
- (9) En 2025-2026, la variation des dépenses est notamment attribuable à la valeur plus importante en 2024-2025 des provisions pour pertes sur des prêts et des moins-values durables sur des placements effectués par le Fonds du développement économique. En 2026-2027 et en 2027-2028, les variations des dépenses s'expliquent par une diminution progressive des impacts financiers relatifs aux interventions financières du gouvernement actuellement prévues.
- (10) En 2025-2026 et en 2026-2027, les variations des dépenses s'expliquent principalement par la baisse des dépenses du Plan pour une économie verte 2030 en 2025-2026 résultant de la diminution temporaire des revenus attendus du marché du carbone. En 2027-2028, la variation des dépenses est principalement attribuable à la fin du crédit d'impôt pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.
- (11) En 2025-2026, la croissance des dépenses est notamment attribuable à une augmentation des transferts pour les sociétés de transport collectif provenant de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, à la hausse des coûts des crédits d'impôt pour l'exploration minière et pour la production cinématographique et à l'effet du Fonds de suppléance. En 2026-2027 et en 2027-2028, les croissances des dépenses sont notamment attribuables à l'augmentation liée au Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec 2024-2028 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, auxquelles s'ajoute l'effet du Fonds de suppléance, atténuées par la mise en œuvre de mesures d'optimisation.

### Impact des éléments sans récurrence sur la croissance des dépenses de portefeuilles

Les dépenses de portefeuilles évoluent généralement selon la variation des besoins de la population québécoise et selon la mise en œuvre des initiatives et des stratégies gouvernementales. L'évolution stable et prévisible des dépenses de portefeuilles peut toutefois être affectée par du financement ponctuel qui a des effets importants sur la croissance.

En 2024-2025, le gouvernement a comptabilisé des éléments sans récurrence à hauteur de 2 462 millions de dollars, notamment en raison des subventions accordées pour des travaux déjà réalisés par les sociétés de transport, en raison de la variation en lien avec des moins-values durables sur des placements et à des provisions pour pertes sur des prêts du Fonds du développement économique et afin de comptabiliser l'impact de la tempête post-tropicale Debby.

En excluant ces éléments, la croissance des dépenses s'établirait à 5,1 % en 2025-2026 plutôt qu'à 3,4 %.

#### Impact des éléments sans récurrence sur la croissance des dépenses de portefeuilles (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2024-2025	Éléments sans récurrence	Transferts de provisions <sup>(1)</sup>	2024-2025 comparable à 2025-2026	2025-2026	Variation en %
Santé et Services sociaux	64 195	—	-12	64 183	65 799	2,5
Éducation	23 352	-398 <sup>(2)</sup>	-142	22 812	23 384	2,5 <sup>(3)</sup>
Enseignement supérieur	11 383	-143 <sup>(4)</sup>	-24	11 216	11 280	0,6 <sup>(5)</sup>
Famille	9 015	285 <sup>(6)</sup>	—	9 300	9 746	4,8
Transports et Mobilité durable	7 684	-1 052 <sup>(7)</sup>	—	6 632	7 508	13,2
Emploi et Solidarité sociale	5 707	—	-65	5 642	5 845	3,6
Affaires municipales et Habitation	4 913	—	—	4 913	5 730	16,6
Économie, Innovation et Énergie	4 709	-921 <sup>(8)</sup>	—	3 789	4 451	17,5
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 181	—	—	2 181	2 005	-8,1 <sup>(9)</sup>
Autres portefeuilles	18 155	-233 <sup>(10)</sup>	242	18 164	20 687	13,9
<b>TOTAL</b>	<b>151 294</b>	<b>-2 462</b>	<b>—</b>	<b>148 832</b>	<b>156 435</b>	<b>5,1</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- (1) Il s'agit des dépenses financées par des provisions prévues dans un autre portefeuille, soit la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et celle pour des initiatives concernant les revenus et les fraudes envers l'État.
- (2) Il s'agit des mesures visant à soutenir les élèves en difficulté pour le retour en classe et concernant l'Offensive formation en construction.
- (3) Les évaluations actuarielles des régimes de retraite ont un effet à la baisse sur le taux de croissance du portefeuille. S'il n'y avait pas eu cet élément, la croissance aurait été de 2,9 %.
- (4) Il s'agit des subventions accordées pour des travaux en infrastructures déjà réalisés par les universités.
- (5) La fin graduelle des bourses Perspective Québec et les mesures d'optimisation ont un effet à la baisse sur le taux de croissance du portefeuille.
- (6) Il s'agit du versement anticipé en 2023-2024 pour le financement des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.
- (7) Il s'agit des subventions accordées pour des travaux déjà réalisés par les sociétés de transport.
- (8) Il s'agit de la variation en lien avec des moins-values durables sur des placements et des provisions pour pertes sur des prêts du Fonds du développement économique.
- (9) La baisse des dépenses résultant de la diminution temporaire des revenus attendus du marché du carbone explique la variation de -8,1 %.
- (10) Il s'agit de l'impact du passage de la tempête post-tropicale Debby, des dépassements à la SOPFEU pour la suppression des feux de forêt de l'été 2024, des dépenses additionnelles engagées par le Parc olympique à la suite de l'incendie du 21 mars 2024 ainsi que du déploiement de nouveaux sites cellulaires.

### 3.2.2 Le service de la dette

Le service de la dette se compose des intérêts sur la dette directe ainsi que des intérêts sur le passif des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic.

Le service de la dette évolue principalement en fonction du niveau de la dette, des taux d'intérêt et des rendements du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR). Il s'établira à 10,2 milliards de dollars en 2025-2026, à 10,3 milliards de dollars en 2026-2027 et à 11,3 milliards de dollars en 2027-2028, ce qui représente respectivement des variations de 2,3 %, de 0,8 % et de 9,7 %.

En 2025-2026, en 2026-2027 et en 2027-2028, les intérêts sur la dette directe varieront respectivement de 8,1 %, de 4,1 % et de 10,0 %, et ce, en raison notamment de l'augmentation du niveau de la dette et de l'évolution prévue des taux d'intérêt.

- La croissance plus élevée en 2027-2028 s'explique notamment par le renouvellement, à taux d'intérêt plus élevés, d'emprunts à taux d'intérêt fixes arrivant à échéance. Il est en effet prévu que les taux d'intérêt à l'échelle mondiale seront plus élevés en 2027-2028 qu'ils ne l'étaient 10 ans plus tôt.

Les intérêts sur le passif des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs réduisent le service de la dette depuis 2025-2026 en raison de l'augmentation des revenus de placement du FARR, qui sont déduits du service de la dette et qui surpassent maintenant l'intérêt sur les obligations relatives aux régimes de retraite.

TABLEAU D.18

#### Évolution du service de la dette

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TCAM <sup>(1)</sup>
Intérêts sur la dette directe <sup>(2)</sup>	10 634	11 072	12 183	
<i>Variation en %</i>	<i>8,1</i>	<i>4,1</i>	<i>10,0</i>	
Intérêts sur le passif des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs <sup>(3)</sup>	-436	-789	-902	
<b>TOTAL</b>	<b>10 198</b>	<b>10 283</b>	<b>11 281</b>	
<i>Variation en %</i>	<i>2,3</i>	<i>0,8</i>	<i>9,7</i>	<i>4,2</i>

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur trois ans, soit de 2025-2026 à 2027-2028.

(2) Les intérêts sur la dette directe comprennent les revenus du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement.

Ces revenus, qui sont déduits du service de la dette, sont composés des intérêts générés sur les placements ainsi que des gains et des pertes sur disposition. La prévision de ces revenus peut être révisée à la hausse comme à la baisse, car elle est intimement liée à l'évolution des taux d'intérêt et au comportement du marché.

(3) Ces intérêts correspondent aux intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic, diminués principalement des revenus de placement du FARR.

## 4. LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

De manière à appuyer la prestation de services publics de qualité et à stimuler l'économie, le gouvernement a annoncé dans le budget 2025-2026 un rehaussement de 11 milliards de dollars ou de 7 % sur 10 ans du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035.

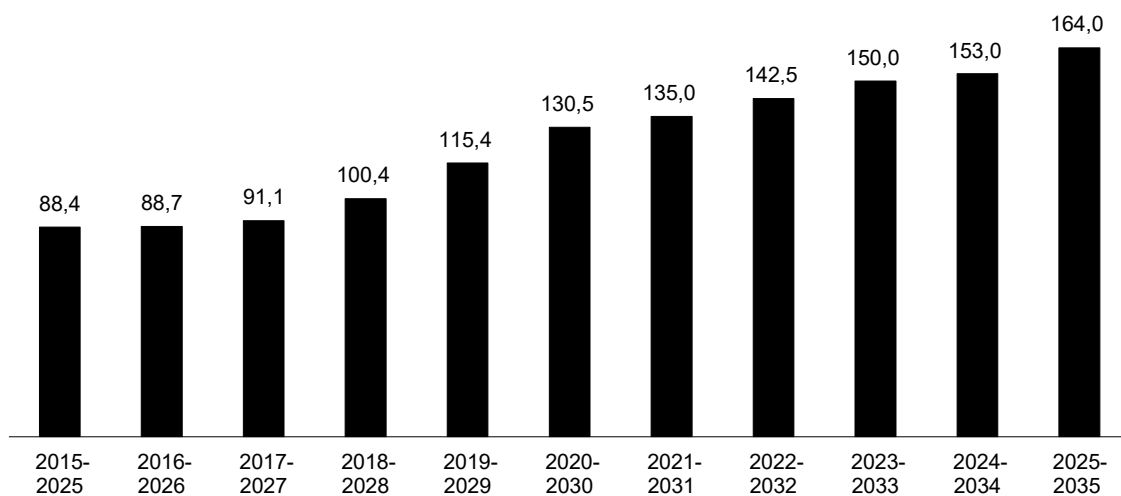
- Le PQI 2025-2035 a ainsi été porté à 164 milliards de dollars.
- Sur sept ans, soit de 2018 à 2025, le PQI a été augmenté de 63 %.

Les investissements du PQI 2025-2035 serviront principalement au maintien du parc, soit dans une proportion de 65 %. Les nouvelles infrastructures représenteront, quant à elles, 35 % des investissements.

Le niveau du PQI 2026-2036, soit pour la période allant de 2026-2027 à 2035-2036, sera déterminé dans le budget 2026-2027.

GRAPHIQUE D.7

### Évolution du Plan québécois des infrastructures (en milliards de dollars)



Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

## ❑ Les investissements annuels en infrastructures atteignent des niveaux historiquement élevés

Les investissements annuels en infrastructures atteignent des niveaux historiquement élevés. En 2025-2026, ils s'établiront à 19,0 milliards de dollars, soit 12,0 % des revenus du gouvernement. En 2026-2027, ils s'élèveront à 19,4 milliards de dollars ou 11,8 % des revenus<sup>17</sup>.

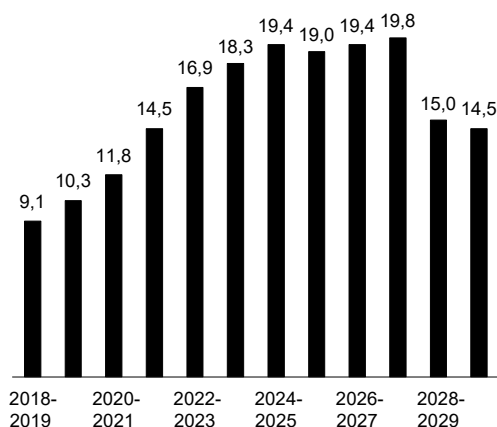
Une diminution graduelle des investissements annuels en infrastructures en proportion des revenus sera nécessaire à l'atteinte de l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030 et à la réduction de la dette nette au PIB. Il en va de la soutenabilité à long terme des finances publiques et de la préservation de la qualité de crédit du Québec pour ses emprunts.

Des transferts fédéraux en infrastructures aux provinces et territoires plus importants permettraient des investissements additionnels dans ce secteur. Dans le cadre de son budget du 4 novembre 2025, le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles sommes de 17,2 milliards de dollars sur 10 ans pour les provinces et territoires, dont 5,0 milliards de dollars au cours des 3 prochaines années pour des infrastructures dans le domaine de la santé.

Le Québec s'attend à ce qu'une entente sans condition soit conclue rapidement avec le gouvernement fédéral à cet égard et que ce dernier s'engage à rehausser ces sommes au cours des années à venir. Les provinces et territoires ont demandé un rehaussement de 100 milliards de dollars sur 10 ans des transferts du gouvernement fédéral aux provinces et territoires en matière d'infrastructures.

GRAPHIQUE D.8

### Investissements annuels en infrastructures (en milliards de dollars)

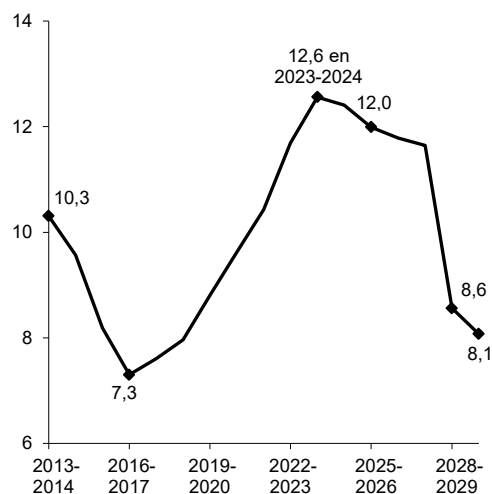


Note : Les investissements annuels excluent les contributions du gouvernement fédéral.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

GRAPHIQUE D.9

### Investissements annuels en infrastructures (en pourcentage des revenus)



<sup>17</sup> À titre informatif, au cours des 12 dernières années, soit de 2013-2014 à 2024-2025, les investissements annuels moyens en infrastructures en proportion des revenus se sont établis à 9,7 %.

**ANNEXE 1 : DÉPENSES DE PORTEFEUILLES**

TABLEAU D.19

**Prévisions des dépenses de portefeuilles**  
(en millions de dollars)

	<b>2025-2026</b>
Assemblée nationale	192
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	168
Affaires municipales et Habitation	5 730
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 559
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	3 594
Conseil exécutif	616
Culture et Communications	2 051
Cybersécurité et Numérique	360
Économie, Innovation et Énergie	4 451
Éducation	23 384
Emploi et Solidarité sociale	5 845
Enseignement supérieur	11 280
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 005
Famille	9 746
Finances	3 939
Immigration, Francisation et Intégration	774
Justice	2 155
Langue française	80
Relations internationales et Francophonie	166
Ressources naturelles et Forêts	1 482
Santé et Services sociaux	65 799
Sécurité publique	2 737
Tourisme	583
Transports et Mobilité durable	7 508
Travail	231
<b>TOTAL</b>	<b>156 435</b>



## ANNEXE 2 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La diffusion numérique des contenus s'inscrit dans une volonté ministérielle d'améliorer les messages adressés aux citoyens au moyen de documents en version électronique pouvant être consultés sur un téléphone intelligent, une tablette ou un ordinateur.

Le ministère des Finances favorise le passage aux documents numériques. Ainsi, certaines informations budgétaires sont exclusivement présentées sur le site Internet du Ministère, dont :

- les statistiques budgétaires du Québec, qui présentent notamment les revenus, les dépenses et la dette du gouvernement sur une base historique;
- des informations complémentaires concernant :
  - les marges de prudence, les analyses de sensibilité et les principaux risques pour la situation financière du Québec,
  - les surplus ou les besoins financiers nets du gouvernement.

Par ailleurs, le document *Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État* fournit des renseignements notamment sur le cycle budgétaire ainsi que sur le processus d'établissement du cadre financier réalisé par le ministère des Finances.

Les informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet du ministère des Finances.  
Pour les consulter, se rendre à la page des documents  
de la mise à jour de l'automne 2025 :

[http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget\\_et\\_mise\\_a\\_jour/maj/](http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/)

Le document *Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État* peut être consulté sur la page du budget 2022-2023 :

[www.finances.gouv.qc.ca/Budget\\_et\\_mise\\_a\\_jour/budget/2022-2023/](http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/2022-2023/)



# Section E

## LA DETTE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

<b>Sommaire .....</b>	<b>E.3</b>
<b>1. La dette du Québec .....</b>	<b>E.5</b>
1.1 Les différents concepts de dette.....	E.5
1.2 La dette nette .....	E.6
1.3 La dette brute.....	E.11
1.4 La dette représentant les déficits cumulés.....	E.15
1.5 L'objectif de réduction de la dette et le Fonds des générations .....	E.18
<b>2. Le financement.....</b>	<b>E.23</b>
2.1 Le programme de financement.....	E.23
2.2 Les emprunts réalisés en 2025-2026 .....	E.25
2.3 La stratégie de gestion de la dette.....	E.27
2.4 Le rendement des titres du gouvernement du Québec.....	E.30
<b>3. Les cotes de crédit.....</b>	<b>E.31</b>
3.1 Les cotes de crédit du Québec.....	E.31
3.2 La comparaison des cotes de crédit des provinces canadiennes .....	E.32



## SOMMAIRE

Le Québec a fait des progrès notables au cours des dernières décennies pour réduire son endettement, bien que celui-ci demeure élevé. Au 31 mars 2026, la dette nette du Québec s'établira à 254,5 milliards de dollars, soit 39,7 % du PIB.

Avant la pandémie, au 31 mars 2019, la dette nette du Québec atteignait 42,9 % du PIB, soit 3,2 points de pourcentage de plus que le niveau de 39,7 % prévu au 31 mars 2026. La baisse du poids de la dette nette s'explique par la croissance économique nominale importante au cours de cette période.

Sous l'effet notamment des investissements majeurs en infrastructures publiques, la dette nette au PIB remontera à 41,3 % au 31 mars 2028. Elle reprendra ensuite une trajectoire descendante grâce, entre autres, à l'amélioration de la situation budgétaire et aux versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

Le gouvernement vise à réduire le poids de la dette nette à 35,5 % du PIB d'ici 2032-2033 et à 32,5 % du PIB d'ici 2037-2038.

**Avant la pandémie, au 31 mars 2019, la dette nette du Québec atteignait 42,9 % du PIB, soit 3,2 points de pourcentage de plus que le niveau de 39,7 % prévu au 31 mars 2026.**

**La dette au PIB augmentera d'ici 2027-2028 sous l'effet notamment de la hausse des investissements en infrastructures publiques.**

**Elle reprendra ensuite une trajectoire descendante jusqu'à l'atteinte de l'objectif de réduction de la dette d'ici 2037-2038 à 32,5 % du PIB.**

En 2025-2026 et en 2026-2027, les revenus consacrés au Fonds des générations s'établiront respectivement à 2,5 milliards de dollars et à 2,4 milliards de dollars. Ils s'élèveront à 2,8 milliards de dollars en 2029-2030.

La présente mise à jour prévoit un versement additionnel au Fonds des générations en 2026-2027 qui correspondra au surplus cumulé du Fonds d'électrification et de changements climatiques au 31 mars 2026, lequel est estimé à 1,8 milliard de dollars. La réduction de la dette brute qui résulte de ce versement contribuera à assurer l'équité intergénérationnelle dans une perspective de soutenabilité des finances publiques. Les versements au Fonds des générations totaliseront ainsi 4,2 milliards de dollars en 2026-2027.

Le solde du Fonds des générations, qui sera de 16,8 milliards de dollars au 31 mars 2026, devrait atteindre 26,5 milliards de dollars au 31 mars 2030, ce qui correspond à 9,2 % de la dette nette.

Le programme de financement de 2025-2026 est complété. Depuis le budget de mars 2025, la demande pour les obligations du Québec a été excellente, comme en témoigne l'émission record de 3,0 milliards d'euros réalisée en mai 2025. Le Québec bénéficie d'une excellente qualité de crédit. Il est à noter que l'agence de notation Moody's attribue une meilleure cote de crédit au Québec qu'à l'Ontario, alors que c'est l'inverse pour Standard & Poor's.

## □ **Les bénéfices associés à la réduction du poids de la dette**

Le gouvernement maintient son objectif de réduire le poids de la dette à long terme. Grâce notamment au retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030 et au maintien des versements au Fonds des générations, il est prévu que le poids de la dette nette reprendra une trajectoire descendante.

La réduction du poids de la dette contribue à la croissance économique en instaurant un climat de confiance propice à l'investissement privé et à la hausse de la productivité.

En plus d'aider à l'enrichissement collectif et de contribuer à la soutenabilité des finances publiques, la réduction du poids de la dette permettra au Québec :

- de contribuer à l'équité intergénérationnelle;
- d'assurer un financement stable des principales missions de l'État, notamment la santé et l'éducation;
- de faire face aux coûts associés au vieillissement de la population;
- de mettre en place des mesures pour lutter contre les changements climatiques;
- de continuer à financer des investissements importants dans les infrastructures publiques;
- de réduire le fardeau fiscal des Québécois;
- de contrer une nouvelle récession;
- d'augmenter son autonomie financière dans la fédération.

# 1. LA DETTE DU QUÉBEC

## 1.1 Les différents concepts de dette

Il existe différents concepts de dette pour mesurer l'endettement d'un gouvernement.

- La **dette brute** correspond à la dette sur les marchés financiers, à laquelle s'ajoute l'engagement relatif aux régimes de retraite des employés de l'État. Le solde du Fonds des générations est soustrait de la dette brute.
  - Au 31 mars 2026, la dette brute du Québec s'établira à 276,6 milliards de dollars, soit 43,1 % du PIB. Il s'agit d'un niveau inférieur à la cible de réduction de la dette brute qui avait été fixée en 2010, soit 45 % du PIB d'ici 2025-2026.
- La **dette nette** correspond à l'ensemble des passifs du gouvernement, desquels sont retranchés les actifs financiers. Il s'agit d'un concept employé par les autres provinces, de même que par l'OCDE et le FMI.
  - Au 31 mars 2026, la dette nette du Québec s'établira à 254,5 milliards de dollars, soit 39,7 % du PIB. Le gouvernement vise à réduire la dette nette au PIB à 32,5 % d'ici 2037-2038.
- La **dette représentant les déficits cumulés** correspond à l'écart entre les passifs et les actifs du gouvernement. Il s'agit de la dette qui ne correspond à aucun actif. Ce concept est celui qu'utilise le gouvernement fédéral pour présenter l'évolution de sa dette.
  - Au 31 mars 2026, la dette représentant les déficits cumulés du Québec s'établira à 134,0 milliards de dollars, soit 20,9 % du PIB.

TABLEAU E.1

### Dettes du gouvernement du Québec au 31 mars selon différents concepts (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025	2026	2027
<b>DETTE BRUTE<sup>(1)</sup></b>	<b>255 999</b>	<b>276 608</b>	<b>294 295</b>
<i>En % du PIB</i>	41,5	43,1	44,5
Moins : Actifs financiers, nets des autres éléments de passif <sup>(2)</sup>	-19 836	-22 097	-24 477
<b>DETTE NETTE</b>	<b>236 163</b>	<b>254 511</b>	<b>269 818</b>
<i>En % du PIB</i>	38,3	39,7	40,8
Moins : Actifs non financiers	-111 751	-120 550	-129 057
<b>DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS</b>	<b>124 412</b>	<b>133 961</b>	<b>140 761</b>
<i>En % du PIB</i>	20,2	20,9	21,3

(1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation et tient compte des sommes accumulées dans le Fonds des générations.

(2) Les actifs financiers comprennent notamment les participations dans les entreprises du gouvernement (par exemple, Hydro-Québec) et les comptes à recevoir. Les autres éléments de passif (par exemple, les comptes à payer) en sont soustraits.

## 1.2 La dette nette

La dette nette correspond aux passifs du gouvernement, desquels sont retranchés les actifs financiers. Il s'agit d'un concept employé par les autres provinces, de même que par l'OCDE et le FMI.

Au 31 mars 2026, la dette nette du Québec s'établira à 254,5 milliards de dollars, soit 39,7 % du PIB. L'augmentation de celle-ci par rapport à l'année précédente s'explique par le déficit budgétaire et les investissements en infrastructures publiques.

Il est prévu que la dette nette au PIB continuera à augmenter jusqu'en 2027-2028. Une diminution graduelle est prévue par la suite en lien, entre autres, avec l'amélioration de la situation budgétaire et les versements des revenus consacrés au Fonds des générations. Le gouvernement vise à réduire la dette nette au PIB à 32,5 % d'ici 2037-2038.

TABLEAU E.2

### Facteurs d'évolution de la dette nette (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Dette au début de l'exercice	Déficit (surplus) comptable <sup>(1)</sup>	Immobilisations nettes	Ajustements comptables <sup>(2)</sup>	Variation totale	Dette à la fin de l'exercice	En % du PIB
2023-2024	208 820	5 994	8 238	-3 036	11 196	220 016	37,8
2024-2025	220 016	5 175	9 888	1 084	16 147	236 163	38,3
2025-2026	236 163	9 898	8 799	-349	18 348	254 511	39,7
2026-2027	254 511	7 149	8 507	-349	15 307	269 818	40,8
2027-2028	269 818	3 185	9 195	-349	12 031	281 849	41,3
2028-2029	281 849	-1 138	5 307	-349	3 820	285 669	40,4
2029-2030	285 669	-2 785	4 379	-349	1 245	286 914	39,3

(1) De 2027-2028 à 2029-2030, le solde comptable intègre l'écart à résorber.

(2) Les ajustements comptables comprennent l'impact sur la dette nette d'éléments de réévaluation. Au 31 mars 2024, la baisse de la dette nette s'explique principalement par des gains de réévaluation liés aux entreprises du gouvernement. Au 31 mars 2025, la hausse de la dette nette s'explique principalement par des pertes de réévaluation liées aux instruments financiers dérivés. Celles-ci n'auront pas d'effet permanent sur la dette.

### Les investissements nets en immobilisations

Les investissements nets en immobilisations se composent des investissements bruts du gouvernement, desquels est soustraite la dépense d'amortissement.

Bien que ce soient les investissements bruts qui influencent la dette, les immobilisations nettes sont présentées dans les facteurs d'évolution de la dette, en raison du fait que la dépense d'amortissement est incluse dans le solde comptable.

De 2025-2026 à 2029-2030, les investissements nets en immobilisations contribueront à augmenter la dette nette de 7,2 milliards de dollars par année en moyenne.

#### Investissements nets en immobilisations

(en millions de dollars)

	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030
Investissements bruts <sup>(1)</sup>	15 457	14 656	14 652	15 645	11 986	11 271
Moins : Amortissement <sup>(2)</sup>	-5 569	-5 857	-6 145	-6 450	-6 679	-6 892
<b>TOTAL</b>	<b>9 888</b>	<b>8 799</b>	<b>8 507</b>	<b>9 195</b>	<b>5 307</b>	<b>4 379</b>

(1) Ces investissements excluent la contribution du gouvernement du Québec aux projets des partenaires (par exemple, les municipalités), alors que celle-ci est incluse dans les investissements annuels du Plan québécois des infrastructures et dans les dépenses de portefeuilles.

(2) L'amortissement est inclus dans les dépenses de portefeuilles.

## □ Le poids de la dette nette reprendra une trajectoire descendante

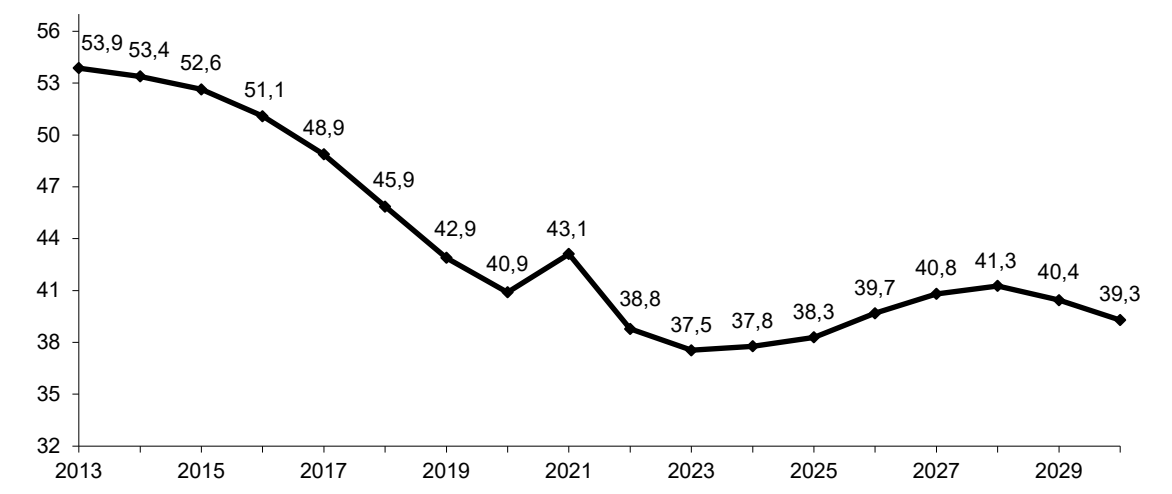
Le poids de la dette nette s'établira à 39,7 % du PIB au 31 mars 2026. Il s'agit d'un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, qui était de 42,9 % au 31 mars 2019 et de 40,9 % du PIB au 31 mars 2020. Au 31 mars 2021, soit pendant la pandémie, la dette nette s'était établie à 43,1 % du PIB.

La dette nette au PIB augmentera jusqu'en 2027-2028, sous l'effet notamment des investissements importants en infrastructures publiques nécessaires à la stimulation de la croissance économique dans un contexte de tensions commerciales avec les États-Unis. Elle redescendra par la suite pour s'établir à 39,3 % du PIB au 31 mars 2030. Il s'agira alors d'un niveau bien inférieur au sommet atteint en 2012-2013, soit 53,9 % du PIB.

Le gouvernement vise à réduire la dette nette au PIB à 35,5 % d'ici 2032-2033 et à 32,5 % d'ici 2037-2038.

GRAPHIQUE E.1

### Dette nette au 31 mars (en pourcentage du PIB)



## □ Le poids de la dette nette est moins élevé qu'il ne l'était au 31 mars 2019

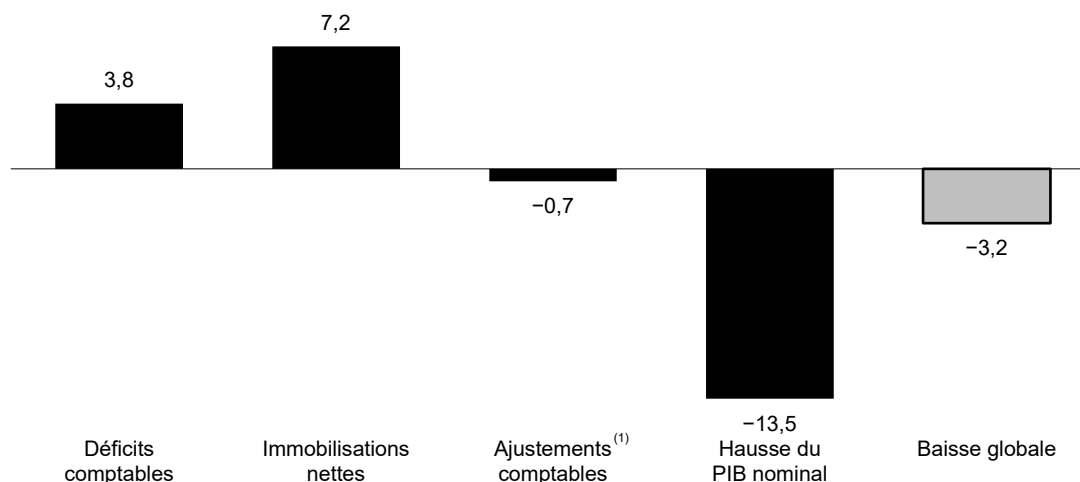
Au 31 mars 2019, la dette nette s'élevait à 42,9 % du PIB, alors qu'il est prévu qu'elle s'établira à 39,7 % du PIB au 31 mars 2026. Sur sept ans, la dette nette au PIB aura donc baissé de 3,2 points de pourcentage, et ce, en dépit de la pandémie, d'investissements majeurs dans les infrastructures publiques et d'un réinvestissement dans les services publics, notamment afin d'améliorer les conditions de travail des employés des secteurs public et parapublic. La baisse du poids de la dette nette s'explique par la croissance économique nominale importante au cours de cette période.

De manière plus précise, du 31 mars 2019 au 31 mars 2026 :

- les déficits ont entraîné une augmentation du poids de la dette nette de 3,8 points de pourcentage;
- les investissements nets en immobilisations ont entraîné une augmentation du poids de la dette nette de 7,2 points de pourcentage;
- la hausse du PIB nominal a entraîné une baisse du poids de la dette nette de 13,5 points de pourcentage.

GRAPHIQUE E.2

### Facteurs d'évolution de la dette nette du gouvernement de 2019 à 2026 (en points de pourcentage du PIB)



Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit, par exemple, de gains de réévaluation liés aux entreprises du gouvernement.

## ❑ Comparaison de la dette nette des gouvernements au Canada

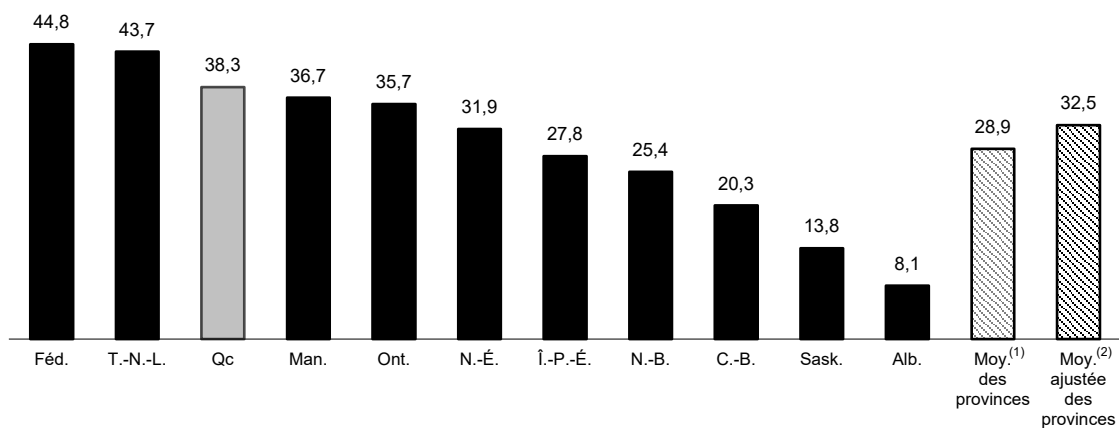
Au 31 mars 2025, le poids de la dette nette du Québec s'est établi à 38,3 % du PIB, comparativement à 28,9 % pour la moyenne des provinces<sup>1</sup>.

Le Québec compte parmi les juridictions les plus endettées au Canada et vise à réduire sa dette nette au PIB à 32,5 % d'ici 2037-2038.

GRAPHIQUE E.3

### Dette nette des gouvernements au Canada au 31 mars 2025

(en pourcentage du PIB)



(1) Il s'agit d'une moyenne pondérée par le PIB.

(2) Il s'agit d'une moyenne pondérée par le PIB excluant la province la moins endettée, l'Alberta, et la province la plus endettée, Terre-Neuve-et-Labrador.

Sources : Comptes publics des gouvernements et Statistique Canada.

<sup>1</sup> La moyenne des provinces au 31 mars 2024 était de 28,6 %.

### 1.3 La dette brute

La dette brute correspond à la somme de la dette contractée sur les marchés financiers (dette directe) et du passif net des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic, de laquelle est soustrait le solde du Fonds des générations.

Le poids de la dette brute s'établira à 43,1 % du PIB au 31 mars 2026. Il s'agit d'un niveau inférieur à la cible de réduction de la dette brute qui avait été fixée en 2010, soit 45 % du PIB d'ici 2025-2026.

Sous l'effet notamment des investissements importants en infrastructures publiques, nécessaires à la stimulation de la croissance économique dans un contexte de tensions commerciales avec les États-Unis, une augmentation de la dette brute au PIB est prévue d'ici 2027-2028. La dette brute au PIB diminuera par la suite pour s'établir à 43,7 % au 31 mars 2030.

Par ailleurs, à compter de 2027-2028, les sommes accumulées pour payer les prestations de retraite des employés de l'État devraient excéder le passif du gouvernement à cet égard.

TABLEAU E.3

#### Dette brute au 31 mars

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

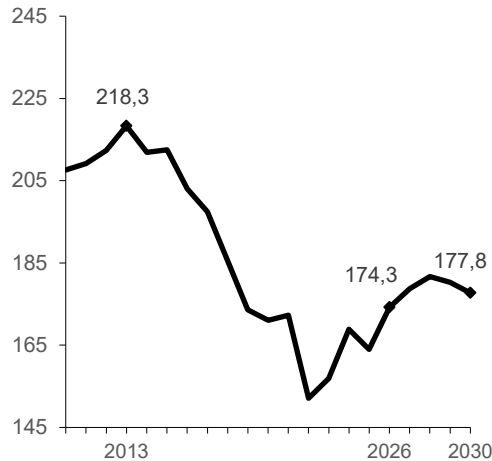
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Dette directe	260 670	269 519	291 091	312 066	331 489	343 452	352 383
Plus : Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs <sup>(1)</sup>	3 620	3 335	2 333	757	-1 069	-3 638	-6 903
Moins : Fonds des générations	-18 458	-16 855	-16 816	-18 528	-21 038	-23 676	-26 461
<b>DETTE BRUTE</b>	<b>245 832</b>	<b>255 999</b>	<b>276 608</b>	<b>294 295</b>	<b>309 382</b>	<b>316 138</b>	<b>319 019</b>
<i>En % du PIB</i>	<i>42,2</i>	<i>41,5</i>	<i>43,1</i>	<i>44,5</i>	<i>45,3</i>	<i>44,8</i>	<i>43,7</i>

(1) Un montant positif représente un passif net, alors qu'un montant négatif représente un actif net.

## La part des revenus consacrée au service de la dette demeurera à des niveaux historiquement bas

La dette brute et le service de la dette en proportion des revenus sont deux indicateurs financiers importants suivis par les agences de notation. Le service de la dette en proportion des revenus, qui s'établira à 6,4 % en 2025-2026, devrait augmenter légèrement au cours des années à venir. Il demeurera nettement inférieur au niveau atteint au début des années 2010.

**Dette brute au 31 mars**  
(en pourcentage des revenus)



**Service de la dette**  
(en pourcentage des revenus)



Le contexte économique incertain, l'évolution des taux d'intérêt et le niveau élevé de la dette requièrent de la prudence et une saine gestion des finances publiques, car des taux d'intérêt plus élevés que prévu auraient un impact important sur le cadre financier.

Des taux d'intérêt plus élevés que prévu de 1 point de pourcentage sur une pleine année entraîneraient une augmentation de la dépense d'intérêts de 669 millions de dollars la première année et de 1,8 milliard de dollars la cinquième année.

L'impact est croissant, car seule une partie de la dette est à refinancer chaque année. L'échéance moyenne de la dette s'élevait à 11 ans au 31 mars 2025.

Une telle hausse des taux d'intérêt à compter de 2026-2027 ferait passer la part des revenus consacrée au service de la dette de 6,5 % à 7,4 % en 2029-2030.

### Impact sur la dépense d'intérêts d'une hausse de 1 point de pourcentage des taux d'intérêt (en millions de dollars)

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année
Impact	669	1 030	1 274	1 513	1 753

TABLEAU E.4

**Facteurs d'évolution de la dette brute**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<b>Dettes au début de l'exercice</b>	<b>Déficit (surplus) comptable<sup>(1)</sup></b>	<b>Placements, prêts et avances</b>	<b>Immobilisations nettes</b>	<b>Autres facteurs<sup>(2)</sup></b>	<b>Variation totale</b>	<b>Dettes à la fin de l'exercice</b>	<b>En % du PIB</b>
2023-2024	226 344	5 994	2 328	8 238	2 928	19 488	245 832	42,2
2024-2025	245 832	5 175	2 205	9 888	-7 101	10 167	255 999	41,5
2025-2026	255 999	9 898	2 481	8 799	-569	20 609	276 608	43,1
2026-2027	276 608	7 149	2 566	8 507	-535	17 687	294 295	44,5
2027-2028	294 295	3 185	2 525	9 195	182	15 087	309 382	45,3
2028-2029	309 382	-1 138	2 626	5 307	-39	6 756	316 138	44,8
2029-2030	316 138	-2 785	1 777	4 379	-490	2 881	319 019	43,7

(1) De 2027-2028 à 2029-2030, le solde comptable intègre l'écart à résorber.

(2) La baisse de la dette brute en 2024-2025 s'explique par la disposition de placements temporaires qui avaient été acquis l'année précédente. Les autres facteurs en 2026-2027 comprennent le versement de 1,8 G\$ au Fonds des générations, venant réduire la dette brute et provenant du surplus cumulé du Fonds d'électrification et de changements climatiques.

## Les placements, prêts et avances

Le gouvernement effectue des investissements, sous forme de placements, de prêts et d'avances, dans des entreprises privées, notamment par l'entremise du Fonds du développement économique (FDE)<sup>1</sup>, de même que dans des sociétés d'État.

Une société d'État du gouvernement peut être autorisée à conserver une partie de son bénéfice net.

- Par exemple, Hydro-Québec verse annuellement au gouvernement un dividende qui correspond à 75 % de son bénéfice net. Elle se sert de la portion qui n'est pas versée au gouvernement, soit 25 %, pour financer ses besoins.

Pour le gouvernement, il s'agit d'un placement qui crée un besoin de financement, et donc une augmentation de la dette brute.

<sup>1</sup> De 2025-2026 à 2029-2030, les acquisitions nettes du FDE en placements et en prêts représentent annuellement en moyenne environ 410 M\$.

## Le passif net des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs

Le passif net des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs correspond aux engagements nets du gouvernement envers ses employés des secteurs public et parapublic.

On obtient le passif net des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, qui est inclus dans la dette brute, en soustrayant du passif le solde des sommes accumulées pour payer ces avantages. Il s'agit du solde du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) et d'autres fonds.

Au 31 mars 2025, le passif net des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs s'établissait à 3,3 milliards de dollars<sup>1</sup>.

### Passif net des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs au 31 mars 2025

(en millions de dollars)

#### Passifs

Passif des régimes de retraite <sup>(1)</sup>	129 950
Passif des autres avantages sociaux futurs	1 281

**Passif des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs** **131 231**

#### Actifs

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) et autres fonds de régimes de retraite <sup>(2)</sup>	-126 550
Fonds des autres avantages sociaux futurs	-1 346

**Actif des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs** **-127 896**

**PASSIF NET DES RÉGIMES DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS** **3 335**

(1) Il s'agit principalement du Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).

(2) La valeur du FARR s'élève à 119,5 G\$. Les autres fonds incluent principalement le fonds du Régime de retraite de l'Université du Québec. Pour le FARR, il s'agit de la valeur comptable. À titre informatif, au 30 juin 2025, la valeur marchande du FARR s'établissait à 125,8 G\$.

<sup>1</sup> Au 31 mars 2024, il s'établissait à 3,6 G\$.

## 1.4 La dette représentant les déficits cumulés

La dette représentant les déficits cumulés correspond à l'écart entre les passifs et les actifs du gouvernement. Il s'agit de la dette qui ne correspond à aucun actif. C'est ce concept qui est utilisé par le gouvernement fédéral pour présenter l'évolution de sa dette.

Au 31 mars 2026, la dette représentant les déficits cumulés du Québec s'établira à 134,0 milliards de dollars, soit 20,9 % du PIB. Il s'agit d'un niveau supérieur à la cible de réduction de la dette représentant les déficits cumulés fixée en 2010, soit 17 % du PIB d'ici 2025-2026<sup>2</sup>.

Sous l'effet des déficits budgétaires, le poids de la dette représentant les déficits cumulés augmentera jusqu'en 2026-2027. Il diminuera ensuite pour s'établir à 19,0 % du PIB au 31 mars 2030.

TABLEAU E.5

### Facteurs d'évolution de la dette représentant les déficits cumulés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Dette au début de l'exercice	Déficit (surplus) comptable <sup>(1)</sup>	Ajustements comptables <sup>(2)</sup>	Variation totale	Dette à la fin de l'exercice	En % du PIB
2023-2024	114 936	5 994	-2 625	3 369	118 305	20,3
2024-2025	118 305	5 175	932	6 107	124 412	20,2
2025-2026	124 412	9 898	-349	9 549	133 961	20,9
2026-2027	133 961	7 149	-349	6 800	140 761	21,3
2027-2028	140 761	3 185	-349	2 836	143 597	21,0
2028-2029	143 597	-1 138	-349	-1 487	142 110	20,1
2029-2030	142 110	-2 785	-349	-3 134	138 976	19,0

(1) De 2027-2028 à 2029-2030, le solde comptable intègre l'écart à résorber.

(2) Les ajustements comptables comprennent l'impact sur la dette représentant les déficits cumulés d'éléments de réévaluation.

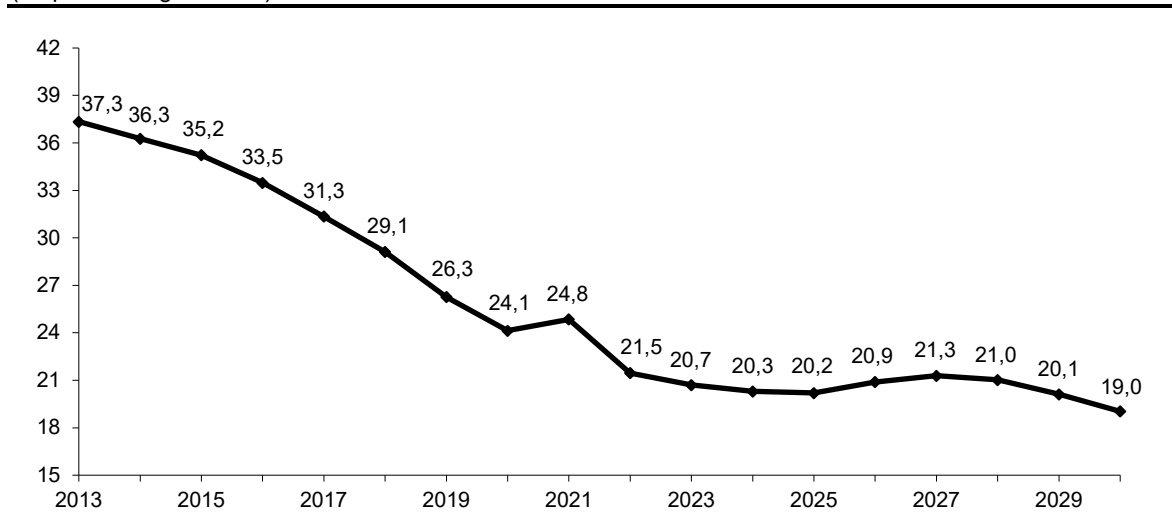
Au 31 mars 2024, la baisse de la dette représentant les déficits cumulés s'explique principalement par des gains de réévaluation liés aux entreprises du gouvernement. Au 31 mars 2025, la hausse de la dette représentant les déficits cumulés s'explique principalement par des pertes de réévaluation liées aux instruments financiers dérivés. Celles-ci n'auront pas d'effet permanent sur la dette.

<sup>2</sup> Cette cible ne sera pas atteinte, en raison notamment de changements comptables. L'un d'eux concerne le changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Le gouvernement a procédé à ce changement en 2021 afin de se conformer à la recommandation du Vérificateur général du Québec en la matière.

Le poids de la dette représentant les déficits cumulés a diminué notablement depuis le 31 mars 2013, alors qu'il atteignait 37,3 % du PIB. Il est prévu que ce niveau soit de 19,0 % du PIB au 31 mars 2030.

GRAPHIQUE E.4

**Dette représentant les déficits cumulés au 31 mars**  
(en pourcentage du PIB)



### La dette du secteur public du Québec

La dette du secteur public comprend la dette brute du gouvernement, la dette d'Hydro-Québec, la dette des municipalités, de même que la dette des universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes. Cette dette a servi notamment à financer les infrastructures publiques, par exemple les routes, les écoles, les hôpitaux, les barrages hydroélectriques et les usines d'assainissement des eaux.

Au 31 mars 2025, la dette du secteur public du Québec s'est établie à 349,3 milliards de dollars, soit 56,6 % du PIB. Ces données doivent cependant être mises en perspective, car elles ne tiennent pas compte de la valeur économique de certains actifs détenus par le gouvernement, comme Hydro-Québec, la Société des alcools du Québec ou encore Loto-Québec.

#### Dette du secteur public au 31 mars

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025
Dette brute du gouvernement	211 441	211 198	226 344	245 832	255 999
Hydro-Québec	44 831	46 225	49 438	53 537	57 913
Municipalités	30 020	31 263	30 952	32 414	33 830
Universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes	1 452	1 379	1 463	1 519	1 564
<b>DETTE DU SECTEUR PUBLIC</b>	<b>287 744</b>	<b>290 065</b>	<b>308 197</b>	<b>333 302</b>	<b>349 306</b>
<i>En % du PIB</i>	<b>63,8</b>	<b>57,2</b>	<b>55,4</b>	<b>57,2</b>	<b>56,6</b>

## 1.5 L'objectif de réduction de la dette et le Fonds des générations

### □ Les cibles de réduction de la dette

Le Québec a fait des progrès notables au cours des dernières décennies pour réduire son endettement, bien que celui-ci demeure élevé.

La Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations a été adoptée en 2006. Elle vise, par une réduction du poids de la dette, à assurer le financement à long terme des principales missions de l'État et un avenir prospère aux générations futures.

À partir de 2010, la Loi prévoyait que, pour l'année financière 2025-2026, la dette brute ne pourrait excéder 45 % du PIB, alors que la dette représentant les déficits cumulés ne pourrait excéder 17 % du PIB. Ces objectifs avaient été établis en raison de la crise financière de 2008 et des changements apportés à la comptabilité gouvernementale, qui avaient rendu inatteignables les objectifs fixés en 2006.

En mars 2023, le gouvernement a annoncé le remplacement de ces cibles par des cibles de réduction de la dette nette, qui ont été entérinées en décembre 2023 dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

— Contrairement à la dette brute, on retranche de la dette nette les actifs financiers qui serviront ultimement à réduire la dette sur les marchés financiers<sup>3</sup>. Au 31 mars 2026, il est prévu que la dette nette au PIB s'établira à 39,7 %, comparativement à 43,1 % pour la dette brute.

Dans le budget de mars 2025, une révision des cibles de réduction de la dette a été annoncée, en raison de l'évolution de la situation budgétaire et du contexte économique depuis le budget de mars 2023.

— La cible de réduction de la dette nette au PIB d'ici 2032-2033 est passée de 33,0 % à 35,5 %, et la cible de réduction de la dette nette au PIB d'ici 2037-2038, de 30,0 % à 32,5 %. Étant donné qu'il est difficile de prévoir à long terme l'évolution de l'économie, le gouvernement continue de joindre un intervalle à ces deux cibles.

TABLEAU E.6

#### La révision des cibles de réduction de la dette annoncée dans le budget de mars 2025

	Cibles annoncées en mars 2023	Cibles annoncées en mars 2025
Dette nette d'ici 2032-2033 (cible intermédiaire)	33 % du PIB ( $\pm 2,5$ % du PIB)	35,5 % du PIB ( $\pm 2,5$ % du PIB)
Dette nette d'ici 2037-2038	30 % du PIB ( $\pm 2,5$ % du PIB)	32,5 % du PIB ( $\pm 2,5$ % du PIB)

<sup>3</sup> Cependant, on retranche également le Fonds des générations de la dette brute.

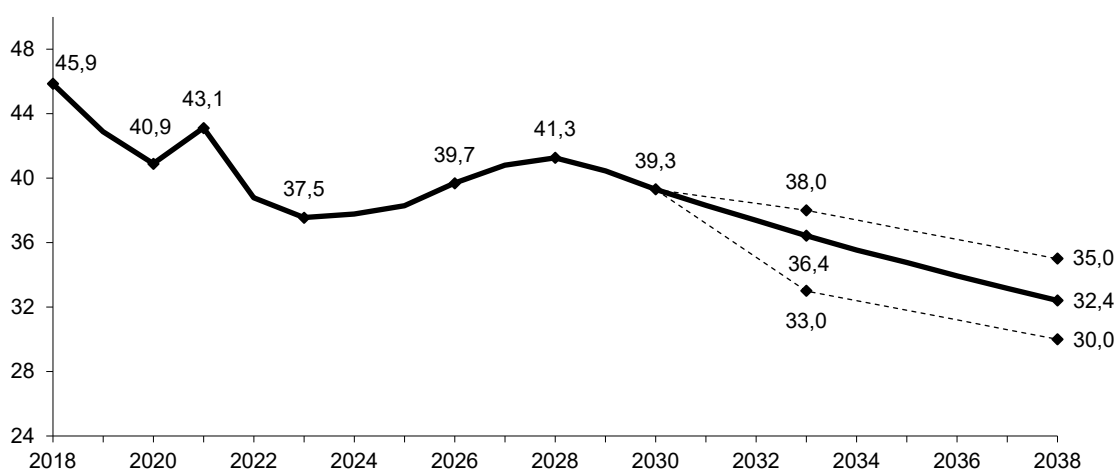
Le ministère des Finances effectue des prévisions détaillées de la dette sur cinq ans. À des fins informatives, une projection du ratio de la dette nette au PIB est effectuée jusqu'en 2037-2038.

Sur la base de cette projection, il est prévu que :

- la dette nette au PIB s'établira à 36,4 % au 31 mars 2033, ce qui est inférieur à la limite maximale de 38,0 % du PIB;
- la dette nette au PIB s'établira à 32,4 % au 31 mars 2038, ce qui est inférieur à la limite maximale de 35,0 % du PIB.

GRAPHIQUE E.5

### Projection de la dette nette au 31 mars (en pourcentage du PIB)



Note : Les lignes pointillées représentent l'intervalle que le gouvernement a établi.

### **Le Fonds des générations : un outil efficace et transparent pour réduire la dette depuis bientôt 20 ans**

Le Fonds des générations, dont la mise en place a été annoncée dans le budget 2006-2007, a été créé en 2006 par l'adoption de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations. Il aura bientôt 20 ans. Depuis sa création, c'est plus de 37 milliards de dollars qui y ont été versés<sup>1</sup>.

Le Fonds des générations est un outil efficace et transparent dont s'est doté le gouvernement du Québec pour atteindre ses cibles de réduction de la dette. Il permet aux citoyens d'identifier facilement les montants que le gouvernement consacre chaque année à la réduction de la dette.

- Le gouvernement a choisi d'étaler les efforts de réduction de la dette sur plusieurs années, de façon à ne pas nuire à l'économie et à respecter la capacité de payer des contribuables.

Après presque 20 ans d'existence du Fonds des générations, la stratégie du gouvernement a porté ses fruits. Le poids de la dette est aujourd'hui bien moins élevé qu'il ne l'était au début des années 2010. Les sommes consacrées annuellement au Fonds des générations sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Les rendements générés contribuent à accélérer la réduction du poids de la dette.

- De 2007 à 2024, la moyenne des rendements a été de 5,8 %, comparativement à un coût moyen des nouveaux emprunts de 3,2 %, ce qui donne un écart de 2,6 points de pourcentage.

De plus, le Fonds des générations contribue positivement à la qualité de crédit du Québec et aide au maintien de l'accessibilité du Québec aux marchés des capitaux au Canada comme à l'étranger.

Le gouvernement entend maintenir les versements annuels au Fonds des générations.

<sup>1</sup> Il s'agit des versements de 2006-2007 à 2025-2026. Le solde du Fonds des générations au 31 mars 2026 sera inférieur au total des sommes qui y ont été versées, en raison des retraits effectués au fil des ans pour le remboursement d'emprunts venant à échéance.

## □ Les versements au Fonds des générations

Depuis 2006, le Fonds des générations est un élément important de la stratégie de réduction de la dette.

Trois sources de revenus sont consacrées au Fonds des générations :

- les redevances hydrauliques, qui sont payées par Hydro-Québec et les producteurs privés d'hydroélectricité<sup>4</sup>;
- une contribution additionnelle d'Hydro-Québec, fixée à 650 millions de dollars par année, prise à même le dividende versé par Hydro-Québec au gouvernement;
- les revenus provenant du placement des sommes constituant le Fonds des générations.

En 2025-2026 et en 2026-2027, les revenus consacrés au Fonds des générations s'établiront respectivement à 2,5 milliards de dollars et à 2,4 milliards de dollars. Ils s'élèveront à 2,8 milliards de dollars en 2029-2030 et à 4,2 milliards de dollars en 2037-2038.

La présente mise à jour prévoit un versement additionnel au Fonds des générations en 2026-2027 qui correspondra au surplus cumulé du Fonds d'électrification et de changements climatiques au 31 mars 2026, lequel est estimé à 1,8 milliard de dollars. La réduction de la dette brute qui résulte de ce versement contribuera à assurer l'équité intergénérationnelle dans une perspective de soutenabilité des finances publiques. Les versements au Fonds des générations totaliseront ainsi 4,2 milliards de dollars en 2026-2027.

Des dispositions législatives ont été proposées en ce sens par le gouvernement dans le projet de loi n° 7, intitulé Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires, qui a été présenté à l'Assemblée nationale le 5 novembre 2025.

Les retraits du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts se sont par ailleurs élevés à 4,4 milliards de dollars en 2024-2025 et à 2,5 milliards de dollars en 2025-2026. Un nouveau retrait de 2,5 milliards de dollars est prévu en 2026-2027.

Ces retraits contribuent à réduire le programme de financement et à alléger le service de la dette.

---

<sup>4</sup> En vertu de la Loi sur le régime des eaux (RLRQ, chapitre R-13), tout détenteur de forces hydrauliques au Québec doit payer des redevances, qui sont modulées selon la quantité d'électricité produite.

TABLEAU E.7

**Fonds des générations**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030
<b>Valeur comptable au début de l'année<sup>(1)</sup></b>	<b>18 458</b>	<b>16 855</b>	<b>16 816</b>	<b>18 528</b>	<b>21 038</b>	<b>23 676</b>
<b>Revenus consacrés</b>						
Redevances hydrauliques						
Hydro-Québec	753	750	859	894	908	936
Producteurs privés	118	124	126	128	131	134
<b>Sous-total</b>	<b>871</b>	<b>874</b>	<b>985</b>	<b>1 022</b>	<b>1 039</b>	<b>1 070</b>
Contribution additionnelle d'Hydro-Québec	650	650	650	650	650	650
Revenus de placement <sup>(2)</sup>	876	937 <sup>(3)</sup>	744	838	949	1 065
<b>Total des revenus consacrés</b>	<b>2 397</b>	<b>2 461</b>	<b>2 379</b>	<b>2 510</b>	<b>2 638</b>	<b>2 785</b>
Versement provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques	—	—	1 833	—	—	—
Versement provenant du Fonds d'information sur le territoire	400	—	—	—	—	—
<b>Total des versements</b>	<b>2 797</b>	<b>2 461</b>	<b>4 212</b>	<b>2 510</b>	<b>2 638</b>	<b>2 785</b>
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	-4 400	-2 500	-2 500	—	—	—
<b>Valeur comptable à la fin de l'année</b>	<b>16 855</b>	<b>16 816</b>	<b>18 528</b>	<b>21 038</b>	<b>23 676</b>	<b>26 461</b>
<b>En % de la dette nette</b>	<b>7,1</b>	<b>6,6</b>	<b>6,9</b>	<b>7,5</b>	<b>8,3</b>	<b>9,2</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>

(1) À titre informatif, au 30 juin 2025, la juste valeur du Fonds des générations s'élevait à 19,6 G\$, soit 3,5 G\$ de plus que sa valeur comptable. À l'instar de la valeur comptable, la juste valeur inclut les comptes à recevoir (0,2 G\$ au 30 juin 2025).

(2) Les revenus de placement du Fonds des générations correspondent à ceux qui sont matérialisés (revenus d'intérêts, dividendes, gains sur disposition d'actifs, etc.). La prévision peut donc être révisée à la hausse comme à la baisse en fonction du moment où les gains ou les pertes sont effectivement réalisés. Un rendement annuel de 4,4 % est prévu : ce taux correspond à la moyenne historique.

(3) Les revenus de placement plus élevés en 2025-2026 s'expliquent par des revenus de placement matérialisés à la suite de l'intégration de la filiale Otéra par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

## 2. LE FINANCEMENT

### 2.1 Le programme de financement

Le programme de financement correspond aux emprunts à long terme effectués dans l'année financière. Il permet, entre autres, de rembourser les emprunts venant à échéance et de pourvoir aux besoins financiers nets. Ces derniers comprennent, notamment, le déficit budgétaire ainsi que les investissements en immobilisations du gouvernement.

Pour l'année 2025-2026, le programme s'établit à 24,3 milliards de dollars, soit 5,4 milliards de dollars de moins que prévu dans le budget de mars 2025.

Cette révision s'explique principalement par la diminution des besoins financiers nets, l'augmentation de l'utilisation des emprunts effectués par anticipation et l'augmentation du solde des transactions en vertu de la politique de crédit. Ces éléments sont partiellement compensés par les hausses des remboursements d'emprunts.

Au 12 novembre 2025, le programme de financement est complété pour l'année 2025-2026, et du financement par anticipation totalisant 448 millions de dollars a été réalisé.

TABLEAU E.8

#### Programme de financement du gouvernement en 2025-2026 (en millions de dollars)

	Mars 2025	Révisions	Novembre 2025
Besoins financiers nets	29 084	-789	28 295
Remboursements d'emprunts	16 899	1 583	18 482
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	-2 500	—	-2 500
Retrait du Fonds des congés de maladie accumulés	—	-180	-180
Retrait du Fonds d'amortissement des régimes de retraite	-2 500	—	-2 500
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-9 322	-3 430	-12 752
Variation de l'encaisse	—	-554	-554
Transactions en vertu de la politique de crédit <sup>(1)</sup>	—	-2 454	-2 454
Augmentation de l'encours des bons du Trésor du Québec	-2 000	—	-2 000
Financement par anticipation réalisé	—	448	448
<b>TOTAL</b>	<b>29 661</b>	<b>-5 376</b>	<b>24 285</b>

Note : Un montant négatif indique une source de financement, alors qu'un montant positif représente un besoin de financement.

(1) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des sommes à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces sommes n'ont pas d'effet sur la dette.

Le programme de financement de 2025-2026 est complété. Le Québec, ayant su tirer avantage de l'excellente demande pour ses obligations, continuera d'émettre sur les marchés financiers afin de réaliser du financement par anticipation et ainsi de diminuer le volume du programme de financement de 2026-2027.

Le programme de financement s'établira à 34,1 milliards de dollars en 2026-2027.

Pour les trois années suivantes, soit de 2027-2028 à 2029-2030, il s'établira en moyenne à 29,6 milliards de dollars.

TABLEAU E.9

**Programme de financement du gouvernement de 2026-2027 à 2029-2030**  
(en millions de dollars)

	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
Besoins financiers nets	26 536	22 485	15 052	11 924
Remboursements d'emprunts	12 977	13 629	14 989	18 219
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	-2 500	—	—	—
Retrait du Fonds d'amortissement des régimes de retraite	-2 500	-2 500	-2 500	-2 500
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-448	—	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>34 065</b>	<b>33 614</b>	<b>27 541</b>	<b>27 643</b>

Note : Un montant négatif indique une source de financement, alors qu'un montant positif représente un besoin de financement.

## 2.2 Les emprunts réalisés en 2025-2026

Le gouvernement vise à obtenir un financement stable et au plus bas coût possible. Pour ce faire, il applique une stratégie de diversification des sources de financement selon les marchés, les instruments financiers et les échéances.

En 2025-2026, le gouvernement a émis jusqu'à maintenant 37 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 31 %. En mai 2025, le Québec a réalisé la plus importante émission d'obligations en euros de son histoire, qui est également la plus importante émission en euros d'une province : un emprunt de 3,0 milliards d'euros (4,7 milliards de dollars canadiens) d'une échéance de 10 ans. Le Québec prévoit continuer de profiter des occasions d'émettre sur les marchés étrangers.

En 2025-2026, les obligations conventionnelles en dollars canadiens sont le principal instrument d'emprunt utilisé.

À ce jour, le coût moyen des emprunts émis en 2025-2026 est de 4,03 % avec une échéance moyenne des émissions de 15 ans, alors que le coût de l'ensemble de la dette s'établissait à 3,69 % avec une échéance résiduelle moyenne de 11 ans au 31 mars 2025.

TABLEAU E.10

### Sommaire des emprunts à long terme réalisés en 2025-2026

Devises	En M\$	En %
<b>DOLLAR CANADIEN</b>		
Obligations conventionnelles	13 660	56,2
Obligations à taux variable	1 500	6,2
Produits d'épargne émis par Épargne Placements Québec	157	0,6
Immigrants investisseurs <sup>(1)</sup>	3	—
<b>Sous-total</b>	<b>15 320</b>	<b>63,1</b>
<b>AUTRES DEVICES</b>		
Euro	4 669	19,2
Dollar américain	2 733	11,3
Dollar australien	798	3,3
Franc suisse	765	3,2
<b>Sous-total</b>	<b>8 965</b>	<b>36,9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 285</b>	<b>100,0</b>

Notes : Il s'agit des emprunts émis au 12 novembre 2025.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Ces emprunts proviennent des sommes avancées par les immigrants investisseurs. Ces sommes sont prêtées au gouvernement par l'intermédiaire d'Investissement Québec.

## Financement des organismes publics

Le Fonds de financement permet aux organismes publics de se financer à des conditions avantageuses, soit au taux d'emprunt du gouvernement, auquel s'ajoutent des frais d'émission et de gestion.

Le principe du financement regroupé est privilégié : le gouvernement emprunte sur les marchés financiers et avance des sommes au Fonds de financement. Ce dernier utilise ensuite ces fonds pour consentir des prêts aux organismes publics, notamment pour la réalisation de leurs projets d'investissement.

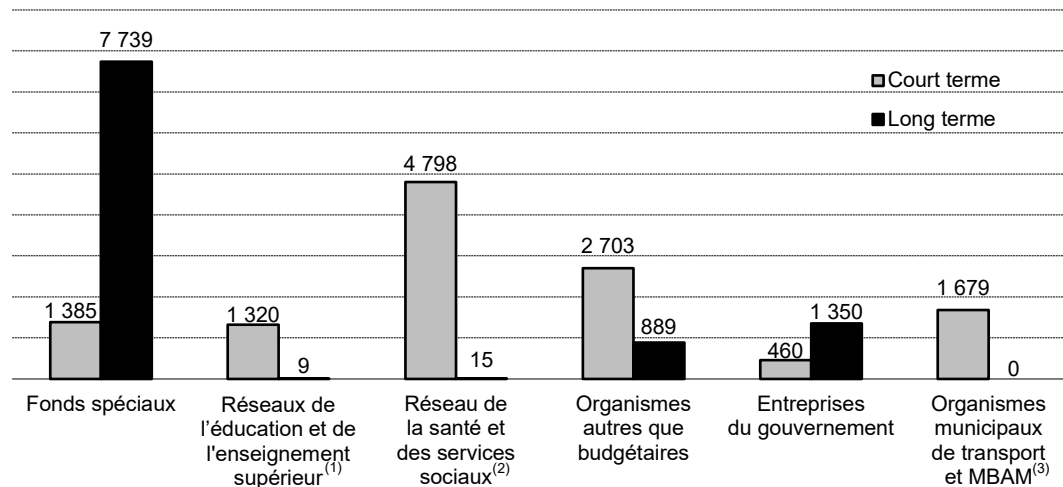
La clientèle du Fonds de financement est composée principalement des organismes des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux, des organismes autres que budgétaires, des entreprises du gouvernement, des fonds spéciaux ainsi que de certains organismes désignés par le gouvernement.

Au cours de l'exercice financier 2025-2026, les programmes de prêts à court et à long terme du Fonds de financement s'établissent respectivement à 12,3 milliards de dollars et à 10,0 milliards de dollars.

– Ces montants sont inclus dans les besoins financiers nets du gouvernement.

### Programmes de prêts du Fonds de financement en 2025-2026

(en millions de dollars)



Note : Le programme de financement à court terme représente l'encours moyen des prêts à court terme, alors que le programme de financement à long terme est présenté sur la base du total des prêts émis pour l'année.

(1) Cette catégorie inclut les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les cégeps, l'Université du Québec et ses constituantes et les universités privées.

(2) Cette catégorie inclut les établissements non fusionnés et Santé Québec.

(3) Musée des beaux-arts de Montréal.

## 2.3 La stratégie de gestion de la dette

Le gouvernement, par sa stratégie de gestion de la dette, vise à réduire au minimum les coûts de la dette tout en limitant les risques liés aux fluctuations des taux de change et d'intérêt.

Il utilise une gamme d'instruments financiers afin d'atteindre les proportions de la dette désirées par devises et par taux d'intérêt, notamment les contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises (swaps).

### □ La structure de la dette par devises

Au 31 mars 2025, avant la prise en compte des swaps, la proportion de la dette était de 76 % en dollars canadiens, de 11 % en dollars américains, de 10 % en euros, de 1 % en livres sterling, de 1 % en dollars australiens, de 1 % en francs suisses et de moins de 1 % dans d'autres devises étrangères (en couronnes suédoises, en yens et en dollars néo-zélandais).

Après la prise en compte des swaps, la dette est entièrement libellée en dollars canadiens.

Le gouvernement ne conserve aucune exposition aux devises étrangères sur la dette qu'il émet sur les marchés financiers, et ce, de manière à neutraliser l'effet de change sur le service de la dette.

TABLEAU E.11

### Structure de la dette par devises au 31 mars 2025 (en pourcentage)

	Avant swaps	Après swaps
Dollar canadien	76	100
Dollar américain	11	—
Euro	10	—
Livre sterling	1	—
Dollar australien	1	—
Franc suisse	1	—
Autres (couronne suédoise, yen et dollar néo-zélandais)	— <sup>(1)</sup>	—
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Notes : Il s'agit de la dette négociée sur les marchés financiers par le gouvernement.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) La part de la dette attribuable aux autres devises avant swaps est inférieure à 1 %.

## □ La structure de la dette par types de taux d'intérêt

Le gouvernement maintient une partie de sa dette à taux d'intérêt fixes et une partie à taux d'intérêt flottants.

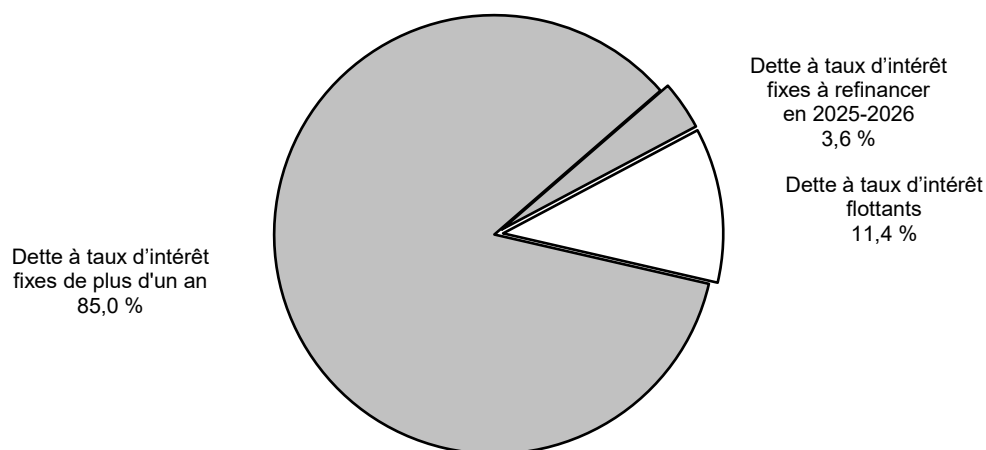
Au 31 mars 2025, après la prise en compte des swaps, la part de la dette assujettie à un changement de taux d'intérêt en 2025-2026 était de 15,0 %. Cette part comprend la dette à taux d'intérêt flottants (11,4 %) de même que celle à taux d'intérêt fixes qui devra être refinancée en 2025-2026 (3,6 %).

Par ailleurs, la proportion de la dette à taux d'intérêt fixes s'établissait à 88,6 %, soit 85,0 % de dette de plus d'un an et 3,6 % de dette à refinancer en 2025-2026.

GRAPHIQUE E.6

### Structure de la dette par types de taux d'intérêt au 31 mars 2025

---



---

Notes : Il s'agit de la dette négociée sur les marchés financiers par le gouvernement.

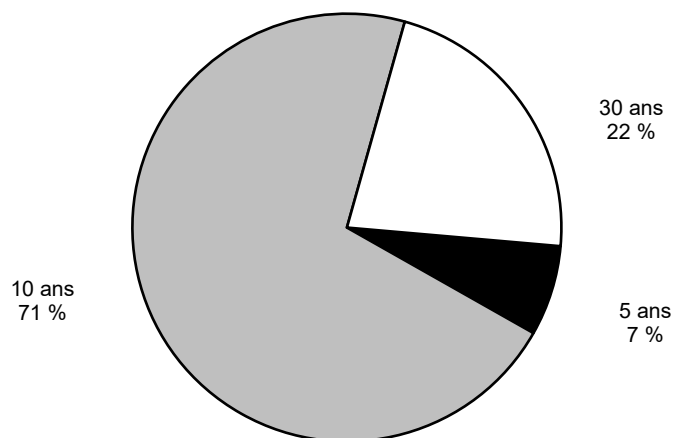
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement à 100 %.

## □ Échéancier de la dette

Les échéances des nouveaux emprunts sont réparties dans le temps afin de stabiliser le profil de refinancement et de favoriser la présence régulière du gouvernement sur les marchés des capitaux. À ce jour, environ 93 % des emprunts émis en 2025-2026 avaient une échéance de 10 ans ou plus. La part moyenne des émissions pour ces termes au cours des 10 dernières années représente 77 %. L'échéance moyenne des émissions en 2025-2026 est de 15 ans.

GRAPHIQUE E.7

### Échéances des transactions réalisées en 2025-2026



Notes : Il s'agit des emprunts émis au 12 novembre 2025.

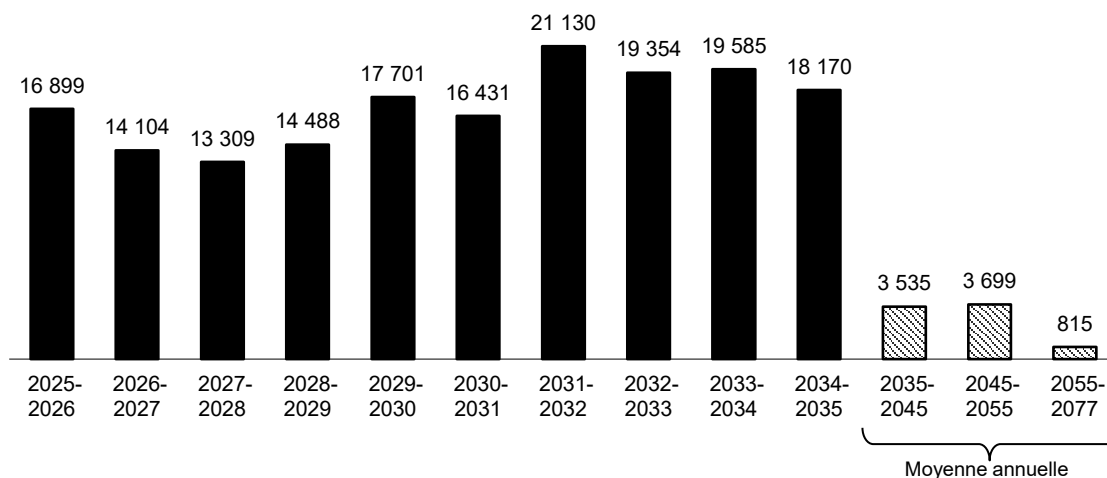
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement à 100 %.

La diversification des emprunts selon les termes se reflète sur l'échéancier de la dette, présenté dans le graphique suivant. Au 31 mars 2025, l'échéance moyenne de la dette s'établissait à 11 ans.

GRAPHIQUE E.8

### Échéancier de la dette à long terme au 31 mars 2025

(en millions de dollars)



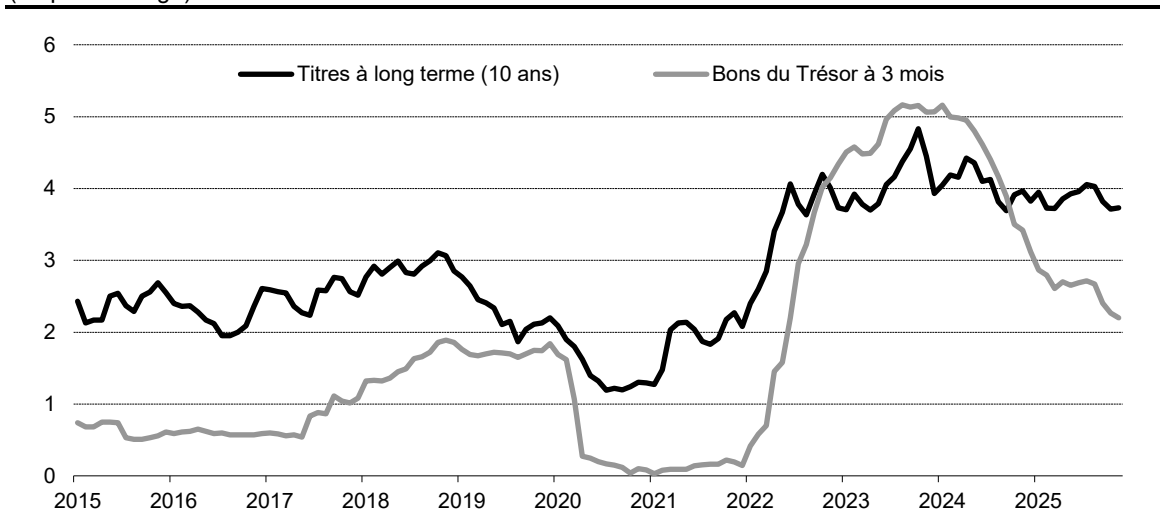
Note : Il s'agit de la dette à long terme du gouvernement du Québec négociée sur les marchés financiers, diminuée du solde du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement.

## 2.4 Le rendement des titres du gouvernement du Québec

Le rendement des bons du Trésor du Québec à échéance de 3 mois s'établit à 2,2 %, son niveau le plus bas depuis juin 2022. Le rendement des titres du gouvernement du Québec à échéance de 10 ans s'élève à 3,7 %, après avoir atteint 4,8 % en octobre 2023. La baisse des taux de rendement observée ces derniers mois reflète la diminution progressive du taux directeur de la Banque du Canada depuis juin 2024.

GRAPHIQUE E.9

**Taux de rendement des titres du gouvernement du Québec**  
(en pourcentage)

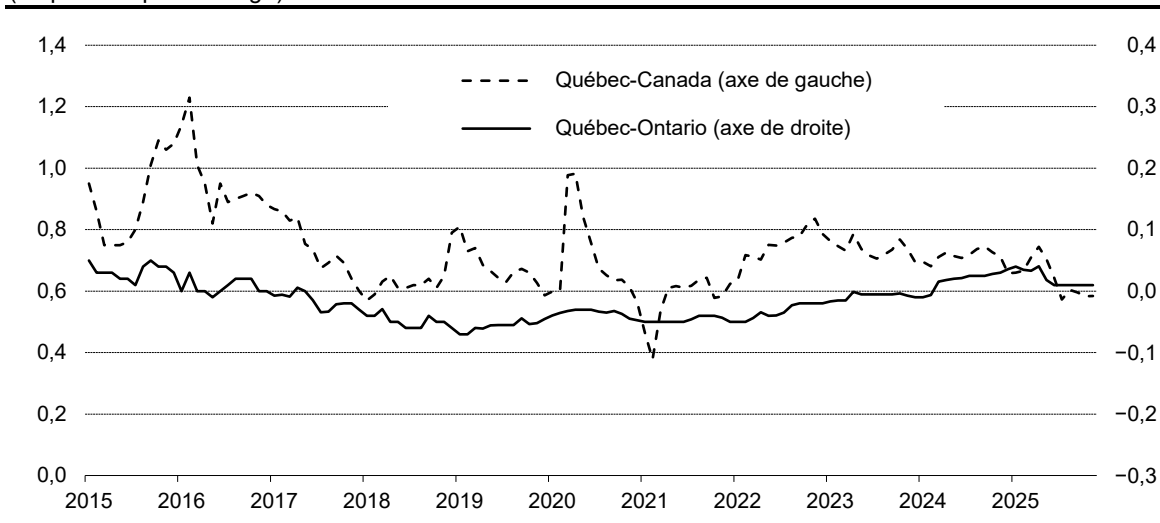


Sources : PC-Bond et ministère des Finances du Québec.

Depuis mars 2024, les taux de rendement des titres à échéance de 10 ans du Québec sont supérieurs à ceux de l'Ontario pour cette même échéance selon la méthode de l'échéance constante. Au 12 novembre, l'écart s'établit à environ 1 point de base.

GRAPHIQUE E.10

**Écart entre les taux de rendement des titres à long terme (10 ans)**  
(en point de pourcentage)



Source : PC-Bond.

### 3. LES COTES DE CRÉDIT

#### 3.1 Les cotes de crédit du Québec

Une cote de crédit aide à mesurer la capacité d'un emprunteur, comme le gouvernement du Québec, à payer les intérêts sur sa dette et à la rembourser à l'échéance.

Une cote de crédit élevée se traduit par l'accès à un plus grand bassin d'investisseurs et à des coûts d'emprunt avantageux.

La cote de crédit du Québec est évaluée par cinq agences de notation. Les cinq agences attribuent une perspective stable à la cote de crédit du Québec.

TABLEAU E.12

#### Cotes de crédit du Québec

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Moody's	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable
Fitch Ratings	AA-	Stable
Morningstar DBRS	AA (low)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AAA	Stable

Note : Il s'agit des cotes de crédit du Québec au 12 novembre 2025.

### 3.2 La comparaison des cotes de crédit des provinces canadiennes

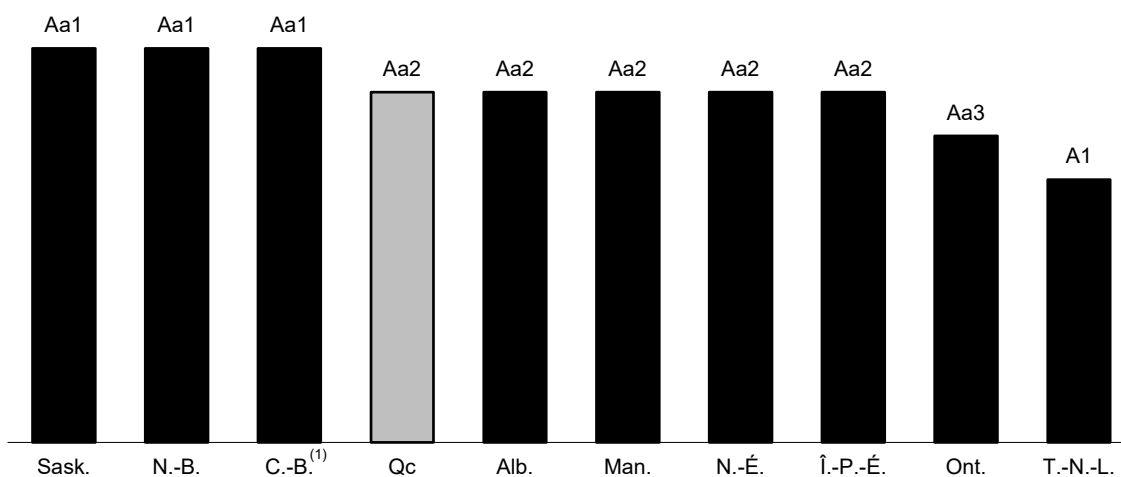
Les graphiques suivants présentent les cotes de crédit des provinces canadiennes attribuées par Moody's, Standard & Poor's, Fitch Ratings et Morningstar DBRS.

Il est à noter que Moody's attribue une meilleure cote de crédit au Québec qu'à l'Ontario, alors que c'est l'inverse pour Standard & Poor's et Morningstar DBRS.

De son côté, Fitch Ratings attribue la même cote de crédit aux deux provinces.

GRAPHIQUE E.11

#### Cote de crédit des provinces canadiennes – Moody's

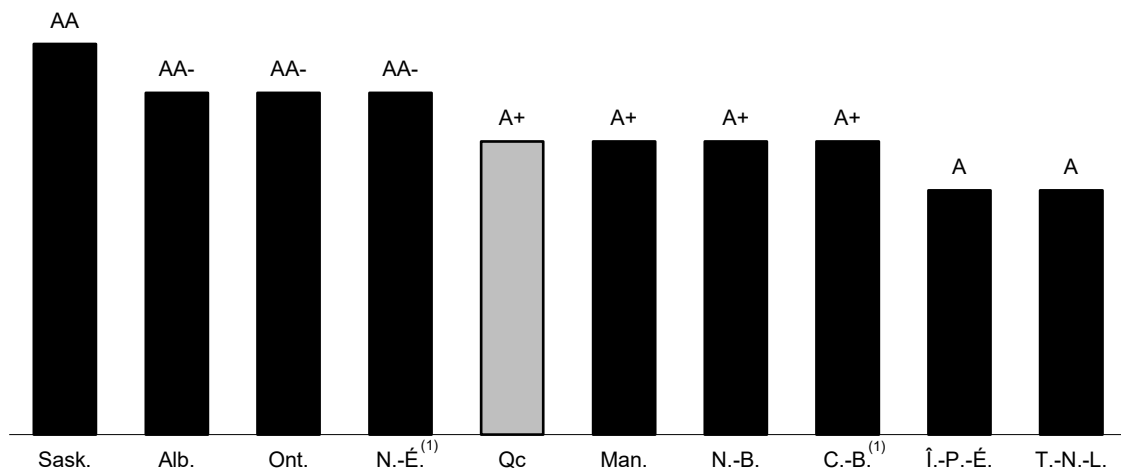


Note : Il s'agit des cotes de crédit au 12 novembre 2025.

(1) Cette province a une perspective négative.

GRAPHIQUE E.12

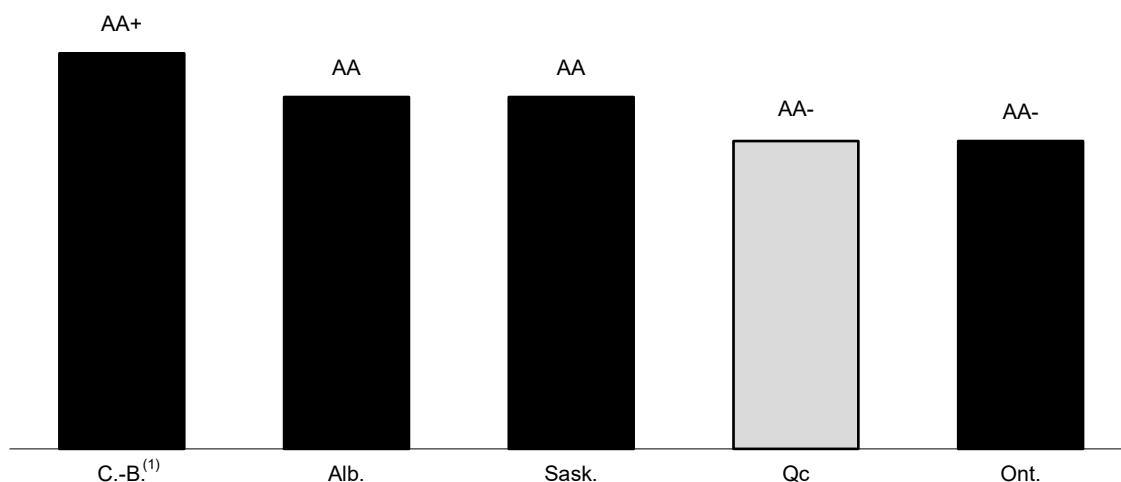
#### Cote de crédit des provinces canadiennes – Standard & Poor's



Note : Il s'agit des cotes de crédit au 12 novembre 2025.

(1) Ces provinces ont une perspective négative.

GRAPHIQUE E.13

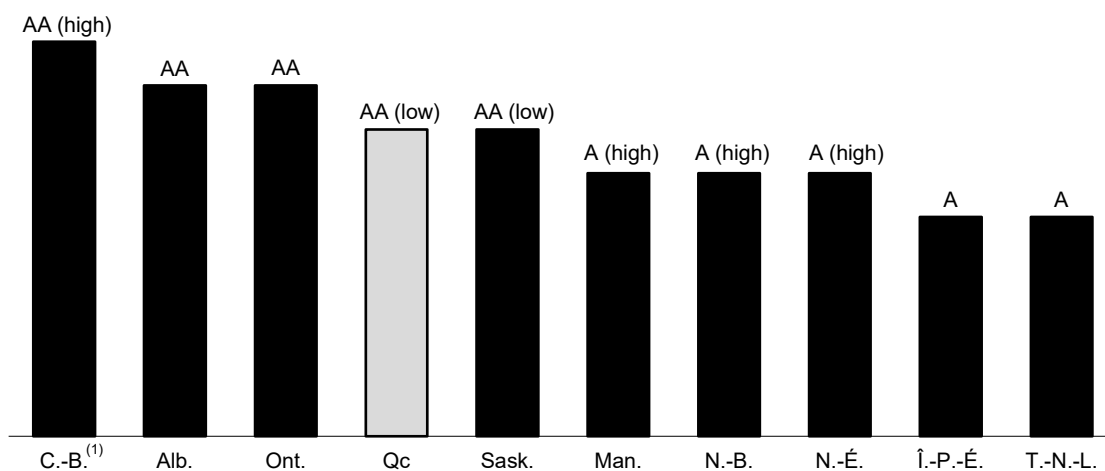
**Cote de crédit des provinces canadiennes – Fitch Ratings**

Notes : Cinq provinces reçoivent une cote de crédit de Fitch Ratings.

Il s'agit des cotes de crédit au 12 novembre 2025.

(1) Cette province a une perspective négative.

GRAPHIQUE E.14

**Cote de crédit des provinces canadiennes – Morningstar DBRS**

Note : Il s'agit des cotes de crédit au 12 novembre 2025.

(1) Cette province a une perspective négative.



# Section F

## LES SCÉNARIOS ALTERNATIFS DE PRÉVISION

<b>Sommaire .....</b>	<b>F.3</b>
<b>1. Un contexte d'incertitude qui pèse sur les prévisions économiques et budgétaires.....</b>	<b>F.7</b>
<b>2. Deux scénarios alternatifs de prévision économique .....</b>	<b>F.9</b>
2.1 Un scénario de récession.....	F.10
2.2 Un scénario de croissance plus forte.....	F.12
<b>3. Les effets potentiels sur la situation budgétaire du Québec .....</b>	<b>F.15</b>
3.1 Les effets sur le cadre financier.....	F.15
3.2 Les effets sur le solde budgétaire.....	F.18
3.3 Les répercussions des scénarios alternatifs sur le plan de retour à l'équilibre budgétaire .....	F.20
<b>4. Les effets potentiels sur la dette nette du Québec et sur le programme de financement du gouvernement .....</b>	<b>F.23</b>



## SOMMAIRE

Depuis le début de l'année 2025, le Québec, comme la plupart des juridictions ailleurs dans le monde, évolue dans un contexte de grande incertitude. Plusieurs aléas pourraient influencer les perspectives économiques et budgétaires au cours des prochains trimestres. En particulier, l'évolution du conflit commercial déclenché par les États-Unis pourrait avoir une incidence sur la croissance du PIB mondial et, par le fait même, sur celle du Québec.

Dans ce contexte et par souci de transparence, le ministère des Finances présente, dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, deux scénarios alternatifs de prévision économique pour estimer les incidences d'un repli du PIB réel ou d'une croissance économique plus forte que prévu sur le cadre financier, ainsi que sur la dette et le programme de financement du gouvernement du Québec.

- Un premier scénario prévoit une récession, qui pourrait survenir, par exemple, à la suite d'une escalade du conflit commercial avec les États-Unis, notamment si ces derniers se retiraient de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). Une telle évolution perturberait plus fortement les chaînes d'approvisionnement, freinerait davantage les échanges commerciaux et, par le fait même, ralentirait de façon plus prononcée la croissance économique mondiale.
  - Dans ce scénario, l'activité économique au Québec reculerait de 0,3 % en 2026 avant de croître de 1,3 % en 2027, une augmentation légèrement plus faible que celle attendue dans le scénario de référence (+1,4 % en 2027). Un rebond un peu plus marqué que celui escompté dans le scénario de référence se produirait toutefois en 2028 (+1,8 % comparativement à +1,5 %). L'écart négatif cumulé par rapport au scénario de référence atteindrait 1,2 point de pourcentage en 2028.
- Un deuxième scénario prévoit une croissance plus forte que celle attendue dans le scénario de référence. Par exemple, une telle situation pourrait survenir dans le cas d'une résolution rapide des différends commerciaux qui dissiperait les incertitudes liées au commerce international.
  - Dans ce scénario, la croissance du PIB réel atteindrait 1,6 % en 2026, 1,9 % en 2027 et 1,6 % en 2028. Les écarts positifs par rapport au scénario de référence seraient de 0,5 point de pourcentage en 2026 et en 2027, puis de 0,1 point de pourcentage en 2028. L'écart positif cumulé par rapport au scénario de référence atteindrait 1,2 point de pourcentage en 2028.

En raison de la nature structurelle de ces chocs, le PIB potentiel serait touché. En outre, les scénarios alternatifs ne sont pas symétriques à court terme, en raison de la nature différente des effets induits par chaque situation.

TABLEAU F.1

### PIB réel – Québec

(variation en pourcentage, choc en point de pourcentage)

	Scénario de référence	Scénario de récession		Scénario de croissance plus forte	
	Variation	Choc	Variation	Choc	Variation
2025	0,9	—	0,9	—	0,9
2026	1,1	-1,4	-0,3	+0,5	1,6
2027	1,4	-0,1	1,3	+0,5	1,9
2028	1,5	+0,3	1,8	+0,1	1,6
2029	1,5	—	1,5	—	1,5

## □ Effets des scénarios alternatifs sur le solde budgétaire et sur la dette nette

### ■ Scénario de récession

Si une récession devait survenir, une détérioration de 8,3 milliards de dollars sur cinq ans serait attendue sur le solde budgétaire, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

- Des déficits budgétaires seraient réalisés sur l'ensemble des années du cadre financier, et ceux-ci seraient plus élevés que dans le scénario de référence. En 2029-2030, un effet de plus de 2,0 milliards de dollars à la baisse serait attendu sur le solde budgétaire.

Le recours à la provision pour éventualités permettrait de limiter la hausse des déficits prévus et de réduire les pressions sur le cadre financier occasionnées par un recul de l'activité économique.

L'équilibre budgétaire ne serait toutefois pas rétabli en 2029-2030, ce qui pourrait contraindre le gouvernement à demander une suspension de l'application de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

**Le cadre financier prévoit une provision pour éventualités de 8,5 milliards de dollars, qui permettrait de compenser les effets d'un recul de l'activité économique, si le conflit commercial avec les États-Unis devait s'aggraver.**

Au 31 mars 2030, le ratio de la dette nette en pourcentage du PIB serait de 41,0 %, soit un écart à la hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport au scénario de référence de la mise à jour de l'automne 2025 (39,3 %).

### ■ Scénario de croissance plus forte

Si, par exemple, en raison de la résolution des différends commerciaux et de la dissipation des incertitudes liées au commerce international, la croissance de l'activité économique au Québec était plus soutenue que celle prévue dans le scénario de référence, une amélioration de 6,4 milliards de dollars sur cinq ans serait attendue sur le solde budgétaire, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

- Les déficits seraient moins élevés à court terme, et des surplus budgétaires seraient réalisés à compter de 2028-2029. En 2029-2030, un effet de plus de 2,0 milliards de dollars à la hausse serait attendu sur le solde budgétaire.

L'écart à résorber inscrit actuellement dans le cadre financier à compter de 2027-2028 pourrait être éliminé.

L'équilibre budgétaire en 2029-2030 serait atteint par l'utilisation d'une partie de la provision pour éventualités.

**Si l'activité économique était plus favorable que prévu, il serait possible de retourner à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030, tout en éliminant l'écart à résorber prévu au cadre financier.**

Au 31 mars 2030, le ratio de la dette nette en pourcentage du PIB serait de 37,9 %, soit un écart à la baisse de 1,4 point de pourcentage par rapport au scénario de référence de la mise à jour de l'automne 2025 (39,3 %).

## □ Programme de financement du gouvernement

Selon le scénario de référence, le programme de financement s'établit à 34,1 milliards de dollars en 2026-2027.

- Il augmenterait de 2,3 milliards de dollars pour atteindre 36,4 milliards de dollars selon le scénario de récession et diminuerait de 0,9 milliard de dollars pour s'établir à 33,2 milliards de dollars selon le scénario de croissance plus forte.



## 1. UN CONTEXTE D'INCERTITUDE QUI PÈSE SUR LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Depuis le printemps 2025, la multiplication de nouveaux droits de douane imposés par les États-Unis perturbe la croissance économique mondiale. Par ailleurs, l'imprévisibilité de la politique commerciale américaine génère un climat de grande incertitude. Bien que le scénario de prévision soit centré et prudent, il n'est pas à l'abri des aléas qui pourraient influencer l'activité économique, tant à la baisse qu'à la hausse. La matérialisation de certains risques à la baisse pourrait notamment rendre plus difficile le rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030.

- Puisque le contexte actuel se caractérise par un degré d'incertitude supérieur à la normale, une prudence accrue dans la planification budgétaire est de mise.

Le principal risque concernant le scénario de référence repose sur l'évolution du conflit commercial avec les États-Unis.

- En particulier, une hausse des droits de douane pourrait accentuer les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, freiner plus nettement les échanges internationaux et, par conséquent, peser davantage sur la croissance économique mondiale, notamment sur l'investissement et la consommation.
- À l'inverse, la conclusion d'un accord commercial pourrait conduire à une accélération de la croissance économique.

La présentation de scénarios alternatifs de prévision économique pessimiste et optimiste permet de mettre en perspective le scénario de référence de la mise à jour de l'automne 2025 et d'illustrer un éventail de résultats possibles.

### ❑ Le scénario de prévision économique de référence

Le scénario de prévision économique de référence sert à établir le cadre budgétaire du gouvernement du Québec. De nombreux paramètres y sont associés, et il reflète le plus fidèlement possible l'évolution attendue de l'économie. Même si les hypothèses retenues sont raisonnables et prudentes, une grande incertitude caractérise la situation actuelle.

La prévision économique du scénario de référence repose sur l'hypothèse que le taux effectif moyen des droits de douane devrait demeurer inférieur à 10 %. Toutefois, certaines mesures tarifaires pourraient être persistantes, voire permanentes. Ce contexte freine les exportations vers les États-Unis et les investissements non résidentiels des entreprises, ce qui limitera la croissance économique potentielle du Québec et du Canada.

- Bien que les droits de douane pourraient rester en place de façon durable, le choc initial de l'incertitude sur la confiance des consommateurs et des entreprises s'estompera graduellement, ce qui permettra le retour d'une croissance économique plus soutenue à partir de 2027.



## 2. DEUX SCÉNARIOS ALTERNATIFS DE PRÉVISION ÉCONOMIQUE

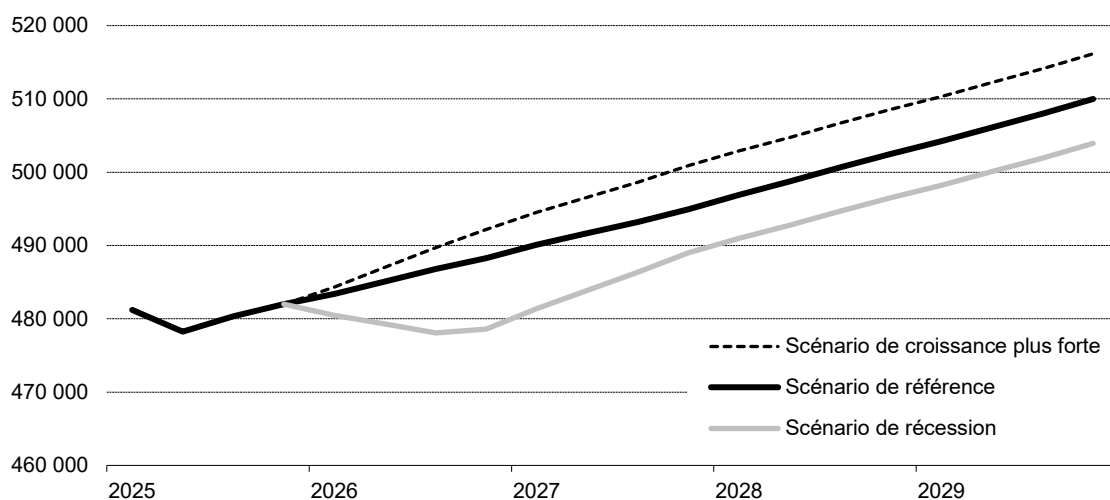
En raison du contexte d'incertitude actuel, le ministère des Finances a élaboré deux scénarios alternatifs de croissance qui pourraient caractériser l'économie au cours des prochaines années, soit :

- un scénario prévoyant une récession;
- un scénario prévoyant une croissance plus forte.

Ces scénarios permettent d'évaluer les incidences d'une récession ou d'une croissance plus forte que prévu sur le cadre financier, ainsi que sur la dette et le programme de financement du gouvernement du Québec.

GRAPHIQUE F.1

### Évolution du produit intérieur brut réel selon les scénarios au Québec (en millions de dollars enchaînés de 2017)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

### ❑ Deux scénarios aux effets asymétriques

Les deux scénarios alternatifs ne sont pas symétriques à court terme, mais le deviennent après quelques trimestres. Cette asymétrie repose principalement sur la nature des effets induits par chaque situation.

- Le scénario impliquant une récession prévoit un recul relativement abrupt du PIB réel en 2026, qui entraînerait des conséquences négatives sur le potentiel économique du Québec.
- À l'inverse, le scénario de croissance plus forte suppose un potentiel économique plus élevé, qui rehausserait graduellement le PIB réel à long terme.

À partir de 2028, l'écart sur le PIB réel de ces deux scénarios est de l'ordre de 1,2 % par rapport au scénario de référence.

## 2.1 Un scénario de récession

Le scénario de récession pourrait survenir, par exemple, dans l'éventualité d'une escalade du conflit commercial. Cette évolution perturberait les chaînes d'approvisionnement, freinerait davantage les échanges commerciaux et ralentirait de façon plus prononcée la croissance économique mondiale, dont l'investissement et la consommation.

Dans ce scénario, le PIB réel reculerait de 0,3 % en 2026. À la suite de ce repli, la hausse du PIB réel attendue en 2027 serait légèrement plus faible que celle escomptée dans le scénario de référence (+1,3 % comparativement à +1,4 %). Des pertes d'emplois seraient également observées. En particulier :

- les exportations et les importations chuteraient de façon plus marquée que dans le scénario de référence, ce qui ferait diminuer les profits des entreprises et aurait des effets encore plus importants sur les investissements de celles-ci;
- la détérioration du marché du travail aurait des effets négatifs sur la consommation des ménages ainsi que sur les investissements résidentiels;
- l'inflation serait plus faible que dans le scénario de référence en raison notamment du recul de la production. Puisqu'une évolution similaire serait également observée dans l'ensemble du pays, la Banque du Canada pourrait être amenée à réévaluer sa politique monétaire.

Ce scénario entraînerait une perte de production permanente. En effet, le PIB réel ne retrouverait pas le niveau prévu dans le scénario de référence.

- Par rapport au scénario de référence, l'activité économique afficherait un écart négatif de 1,2 % à partir de 2028.

TABLEAU F.2

### PIB réel au Québec – Scénarios de référence et de récession

(variation en pourcentage, choc en point de pourcentage)

	Scénario de référence	Scénario de récession	
	Variation	Choc	Variation
2025	0,9	—	0,9
2026	1,1	-1,4	-0,3
2027	1,4	-0,1	1,3
2028	1,5	+0,3	1,8
2029	1,5	—	1,5

## ❑ Une récession aurait un effet négatif sur les principaux indicateurs économiques

Le scénario de récession reflète un recul de l'activité économique en 2026 suivi d'une croissance légèrement plus faible que celle attendue dans le scénario de référence pour 2027. Par rapport au scénario de référence :

- la croissance du PIB réel et du PIB nominal afficherait des écarts négatifs cumulatifs respectifs de 1,5 point de pourcentage et de 1,6 point de pourcentage en 2027;
- environ 46 000 emplois seraient perdus pour les années 2026 et 2027;
- le taux de chômage atteindrait en moyenne 6,1 % en 2026 et 5,2 % en 2027, comparativement à 5,6 % et à 4,6 % respectivement dans le scénario de référence;
- les pertes d'emplois entraîneraient un accroissement plus modeste des salaires et traitements (un écart négatif cumulé de 1,4 point de pourcentage en 2027) et une croissance plus faible de la consommation excluant les produits alimentaires et le logement (un écart négatif cumulé de 2,3 points de pourcentage);
- l'excédent d'exploitation net des sociétés afficherait un écart négatif cumulé de 4,7 points de pourcentage en 2027;
- la hausse de l'indice des prix à la consommation serait en moyenne plus faible que dans le scénario de référence.

TABEAU F.3

### Indicateurs économiques au Québec en 2026 et en 2027 – Scénarios de référence et de récession

(en termes nominaux, variation en pourcentage, choc et effets cumulés en points de pourcentage, sauf indication contraire)

	2026			2027			Effets cumulés
	Réf.	Réc.	Choc	Réf.	Réc.	Choc	
PIB, en termes réels	1,1	-0,3	-1,4	1,4	1,3	-0,1	-1,5
Indice des prix à la consommation	2,1	1,8	-0,3	2,0	2,0	—	-0,3
Emploi (en milliers)	14,9	-18,3	-33,2	13,4	0,6	-12,8	-46,0
Taux de chômage (niveau en pourcentage)	5,6	6,1	+0,5	4,6	5,2	+0,6	s. o.
PIB	3,1	1,6	-1,5	3,3	3,2	-0,1	-1,6
Salaires et traitements	2,5	1,2	-1,3	3,3	3,2	-0,1	-1,4
Excédent d'exploitation net des sociétés	3,4	-0,9	-4,3	3,2	2,8	-0,4	-4,7
Consommation excluant les produits alimentaires et le logement	3,1	1,0	-2,1	3,1	2,9	-0,2	-2,3

Note : « Réf. » désigne le scénario de référence, alors que « Réc. » représente le scénario de récession.

## 2.2 Un scénario de croissance plus forte

Le scénario de croissance plus forte pourrait se matérialiser si, notamment, un accord commercial était rapidement conclu avec les États-Unis. Cette évolution dissiperait les incertitudes et améliorerait le climat d'affaires. Dans ce scénario, la progression du PIB réel serait plus vigoureuse que celle prévue dans le scénario de référence.

La croissance du PIB réel atteindrait 1,6 % en 2026 et 1,9 % en 2027, comparativement à des gains de 1,1 % en 2026 et de 1,4 % en 2027 attendus dans le scénario de référence.

- Le regain de confiance des ménages et des entreprises soutiendrait les investissements non résidentiels des entreprises et la consommation.
- Les exportations afficheraient une progression en raison de la hausse de la demande de biens et services, ce qui aurait un effet positif sur l'excédent d'exploitation net des entreprises.
- La demande plus vigoureuse de biens et services inciterait les entreprises à accroître l'embauche. Un marché de l'emploi plus favorable entraînerait des gains salariaux plus robustes.
- Les investissements non résidentiels plus élevés qu'escompté stimuleraient la productivité et le potentiel de croissance.

Dans ce scénario, le rehaussement du PIB potentiel permettrait au niveau de production de demeurer plus élevé que celui prévu dans le scénario de référence.

- Par rapport au scénario de référence, l'activité économique afficherait un écart positif de 1,2 % à partir de 2028.

TABLEAU F.4

### PIB réel au Québec – Scénarios de référence et de croissance plus forte (variation en pourcentage, choc en point de pourcentage)

	Scénario de référence	Scénario de croissance plus forte	
	Variation	Choc	Variation
2025	0,9	—	0,9
2026	1,1	+0,5	1,6
2027	1,4	+0,5	1,9
2028	1,5	+0,1	1,6
2029	1,5	—	1,5

## ❑ Une croissance plus forte rehausserait les prévisions de la plupart des indicateurs économiques

Le scénario de croissance plus forte se traduit par une accélération de l'activité économique plus prononcée qu'escompté au cours des deux prochaines années. Notamment, par rapport au scénario de référence :

- la croissance du PIB réel afficherait un écart positif cumulatif de 1,0 point de pourcentage en 2027 et la hausse cumulative du PIB nominal serait plus élevée de 1,2 point de pourcentage pour la même année;
- environ 29 000 emplois supplémentaires seraient créés en tout en 2026 et en 2027;
- le taux de chômage atteindrait en moyenne 5,5 % en 2026 et 4,3 % en 2027;
- les gains d'emplois additionnels entraîneraient un accroissement plus important des salaires et traitements (un écart positif cumulatif de 1,0 point de pourcentage) et une croissance plus forte de la consommation excluant les produits alimentaires et le logement (un écart positif cumulatif de 1,6 point de pourcentage);
- l'excédent d'exploitation net des sociétés afficherait un écart positif cumulatif de 3,3 points de pourcentage en 2027;
- la vigueur de la croissance économique soutiendrait la croissance de l'inflation, qui serait légèrement plus élevée que dans le scénario de référence.

TABLEAU F.5

### Indicateurs économiques au Québec en 2026 et en 2027 – Scénarios de référence et de croissance plus forte

(en termes nominaux, variation en pourcentage, choc et effets cumulés en points de pourcentage, sauf indication contraire)

	2026			2027			Effets cumulés
	Réf.	Forte	Choc	Réf.	Forte	Choc	
PIB, en termes réels	1,1	1,6	+0,5	1,4	1,9	+0,5	+1,0
Indice des prix à la consommation	2,1	2,2	+0,1	2,0	2,2	+0,2	+0,3
Emploi (en milliers)	14,9	26,5	+11,6	13,4	30,8	+17,4	+29,0
Taux de chômage (niveau en pourcentage)	5,6	5,5	-0,1	4,6	4,3	-0,3	s. o.
PIB	3,1	3,7	+0,6	3,3	3,9	+0,6	+1,2
Salaires et traitements	2,5	3,0	+0,5	3,3	3,8	+0,5	+1,0
Excédent d'exploitation net des sociétés	3,4	5,0	+1,6	3,2	4,9	+1,7	+3,3
Consommation excluant les produits alimentaires et le logement	3,1	3,9	+0,8	3,1	3,9	+0,8	+1,6

Note : « Réf. » désigne le scénario de référence, alors que « Forte » représente le scénario de croissance plus forte.



### 3. LES EFFETS POTENTIELS SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC

#### 3.1 Les effets sur le cadre financier

Les scénarios de récession et de croissance plus forte ont une incidence sur les revenus autonomes et sur le coût du service de la dette<sup>1</sup>.

- L'évolution des revenus autonomes, principalement celle des revenus fiscaux, est étroitement liée à l'évolution des principaux indicateurs économiques.
- Le coût du service de la dette est lié aux déficits budgétaires et aux taux d'intérêt.

Si un recul de l'activité économique au Québec devait survenir à court terme, une détérioration du solde budgétaire de 8,3 milliards de dollars sur cinq ans serait attendue.

À l'inverse, si l'activité économique devait être plus soutenue que celle prévue dans le scénario de référence, une amélioration du solde budgétaire de 6,4 milliards de dollars sur cinq ans serait attendue.

TABLEAU F.6

#### Effet additionnel des scénarios alternatifs sur le solde budgétaire (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total
<b>Solde budgétaire<sup>(1)</sup> – Scénario de référence</b>	<b>-12 359</b>	<b>-9 528</b>	<b>-5 695</b>	<b>-1 500</b>	<b>—</b>	
<b>Effet additionnel du scénario de récession</b>						
Revenus autonomes	-170	-2 104	-1 898	-1 681	-1 750	-7 603
Service de la dette	-4	-52	-136	-211	-283	-686
<b>Effet additionnel total</b>	<b>-174</b>	<b>-2 156</b>	<b>-2 034</b>	<b>-1 892</b>	<b>-2 033</b>	<b>-8 289</b>
<b>Solde budgétaire ajusté<sup>(1),(2)</sup></b>	<b>-12 533</b>	<b>-11 684</b>	<b>-7 729</b>	<b>-3 392</b>	<b>-2 033</b>	
<b>Effet additionnel du scénario de croissance plus forte</b>						
Revenus autonomes	56	850	1 538	1 743	1 799	5 986
Service de la dette	1	20	71	140	214	446
<b>Effet additionnel total</b>	<b>57</b>	<b>870</b>	<b>1 609</b>	<b>1 883</b>	<b>2 013</b>	<b>6 432</b>
<b>Solde budgétaire ajusté<sup>(1),(3)</sup></b>	<b>-12 302</b>	<b>-8 658</b>	<b>-4 086</b>	<b>383</b>	<b>2 013</b>	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

(2) Le solde budgétaire ajusté exclut les impacts financiers d'une intervention possible du gouvernement pour stimuler la relance économique.

(3) Le solde budgétaire ajusté exclut les impacts financiers des mesures additionnelles qui pourraient être annoncées.

<sup>1</sup> Les scénarios alternatifs pourraient également avoir une incidence sur les dépenses, notamment celles en lien avec une intervention du gouvernement pour stimuler la relance économique. Cette incidence ne peut toutefois être estimée, car elle dépend de la forme de l'aide qui sera choisie.

## □ Scénario de récession

Si une récession devait survenir à la suite d'une détérioration du conflit commercial avec les États-Unis, une variation à la baisse de 7,6 milliards de dollars sur cinq ans serait attendue sur l'ensemble des revenus autonomes par rapport au scénario de référence.

- L'effet additionnel serait de 170 millions de dollars en 2025-2026, puis augmenterait à 2,1 milliards de dollars en 2026-2027.
- Il se maintiendrait à environ 1,7 milliard de dollars, en moyenne, à compter de 2028-2029.

Le scénario de récession pose l'hypothèse que le choc sur le PIB réel serait temporaire, mais que la récession entraînerait une perte de production permanente. Ce choc affecterait ainsi les assiettes taxables, qui diminueraient fortement en 2026-2027 et ne reviendraient pas à leur niveau d'avant récession par la suite.

- L'effet additionnel de ce scénario sur les revenus autonomes serait par conséquent permanent.

L'effet additionnel sur le service de la dette augmenterait quant à lui progressivement sur l'horizon du cadre financier, en lien avec la hausse des déficits budgétaires, atteignant un montant de 283 millions de dollars en 2029-2030.

Par rapport au scénario de référence et sur l'ensemble des années du cadre financier, le scénario de récession aurait pour effet de faire varier :

- les revenus provenant de l'impôt des particuliers de 2,6 milliards de dollars à la baisse, en raison notamment de la croissance plus faible des salaires et traitements prévue en 2026;
- les revenus provenant des impôts des sociétés de 2,3 milliards de dollars à la baisse, en raison notamment du recul attendu de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2026 et en 2027;
- les revenus des taxes à la consommation de 2,1 milliards de dollars à la baisse, en raison notamment d'une croissance plus faible de la consommation excluant les produits alimentaires et le logement prévue en 2026 et en 2027;
- le coût du service de la dette de 686 millions de dollars à la hausse, en raison de l'augmentation des déficits budgétaires.

TABLEAU F.7

### Effet additionnel du scénario de récession – Par sources (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total sur cinq ans
<b>Revenus autonomes</b>						
– Impôt des particuliers	-66	-806	-626	-558	-591	-2 647
– Impôts des sociétés	-39	-553	-633	-535	-558	-2 318
– Taxes à la consommation	-52	-599	-496	-457	-472	-2 076
– Autres revenus	-13	-146	-143	-131	-129	-562
<b>Total – Revenus autonomes</b>	<b>-170</b>	<b>-2 104</b>	<b>-1 898</b>	<b>-1 681</b>	<b>-1 750</b>	<b>-7 603</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>-4</b>	<b>-52</b>	<b>-136</b>	<b>-211</b>	<b>-283</b>	<b>-686</b>
<b>Impact additionnel total</b>	<b>-174</b>	<b>-2 156</b>	<b>-2 034</b>	<b>-1 892</b>	<b>-2 033</b>	<b>-8 289</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## □ Scénario de croissance plus forte

Si l'activité économique devait être plus soutenue que celle prévue dans le scénario de référence, une variation de 6,0 milliards de dollars sur cinq ans serait attendue sur l'ensemble des revenus autonomes.

Contrairement au scénario de récession, le scénario de croissance plus forte inclut des effets additionnels sur les revenus autonomes, qui augmenteraient plus progressivement à court terme, puis se maintiendraient par la suite.

- L'effet additionnel serait de 56 millions de dollars en 2025-2026 et de 850 millions de dollars en 2026-2027, puis augmenterait à plus de 1,5 milliard de dollars en 2027-2028.
- Il s'établirait à un niveau de près de 1,8 milliard de dollars, en moyenne, à compter de 2028-2029.

La diminution du coût du service de la dette serait progressive sur l'horizon du cadre financier, en raison de la baisse des déficits budgétaires, s'établissant à 214 millions de dollars en 2029-2030.

Par rapport au scénario de référence et sur l'ensemble des années du cadre financier, le scénario de croissance plus forte aurait pour effet de faire varier :

- les revenus provenant de l'impôt des particuliers de 2,1 milliards de dollars à la hausse, en raison notamment de la croissance plus forte des salaires et traitements prévue en 2026 et en 2027;
- les revenus provenant des impôts des sociétés de 1,8 milliard de dollars à la hausse, en raison notamment de la croissance plus forte de l'excédent d'exploitation net des sociétés attendue en 2026 et en 2027;
- les revenus des taxes à la consommation de 1,6 milliard de dollars à la hausse, en raison notamment d'une croissance plus forte de la consommation excluant les produits alimentaires et le logement prévue en 2026 et en 2027;
- le coût du service de la dette de 446 millions de dollars à la baisse, en raison de la diminution des déficits budgétaires.

TABLEAU F.8

### Effet additionnel du scénario de croissance plus forte – Par sources (en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	Total sur cinq ans
<b>Revenus autonomes</b>						
– Impôt des particuliers	22	329	552	608	622	2 133
– Impôts des sociétés	13	217	458	541	566	1 795
– Taxes à la consommation	17	241	418	462	476	1 614
– Autres revenus	4	63	110	132	135	444
<b>Total – Revenus autonomes</b>	<b>56</b>	<b>850</b>	<b>1 538</b>	<b>1 743</b>	<b>1 799</b>	<b>5 986</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>71</b>	<b>140</b>	<b>214</b>	<b>446</b>
<b>Impact additionnel total</b>	<b>57</b>	<b>870</b>	<b>1 609</b>	<b>1 883</b>	<b>2 013</b>	<b>6 432</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## 3.2 Les effets sur le solde budgétaire

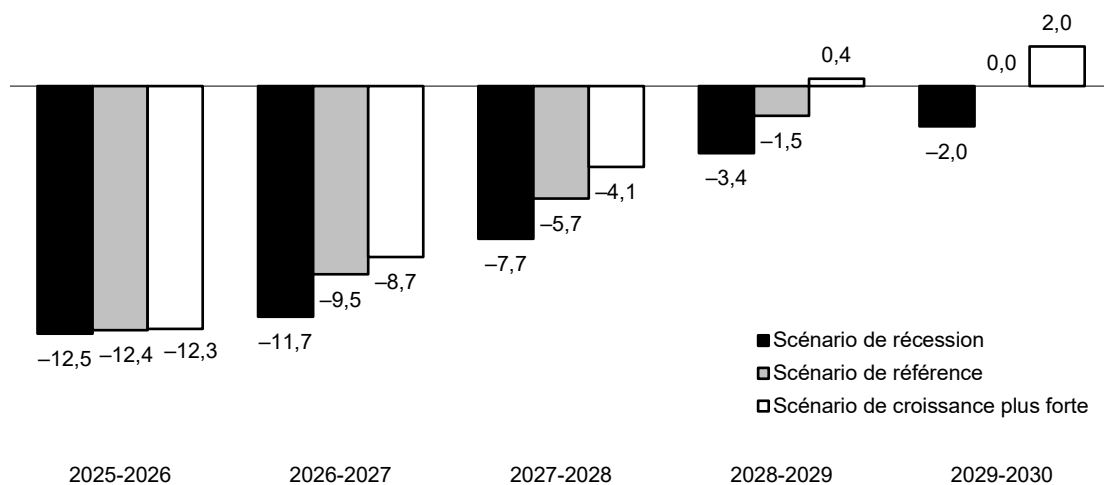
Le point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2025 maintient l'objectif de retourner à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030<sup>2</sup>, comme prévu dans le plan adopté dans le budget de mars 2025. Selon le scénario de référence, le déficit budgétaire, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, s'établit à 12,4 milliards de dollars en 2025-2026. Une amélioration du déficit budgétaire est prévue chaque année par la suite jusqu'à ce qu'il soit éliminé en 2029-2030.

- Plusieurs gestes ont été posés depuis le budget 2024-2025 afin de permettre la diminution graduelle des déficits sur l'horizon du cadre financier, notamment avec l'examen des dépenses fiscales et gouvernementales et les mesures mises en œuvre pour optimiser l'action de l'État. Le gouvernement poursuivra son action pour rendre l'État plus efficace en proposant un projet de loi visant à réduire la bureaucratie et à transformer les pratiques administratives.
- À moins que la situation économique ne s'améliore, des mesures additionnelles devront également être identifiées à compter de 2027-2028, afin de combler l'écart à résorber intégré dans le cadre financier, écart qui s'établit à 1,0 milliard de dollars en 2027-2028 et à 2,5 milliards de dollars en 2028-2029 et en 2029-2030.
- L'équilibre budgétaire, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, sera ainsi atteint au plus tard en 2029-2030.

L'approche adoptée dans le plan de retour à l'équilibre budgétaire est graduelle et mesurée. Elle vise à assurer le maintien de l'équité intergénérationnelle et à assurer la prestation des services publics à long terme, compte tenu du contexte d'incertitude qui affecte à la fois les perspectives économiques et les perspectives budgétaires.

GRAPHIQUE F.2

### Solde budgétaire – Scénarios de référence et alternatifs (en milliards de dollars)



Notes : Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.  
Ces trois scénarios comprennent les écarts à résorber intégrés dans le cadre financier.

<sup>2</sup> Le plan de retour à l'équilibre budgétaire est présenté plus en détail dans la section D, « La situation financière du Québec ».

La présentation de scénarios alternatifs prévoyant une récession ou une croissance plus forte permet d'illustrer comment le solde budgétaire pourrait être affecté si la situation économique devait prendre une trajectoire différente de celle qui est attendue dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025.

Si une récession devait survenir, des déficits budgétaires seraient réalisés sur l'ensemble des années du cadre financier et ils seraient plus élevés que ceux prévus dans le scénario de référence.

- Un déficit budgétaire de 3,4 milliards de dollars serait attendu en 2028-2029, soit un niveau supérieur au déficit maximal de 1,5 milliard de dollars<sup>3</sup> prévu par la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- Le déficit budgétaire serait de 2,0 milliards de dollars en 2029-2030.

À l'inverse, si, par exemple, les différends commerciaux étaient résolus et que la situation économique devait être plus favorable que prévu, les déficits seraient moins élevés à court terme et des surplus budgétaires seraient réalisés les deux dernières années du cadre financier.

- Un surplus budgétaire de 383 millions de dollars serait attendu en 2028-2029.
- Le surplus budgétaire serait de 2,0 milliards de dollars en 2029-2030.

---

<sup>3</sup> Ce montant correspond à 25 % du déficit budgétaire constaté dans les *Comptes publics 2022-2023*, soit 6,1 G\$.

### 3.3 Les répercussions des scénarios alternatifs sur le plan de retour à l'équilibre budgétaire

#### ❑ Scénario de récession

Une escalade du conflit commercial avec les États-Unis, si elle devait survenir, entraînerait des répercussions importantes sur l'activité économique au Québec et, conséquemment, sur les prévisions budgétaires.

- Un effet à la baisse sur le solde budgétaire de près de 2,0 milliards de dollars par année, en moyenne, serait attendu dans un tel scénario à compter de 2028-2029.

Le recours à la provision pour éventualités permettrait de limiter les effets du recul de l'activité économique et de réduire les pressions sur le cadre financier.

- Cette provision ne serait toutefois pas suffisante pour assurer le respect des exigences de la Loi sur l'équilibre budgétaire, notamment la cible de déficit en 2028-2029, et pour maintenir un solde budgétaire à l'équilibre en 2029-2030.
- Le gouvernement pourrait alors être contraint à demander une suspension de l'application de la Loi sur l'équilibre budgétaire pour préserver la prestation des services publics.

Le gouvernement pourrait choisir d'intervenir pour stimuler la relance économique par la mise en œuvre de mesures ciblées. Il étudiera la forme que pourrait prendre l'aide gouvernementale, et celle-ci pourrait être déterminée en fonction de la source du ralentissement économique. Les leviers d'intervention dont dispose le gouvernement pourraient prendre la forme, par exemple :

- d'une aide pour soutenir les ménages et les entreprises les plus touchés par le ralentissement économique;
- d'aides temporaires consenties aux entreprises afin de leur permettre de maintenir leurs activités.

#### ❑ Scénario de croissance plus forte

Si les différends commerciaux entre les États-Unis et le Canada étaient résolus et que l'activité économique au Québec était plus soutenue que celle prévue dans le scénario de référence, des améliorations seraient attendues sur l'ensemble des années du cadre financier.

- Des surplus budgétaires seraient réalisés en 2028-2029 et en 2029-2030, en raison de revenus autonomes plus élevés et d'une baisse du service de la dette.
- Un effet à la hausse sur le solde budgétaire d'un peu plus de 1,9 milliard de dollars par année, en moyenne, serait attendu dans un tel scénario à compter de 2028-2029.

Dans cette perspective, il serait possible d'éliminer l'écart à résorber inscrit actuellement dans le cadre financier à compter de 2027-2028.

Le recours à une partie de la provision pour éventualités permettrait de respecter la cible de déficit de 1,5 milliard de dollars en 2028-2029 et d'obtenir un solde budgétaire à l'équilibre en 2029-2030, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

Le plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030 serait maintenu.

TABLEAU F.9

**Maintien de l'équilibre budgétaire – Scénario de croissance plus forte**  
(en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030
<b>Solde budgétaire ajusté – Scénario de croissance plus forte<sup>(1),(2)</sup></b>	<b>-12 302</b>	<b>-8 658</b>	<b>-4 086</b>	<b>383</b>	<b>2 013</b>
Élimination de l'écart à résorber	—	—	-1 000	-2 500	-2 500
Utilisation de la provision pour éventualités	—	—	1 000	617	487
<b>Solde budgétaire sans écart à résorber et avec utilisation de la provision pour éventualités<sup>(1),(2)</sup></b>	<b>-12 302</b>	<b>-8 658</b>	<b>-4 086</b>	<b>-1 500</b>	<b>—</b>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

(2) Le solde budgétaire exclut les impacts financiers des mesures additionnelles qui pourraient être annoncées.



## 4. LES EFFETS POTENTIELS SUR LA DETTE NETTE DU QUÉBEC ET SUR LE PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT

### ▣ Dette nette du Québec

Selon le scénario de référence de la mise à jour de l'automne 2025, la dette nette s'établira à 254,5 milliards de dollars au 31 mars 2026, soit 39,7 % du PIB. La dette nette au PIB devrait continuer à augmenter jusqu'en 2027-2028. Une diminution graduelle est ensuite prévue en lien, entre autres, avec l'amélioration de la situation budgétaire et les versements des revenus consacrés au Fonds des générations. Les cibles de réduction de la dette nette, qui correspondent à une limite maximale de 38,0 % du PIB au 31 mars 2033 et de 35,0 % du PIB au 31 mars 2038, seraient atteintes.

Selon le scénario de récession, la dette nette au PIB serait plus élevée de 1,7 point de pourcentage au 31 mars 2030, ce qui porterait le ratio à 41,0 %, celui-ci correspondant à 8,3 milliards de dollars de plus que dans le scénario de référence.

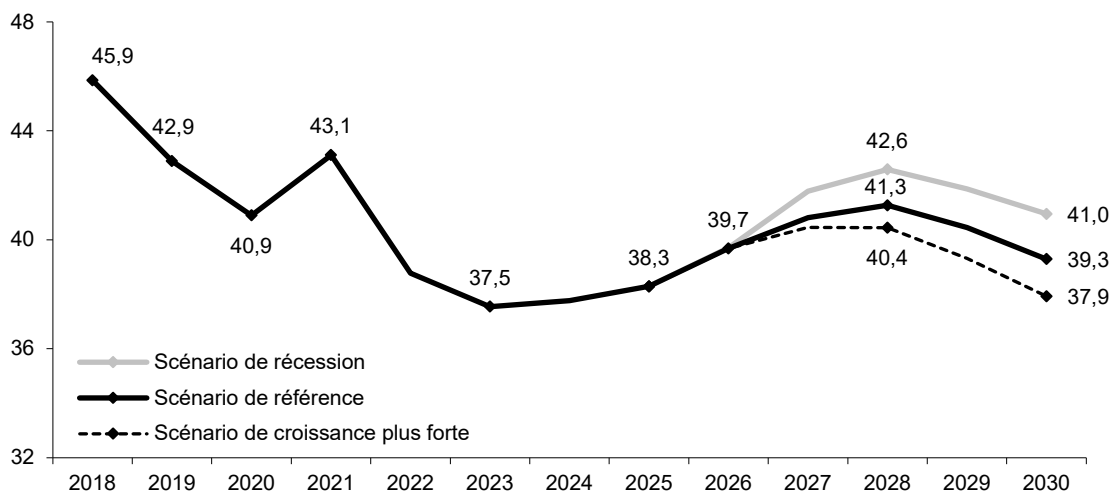
— La cible de réduction de la dette en 2032-2033 ne serait pas atteinte, mais celle en 2037-2038 le serait.

Selon le scénario de croissance plus forte, la dette nette au PIB s'établirait à 37,9 % au 31 mars 2030, soit 1,4 point de pourcentage du PIB de moins que dans le scénario de référence.

— Comme dans le scénario de référence, les cibles de réduction de la dette nette seraient atteintes.

GRAPHIQUE F.3

### Dette nette au 31 mars – Scénarios de référence et alternatifs (en pourcentage du PIB)



## □ Programme de financement du gouvernement

Le programme de financement du gouvernement correspond aux emprunts à long terme effectués dans l'année financière.

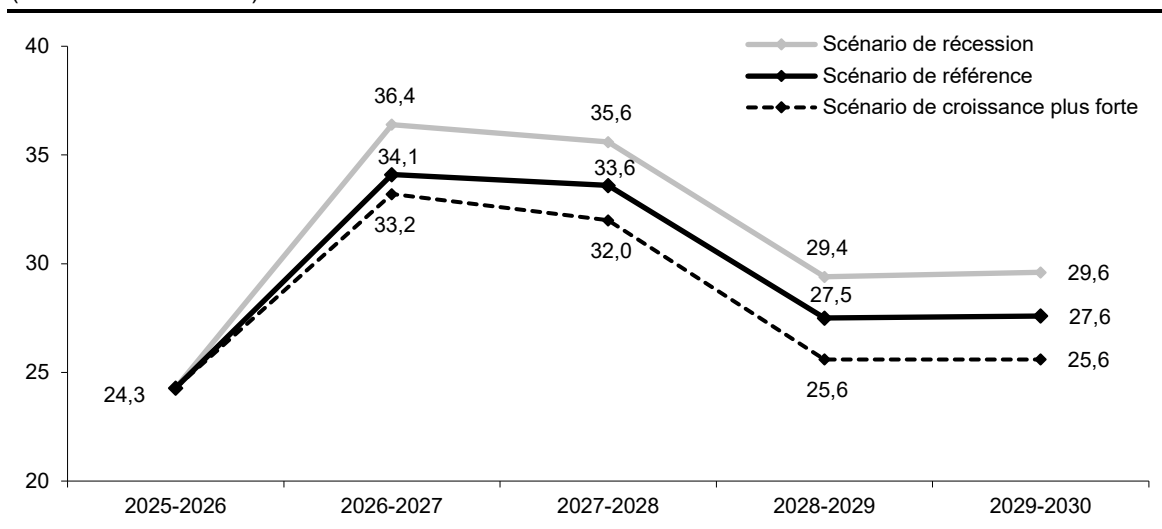
- Il permet, entre autres, de rembourser les emprunts venant à échéance et de pourvoir aux besoins financiers nets. Ces derniers comprennent, notamment, le déficit budgétaire ainsi que les investissements en immobilisations du gouvernement.

Selon le scénario de référence, le programme de financement s'établit à 24,3 milliards de dollars en 2025-2026 et à 34,1 milliards de dollars en 2026-2027.

- Selon le scénario de récession, le programme de financement augmenterait de 2,3 milliards de dollars en 2026-2027, pour atteindre 36,4 milliards de dollars.
- Selon le scénario de croissance plus forte, le programme de financement diminuerait de 0,9 milliard de dollars en 2026-2027, pour s'établir à 33,2 milliards de dollars.

GRAPHIQUE F.4

### Perspectives d'emprunt à long terme – Scénarios de référence et alternatifs (en milliards de dollars)





[Québec.ca/lepoint](https://Quebec.ca/lepoint)